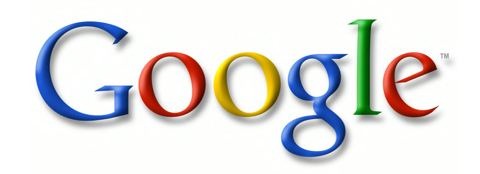
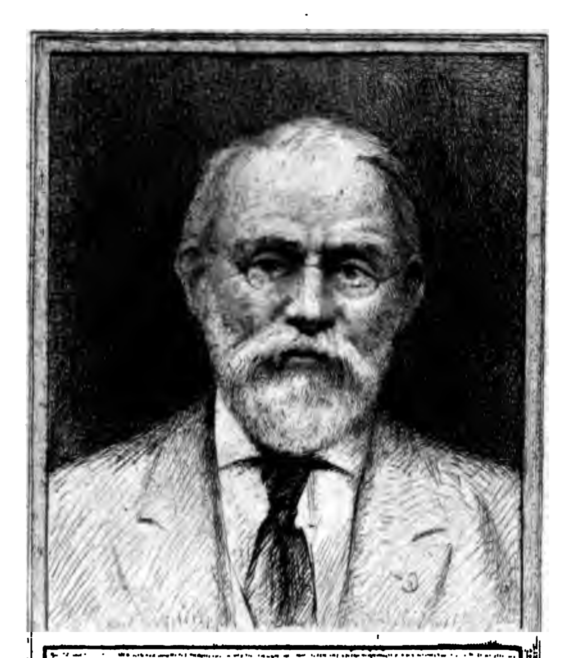










INSTALLATION
ET
SÉANCE PUBLIQI
DE
LA SOCIÉT
Des Amis des Sciences, des Lett
de l'Agriculture et des Arts, ét
en la ville d'Aix.

A AIX,
De l'Imprimerie D'ANTOINE HENRI
1809.

INSTALLATION DE LA SOCIÉTÉ.

L'installation de la Société eut lieu le 11 Février 1808, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sous l'autorisation de M. le Maire.

M. d'Arbaud-Jouques, Vice-Président, ouvrit la séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

» Le desir d'acquérir de nouvelles connoissances, ou d'étendre celles que l'on a déjà acquises, est une des sources les plus pures et les plus abondantes, où la sagesse et l'amour de la patrie puissent aller puiser, pour le bonheur des particuliers, et la prospérité publique.

Un sentiment général inspiré par la na-

ture même, et vainement comb
illusions de l'amour propre, avert
quel qu'il soit, de sa foiblesse
de sa force sociale. La comp
étincelles qui dormant dans le
pierre isolée, jaillissent du choc d
pour n'être pas nouvelle, n'en es
juste, ni moins ingénieuse.

C'est donc, dans la persuasic
sommes, que les esprits se fécc
tuellement, et que les idées se
par leur communication, et dans
de trouver dans le sein de cette
avantages particuliers et une ut
que, que nous nous rassemblc
d'hui.

Le but de cette réunion est
tement connu ; mais les moy
directs de parvenir à ce but ne
encore que présumés, et le
comme la première preuve c
cette Assemblée, sera, tout
d'ouvrir la carrière littéraire
où nous allons entrer, et
sentiers qu'il nous faut p
écueils que nous devons é

C'est dans cette vue qu

que vous avez nommée dans votre première séance, a rédigé un projet de Réglement qui va être soumis à la sagesse de vos délibérations, et à votre sanction, s'il vous paroît digne d'être adopté.

Le choix des Commissaires à qui vous avez confié le soin de cette rédaction, vous donne déjà, en sa faveur, les préventions les mieux fondées.

Ici, Messieurs, je ne puis me défendre du besoin de vous manifester le double sentiment que je dois et à votre justice et à votre indulgence.

En effet, Messieurs, indulgens pour moi seul, vous avez été parfaitement justes pour mes collègues.

En nommant Mgr. l'Archevêque d'Aix, Président d'une Société d'Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, vous avez rendu hommage à la Religion, dont il est un des plus vénérables pontifes, à la Justice dont il fut le ministre, aux Lettres qu'il a toujours cultivées, aux Sciences qu'il a aimées et protégées dans toutes les vicissitudes de sa longue carrière, aux Arts utiles et à l'Agriculture enfin, qui au milieu des graves occupations de l'Épis-

copat et de l'administration ecclésiastiq
sont encore le délassement de ses
vaux.

Ce juste tribut, qu'une absence dont n
sentons aujourd'hui tout le regret, me]
met de payer à ce digne Prélat, sans offer
sa modestie, me ramène, Messieurs
l'objet de notre réunion, parfaitement
pliqué par les Réglemens qui vous ser
communiqués. Elle embrasse toutes les c
noissances, toutes les sciences, tous les
qui peuvent charmer les loisirs de l'hon
studieux, ou servir à la félicité publiq
et ce dernier mot vous indique assez
rement qu'il est un de ces arts d'un in
universel, auquel tous les autres se r
chent par des liens plus ou moins vis
à qui nulle science n'est étrangère,
doit particulièrement exciter notre
animer nos travaux.

C'est l'Agriculture, Messieurs
poraine des premiers jours du m
la naissance de la société, pr
de la prospérité des nations et
lide richesse. Pleine de charn
d'utilité, elle enchante l'imagi
le cœur et satisfait l'ame p

de paix et de richesse, d'innocence et de bonheur dont son nom seul éveille les douces idées. Elle fut l'amour des Patriarches, les plus respectables des hommes par la simplicité de leurs mœurs et l'élévation de leurs sentimens. Les Législateurs, les Orateurs et les Poëtes, ont tous également adoré cette divinité champêtre. Les Astronomes l'ont placée dans le ciel et ont peuplé leur zodiaque de ses plus simples attributs. La Physique et la Chimie, fières de leurs découvertes, lui en ont fait un éclatant hommage. L'Éloquence s'est désarmée de ses foudres et a ceint de fleurs sa tête sévère pour parler de l'Agriculture. C'est, dit Cicéron, le plus beau des arts, le plus doux, le plus utile, le plus riche, le plus convenable à la dignité et à la liberté de l'homme. *Nihil utilius, nihil dulcius, nihil uberius, nihil dignius homine libero.* Enfin, Messieurs, le plus parfait monument que les grandes muses latines aient laissé à la postérité, est ce beau poëme où Virgile a paré l'Agriculture de tous les charmes de l'harmonie et de l'imagination.

Vous présenter, Messieurs, comme le principal objet de nos travaux et le but le

plus particulier de notre réunion, l'Agr
culture ainsi entourée de toutes les scienc
et de toutes les muses, c'est vous di
assez que toutes auront leur culte pan
nous.

En effet, Messieurs, pourrions-nous n
gliger quelque portion du vaste champ
la science dans cette Cité romaine, jac
capitale de la contrée que Rome sa métr
pole appeloit par excellence la Provinc
Contrée, toujours distinguée par une abo
dance peu ordinaire d'instruction et de l
mières; qui a donné à l'Astronomie, au
Sciences physiques, et à la Philosophie
des hommes tels que Gassendi et Fabro
à l'Antiquité et à la Numismatique, l
Peyresc et les St. Vincens; à l'Histoire N
turelle, Tourniefort et Garidel; à la Chai
Massillon et Mascaron; à la Tribune,
talis, Siméon, Mirabeau; à la Méde
Merindol surnommé l'Hippocrate d'A
Lieutaud; à la Sculpture, Puget et se
Veyrier et Taureau; qui a fixé dans s
des peintres tels que Verdussen,
Vanloo et Fauchier; qui ne pourroi
peine, dénombrer ses savans Juris
enfin, qui voit encore aujourd'hu

étendue et sur-tout dans cette Ville, des hommes, dans tous les genres de connoissances, dignes de soutenir sa réputation et de prolonger sa renommée littéraire.

Pourrions-nous enfin, Messieurs, négliger de cultiver les fleurs de la Littérature et de les mêler aux fruits de la Science, dans cette Cité, qui lorsque le nuage de l'ignorance et de la barbarie obscurcissoit encore tout l'horison de l'Europe, vit naître par ses Trouverres et ses Troubadours la Poésie française, fut même son premier berceau, et le vit entouré de Souverains étrangers, tels que Frédéric Barberousse, et Richard Cœur-de-Lion, et de Poëtes immortels, tels que le Dante et Pétrarque, écoutant avidement et répétant avec transport, les mots encore mal articulés que balbutioit cette muse naissante ?

Non, Messieurs, toutes les sciences, tous les arts sont appelés parmi nous. Tous les efforts y seront encouragés avec indulgence, tous les succès loués avec sincérité, toutes les découvertes applaudies avec admiration.

Le magistrat et le jurisconsulte qui viendront éclaircir et développer les vues profondes et les vérités secondaires, cachées

sous le précieux laconisme du code immortel, que la France et l'Europe doivent au plus grand des Guerriers et au plus sage des Législateurs ; les philosophes et les orateurs qui se plairont à parcourir les abstractions de la métaphysique, ou à interpréter la voix de la conscience et celle de la nature ; les politiques, qui, trop sages pour discuter les affaires de l'État, ou juger les opérations du Gouvernement, traiteront seulement de ces vérités éternelles du droit public, indépendantes des vaines passions des hommes, de la bizarrerie des systèmes et de la vicissitude des évènemens ; enfin, Messieurs, les amans des muses et les élèves des arts, tous trouveront parmi nous des dispositions bienveillantes et fraternelles, des esprits curieux, des oreilles attentives, et des cœurs vraîment amis.

Déjà, par les soins d'un Magistrat à qui rien n'est indifférent de ce qui peut procurer quelque gloire, ou apporter quelque utilité à la Ville confiée par S. M. I. aux soins de son administration, cette Société naissante trouve un asyle honorable dans le sein même de l'antique édifice consacré à cette administration. Bientôt, par les mêmes

soins, va s'ouvrir devant elle une mine abondante, une carrière inépuisable de richesses littéraires, cette superbe bibliothèque l'une des plus précieuses de l'Empire, dont le legs, d'une magnificence vraîment royale, fait à cette Ville par un simple particulier, a pour jamais inscrit le nom de M. de Méjanes parmi ceux des bienfaiteurs de leur patrie, et doit rendre sa mémoire éternellement chère aux Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts.

Doutez-vous, Messieurs, que cette réunion des Citoyens les plus éclairés de cette Ville, ne serve à aggrandir encore l'avantage d'un si riche bienfait, en donnant la plus heureuse et la plus utile direction aux études publiques, et aux recherches particulières faites par elle ou sous ses yeux? Non, Messieurs, vous n'en doutez pas, et nous ne prenons point ici les vœux formés par de bons Citoyens, pour des espérances chimériques. Nous semons sur une terre fertile, et nous recueillirons en paix les fruits que nous aurons cultivés sous l'influence d'un Gouvernement protecteur de tout bien, à l'autorisation duquel nous ne soumettrons

pas sans succès un projet dont le principal but est l'utilité publique, par les progrès des connoissances et sur-tout de l'Agriculture ».

RÉGLEMENT.

ARTICLE PREMIER.

LA Société sera composée :

1.° De Membres résidans, en nombre indéterminé, qui seront seuls éligibles à ses charges.

2.° D'Associés-Libres régnicoles et étrangers, que la Société choisira au nombre de cinquante, parmi les savans, gens de lettres et artistes de tous les pays, et auxquels, après leur réponse, elle enverra un diplôme d'association.

3.° De Membres honoraires habitant hors de la ville d'Aix et de son territoire, et choisis au nombre de douze, parmi les personnages éminens soit par les places qu'ils occupent, soit par leurs qualités personnelles; et dans le cas où ils viendroient à établir leur domicile à Aix, ils seront reçus dans la Société à l'instar des Membres résidans.

ART. II.

La Société s'assemblera tous les Jeudis à quatre heures après midi, dans une des

salles de l'Hôtel-de-Ville, pour s'occuper des divers objets de son institution, à tour de rôle et suivant l'ordre marqué ci-dessous, à l'effet de procurer à chacun de ses Membres, le moyen de suivre avec plus de facilité la carrière qu'il affectionnera le plus.

Ainsi, la Séance du premier jeudi de chaque mois, sera consacrée aux Sciences tant exactes que naturelles. La Séance du second jeudi, aux Belles-Lettres et à la Poésie. La Séance du troisième jeudi, à l'Agriculture et à ses dépendances. La Séance du quatrième jeudi, aux Beaux-Arts. Lorsqu'il y aura un cinquième jeudi, la Séance de ce jour sera employée à traiter des affaires générales de la Société: réceptions, correspondance, dépenses, comptes, etc.

ART. III.

Chaque année, le premier samedi aprè le jour de l'an, la Société tiendra u Séance publique, dans laquelle il sera ren compte des travaux et des acquisitions téraires qu'aura faits la Société pend l'année précédente. Il n'y sera lu a ouvrage, qui n'ait été soumis à l'ex de Commissaires nommés à cet ef

approuvé dans une Séance particulière. On n'y entrera que par billets.

ART. IV.

Le Bureau sera composé d'un Président, de deux Vice-Présidens, d'un Secrétaire auquel on donnera deux Adjoints, et d'un Trésorier.

ART. V.

Le Bureau sera renouvellé chaque année dans la Séance du deuxième jeudi de Janvier, à laquelle tous les Membres sont plus particuliérement invités d'assister, comme à celles des cinquièmes jeudis.

Le Secrétaire seul sera perpétuel; les autres Officiers ne pourront être confirmés que la première fois, dans la Séance du second jeudi de Janvier 1809; à l'avenir, ils ne pourront être réélus qu'après trois années révolues.

ART. VI.

Le Président, ou en son absence, celui des deux Vice-Présidens qui sera arrivé le premier, occupera le fauteuil. Il proposera les sujets de délibération, les Commissaires à nommer pour l'examen des ouvrages à

lire ; il recueillira les suffrages, et en cas de partage, sa voix sera prépondérante.

ART. VII.

Le Secrétaire inscrira les ouvrages à lire, dressera les délibérations ; il sera chargé de la correspondance ; il ouvrira la Séance par la lecture du procès-verbal de la Séance précédente, et en cas d'absence des Présidens, il occupera le fauteuil jusqu'à l'arrivée de l'un d'eux, et l'un de ses Adjoints tiendra la plume.

ART. VIII.

Il ne sera lu aucun ouvrage adressé par les étrangers à la Société, avant d'avoi été soumis à l'examen de deux Comm saires qui en feront leur rapport ; et l que l'ouvrage admis devra rester dans archives, il en sera fourni un récépiss Membre qui l'aura présenté. D'ailleu Société ne sera jamais responsable que ses Membres pourront publier.

ART. IX.

La Société s'interdit à jamais cussion sur les Dogmes religier le Gouvernement.

ART. X.

L'admission des Membres de la Société se fera à l'avenir au scrutin, sur la présentation d'un Membre qui se sera assuré du desir qu'aura le candidat d'être reçu; et il faudra pour être admis, réunir les deux tiers des voix des Membres présens, qui devront être pour le moins au nombre de vingt, le Bureau compris.

ART. XI.

Chaque Membre résidant payera annuellement, pour fournir aux dépenses indispensables de la Société, une cotisation dont la somme sera fixée dans l'Assemblée générale du deuxième jeudi de Janvier de chaque année. Le Trésorier en percevant cette cotisation, en délivrera un reçu qui servira de carte d'entrée aux Sociétaires.

ART. XII.

Toutes les dépenses et les comptes arrêtés par la Société, seront payés par le Trésorier sur mandats signés du Président ou de l'un des Vice-Présidens et du Secrétaire.

ART. XIII.

Il pourra être ajouté des articles supplé-

mentaires et fait des changemens au pr
sent Réglement ; mais ils ne seront adm
qu'après avoir été discutés dans une Séan
de cinquième jeudi, et approuvés par
majorité des Membres.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 7 Janvier 1809, la première Séance publique de la Société a eu lieu, à dix heures du matin, dans la salle d'audience de la Cour criminelle du Département, à l'Hôtel-de-Ville.

Après un Concert exécuté par des Amateurs, M. d'Arbaud-Jouques, l'un des Vice-Présidens, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

» Je ne puis mieux ouvrir cette première Séance solemnelle d'une Société littéraire particulière à cette Cité, qu'en manifestant aux yeux de nos Concitoyens le principe de sa réunion, la marche qu'elle a choisie, et le but qu'elle se propose.

L'avantage incontestable pour les particuliers qui la composent, comme pour le public qui doit jouir du fruit de ses travaux, de réunir dans un foyer commun les étincelles éparses de la Science, pour les répandre ensuite, plus brillantes et consolidées par leur cohérence : telle a été la pensée

particulière, tel a été le sentiment général, qui ont spontanément assemblé tous les Membres de cette Société.

La réunion des Arts agréables aux connoissances utiles, des fleurs brillantes de la Littérature aux fruits savoureux de la Science, telle est la marche qu'elle a sagement adoptée.

Une coopération intime et fraternelle, pleine de franchise et de confiance, de la part de tous les Associés, à tout objet d'utilité publique, et sur-tout à ceux qui concernent le Commerce et l'Agriculture, et qui peuvent seconder les vues profondes et tutélaires d'un Gouvernement, aussi admi rable dans la communication de ses inte tions paternelles que dans le déploieme de sa puissance: tel est le noble but q cette Société se propose, et qu'elle attein sans doute, s'il est vrai que la force r dans l'union, et que l'effet suit toujo sagesse dans les moyens et la fermet l'intention.

Aussi, composée d'un grand no Citoyens de cette Ville, s'est-elle p sa naissance, sous l'aîle maternell dans l'antique et vénérable palais

de Sextius, autour de l'autel sacré des lares de la patrie, qu'elle essaye ses forces, qu'elle poursuit ses recherches, qu'elle publie le résultat de ses travaux.

Les Sociétés littéraires, avec quelque nom, sous quelques enseignes qu'elles se soient formées, ont été attaquées ou par des systèmes souvent spécieux, ou par des plaisanteries plus ou moins ingénieuses, mais toujours, au moins, inutiles et déplacées.

Je ne m'attacherai point à combattre ces dernières armes trop peu offensives pour mériter l'honneur de la résistance ; mais j'opposerai aux attaques plus sérieuses des systèmes élevés contre l'existence et l'utilité des Sociétés savantes, quelques réflexions qui naissent naturellement de l'expérience, souveraine quelquefois d'abord méconnue par une légéreté téméraire, mais dont le temps bientôt établit les droits absolus sur les opinions et les choses ; c'est elle seule, Messieurs, qui sanctionne les établissemens des hommes, ou casse les arrêts erronés de leurs nombreuses et incertaines théories.

Cette expérience nous montre dans tous les temps et dans toutes les contrées, l'existence des Sociétés savantes ou littéraires,

liées au tableau de la prospérité des peuples, et de la paix intérieure des États. Ce sont les rayons de l'astre de la Science, qui ne divergent de leur lumineux foyer, et ne se répandent sur la terre, que lorsque le ciel est dépouillé de nuages et que des vents bienfaisans ont dissipé les vapeurs ennemies de la lumière.

En effet, de grands génies ont illustré le berceau même de la Grèce. Mais ces flambeaux épars et isolés ont traversé la nuit de leurs siècles sans pouvoir en dissiper l'obscurité, et ce n'est que lorsque la civilisation, le commerce, les bonnes lois, la liberté et la prospérité publiques eurent placé la Grèce à la tête des plus puissantes nations, que les Platon, les Socrate, les Sophocle, les Pythagore, les Euclide, se rassemblèrent ou réunirent leurs discipl sous les portiques d'Athènes, sous les o bres du Plataniste, dans le Temple c sacré aux vents sur le Cap Sunium, ou les Jardins d'Académus.

Philippe et Alexandre en portant le miers coups à la liberté et à la pro des Grecs, arrêtèrent chez eux l'ess sciences et des lettres, et le romain

nius, l'astucieux destructeur de leur liberté et de leur existence politique, éteignit pour jamais, avec elles, le flambeau des lumières, et dispersa les sociétés consacrées à entretenir ce feu vivifiant. Les Scythes et les Tartares conduits par les enfans d'Osman, achevèrent d'en étouffer les dernières étincelles, et d'en disperser même les froides cendres.

L'histoire des Sociétés savantes de la Grèce est celle encore des mêmes Sociétés dans l'Italie. Elles se cachèrent après les beaux jours de la République et du règne d'Auguste. Elles s'effrayèrent à l'aspect de cette série de tyrans, interrompue de loin en loin par quelques bons Empereurs, et s'anéantirent à l'approche des Barbares et de leur féroce ignorance. Il fallut la cessation des sanglantes guerres civiles des Guelfes et des Gibelins, l'heureuse apparition des Princes illustres des Maisons d'Est et de Médicis, et les glorieux pontificats de Jules et de Léon, pour opérer leur renaissance.

La destinée des Sciences et des Lettres fut la même dans cette France où depuis elles devinrent si florissantes. Ce fut en vain que Charlemagne le plus grand des hommes qui

depuis Sésostris jusqu'à NAPOLÉON, occupèrent un trône, ajouta aux prodiges politiques et militaires de son règne, le noble effort de tenter de rallumer leur flambeau. Il fonda cette fameuse Université qui survécut à sa dynastie, périt avec celle des Bourbons, et ressuscite aujourd'hui à la puissante voix du Génie qui a retiré du cahos révolutionnaire tant de belles institutions sociales. Éginard, le secrétaire et le favori de Charlemagne, et Alcuin, l'homme le plus savant de son siècle, eurent même quelques idées des associations littéraires, de ces réunions libres et séculières, uniquement consacrées au culte des sciences et au progrès des lumières. Mais ces généreuses semences ne purent germer dans une terre encore trop sauvage et trop inculte. La foiblesse et les divisions des successeurs de Charlemagne, le démembrement de son vaste empire, les fréquentes invasions des hommes du nord, les guerres étrangères et les dissentions féodales, les desséchèren bientôt et les dispersèrent dans les ombr de l'ignorance.

Le Ministère du Cardinal de Richelie en jettant à-la-fois les premiers fondem

de la liberté des peuples, et en dégageant l'autorité royale des entraves qui arrêtoient sa salutaire influence sur la prospérité publique, fit jaillir des lumières jusqu'alors inconnues aux Français, et la première de nos Sociétés littéraires eut son berceau tout près du monument de ce grand Ministre.

On sait de quel éclat elle brilla, même dès son aurore, et combien elle contribua à augmenter et à répandre la gloire de ce siècle, l'immortel rival de ceux de Périclès, d'Auguste et de Léon. Son utilité, constatée par les plus éclatans succès et les plus heureux résultats, réveilla dans toutes les cités importantes de la France, une émulation généreuse, et inspira d'heureuses imitations.

Par-tout les amis des lettres, des sciences, de la morale et des arts, sentirent l'avantage pour eux et pour les sciences mêmes, de soumettre à l'épreuve d'un examen fraternel et d'une critique amicale, le fruit de leurs solitaires études, et d'assurer la solidité de leurs théories par l'expérience de la pratique. Les Sociétés savantes se multiplièrent, et avec elles les jouissances morales adaptées au progrès des lumières et de la civilisation.

rent les réunions littéraires et les Sociétés savantes ? Ce qu'elles étoient devenues dans la Grèce et dans l'Italie dans le temps des calamités publiques de ces belles contrées. Elles se relèvent aujourd'hui des mêmes rui : nes que la Patrie. Elles refleurissent avec elle ; et cette concordance éternelle témoigne assez que si elles ne .sont pas la source de la prospérité publique, elles en sont, au moins, la preuve.

Cette vérité consolante, Messieurs, doit animer notre zèle. Ce n'est point une ostentation frivole ni un amusement puérile qui nous ont rassemblés. C'est le desir d'êtr utiles à nos Concitoyens, de mériter le estime par nos efforts, leur reconnoiss par nos succès.

La marche que vous avez adoptée e sacrée par vos Réglemens doit vous c à ce but honorable.

Vous avez accueilli tous les talei les connoissances, tous les arts ; vous avez à jamais écarté les riv ticulières de chose à chose et homme, et les petites intrigues c d'un but utile et dispersent les sées. Par là encore, vous av

lettres et les sciences à se donner un secours mutuel et bien nécessaire : oui, Messieurs, leur union assure leur utilité et complette leur triomphe.

La Science est souvent austère, triste, aride, épineuse; elle a besoin de la parure des Lettres. Celles-ci sont quelquefois vaines, frivoles et légères; elles ont besoin de la solide substance dont la Science les nourrit. L'une a souvent manqué son but et a péri inconnue, parce qu'elle n'a pas su plaire et qu'elle a dédaigné les ornemens de l'éloquence et de la poésie; parce qu'elle n'a jamais couronné sa tête, dit la Muse de Lesbos, des roses de l'Hélicon : *particeps non est quoniam Pieriarum.* Les autres ont été justement traitées comme de riantes bagatelles, des frivolités harmonieuses, *versus inopes rerum, nugæque canoræ*, dit Horace, parce qu'elles ont dédaigné la féconde source de l'érudition, et sacrifié la solidité des pensées à l'abondance et à la variété des images. Ainsi, dans un ordre de choses plus élevé encore, pour être utile aux hommes, la Vertu même doit s'entourer des Graces, et celles-ci, pour leur plaire, doivent s'unir à la Vertu.

Nous avons éprouvé, Messieurs, dans nos Séances particulières l'agrément et l'utilité de cette union mutuelle des Sciences et des Lettres. Chaque jour un intérêt varié nous attiroit à ces Séances. Je respecte trop la confiance et la modestie de mes Collègues, pour rendre ici un compte détaillé des ouvrages dont ils ont embelli nos réunions, mais je peux assurer le public admis à celle de ce jour, que les objets les plus importans pour l'Agriculture et le Commerce propres à cette contrée, pour l'Antiquité, la Physique, la Médecine et l'Architecture, y ont été traités avec autant d'agrément dans le style, que de solidité dans les vues et de profondeur dans les recherches. Des littérateurs dont la modestie égale le rare talent, nous ont offert des tableaux charmans que le public eût aussi justement appréciés que nous, et qui prouvent bien mieux que tout ce que je viens d dire, l'agrément que les Sciences et le Muses se donnent mutuellement.

Pour terminer enfin, Messieurs, ce d cours, par un sentiment qui anime aggrandit les pensées de tout vrai citoy j'emprunterai la voix du cygne de M

toire, et je dirai comme lui : telles étoient nos douces occupations, tels étoient nos utiles plaisirs, tandis que César pour assurer la gloire de l'Empire et la paix intérieure si nécessaire aux Sciences, aux Lettres, à l'Agriculture et aux Arts, multiplioit les prodiges de son génie, soit par d'éclatantes victoires sur les bords de la Vistule, du Niémen, de l'Èbre et du Guadalquivir, soit par de grandes institutions dans l'intérieur de ses États, aussi heureux par la sagesse de ses lois que puissans par le nombre et l'éclat de ses trophées ».

M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel, a rendu compte de l'établissement et des travaux de la Société.

MESSIEURS,

» Un nombre de personnes instruites, pénétrées des importantes vérités que vient de vous présenter avec tant d'agrément et de force M. notre Vice-Président, résolurent vers le commencement de l'année dernière d'établir en cette Ville une Société académique, à l'instar de celles qui fleurissent

dans les autres principales cités de l'Empire français.

Un prospectus pour cet objet fut présenté à tous les Citoyens qui paroissoient portés à s'intéresser au succès d'un pareil établissement. La plûpart y apposèrent leur signature, et prirent ainsi l'honorable engagement de contribuer au progrès des connoissances en tout genre.

Bientôt la Société fut organisée sous les auspices des Autorités constituées, dont les Membres s'empressèrent de coopérer à sa formation, en acceptant ses principales charges.

L'illustre Prélat à qui l'Église de la France méridionale doit tant d'institutions pieuses et charitables, ne dédaigna point d'être le premier Président de la Société naissante; et elle obtint encore le précieux avantage d'avoir pour Vice-Présidens MM. d'Arbaud-Jouques et de Fortis, l'un et l'autre alors à la tête des Administrations locales.

Une noble émulation anima dès-lors les Fondateurs de la Société. Ses Séances particulières, fixées au jeudi de chaque semaine, furent presque toutes remplies par des lectures toujours agréables, et souvent utiles,

suivant la nature des sujets qu'on y traitoit.

Un Réglement, adopté à l'unanimité des suffrages, et qui depuis a obtenu, ainsi que notre établissement, l'approbation et la sanction du Gouvernement, donna aux travaux de la Société un ordre propre à en assurer la réussite, en divisant les matières, sans porter la moindre atteinte à l'union et à l'harmonie, qui sont en même temps le charme et le soutien des associations humaines.

Ce Réglement sera publié par la voie de l'impression, ainsi que les extraits des procès-verbaux de l'Installation et de la première Séance publique de la Société, avec les discours qui ont été prononcés dans ces occasions. On y verra que la Société s'est engagée à rendre compte chaque année au public, des travaux tant de ses Membres, que des étrangers, dont elle aura excité l'émulation, et à le faire jouir par anticipation, de quelques-unes des pièces qui formeront dans la suite le recueil de ses mémoires.

Voici, Messieurs, l'énoncé des principaux ouvrages dont la Société a entendu la lecture dans le court espace de temps, qui s'est écoulé depuis l'époque de son installation.

rapporter à l'idée que pourront vous en donner les différentes pièces dont vous allez entendre la lecture : persuadé que vous recevrez avec bienveillance l'hommage de nos premiers travaux, et que bien loin d'improuver l'établissement de la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts dans cette Ville, vous daignerez par votre approbation, nous encourager à consacrer nos travaux aux progrès des connoissances, et à la prospérité publique qui en est le fruit.

Il me reste, Messieurs, à m'applaudir avec vous, du précieux hommage que fait à la Société, un Membre qui cultive les beaux-arts avec succès, et qui par ses leçons et ses exemples en facilite l'étude et l'exercice à la jeunesse. M. Clérian nous présente aujourd'hui l'Image qu'il a tracée du Héros à qui l'Empire français doit sa glorieuse existence. Cette Image déjà gravée dans tous les cœurs, nous rappelle ce puissant Génie, qui au milieu des hazards qu'il maîtrise, s'occupe autant de la gloire paisible que procurent les vertus et les talens dans la vie civile, que de l'éclat des victoires dont il est sans cesse environné. Par l'impulsion

soutenue, qu'à l'instar de la Providence, il donne à tous les ressorts de son vaste Gouvernement, l'harmonie la plus parfaite a remplacé par-tout la discordance déchirante, funeste effet de l'anarchie. Nous lui devons le rétablissement du culte, de la justice, des études, des mœurs. Bientôt nous lui devrons la paix et le bonheur, objets constans de ses travaux et de sa sollicitude.

La ville d'Aix avoit, il y a quelques mois, l'espérance flatteuse de recevoir dans ses murs le Grand NAPOLÉON. Un Citoyen, ami des beaux-arts, mon frère, fit part à la Société du projet et du dessin d'un Arc de triomphe à élever à cette occasion en l'honneur de Sa Majesté Impériale et Royale. Je ne puis terminer plus heureusement le compte que j'avois à vous rendre de nos travaux, qu'en vous soumettant cette esquisse, dont mon frère, interprète en ce moment des sentimens et des vœux de toute la Cité, va lui-même vous donner l'explication ».

M. Esprit-Antoine GIBELIN, Correspondant de l'Institut, a donné l'explication du

projet d'un Arc de triomphe à élever au Grand NAPOLÉON.

On a lu :

Une Ode sur la Divinité, par M. de MONTMEYAN.

Un Mémoire sur l'époque où la langue grecque a cessé d'être en usage dans la ci-devant Provence, par M. de FAURIS ST.-VINCENS.

Un Précis d'observations sur l'Électricité médicale, par M. DAVIN.

Une Ode sur l'Électricité, par M. D'ADAOUST.

Un Quatuor et une Symphonie composé par M. ROUX-MARTIN le cadet, Membre d la Société, ont été exécutés par des Amateur

On a lu ensuite :

Une Dissertation sur le Volcan éteint Rougiers, et sur son application à la théo de la végétation, par M. PONTIER, Insp teur des Eaux et Forêts.

Une Fable en vers, par M. DIOUL

Un Mémoire sur l'huile de Rouve M. GIBELIN, Secrétaire perpétuel.

Une Ode sur la Poésie, par M. S Professeur de Belles-Lettres.

Une Épitre en vers, par M. d'Arbaud-Jouques.

Le Secrétaire perpétuel a donné connoissance au public des sujets de prix proposés par la Société.

Prix d'Agriculture :

Quelle est la meilleure manière de former des Prairies artificielles dans le Département des Bouches-du-Rhône?

Prix de Littérature :

Quelle a été l'influence de la Langue et de la Littérature provençales, sur les Langues et Littératures française et italienne?

La Séance a été terminée par une Symphonie.

SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 6 Janvier 1810.

II

A AIX,
De l'Imprimerie d'ANTOINE HENRICY. 1810.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 6 janvier 1810, la seconde Séance publique de la Société a eu lieu à dix heures du matin, dans la salle d'audience de la Cour criminelle du département des Bouches-du-Rhône, à l'Hôtel-de-ville d'Aix.

Après une symphonie, M. DE FORTIS, l'un des Vice-Présidens, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

« MESSIEURS,

L'existence des Sociétés littéraires ou savantes, qui, considérée sous un point de vue général, se lie au tableau de la prospérité des peuples et de la paix intérieure des États, est aussi un des signes qui caractérisent le génie des villes, dans lesquelles ces utiles établissemens ont pris naissance, et font chaque jour de nouveaux progrès.

Une bouche plus éloquente que la mienne vous a déjà peint les Lettres et les Sciences,

dont Charlemagne essaya de rallumer le flambeau, renaissantes sous le ministère de Richelieu, prêtes à s'engloutir dans l'abyme révolutionnaire, et brillantes d'un nouvel éclat à l'aurore du siècle de Napoléon. Cet intéressant tableau, auquel vous applaudîtes dans notre première Séance publique, est encore présent à votre pensée. Les Sociétés dont la naissance ou la chûte en ont fourni les principaux traits, sont ces grandes et illustres réunions, qui, composées de tout ce qu'un Empire a de savans et de littérateurs du premier ordre, appartiennent à toute une nation, bien plus qu'aux cités vastes et populeuses qui jouissent de l'avantage de les posséder.

Mais on peut aimer les Muses sans être au nombre de leurs favoris ; on peut cultiver les sciences avec fruit, sans mériter l'honneur d'être rangé dans la classe des hommes illustres, dont les découvertes en ont agrandi le domaine. Les Sociétés littéraires du second ordre, plus modestes dans le but qu'elles se proposent, plus bornées dans la sphère qui renferme les élémens dont elles peuvent se composer, réunissent des Amateurs, dont un petit nombre seulement consacre ses loisirs aux Sciences, aux Lettres, à la culture des beaux Arts, aux

utiles recherches qui peuvent améliorer l'Agriculture. Le reste de leurs membres ne peut donner à ces intéressans objets que quelques momens dérobés à des occupations multipliées et importantes. S'instruire et s'éclairer par les douces communications de la confiance, et par les avis d'une critique franche et amicale, tel est le but qui les réunit; et c'est sous ce rapport que j'ai dit que l'existence de ces Sociétés caractérise plus particulièrement le génie des villes où elles sont établies et où elles prospèrent.

Dans quelle ville plus que dans celle que nous habitons, pouvoit-on trouver ce goût de l'instruction, qui détermine l'établissement d'une Société, ces connoissances variées et généralement répandues qui le facilitent, ce penchant à l'étude qui en assure le succès et la durée?

Fille de cette superbe Rome, qui soumit l'Univers par les armes, le gouverna par ses lois, et l'éclaira en y répandant les Sciences et les Arts, la ville d'Aix se montra toujours digne de son illustre origine; les monumens que nous possédons encore, les débris qu'on a découverts de nos jours, attestent le goût de ses premiers habitans. Quand le vandalisme vint replonger les Gaules dans les ténébres de la barbarie,

ce fut dans nos murs et dans nos climats que les Muses effrayées vinrent se réfugier. La Cour de nos Comtes fut le berceau de ces galans Troubadours qui rallumèrent le flambeau de la poësie. Notre langue et notre littérature ne furent pas sans influence sur les langues et les littératures françaises et italiennes; et sans doute, si nos réglemens n'eussent pas exclus du concours proposé les membres de cette Société, une question aussi intéressante pour la gloire littéraire de ce pays, eût été traitée d'une manière digne de son importance.

Devenue la résidence de tous les grands établissemens ecclésiastiques et civils de la province, cette ville vit prendre une autre direction au génie de ses habitans, sans voir s'éteindre le goût pour l'étude qui les a toujours caractérisés. L'éloquence judiciaire y brilla du plus grand éclat, et plaça son barreau au premier rang. De savans théologiens, de profonds jurisconsultes, d'habiles médecins, illustrèrent son Université, tandis que des antiquaires renommés, des peintres et des sculpteurs du premier ordre, des musiciens qui ont fait époque dans l'histoire de leur art, prouvoient que le génie des sciences et le goût des

arts libéraux n'étoient pas éteints dans nos murs.

Aussi l'idée de former cette société, et d'en consacrer les travaux au double but de l'utilité publique, et de l'avantage particulier de ceux qui la composent, fut-elle accueillie avec empressement et exécutée avec succès. Savans, littérateurs, agriculteurs, artistes, tous se sont empressés de concourir à sa formation, tous ont travaillé à en assurer l'établissement. Ceux à qui des soins importans et des devoirs indispensables, ne permettent pas de fournir par leurs travaux aux lectures utiles ou agréables, qui remplissent nos séances particulières, s'empressent de venir en goûter les charmes, et d'en augmenter l'intérêt par des réflexions judicieuses et des conseils toujours utiles.

Le Chef de l'un des premiers corps de l'État, et que S. M. I. a jugé digne d'être placé à la tête de l'Université impériale ; le Magistrat dont les établissemens d'instruction publique et les sciences déplorent la perte récente ; celui que ce département a l'avantage d'avoir pour administrateur immédiat, n'ont pas dédaigné de figurer parmi les membres honoraires de cette Société naissante. Plusieurs noms que nous nous glorifions de compter parmi ceux

de nos concitoyens, en décorent la liste; et nous nous félicitons de leur voir réuni celui d'un amateur distingué, qui n'avoit pas besoin d'ajouter à tous les titres qui le rendent recommandable aux amis des arts, celui d'être le neveu de feu M. de Méjanes, à qui nous devons la superbe bibliothèque, dont j'ai la satisfaction de pouvoir annoncer la prochaine ouverture.

Quant à moi, MESSIEURS, qui dois à votre seule indulgence l'honneur d'occuper une place, que devoit remplir aujourd'hui le respectable Prélat, dont les sciences et les lettres furent toujours le délassement, je regarderai l'époque de l'établissement de cette Société comme une de celles qui honoreront mon administration. Je me ferai toujours un devoir de seconder ses travaux, et d'assurer ses succès, par tous les moyens que mettent en mon pouvoir les fonctions qui me sont confiées : bien sûr de remplir les intentions d'un Monarque à qui les Lettres et les Sciences doivent leur éclat, l'ordre social sa conservation, et qui n'a pas lui-même dédaigné de placer son nom à la tête de ceux de la première et de la plus illustre des Sociétés savantes et littéraires. »

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société comme il suit :

« MESSIEURS,

Encouragés par les marques de bienveillance que nous ont prodiguées nos concitoyens, nous venons aujourd'hui vous rendre compte des fruits qne la Société académique d'Aix s'applaudit d'avoir recueillis de son institution, pendant le cours de l'année dernière, et des espérances que cette moisson, quoique peu abondante, nous autorise à concevoir pour l'avenir.

Nos progrès ne sauroient encore répondre au zèle qui nous anime. Vous le savez, MESSIEURS, les obstacles entourent toujours le berceau des entreprises même les plus utiles; et ce n'est qu'à force de persévérance qu'on parvient à les surmonter. Jusqu'ici les secours littéraires, dont la plupart des villes de l'Empire français jouissent depuis plusieurs années par l'établissement des bibliothèques publiques, manquoient entièrement à cette cité; et c'est précisément celle, qui par la munificence de feu l'illustre Marquis de Méjanes, sembloit de-

voir le plutôt profiter des lumières et des leçons que l'art d'écrire accumule depuis tant de siècles. Mais il m'est enfin permis d'annoncer au public éclairé qui daigne m'entendre, que rien ne s'oppose plus à l'achèvement des préparatifs indispensables pour le faire jouir des trésors, que renferme l'inestimable dépôt dont je suis chargé. Encore quelques mois, nécessaires à la dessication de la peinture des tablettes, et à l'arrangement des livres qu'elles doivent contenir, et j'aurai le bonheur de voir, pour prix de mes travaux et de ma constance, tous les amis des Muses se rassembler dans le temple, que des administrateurs vraiment citoyens, MM. Sallier, St. Vincens et Fortis, sont enfin parvenus à leur consacrer. Je ne crois pas présumer trop, en assurant que la bibliothèque de Méjanes sera ouverte au public vers la fin du mois de juin prochain. »

Les sciences exactes ou mathématiques ont été cultivées avec fruit par quelques-uns de nos Collègues. L'enseignement public profite toujours davantage des travaux de M. Courciere, professeur de mathématiques.

Un membre associé regnicole, natif de cette ville, et qui s'est fait un nom distingué dans la république des lettres, M. Mollet, président

de l'Académie de Lyon, où il professe la physique, nous a fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage intitulé : *Etude du Ciel.* Ce livre vraiment classique, publié depuis peu d'années, offre aux personnes les moins versées dans la science du calcul, le précieux avantage de pouvoir acquérir, en peu de tems, une connoissance suffisante de tous les phénomènes et de tous les mystères de l'astronomie. Il rend ainsi cette science sublime, aussi facile et aussi attrayante pour le commun des hommes, qu'elle est importante pour la navigation et pour l'agriculture.

La physique générale doit à M. Sarrazin de Montferrier des recherches sur le fluide magnétique, au moyen desquelles il établit l'existence d'un principe universel, qui remplit tout notre système planétaire, et qui par l'attraction et la répulsion continuelles dont il est l'agent, contient chaque globe dans son orbite, et dirige tous les mouvemens des corps célestes. L'électricité même lui paroît, ainsi que le magnétisme, n'être qu'une modification de ce principe...... Je regrette de ne pouvoir entrer dans de plus grands détails sur ce sujet ; mais je ne dois pas omettre une observation particulière, qui termine le mémoire de notre savant Collègue.

Les différens degrés d'*inclinaison* qu'affecte l'aiguille aimantée vers le centre de la terre sous les différens méridiens, ont une marche beaucoup plus régulière que ses *déclinaisons*, et semblent promettre enfin un moyen de résoudre jusqu'à un certain point l'important problême des longitudes. Au reste, l'auteur se propose de publier un ouvrage *ex professo* et très-étendu sur ces matières, et d'y joindre la construction d'une nouvelle *boussole d'inclinaison*, destinée à mettre les navigateurs en état de s'assurer de la réalité, de l'exactitude, et des avantages de sa découverte.

Les sciences naturelles, indépendamment de leur utilité, présentent trop d'attraits pour n'avoir pas été l'objet des travaux de plusieurs de nos Collègues. La physique expérimentale, la chymie, la médecine, l'histoire naturelle, l'agriculture, révendiquent les divers mémoires qui nous ont été communiqués par MM. Jansaud, Renaud, Poilroux, Arnaud, Davin, Pontier, Mottet, Fontanier.

Le travail des deux premiers sur les eaux thermales de Sextius est d'autant plus recommandable, qu'il a pour objet la santé publique, la première et la plus indispensable donnée du bonheur et de la prospérité du genre humain.

Le mémoire de M. le docteur Renaud a obtenu l'approbation authentique de la faculté de médecine de Paris, dont S. E. le Ministre de l'Intérieur a daigné adresser une expédition à l'auteur, avec une lettre d'éloges aussi flatteurs qu'ils sont mérités, et une invitation dont le zèle de notre Collègue n'avoit pas besoin, pour continuer son recueil d'observations sur les effets salutaires, que les eaux de Sextius opèrent chaque jour sous sa direction.

M. le docteur Poilroux nous a communiqué des mémoires physiologiques, qui réunissent au puissant intérêt que le sujet inspire, le mérite de la clarté, de la précision, et de la pureté du langage.

M. le docteur Arnaud nous a fait part de son travail sur un enfant acéphale, espèce de monstre, heureusement très-rare, qui lui a fourni l'occasion d'observer et d'analyser les rapports qui existent entre la vie organique et la vie animale.

M. Davin a continué ses recherches expérimentales sur l'usage médical de l'électricité, encouragé par les étonnans succès qu'il a obtenus dans cette carrière trop négligée.

M. Pontier, Inspecteur des eaux et forêts, nous a communiqué un mémoire sur le calo-

rique, pour servir d'introduction à une nouvelle méthode d'observer en géologie. Ce mémoire, fruit de longues années de recherches et d'observations, renferme un grand nombre de faits étroitement liés et immédiatement déduits les uns des autres, qui tendent à prouver que le calorique est l'agent universel de la nature, le premier principe de tous les corps, et qu'il a pour essence le mouvement et la tendance à la combinaison.

La série de tous ces faits, exposés avec clarté et précision, conduit l'auteur dans la seconde partie de son mémoire, à donner sur l'origine et la formation de notre globe, une théorie particulière, qui lui sert de base pour établir sa nouvelle méthode de géologie. Nous regrettons que cette partie du mémoire ne soit point encore entiérement terminée ; et en attendant que les circonstances lui permettent d'y mettre la dernière main, M. Pontier va lire un exposé succinct de sa méthode appliquée au département des Bouches-du-Rhône, et à l'agriculture en général. Cette méthode nous ayant paru présenter de nouvelles vues pour décrire l'histoire minéralogique d'un pays, et devoir faciliter l'étude de la science du géologue et en assurer les progrès, la Société

saisit cette occasion d'en témoigner publiquement sa satisfaction à son auteur.

L'agriculture, cette mère nourricière des hommes civilisés, pouvoit d'autant moins être négligée parmi nous, que c'est à ce premier des arts industriels que notre Société doit son existence primordiale. L'un de nos Collègues, M. Mottet, a présenté un mémoire contenant des vues utiles sur l'amélioration de l'agriculture dans le 2.e arrondissement des Bouches-du-Rhône, par la seule propagation des pratiques agricoles qui y sont déjà connues. Avant de chercher de nouveaux procédés, il lui paroît plus sage d'employer d'abord plus généralement ceux dont on a déjà connoissance dans ces contrées, et de mettre à profit nos propres richesses. Il existe par-tout des agriculteurs plus éclairés ou plus soigneux, qui perfectionnent ce que d'autres font d'une manière plus commune et moins productive. Nous allons souvent chercher bien loin, ce que nous pourrions apprendre de nos voisins: nous négligeons de les consulter, quoique ce qu'ils font près de nous dût mériter la préférence comme plus convenable à notre climat; ou si nous avons connoissance de leurs procédés plus parfaits que les nôtres, l'habitude,

la routine, ou des obstacles chimériques, nous empêchent de les imiter. Il ne nous manque peut-être, pour vaincre notre indifférence, qu'un degré de plus d'instruction, ou un peu d'encouragement; et c'est le double avantage que notre Collègue croit pouvoir résulter de son plan, dont l'objet est de connoître : *quelles sont dans les diverses communes de l'arrondissement, dans toutes les parties de l'art agricole, les pratiques remarquables par leur excellence; c'est-à-dire, qui sortant de l'usage commun et ordinaire, sont en effet plus productives que celles qu'on emploit ailleurs.* De tous ces renseignemens pris en détail, on composeroit un tableau général, dans lequel ils seroient réunis. Il seroit ensuite facile à chacun en particulier de choisir parmi ces pratiques, et d'appliquer par comparaison dans chaque localité celles qui pourroient lui convenir.

La partie du mémoire de M. Mottet, relative aux moyens par lesquels on pourroit recueillir ces connoissances éparses, n'est pas la moins intéressante, quoiqu'elle présente quelques difficultés; et la Société n'a point renoncé à l'espérance de mettre en œuvre ces moyens, et d'en obtenir des résultats utiles.

M.

M. Fontanier s'est particulièrement attaché à une production, qui n'étant propre qu'à la partie méridionale de la France, ne pouvoit être plus convenablement étudiée que dans cette ville..... Mais je dois laisser aux auteurs des mémoires sur ces différens objets, le soin de répandre et de faire valoir les fruits de leurs savantes veilles. Celles de leurs productions qui ne pourront vous être communiquées dans cette séance, trouveront place dans les recueils que la Société s'empressera de publier, dès que les circonstances pourront le permettre.

M. Fauris de St. Vincens, profitant des courts instans de loisir que lui laissoient les importantes fonctions de sa place, pour revenir à ses études favorites, nous a communiqué un mémoire biographique sur le Père Marigny, Grand-Augustin, puis Evêque de Glandèves, prédicateur et confesseur du Roi Réné d'Anjou, Comte de Provence. Dans ce mémoire très-curieux et rempli de citations d'anciens sermons, l'auteur fait connoître l'état où se trouvoit l'éloquence en général, et particulièrement l'éloquence sacrée, sous le règne de ce Monarque si intéressant pour la ville d'Aix.

Nous devons à M. d'Arlatan une notice biographique, critique et littéraire sur le célèbre

Alfieri. Cette notice, pleine de goût, n'est qu'une partie d'un travail plus étendu, dans lequel notre Collègue examine en détail chacune des productions de l'auteur italien.

M. Topin, directeur de l'Ecole secondaire, a fait hommage à la Société d'une ode latine. On lui doit, entr'autres opuscules, une dissertation très-bien pensée sur les causes de la décadence du goût.

Plusieurs autres ouvrages, essais et traductions en différens genres de littérature, présentés par MM. l'abbé de Robineau, Gibelin l'aîné, Routier, de Fontbelle, de St. Marc, Diouloufet, l'abbé Couture, etc., ont occupé d'une manière intéressante nos séances particulières. Nous nous ferons un devoir de publier un jour celles de ces productions, que le court espace d'une séance publique ne nous permet pas de vous offrir.

La poësie! cette enchanteresse, qui sait embellir et rendre aimables tous les objets, toutes les pensées, ne manquera jamais d'adorateurs et de favoris sous le ciel heureux de l'antique Provence. Un grand nombre de pièces de vers ont été offertes à la Société, par MM. d'Adaoust, d'Arbaud-Jouques, de Montmeyan, Sicard, Arnaud, de Perier, Diouloufet, Fontanier,

Celles dont vous allez entendre la lecture, vous donneront une nouvelle preuve du talent de leurs auteurs. Peut-être penserez-vous, MESSIEURS, qu'à deux cent lieues du centre des lumières et du goût, il ne faut pas une aussi forte dose d'indulgence qu'on pourroit se l'imaginer, pour écouter avec quelque plaisir les chants de nos modernes Troubadours. Nous regrettons de ne pouvoir vous faire part de toutes les jouissances qu'ils nous ont procurées, et qui ne peuvent être surpassées que par celles qu'ils nous promettent encore.

Le poëme didactique de M. d'Adaoust sur les airs, ou gas, dont les bornes d'une séance ne nous permettent de vous offrir qu'une partie, est terminé. Nous espérons pouvoir le joindre dans nos recueils aux estimables productions de nos autres poëtes, parmi lesquelles je me reprocherois de passer sous silence, la traduction en vers de la Jérusalem délivrée du Tasse, dont M. de Séran nous a lu quatre chants, qui nous ont fait desirer vivement de posséder ce beau poëme tout entier.

Nous avons à nous applaudir des témoignages d'intérêt et d'estime, que nous ont donnés de grands personnages et plusieurs Sociétés savantes, qui ont daigné s'affilier avec nous;

et qui, ainsi que plusieurs de nos associés regnicoles, nous ont fait part des fruits de leurs travaux. Nos acquisitions en ce genre sont déjà assez précieuses et assez abondantes, pour nous mettre bientôt en état de publier le premier volume, que nous avons précédemment annoncé.

Nos principales richesses nous viennent de cette fameuse Cité, où les Muses, exilées de leur antique patrie, fondèrent autrefois un empire, que les révolutions n'ont jamais pu renverser, et auquel la ville de Sextius s'est toujours empressée de rendre hommage. Il me suffit de vous nommer, parmi nos associés de Marseille, qui nous enrichissent de leurs dons poëtiques et littéraires, MM. de Sinety, Casimir Rostan, Sarrazin de Montferrier, et surtout Mademoiselle de Montferrier sa fille, qui, seule de son sexe orne la liste de nos associés, et ne peut trouver parmi nous, comme par-tout ailleurs, au lieu de rivaux jaloux de sa gloire, que des admirateurs de ses graces, de ses talens, et de ses vertus.

Notre Collègue, M. Clérian, qui, l'année dernière, nous présenta l'image du Héros immortel, à qui la France doit sa gloire et son bonheur, vient vous offrir aujourd'hui un dessin allégo-

nique, dans lequel il a su représenter, par d'ingénieux emblêmes, l'établissement de notre Société. Je lui laisse le soin de vous développer lui-même le sens et l'intention de cette intéressante composition.

Après vous avoir donné quelque idée des ouvrages qui ont été présentés à la Société depuis l'époque de notre première séance publique, je me fais un devoir de vous annoncer les travaux de quelques-uns de nos Collègues, qui n'ont pu les terminer à tems pour nous les communiquer dans le courant de l'année dernière. Leurs ouvrages, commencés depuis plusieurs années, et déjà fort avancés, sont assez importans pour ne pas être regardés comme des fruits annuels, dont il suffise de faire mention une seule fois.

L'un des membres de la Société, qui ont le plus contribué au succès de son établissement, M. de Castellet, s'occupe avec ardeur d'un ouvrage sur les principes de l'art d'écrire, dont il se propose de faire bientôt paroître, sous le titre modeste d'essai, une première partie, dans laquelle il expose la théorie du langage figuré.

M. de Montvallon le fils, emploie ses loisirs d'une manière intéressante, en faisant passer

dans notre langue les discours de Machiavel sur la seconde décade de Tite-Live.

L'annonce de ces productions, dont il ne m'est permis de révéler que le titre, est du moins un heureux présage, qui nous promet pour l'année prochaine une riche moisson, bien propre à réaliser nos espérances.

Dans sa séance publique du 7 janvier 1809, la Société proposa les deux sujets de prix suivans, savoir :

Pour l'Agriculture : *quelle est la meilleure manière de former des Prairies artificielles dans le département des Bouches-du-Rhône?*

Pour la Littérature : *quelle a été l'influence de la Langue et de la Littérature provençales, sur les Langues et Littératures françaises et italiennes?*

Les prix devoient être décernés dans la dernière séance de l'an 1809, et proclamés dans la séance publique qui a eu lieu le 6 janvier 1810.

Parmi les divers mémoires qui lui sont parvenus sur la première question, la Société a distingué celui qui a pour épigraphe : *Point de récoltes sans engrais, point d'engrais sans prairies artificielles.*

L'examen de ce mémoire lui a fait regretter

que l'auteur, qui paroît réunir aux connoissances théoriques les plus étendues, une pratique éclairée par l'expérience, n'ait pas répondu complètement et cathégoriquement à la question proposée.

A l'exemple des nombreux auteurs qui ont écrit sur l'Agriculture, il s'est contenté d'indiquer un grand nombre de moyens de parvenir au but desiré, en employant, suivant la nature diverse des terreins et les autres circonstances locales, les différens végétaux qui peuvent servir de nourriture au bétail ou d'engrais immédiat à la terre : ce qui laisse toujours le cultivateur dans l'embarras du choix. La question étant ainsi restée indécise, la Société la remet au concours dans les mêmes termes. Elle exige, comme de raison, que les concurrens prouvent par des expériences directes, la supériorité de chacune des méthodes qu'ils proposeront, comme devant être préférée à toutes les autres, dans chacune des diverses circonstances locales où l'on pourra desirer d'établir des Prairies artificielles, dans le département des Bouches-du-Rhône.

La Société exhorte l'auteur du mémoire cité, à compléter son travail et à concourir de nouveau pour le prix, qui sera, comme l'année

dernière, de la valeur de *300 fr*. En attendant, elle se fait un devoir de lui témoigner sa satisfaction et son estime, en lui décernant une médaille d'encouragement, qui lui sera remise lorsqu'il aura autorisé la Société à rompre le cachet qui couvre son nom et son adresse.

La Société n'a reçu aucun mémoire sur la question de Littérature, relative à la Langue provençale.

Elle propose de nouveau ce sujet vraiment intéressant pour les habitans du midi, et ne se déterminera à le retirer, qu'après l'avoir remis encore à deux reprises, si elle ne reçoit dans l'intervalle, aucun mémoire digne d'être couronné.

Le prix sera de *trois cent francs*, soit en numéraire, soit en une médaille d'or de même valeur, au choix de l'auteur couronné.

Les mémoires, écrits en français, devront être adressés, francs de port, à M. Gibelin, D. M., Secrétaire perpétuel de la Société, avant le 1.er décembre 1810. Ce terme est de rigueur.

Les membres résidans de la Société sont seuls exclus du concours.

Les auteurs sont tenus de ne pas se faire connoître. Ils sont invités à ajouter une devise

au bas de leurs mémoires, et d'y joindre un billet cacheté, contenant la même devise et leurs noms et adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le seul cas, où le mémoire auquel il sera joint aura remporté le prix. »

M. CLÉRIAN, Professeur de Dessin, a donné l'explication du dessin allégorique, qui étoit exposé dans la salle, et dont il a fait hommage à la Société.

On a lu :

Des Stances sur l'Histoire, par M. SICARD, Professeur de Belles-lettres.

Un Mémoire sur la religion des Saliens, ou anciens habitans de la Provence, par M. l'abbé CASTELLAN.

Une Notice sur la vie et les œuvres de Gellert, et deux Fables imitées de cet auteur, par M. Charles DE PERIER.

Le Précis d'un Mémoire sur l'Électricité médicale, par M. DAVIN, ancien Professeur de Physique.

Un Fragment du Poëme sur l'Air, par M. D'ADAOUST.

Un Mémoire sur l'application de la Géologie

à l'Agriculture, par M. PONTIER, Inspecteur des Eaux et Forêts.

Un Mémoire sur les Troubadours, par M. DIOULOUFET.

Une Ode sur les Prophètes, par M. D'EYMAR DE MONTMEYAN.

Un Mémoire sur le Kermès ou Vermillon, par M. FONTANIER.

Une Ode sur le retour de l'ordre en France, par M. D'ARBAUD-JOUQUES.

On a exécuté dans le cours de la séance, divers morceaux de musique instrumentale.

TABLEAU

DES MEMBRES de la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, établie à Aix, département des Bouches-du-Rhône.

MEMBRES HONORAIRES.

M. le Comte Thibaudeau, conseiller-d'état, préfet du département, commandant de la Légion d'honneur.

M. de la Goy.

M. Parmentier, membre de l'Institut, de la Légion d'honneur, etc.

M. le Comte de Fontanes, grand-maître de l'Université impériale.

M. Siméon, conseiller-d'état de France, ministre de la justice en Westphalie.

M. le Comte Portalis, conseiller-d'état, et du sceau des titres.

MEMBRES ORDINAIRES.

MM.

D'Adaoust.

Aguillon, juge d'appel.

Ailhaud, juge d'appel.
D'Albert-St.-Hippolyte.
Alexis, adjoint.
Amé.
D'Arbaud-Jouques, sous-préfet.
D'Arbaud (Bachi.)
D'Arlatan.
Arnaud, docteur en chirurgie.
Aude, professeur en droit.
D'Autheman.
Auvet (l'abbé.)
Le Chevalier Baffier, président de la Cour d'appel.
Balzac, professeur en droit.
Baudier, docteur en chirurgie.
Baumier, docteur en médecine.
De Beaulieu, aîné.
De Bec, ancien capitaine d'artillerie.
Bernard, président du Tribunal de première instance.
Bernard, professeur en droit, suppléant.
Bertrand Fonscuberte.
Beylot, (l'abbé) chanoine.
Blanche, (l'abbé) chanoine, vicaire-général.
Borely, avocat.
Bourguignon-Fabregoule.
Bouteille, professeur en droit.

Bouteille, juge de paix.
Camoin, ex-professeur.
Cappeau, juge d'appel.
Castellan, avoué.
De Castellet, aîné.
Chambeau, avocat.
Le Comte Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles.
Chansaud, avocat.
Chausse (l'abbé.)
Christine (l'abbé.)
Clérian, professeur de dessin.
Constans, professeur en droit.
Courcière, professeur de mathématiques.
Davin, ex-professeur de physique.
Diouloufet, négociant.
Dubreuil, avocat.
Emeric-David, membre du Corps législatif.
Le Chevalier Espariat, procureur-général impérial près la Cour de justice criminelle.
Eyglunen (l'abbé.)
D'Eymar-Montmeyan.
D'Eymar, recteur de l'Académie impériale.
Fabry-Chailan.
Faucon, juge en la Cour de justice criminelle.
Le Chevalier Fauris de St. Vincens, membre du Corps législatif.

Florens, vicaire-général, professeur en théologie.
De Fonscolombe, père.
De Fonscolombe, fils aîné.
De Fonscolombe (Marcellin.)
Fontanier, greffier en chef en la Cour de justice criminelle.
De Fontbelle.
De Fortis, maire d'Aix.
Frégier, avocat.
Gabriel, ex-juge.
Gautier du Poët.
Gibelin, aîné, correspondant de l'Institut.
Gibelin, docteur en médecine, bibliothécaire.
Gibelin, juge de paix.
Guerin, président de la Cour de justice criminelle.
Henricy (Antoine), imprimeur.
Jansaud, pharmacien.
Jaubert, docteur en médecine.
Joly, docteur en médecine.
Isnardon (l'abbé.)
Isoard.
Jurami, artiste.
Laboulie-la-Durane.
Le Chevalier Lepaige, général de brigade.
De Lestang (Alexandre.)

Leydet, architecte.
Magnan-la-Roquette.
Manuel, avocat.
De Mazenod.
Le Chevalier Meiffret, juge d'appel.
De Montvallon, fils.
Mottet, professeur en droit.
Natoire, directeur des droits réunis.
D'Olivary, adjoint.
Ouvière, docteur en médecine.
Pazery de Thorame.
Le Chevalier Peise, procureur-général imp.
Peise (Hippolyte), avoué.
Pellicot de Seillans, avocat.
Perier (l'abbé de), chanoine.
Perier (Charles de).
Pin (l'abbé.)
Poilroux, docteur en médecine.
Pontier, libraire.
Pontier, inspecteur des eaux et forêts.
De Portaly, fils.
Rey (l'abbé), chanoine.
Reynaud, docteur en médecine, inspecteur des eaux de Sextius.
Robineau (l'abbé de), chanoine.
Roccas, aîné.
Roure, docteur en chirurgie.

Routier, architecte.
Roux, avocat.
Roux-Alpheran, greffier de la ville.
Roux-Martin, le jeune.
De Saint-Marc, aîné.
De Saizieu, père.
De Saizieu, fils aîné.
Sallier, receveur du 2.e arrondissement.
De Séran.
Sicard, avoué.
Sicard, professeur de belles-lettres.
Suchet, président du Tribunal de commerce.
Tassy, juge de première instance.
Tassy, fils, avocat.
Topin, directeur de l'école secondaire.
De Valori.
Vassal, magistrat de sûreté.
Vial, receveur de la ville.

MEMBRES ASSOCIÉS.

Mlle. Sarrazin de Montferrier, à Marseille.

MM.

Couture (l'abbé), à Martigues.
Castellan (l'abbé), à Lambesc.
Sarrazin de Montferrier, à Marseille.

Rostan (Casimir), à Marseille.
Mollet, professeur de physique, à Lyon.
Roux, secrét. perpét. de l'Académie, à Lyon.
Lejey, directeur des théâtres en Italie.
Trélis, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, à Nîmes.
Vincens St. Laurens, secrétaire adjoint de la même Académie, à Nîmes.
Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des jeux floraux, à Toulouse.
Silvestre, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, à Paris.
Michel (Etienne), à Paris.
Morland, D. M., secrétaire perpétuel de l'Académie de la Côte-d'Or, à Dijon.
Desèze, avocat, à Paris.
Poilroux, docteur en médecine, à Castellane.
Reinaud, professeur des langues anciennes, à Toulon.
Du Tauzet (l'abbé), à
Zach (le Baron de), à Marseille.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

PRÉSIDENT.

M. le Chevalier BAFFIER, président de la Cour d'appel.

VICE-PRÉSIDENS.

M. D'EYMAR-MONTMEYAN.

M. CONSTANS, professeur en droit.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. GIBELIN, D. M., bibliothécaire.

SECRÉTAIRES ADJOINTS.

M. de BEAULIEU, aîné.

M. DIOULOUFET, négociant.

TRÉSORIER.

M. MOTTET, professeur en droit.

3

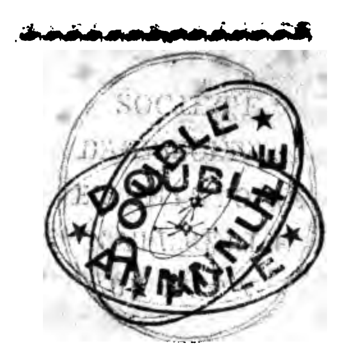
SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres,
De l'Agriculture et des Arts,

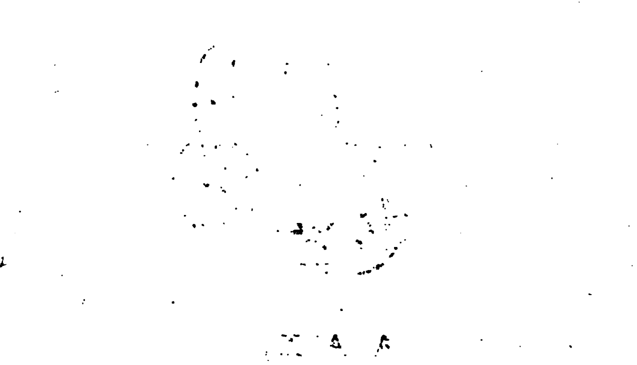
Tenue le 4 *Mai* 1811.



À AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1811.







SÉANCE PUBLIQUE.

LE Samedi 4 Mai 1811, la troisième Séance publique de la Société a eu lieu à dix heures du matin, dans la salle d'audience de la Cour criminelle du département des Bouches-du-Rhône, à l'Hôtel-de-Ville d'Aix.

M. CONSTANS, l'un des Vice-Présidens, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

L'instruction est le premier besoin des peuples. Elle est une des principales bases de la gloire et de la prospérité des empires.

Les souverains qui ont protégé les lettres, en ont été récompensés par l'éclat qu'elles ont répandu sur leur règne.

Une vérité non moins incontestable, est qu'après les établissemens d'instruction publique, dans lesquels se préparent et se forment tant de sujets qui serviront la Patrie dans des

carrières diverses, après cette grande et belle institution, qui sous le nom d'*Université impériale*, embrasse tous les genres d'étude, il n'existe pas de moyen plus propre à agrandir le domaine des sciences et des arts, que ces réunions littéraires, qui se sont formées sur toute la surface de l'Empire, et dont le Gouvernement encourage les efforts par une protection spéciale.

Dans les Écoles publiques, destinées à l'instruction de la jeunesse, on s'occupe spécialement du passé; c'est là que l'on étudie et que l'on tâche de se rendre familières les beautés répandues dans les auteurs anciens, et plus on les étudie, plus on acquiert la conviction qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les égaler. Au-delà du *beau idéal*, dont ils ont tracé les modèles inimitables, on ne peut que s'égarer, en se jettant dans les écarts du mauvais goût. Aimer les anciens, les relire sans cesse, les admirer toujours, et s'efforcer de les imiter, tel est le terme et le résultat de cette première éducation.

Mais si les beaux arts sont stationnaires, il n'en est pas ainsi des sciences. Elles tiennent à l'avenir, elles marchent toujours. Les arts utiles se perfectionnent, et chaque siècle atteste leurs progrès.

Le principe unique et invariable des beaux arts est l'imitation de la belle nature.

Dans les sciences, de nouvelles découvertes amènent de nouveaux systêmes, et peut-être celui de l'attraction, tout séduisant qu'il est, sera-t-il mis un jour au rang des chimères, comme les tourbillons de Descartes.

Cependant les conquêtes de la science, les faits sur lesquels sa doctrine est établie demeureroient stériles, sans la plus active communication entre les hommes éclairés de toutes les contrées. C'est cette communication qui peut le plus puissamment accélérer le dévelopement des connoissances humaines, par un heureux échange d'instruction et de lumières.

Le vrai savant n'acquiert que pour donner, n'amasse que pour répandre; et c'est un des véhicules le plus actif de communication que l'établissement des Sociétés littéraires. Il n'est donc point étonnant que le Gouvernement qui sent, que donner aux hommes la facilité de se communiquer leurs idées, c'est hâter dans tous les genres la marche de l'esprit humain, ait accordé sa protection à ces Sociétés, et donné à celle d'Aix, des encouragemens bien propres à soutenir ses efforts.

Les routes qui dans la carrière des sciences conduisent à la découverte de la vérité, sont si variées; l'homme studieux qui veut les parcourir a tant d'obstacles à vaincre, tant de difficultés à surmonter, soit pour s'instruire de ce qu'il ignore, soit (s'il est permis de s'exprimer ainsi) pour *désapprendre* ce qu'il sait mal, ou pour se défaire des préjugés qui l'assaillent de toutes parts, qu'il ne peut sortir du cercle étroit tracé autour de lui, sans courir risque de s'égarer.

Où trouvera-t-il plus infailliblement le moyen de vaincre les difficultés, ou de rentrer dans la bonne route dont il est sorti, que dans une société choisie d'individus réunis par l'amour des sciences et des arts? S'il y rencontre des rivaux, son émulation ne sera que plus fortement excitée.

Les sciences ne peuvent que gagner sous tous les rapports à ce concours de diverses académies. Ce n'est que par une succession de faits détachés, d'observations et d'expériences variées à l'infini, répétées en divers lieux, en différens temps, et suivies sans interruption, que s'élève l'édifice imposant et sublime de toutes les connoissances humaines.

L'astronomie qui porte son vol jusqu'aux cieux, la géologie et la botanique qui restent attachées à la surface de la terre ; la minéralogie qui en fouille les entrailles ; la physique en général, qui ne connoît d'autres bornes que celles de l'univers ; les mathématiques, la plus vaste et la plus lumineuse de toutes les sciences, ne peuvent être connues et portées à leur perfection que par une étude constante. On ne peut en sonder les profondeurs, en dévoiler les mystères, qu'à force de recherches et de tentatives trop souvent infructueuses. Les compagnies qui s'en occupent, et dont les membres sont dirigés par leur goût, par l'appas de la gloire, par l'appui mutuel qu'ils se prêtent, par l'aiguillon de l'émulation, peuvent seules suppléer à la foiblesse des particuliers isolés, dont les lumières, le courage, le temps et la fortune ne sauroient suffire aux travaux pénibles et non interrompus, que demande leur culture.

Ce n'est pas seulement aux sciences qui exigent le concours simultané de tant de travaux et de lumières, que se borne l'avantage des Sociétés littéraires. Elles ne sont pas aussi inutiles qu'on pourroit le penser, au maintien du goût. . . . .

Si c'est dans la Capitale que les arts se polissent et que le goût s'épure, est-il donc si indifférent que l'amour des arts et des lettres se communique de proche en proche? Les palmes que moissonnent les vainqueurs dans les combats académiques, ne sont elles pas un puissant motif d'émulation, propre à éveiller l'indolence même, à faire naitre une noble ambition? Tel n'a préludé par des succès aux jeux floraux, que pour en obtenir de plus flatteurs encore, dans la première Académie de l'univers. Enfin, n'est-ce pas par le canal des Sociétés littéraires répandues dans les principales villes, que l'on peut faire circuler dans toutes les veines de l'État, le goût de la littérature, répandre et faire fleurir en tous lieux l'amour de l'étude et la passion des lettres?

On peut donc tout se promettre de la multiplication des réunions académiques et littéraires.

Mais leur utilité dans les départemens sera moins méconnue, lorsqu'elles auront la sagesse de reconnoître et d'avouer leur infériorité, tant dans les hautes sciences que dans les arts d'agrément et de pure littérature; lorsqu'elles sentiront que le zèle du bien public

doit sur-tout les animer, qu'elles doivent s'attacher de préférence aux discussions utiles, et proposer aux aspirans à leurs couronnes, des sujets et des détails d'autant plus estimables et plus précieux, qu'ils sont plus simples et moins relevés, moins ambitieux et plus utiles, moins brillans et plus solides.

Il faut donc avoir la modestie d'en convenir. Ce n'est qu'aux cités du premier ordre, aux grandes capitales des empires, que sied l'ambition d'élever et de nourrir dans leur sein les académies consacrées exclusivement aux hautes sciences et aux arts libéraux.

Notre partage sera encore assez beau, en bornant notre ambition à dissiper insensiblement cette nuit d'ignorance qui enveloppe le peuple dans les plus épaisses ténèbres, et perpétue la rudesse de ses mœurs; en nous occupant de ces découvertes qui enrichissent les arts industriels, enfans du besoin, et sur-tout des améliorations dont est susceptible l'agriculture, le premier, le plus ancien et le plus utile des arts : l'agriculture, cette source intarissable de nos plus solides richesses; enfin en appliquant la science à tous les besoins de la société.

Nous n'aurons jamais lieu de regretter d'a-

voir fait servir les lumières puisées dans l'étude et dans nos séances particulières, à conduire la main de l'artisan et de l'agriculteur, à les éclairer sur leurs vrais intérêts, en les portant à réformer des méthodes ruineuses ou imparfaites.

Il est d'heureuses innovations que l'habitude et la routine repoussent, et que nous pouvons faire adopter par notre constante persévérance à en démontrer l'utilité.

S'il ne nous est pas donné d'établir des vérités nouvelles, d'enrichir le monde savant et littéraire de précieuses découvertes, notre gloire sera de les répandre et d'en utiliser l'application.

Combattre une erreur dangereuse, accréditée par l'ignorance ; détruire un préjugé nuisible consacré par l'habitude, n'est-ce pas encore se rendre utile ? et l'utilité n'est-elle pas le terme, le but et la récompense de nos travaux ?

Nous remplirons sous un autre rapport, les vues bienfaisantes du plus grand des Souverains, de ce Héros au-dessus de tous les éloges, qui après avoir vaincu l'Europe, et en attendant de la pacifier, veut dédommager ses peuples des privations que la guerre

leur impose ; si par nos soins personnels, par nos propres expériences, par nos invitations réitérées, et par les prix que nous distribuons, nous pouvons contribuer à seconder des essais, dont le but est de remplacer, par nos ressources indigènes, ces productions exotiques dont l'habitude nous a fait un besoin.

La suspension du commerce maritime ne sera que momentanée. Par l'active prévoyance de notre invincible Monarque, nos forces maritimes s'accroissent. Le temps ne peut être éloigné où le pavillon français saura se faire respecter, où nos vaisseaux vogueront sur toutes les mers.

Mais dans cette attente, sachons mettre à profit les bienfaits que la nature libérale a prodigués à la France, en faisant naître dans son sein toutes les matières propres à remplacer momentanément ces denrées lointaines. Déjà d'heureuses expériences ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Appellons, le Gouvernement nous y invite, appellons l'attention des propriétaires, celle des cultivateurs, celle des artistes, sur ce point important. C'est à nous qu'il appartient d'exciter leur zèle, de seconder leurs efforts,

et de préparer les voies à l'accomplissement de ces grandes vues d'utilité publique.

Rechercher les moyens de multiplier les matières premières, fixer le choix des meilleures qualités, déterminer les terreins les plus propres, indiquer la meilleure culture, trouver les procédés les plus économiques pour l'extraction et la fabrication des produits. — Telles sont les données du problême. Tels sont, tels doivent être les sujets de nos méditations.

C'est par la recherche de ces objets majeurs d'utilité publique, que nous pourrons bien mériter de la Patrie.

Profitables à l'état, nos séances ne nous seront pas inutiles à nous-mêmes. Nous y puiserons une instruction commune. Outre l'intérêt pressant de s'occuper d'études suivies pour payer avec honneur son tribut académique, quel moyen plus sûr de s'enrichir des lumières des autres, de rectifier ses propres idées, de dissiper ses doutes, que de se réunir, de se communiquer mutuellement et fraternellement, avec franchise, avec aménité, le résultat des lectures, des remarques, des expériences que chacun fait en particulier, et de les épurer au feu d'une discussion amicale?

Sous ces divers rapports, la culture des lettres et des arts pourra nous fournir d'utiles ressources et d'agréables délassemens.

Je n'ai pas prétendu, en proclamant la supériorité trop incontestable des Sociétés littéraires qui existent dans la Capitale, exclure la littérature de nos travaux.

Aurois-je pu oublier que nous habitons la patrie des anciens Troubadours, que dans notre heureux climat, la chaleur du soleil exalte les esprits, et féconde le talent poëtique, que notre cité a produit des hommes d'état distingués, des orateurs du premier ordre, des poëtes favorisés des Muses, des artistes qui ont excellé dans plusieurs genres? L'utile et l'agréable peuvent donc se réunir. On peut se délasser des affaires sérieuses par des productions littéraires.

Si celles que nous osons hasarder, faites sans prétention, ne sont pas toujours purgées de ces négligences que réprouve un goût épuré, qui échappent à une critique peu exercée, et que l'indulgente amitié ne veut point appercevoir, elles le seront toujours des excès de la licence. On n'oseroit les produire, ainsi dégradées, à l'examen de sociétaires amis de la Morale et de la Religion.

En mettant aujourd'hui quelques unes de ces productions sous les yeux d'un public éclairé, il n'est aucun de leurs auteurs qui se dissimule le besoin qu'il a de solliciter son indulgence.

M. le Secrétaire est chargé de vous présenter l'apperçu des travaux de la Société sur la majeure partie des objets, dont elle s'est particulièrement occupée dans le courant de l'année. Nul, mieux que ce digne collègue, dont les connoissances sont si étendues et si variées, ne pouvoit remplir cette tâche. La Société la lui auroit confiée par choix, si elle n'étoit un des attributs de sa place.

Puissions-nous mériter les suffrages du Sénateur, premier Magistrat de ce Département, modèle de vertus publiques et privées; du Ministre d'État, ami des lettres et des arts, qui a bien voulu permettre que son nom fût inscrit dans la liste des membres honoraires de notre Société, et dont la présence dans cette Assemblée, est pour nous le plus flatteur des encouragemens.

M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Les espérances que nous avoient fait concevoir les premiers essais des membres de la Société académique, dont vous avez daigné approuver les efforts, n'ont pas été entièrement trompées. Avant de vous rendre compte des travaux qui dans chacune des branches des connoissances humaines, ont occupé ceux d'entre nous qui ont le temps et les moyens de les cultiver, je dois vous faire part des changemens que nous avons jugé convenables de faire dans l'organisation intérieure de la Société.

Elle s'est distribuée en quatre classes ou sections, qui ont pris le nom de ses principales attributions ; et chacun de nous s'est inscrit dans la section la plus conforme à son goût et à ses habitudes. Ainsi, nous avons formé la section des Sciences, la section des Belles-Lettres, la section de l'Agriculture et la section des Beaux Arts. Chacune s'est donnée un comité dans lequel tous ses membres doivent être appellés à tour de rôle, et auquel sont renvoyés les mémoires et autres objets relatifs au genre de ses occupations. Nous pouvons maintenant, dans chacune de

nos séances, nous occuper indistinctement de toutes les parties, sur lesquelles les comités particuliers sont en mesure de fournir des rapports ou des observations; et moyennant cet arrangement, nous avons l'avantage d'attirer un plus grand nombre de membres dans chaque séance, par le charme de la variété; et par l'espérance qu'ils ont tous d'y voir traiter les sujets qu'ils affectionnent. C'est à l'un de nos collègues les plus zélés et les plus laborieux, M. d'Arlatan, que la Société doit l'idée de ce nouvel arrangement, qu'elle s'est empressée de mettre en exécution dès les premiers temps de sa rentrée, et dont elle a lieu de s'applaudir tous les jours d'avantage.

Les sciences mathématiques nous ont procuré des ouvrages imprimés et des mémoires, dont le Comité des Sciences a fait des rapports très-satisfaisans. Un de nos membres résidens, M. de Bec, a fait hommage à la Société, de son ouvrage intitulé : *Principes généraux de Gnomonique*, dans lequel il a dévelopé de la manière la plus savante, les principes et les règles de cet art. Notre associé, M. Mollet, Professeur de Mathémati-

ques à Lyon, nous a prouvé par l'envoi de son ouvrage sur l'Hydraulique, qu'il cultive toujours avec autant d'activité que de succès, les sciences exactes qui lui ont déjà tant d'obligation.

Les sciences naturelles, plus à la portée de toutes les classes des citoyens, et plus immédiatement utiles, ont payé leur tribut accoutumé. Plusieurs mémoires de Médecine, aussi précieux par l'importance de leur objet, que par l'élégance et la clarté de leur rédaction, nous ont donné de nouvelles preuves du talent et des connoissances théoriques et pratiques de M. Poilroux.

L'électricité médicale continue de produire entre les mains de M. Davin, je ne dirai pas des miracles, c'est affoiblir la vérité que d'employer des expressions outrées, mais des effets salutaires, et bien propres à l'encourager dans la carrière de bienfaisance et d'humanité, qu'il parcourt avec autant de zèle que de désintéressement.

La physique générale nous a procuré quelques ouvrages. Vous pourrez juger de l'intérêt qu'ils ont dû nous inspirer, par la lecture

que va faire M. Vasse de son mémoire sur les pierres tombées du ciel (1).

M. d'Adaoust nous a communiqué une dissertation qu'il a adressée à M. Bernardin de Saint-Pierre, au sujet de son systême sur l'élévation des pôles de la terre.

L'agriculture et l'économie rurale, comme les plus essentielles de nos attributions, ont offert à la Société un assez grand nombre de productions, toutes plus ou moins utiles et intéressantes, parmi lesquelles je rappellerai les dissertations de M. Hippolyte de Fonscolombe, sur les insectes. En étudiant l'économie naturelle de cette nombreuse classe d'animaux, dont les uns procurent à l'homme tant de jouissances qui sont devenues des besoins, et les autres lui nuisent par leurs dévastations, son but est bien moins de satisfaire une vaine curiosité, que de découvrir et propager les moyens les plus sûrs et les plus prompts, de mettre des bornes aux ravages qu'ils exercent dans les trois règnes de la nature.

M. de Montvallon nous a communiqué,

---

(1) Voyez ci-dessous, pag. 31.

dans les mêmes vues, un mémoire dont il va vous donner un précis, qui sera inséré dans notre premier recueil, sur la meilleure manière de garantir les oliviers de la destruction dont les insectes les menacent. Les moyens, que l'auteur regarde avec raison comme infaillibles, consistent à extirper jusqu'au vif les branches attaquées par l'insecte, et à les brûler sans délai, afin d'exterminer en même temps l'ennemi actuel et sa pernicieuse postérité. Cette double opération doit être faite à deux différentes époques; la première, depuis la cessation des gelées jusqu'au milieu d'avril; la seconde, dans les premiers jours du mois d'août.

Les travaux assidus de M. Fontanier, sur le Kermès, ont au contraire l'objet de rechercher, pour ce précieux insecte, des moyens de multiplication, analogues à ceux qui servent à multiplier en Amérique, la cochenille, que le Kermès seul peut remplacer.

L'un de nos associés les plus laborieux et les plus instruits, M. Étienne Michel, domicilié à Paris, éditeur du grand et magnifique ouvrage de DUHAMEL, nous a communiqué sur l'olivier, et sur l'art d'en retirer le produit précieux qui fait la principale ressource

de nos agriculteurs, des notions et des perfectionnemens, dont nous pourrons éprouver de très-grands avantages.

M. de Beaulieu nous a offert une notice utile sur la culture du trefle, et son almanach du jardinier, qui étant fait spécialement pour le climat que nous habitons, est préférable à tous égards aux meilleurs ouvrages de ce genre, qui nous viennent des pays du nord.

Nous devons à M. Vasse, la connoissance et les détails de la construction d'un noûveau foyer, destiné à chauffer mieux et à moins de frais, et à garantir de la fumée les appartemens sujets à cette incommodité.

La poésie et la littérature ont produit parmi nous des fruits nombreux et variés. Il me seroit impossible de faire, sans tomber dans des répétitions fatigantes, le dénombrement des pièces diverses qui ont agréablement occupé une grande partie de nos séances. Des chants détachés de poëmes épiques, dont ils nous ont fait desirer vivement de posséder la suite entière; des odes, des romances, des fables et autres poésies, ont prouvé que les Muses n'avoient pas abandonné l'ancienne patrie des Troubadours; et MM. d'Adaoust, d'Arbaud, de Coetlogon, Diouloufet, Fontanier, Gibelin

l'aîné, de Montmeyan, Natoire, de Séran, Sicard, Topin, ont continué de nous donner des matériaux précieux. Nous nous empresserons d'en faire jouir le public, dès que les circonstances pourront le permettre (1).

Parmi les ouvrages de philologie et de littérature en prose, qui nous ont été présentés, la Société a distingué le discours préliminaire dont M. d'Arbaud-Jouques a pris la peine d'enrichir un ouvrage posthume du savant Père Meiffret, sur la langue latine; une comédie, par M. Baqui d'Arbaud; une notice sur le Troubadour Rambaud de Vaqueiras, dont vous allez entendre la lecture, par M. d'Arlatan; un fragment intitulé: le Songe, par M. de Castelet; une dissertation sur les institutions monastiques, par M. Diouloufet; une autre, sur l'origine de la littérature provençale, par M. de Montvallon; un fragment de l'essai sur l'histoire universelle de la nature, de M. Gavoty, présenté par M. Poilroux.

Divers rapports sur les mémoires et autres

---

(1) On trouvera ci-dessous, quelques-uns des morceaux qui ont été lus dans la Séance publique de ce jour.

ouvrages, tant imprimés, que manuscrits, qui nous ont été transmis par nos associés correspondans, nous ont prouvé l'avantage de la répartition des travaux dans les différentes sections de la Société. Cette mesure a ranimé parmi nous l'émulation et le goût des recherches et des occupations utiles, sans lesquels les meilleures institutions languissent et tombent enfin dans le néant.

Nous avons éprouvé des pertes, qui, pour avoir été pressenties depuis long-temps, n'ont pas été moins douloureuses. Je vous rappellerai en premier lieu, l'illustre Prélat, qui fut le premier Président de la Société, et qui lui a donné, même après sa mort, des preuves de son attachement et de sa munificence, par un legs de livres en langue anglaise. Une santé chancelante, qui l'empêcha presque toujours de présider, et de prendre une part active à nos travaux, présageoit la catastrophe qui nous l'a ravi. Nos collègues, M. l'Abbé Rey et M. de Coetlogon, ont fait retentir, l'un, la chaire de vérité; l'autre, le lieu de nos séances, des louanges dont notre vénérable Pasteur s'étoit rendu si digne, et des sincères et touchantes expressions de nos regrets et de notre reconnoissance.

Une autre perte non moins douloureuse pour nous, est celle de M. de Fonscolombe, qui auroit mérité sans doute de pareils panégyristes, au lieu de l'éloge imparfait que j'oserai lui consacrer dans le cours de cette séance.

Je remplis encore un devoir affligeant, en vous rappellant la mort d'un autre de nos collègues, aussi recommandable par ses vertus, que par les talens et l'habileté qui le distinguoient dans l'exercice de la plus importante des professions. M. Roccas, Docteur en chirurgie et en médecine, s'étoit empressé de concourir à l'établissement de la Société. Quoique les devoirs d'un état, qui ne permet presqu'aucune diversion aux praticiens, qui jouissent, comme M. Roccas, d'une confiance sans bornes, l'empêchassent d'assister à nos séances, il ne s'intéressoit pas moins à nos progrès, que s'il eût pu y coopérer d'une manière directe; et il ne regrettoit point la modique rétribution, par laquelle nous contribuons tous au maintien de la Société, et au bien public qui résulte toujours d'une pareille institution. La mort de M. Roccas, âgé de soixante et quatorze ans, fut prématurée, si l'on considère le bien qu'il n'auroit pas

manqué de faire encore, s'il eût résisté à la maladie violente qui nous l'a enlevé ; mais sa vie fut si remplie de travaux, de succès et de bonnes œuvres, que l'on peut dire, qu'il y en a eu peu d'aussi longues et aussi dignes de notre vénération et de notre souvenir.

Nous avons à regretter aussi deux de nos associés regnicoles, MM. Achard et de Sinety, Secrétaires l'un et l'autre de l'Académie de Marseille. Le défaut de documens suffisans sur leur compte, m'empêche de rendre à leur mémoire un hommage proportionné aux regrets que nous cause la perte de deux membres, dont les talens et le mérite, attestés par la place distinguée qu'ils occupoient, nous sont d'ailleurs bien connus, par les ouvrages qu'ils ont publiés, et par leurs offrandes et leur correspondance. Nous avons lieu de penser, que la savante Compagnie dont ils faisoient l'ornement, ne manquera pas de consacrer à leur mémoire, un tribut de louanges auquel nous nous empressons de souscrire d'avance.

Les pertes réelles que nous avons faites, auxquelles nous devons ajouter les lacunes que nous a fait éprouver la désertion, qui épure insensiblement et sans effort les Compagnies les mieux

choisies; ces pertes, dis-je, ont été heureusement réparées par l'acquisition de plusieurs nouveaux membres, dont le zèle et les talens nous dédommageront en quelque sorte, de tout ce que nous avons perdu.

Parmi les mémoires qui nous sont parvenus sur la question d'agriculture, conçue en ces termes : *quelle est la meilleure manière de former des prairies artificielles dans le Département des Bouches-du-Rhône ?* la Société en a distingué deux, à l'un desquels elle a décerné le prix. Elle a jugé l'autre digne de l'accessit, en regrettant de ne pouvoir y joindre une preuve matérielle de sa satisfaction. L'auteur du mémoire couronné, est M. Quenin, Docteur Médecin, Maire de Châteaurenard, qui emploie, de la manière la plus utile, les loisirs que lui laissent les intéressantes fonctions de la place qu'il occupe, et l'exercice pénible de sa profession. La pièce qui a obtenu l'accessit, est l'ouvrage de M. Lardier, qui a déjà remporté, sur le même sujet, un prix d'encouragement. Un précis du mémoire de M. Quenin, fait par M. Pontier, Inspecteur des Forêts, sera inséré dans le procès-verbal de cette séance.

Nous avons été moins heureux pour la question de littérature. Il s'agissoit de déter-

miner *quelle a été l'influence de la langue et de la littérature provençales, sur les langues et littératures françaises et italiennes.* Il ne nous est parvenu qu'un seul mémoire sur ce sujet, et il y manque une partie, que l'auteur a promis de fournir. Quoique ce que nous en avons reçu soit rempli d'idées et de rapprochemens qui ont exigé beaucoup de méditations et de recherches, il y a trop d'incohérence et de confusion dans l'ensemble, et le style de l'auteur est trop négligé, pour que la Société ait pu lui accorder d'autre récompense qu'une mention honorable. Les bornes d'un compte rendu qui déjà doit paroître trop long, m'obligent à renvoyer, pour les motifs du jugement de la Société, au rapport circonstancié, que M. d'Arlatan nous a fait de ce mémoire, au nom du comité de Littérature, et qui sera inséré dans le premier volume de nos mémoires.

La Société propose de nouveau ce sujet aussi difficile qu'important, et c'est pour la dernière fois, conformément à l'annonce qu'elle a publiée dans sa séance publique de l'année dernière.

Le prix sera double, c'est-à-dire, de six cent francs ou d'une médaille d'or de la même

valeur, et ne sera décerné que dans notre séance publique de l'année 1813. Les mémoires seront reçus jusqu'au 15 mars de la même année.

Sur l'invitation de M. le Sous-Préfet, la Société propose pour sujet du prix d'agriculture qu'elle décernera dans sa séance publique de l'année 1813, *quelle est l'espèce de bette-rave la plus propre à fournir du sucre, et quelle est la meilleure manière de la cultiver dans le deuxième arrondissement du Département des Bouches-du-Rhône, pour obtenir ce résultat.* Elle exige que les concurrens prouvent par des expériences directes et autentiques, la vérité de leurs assertions; et pour donner aux cultivateurs le temps de faire et de répéter leurs épreuves, elle renvoie à deux ans le jugement des mémoires qui lui seront envoyés sur ce sujet, et qu'elle n'admettra néanmoins au concours, que jusqu'au 15 décembre 1812, terme de rigueur; parce qu'il est important que les résultats des expériences soient connus et vérifiés avant l'époque de la prohibition du sucre de cannes, fixée par la loi, au commencement de février 1813. Le prix sera de trois cent francs, ou d'une médaille d'or de la même valeur. Les

conditions du concours seront détaillées, comme de coutume, dans le programme qui sera publié pour cet effet.

Nos collègues, MM. Gibelin l'aîné, Correspondant de l'Institut, et Topin, Directeur de l'École secondaire, ont essayé de célébrer la naissance du Desiré des Nations: celuici, par une pièce en vers latins, dont l'harmonie se fait sentir, même aux personnes les moins versées dans cette langue majestueuse, qui fut celle des maîtres du monde; l'autre, par une cantate, mise en musique par notre collègue M. Roux-Martin, qui acquitte ainsi le tribut des beaux arts. Cette pièce, dont l'exécution terminera la séance actuelle, est l'expression des vœux de toute la Société, pour le bonheur du Héros de la France, et pour l'accomplissement des glorieuses destinées qu'il a préparées à ses descendans.

ADIEUX AUX MUSES.

Ode par M. le Baron D'ARBAUD-JOUQUES, *Sous-Préfet d'Aix.*

Muses, premier objet de mes jeunes hommages,
Je m'exile à jamais de vos sacrés bocages,
Peut-être, pour courir après d'autres erreurs.
Huit lustres accomplis m'ordonnent d'être sage;

Plus rares les cheveux dont ma tête s'ombrage,
Ne se couronnent plus de vos brillantes fleurs.

Quand d'un pied matinal je parcours les campagnes,
Descends dans les vallons, gravis sur les montagnes,
Hélas! je ne vois plus que des prés ou des bois.
Qu'êtes-vous devenus, aimables Dieux champêtres,
Faunes qui suspendiez vos pipeaux à des hêtres,
Dryades qui dansiez au son de leurs hautbois?

Rossignol, tu n'es plus la tendre philomèle;
Aurore, tu n'es plus une jeune immortelle;
Narcisse est une plante; écho n'est qu'un vain bruit.
Les tableaux fabuleux, les poëtiques songes,
Du Cygne de Sulmone ingénieux mensonges,
Ont vainement bercé ma jeunesse qui fuit.

Ces trésors ondoyans, dans cette riche plaine,
De la blonde Cérès ne sont plus le domaine.
Je n'y vois que des blés. Mes avides esprits
Les parcourent charmés, pleins d'un espoir superbe,
Font tomber les épis, les unissent en gerbe,
En présument le nombre, en calculent le prix.

Je préfère aux bosquets où Flore se couronne,
Ces riches espaliers ornemens de l'automne.
Leur aspect me ravit; et l'utile olivier
Modeste en sa hauteur et pâle en son feuillage,
Rit plus à mes regards que le lyrique ombrage
Du hêtre pastoral et du sacré laurier.

Le pinde me plaît moins que les places d'Athènes,
Où conversoit Platon, où tonnoit Démosthènes.
Je quitte les vallons de l'aimable Tempé,

Et ce frais Tivoli, des Muses les délices,
Pour l'austère Tuscule, où, dictant les offices,
Méditoit Tullius des grandeurs détrompé.

Sur moi, la beauté même, abjurant son empire,
N'agite plus mon cœur, n'anime plus ma lyre.
Je cherche des vertus où je vois des attraits;
Et l'hymen, par la main d'une épouse adorée,
Me versant le bonheur dans sa coupe sacrée,
M'offre le seul amour dont les plaisirs sont vrais.

Ainsi, l'illusion, par-tout évanouie,
Désenchante à mes yeux les scènes de la vie,
Et du prisme magique efface la couleur.
Même, ces derniers vers, qu'un reste de tendresse
Consacre aux déités, charmes de ma jeunesse,
Languissent dépouillés de nombre et de chaleur.

L'imagination, jeune et brillante amie,
D'abord monte avec nous le côteau de la vie;
A sa cime, peu haute, une fois parvenus,
La volage nous fuit, et la raison sévère
Nous guide en descendant sur la pente contraire,
Par d'arides sentiers des Muses peu connus.

A quoi bon élever contre une loi commune,
Un murmure inutile, une plainte importune?
On fléchit aisément sous la nécessité.
Saluons des neuf sœurs la troupe fugitive,
Et du moins arrivons à la fatale rive,
Conduits par la sagesse et par la vérité.

Mémoire sur les Pierres atmosphériques, *par M.* VASSE.

MESSIEURS,

Le phénomène le plus extraordinaire qui soit venu à notre connoissance depuis quelques années, est celui de la chûte des pierres. Quoique les anciens eussent parlé de pierres tombées du ciel, on mettoit cette assertion au rang d'une multitude d'idées mensongères, dont la physique mieux connue a fait justice.

Ce fait cependant a acquis de nos jours la plus grande certitude, et ce n'est plus que dans la manière de l'expliquer et de le concevoir, que l'on diffère de sentimens. Les uns veulent que ces pierres soient formées dans l'atmosphère, d'autres qu'elles soient lancées de la lune sur notre planète. La première hypothèse a eu de nombreux partisans, séduits probablement par la similitude apparente entre la grêle et les pierres tombées.

Mais j'observerai que la grêle tire son explication de ce que l'eau est dissoute en grande quantité par l'air, et que l'évaporation qu'éprouvent ses gouttes en tombant, suffit pour la faire geler.

Or, l'explication de ce phénomène ne peut être appliquée aux pierres tombées, et en est pour ainsi dire, la réfutation. Car les terres et le nikel qui composent ces pierres, ne sont pas comme l'eau, volatiles et dissolubles à la température de l'atmosphère; et d'ailleurs pour faire adhérer ensemble les diverses molécules terreuses et métalliques, portées à un dégré de division extrême (puisqu'elles restent suspendues dans l'air), il faut supposer que ces molécules puissent se joindre instantanément et s'attacher l'une à l'autre.

Quelle seroit la cause de leur réunion et de leur adhésion? Quelle rapidité de formation ne faudroit-il pas imaginer pour supposer formées dans l'air, des masses de 10 kilogrammes? Par quelle cause l'action de la pesanteur n'auroit-elle pas divisé avant leur réunion, les parties de ces blocs pierreux, relativement au rapport comparé de la masse avec la résistance de l'air? Chacune de ces conditions est tellement contraire aux phénomènes connus, que leur réunion, indispensable pour la formation des pierres dans l'atmosphère, est hors de toute vraisemblance. En me déclarant donc pour la seconde hypothèse, je me mets dans la nécessité d'en

prouver

prouver la possibilité, en expliquant les diverses circonstances du phénomène, qui consistent, 1.° dans le bruit semblable à un coup de canon, dont le son seroit long-temps prolongé sans aucune diminution dans son intensité; 2.° dans la trace lumineuse dont la pierre semble sillonner l'atmosphère; 3.° dans l'aspect enfumé de la pierre dont les poids sont de plus de 20 livres, et 4.° dans la haute température à laquelle elle arrive sur terre.

Comme ici le point principal d'opposition à l'idée que je veux prouver, est dans la force prodigieuse que l'on croit nécessaire pour lancer une pierre de la lune jusqu'à nous, je vais commencer par en calculer la force; et pour rendre l'explication facile, je ne me permettrai que des méthodes simples d'évaluation, et ne mettrai en usage que des données déjà admises.

Ainsi la masse de la terre et de la lune étant dans le rapport de 60 à 1, l'attraction agissant en raison inverse du quarré des distances, il s'ensuit que le point où une pierre resteroit en équilibre entre la terre et la lune, seroit à 10,838 L. de la lune; si je considère actuellement que la force nécessaire pour enlever un corps, décroît comme le quarré de

la distance à la planète, il s'ensuit que la force nécessaire pour envoyer un corps à l'infini dans l'espace, n'est pas plus considérable que pour l'envoyer à une fois et demi son rayon, dans l'hypothèse où la diminution relative au quarré de la distance n'auroit pas lieu. Ainsi il ne faudroit donc dans cette dernière supposition, qu'une force capable de porter le corps à 1239 lieues.

Si je compare la force nécessaire pour produire cet effet, avec celui qui résulteroit d'un pareil effort sur terre, je vois qu'à cause du rapport des masses, la même force n'enverroit sur terre le corps qu'à $\frac{1239}{60} = 20, \frac{1}{10}$, et en tenant compte des diminutions de la pesanteur, à 20, $\frac{8}{10}$, en supposant toutes choses égales, c'est-à dire, qu'il n'y ait pas plus d'atmosphère autour de la terre qu'autour de la lune; mais l'atmosphère nuit tellement au tir des projectiles, que le boulet qui iroit à 23,766 M, n'est porté qu'à 3798, c'est-à-dire, à une distance moindre que le 6.me.

Si nous jugions donc proportionnellement, cette distance de 20, 8 L. seroit réduite, en faisant entrer la résistance de l'air, à 3,466 L.; mais comme la résistance de l'air croît dans

un rapport supérieur à l'augmentation de vitesse du mobile, nous en avons calculé l'effet, et réduit cette distance de 3,466 L., par cette dernière considération, à 5697, 3 M, ou à $\frac{1}{4}$ de lieues.

Or, Messieurs, si nous apprenions qu'une pierre a été lancée par un de nos volcans à $\frac{1}{4}$ de lieues, rien ne nous paroîtroit surprenant, et cependant le résultat exigeroit cette même force que nous répugnons d'admettre dans la lune, pour expliquer un phénomène incontestable.

Après avoir discuté le principal point de la difficulté, examinons la pierre arriver dans l'atmosphère, avec la vitesse qu'elle aura acquise depuis le point de l'action prépondérante de la terre, et qui seroit 240 fois plus grande que celle d'un boulet de canon; et il sera facile de juger, 1.° que cette pierre, en frappant l'air, fera un bruit analogue à celui du tonnerre; 2.° que ce bruit sera prolongé pendant tout le temps de sa chûte; 3.° que par la compression exercée sur l'air, ce fluide élastique deviendra lumineux, puisque la simple pression que nous pouvons lui faire éprouver peut déjà produire cet effet;

4.° que ce corps sera chaud en arrivant sur terre, par la haute température que lui communique l'air comprimé; car c'est un phénomène au moyen duquel nous allumons tous les jours des corps combustibles ; 5.° cette haute température subite, probablement plus forte que celle de nos feux de forge, plus forte que celle que peuvent produire nos foyers les plus actifs, fera éclater la masse avec explosion, et changera quelquefois le commencement de la trace lumineuse en une gerbe brillante, comparable à l'apparence de la bombe de nos feux d'artifice.

Enfin, l'origine volcanique de cette pierre expliquera parfaitement pourquoi sa surface est enduite d'une couche noirâtre.

La discussion de ce phénomène me conduit naturellement à penser que la terre, et en général les corps célestes, doivent avoir une certaine stabilité, sans laquelle il arriveroit nécessairement que, la vérité de l'aérolithe ou du phénomène prouvée, l'équilibre général seroit rompu. Mais la stabilité du monde est une vérité neuve que l'analyse savamment maniée par mon camarade et ami Poisson, vient de prouver dans son mémoire couronné du prix décerné par l'Institut.

Si toujours la structure de l'Univers a forcé l'admiration, la merveille s'accroit sans cesse et procure les plus douces jouissances aux yeux qui savent distinguer les dehors du palais de l'Éternel, et s'approcher des causes premières, par la voie de l'analyse et de l'expérience.

J'ai encore à expliquer une apparence qui a pu tromper, et qui tient à une illusion d'optique.

Notre atmosphère s'étendant à plusieurs lieues, et notre vue ne pouvant en plein jour se porter à de grandes distances, il s'ensuit que le phénomène ne sera vu que dans un rayon d'une lieue ou deux, et que pour le spectateur, la pierre qui arrive aux limites de l'atmosphère, doit y paroître, pour ainsi dire, stationnaire au moment que l'explosion se fait, en vertu de la haute température qu'elle éprouve; et que l'aérolithe qui lui a d'abord paru au-dessus de sa tête, semble s'en éloigner en courant dans une courbe en apparence peu inclinée à l'horison, mais située nécessairement dans un plan vertical. Ceux qui réfléchissent peu aux phénomènes, et ne les ont pas vus, se sont figurés l'expression du mot horisontal, comme exprimant que la pierre se promenoit en parcourant

l'horison circulairement, et ont fait une objection, qui n'est fondée que sur une illusion et sur des rapports peu fidèles.

L'origine lunaire expliquera pourquoi les morceaux anguleux qui en résultent, ne jouissent plus dans toute leur superficie, de la couche bitumineuse, mais seulement dans la portion arrondie qui faisoit partie de l'enveloppe primitive de l'aérolithe. Si le phénomène se formoit dans l'atmosphère, comment expliqueroit-on cette différence tranchée sur la surface? Comment cette pierre qui se seroit formée instantanément se disperseroit-elle de même, tandis que ce phénomène reçoit une explication facile et n'est qu'une conséquence de sa vitesse énorme?

LA CIGALE VENGÉE.

Fable par M. DIOULOUFET.

Une Cigale chantoit
Et voyoit
Une Fourmi ménagère
Qui se démenoit sur l'aire
A charrier quelques grains
Dans ses greniers souterrains.
Le temps étoit à l'orage,
Et la Fourmi toute en nage
Cherche à mettre en sûreté

Sa récolte de l'été.
Mais que sert sa prévoyance ?
Déjà l'orage commence ;
Sur l'eau qui tombe à torrent,
Bled, Fourmi s'en vont nageant.
L'aire est bientôt inondée,
Fourmi se trouve emportée
Sous l'arbre où le vieux *Tithon*
Continuoit sa chanson,
Tranquille sous le feuillage,
Et se moquant de l'orage.
Ah ! dit-elle en son effroi,
Daignez voler jusqu'à moi.
Par la Déesse Cybelle,
Ne me soyez pas cruelle !
Tirez-moi de ce péril ;
Pesant moins qu'un grain de mil,
Je me mettrai sur votre aîle,
N'est besoin d'autre nacelle,
Pour me transporter chez vous,
Jusqu'à ce que ce déluge
Ait épuisé son courroux.
Vous êtes mon seul refuge ;
Si prompt n'est votre secours,
L'eau m'emporte pour toujours.
La Cigale l'examine
Et reconnoît sa voisine
» Qui ne voulut lui prêter
» Quelques grains pour subsister
» Jusqu'à la saison nouvelle. »
Oh ! oh ! c'est donc vous, dit-elle ?

A votre tour de prier ;
Près de vous, j'eus beau crier
Dans ma détresse mortelle,
J'avois faim....... et me rappelle
Que pour tout soulagement,
Vous me dites gravement
De danser...... Eh bien, ma belle,
Voguez, voguez maintenant.

L'AMOUR ET L'OCCASION,

Stances par M. D'ADAOUST.

Une Déesse très-légère
Qu'on appelle l'Occasion,
Naquit dans un bois solitaire,
En même temps que Cupidon.
Errant au gré de l'inconstance,
Elle songeoit toujours à fuir,
Et dans les jeux de leur enfance,
L'Amour cherchoit à la saisir.

Se dérobant à sa poursuite,
Elle s'échappoit, chaque jour;
Vénus la voyant fuir si vite,
Donna des ailes à l'Amour ;
Et l'on dit que pour appanage,
De sa mère il reçut ce don,
Non pas pour devenir volage,
Mais pour saisir l'Occasion.

Dans un bois propice au mystère
Au front il sut la prendre, un jour;
L'Occasion entre en colère,

Et creve les yeux à l'Amour.
Ayant ainsi perdu la vue,
L'Amour, à sa confusion,
Prenant une route inconnue,
Manqua souvent l'Occasion.

Le temps appaisa leur querelle :
Et de nouveau, l'aveugle dieu,
Cherchant à se rapprocher d'elle,
Sut la rencontrer en tout lieu;
C'est à quoi l'on devoit s'attendre;
Plus d'obstacle à leur union;
Du moment qu'ils surent s'entendre,
L'Amour trouva l'Occasion.

DÉBUT DU HUITIÈME CHANT DE LA DAVIDÉIDE.

Poëme (1) *par M.* DE COETLOGON.

Saül, à la poursuite de David, est près de l'atteindre vers la caverne d'Engaddi. Uriel, protecteur de David, demande au Très-Haut la permission de venir au secours de son Élu. Il va trouver l'Ange des tempêtes, et l'engage à disperser l'Armée de Saül.

Tandis que le tyran, frémissant de colère,
De désert en désert poursuit son adversaire,

---

(1) Ce poëme en douze chants, et auquel l'auteur a

Dieu dont la vue embrasse et la terre et les cieux,
Sur son peuple choisi daigne jeter les yeux.
Le sublime Uriel, debout devant son trône,
Que portent les vertus, que la gloire environne,
Contemple, en s'inclinant sous tant de majesté,
De ses perfections l'éternelle beauté.
Il se prosterne enfin aux pieds du trône auguste;
Au seul être parfait, au seul saint, au seul juste,
Il exprime, en ces mots, ses craintes et ses vœux:
» O sagesse immuable! ô souverain des cieux!
» Toi qui régis en paix ces mondes innombrables,
» De ton immensité témoins irréfragables!
» Toi, qui de l'univers qui naquit à ta voix,
» Posas les fondemens, coordonnas les lois;
» Qui bâtis l'arsenal, où l'ange du tonnerre,
» Prend les carreaux vengeurs pour châtier la terre;
» Qui confias la grêle et les eaux et les vents,
» A ces anges assis sur leurs trônes mouvants;
» Grand Dieu! daigne écouter mes vœux et ma prière!
» Tu vois Saül atteint d'une ardente colère:
» Il menace, il poursuit celui qui doit un jour,
» Servir tes grands desseins et ton céleste amour.
» Permets, ô Jehova, que ton ange fidèle,
» Volant à son secours, te prouve encor son zèle.
» Je ne l'ignore pas; tu veux que ton Élu
» Ne doive sa grandeur qu'à sa seule vertu;
» Car du souffle immortel de ton auguste bouche,

---

travaillé depuis 1799, vient d'être terminé. L'action du poëme est l'exaltation de David au trône d'Israël, et par conséquent la réprobation de Saül. Le sujet est tiré des seize derniers chapitres du 1.er liv. des Rois.

» Tu pourrois terrasser son ennemi farouche.
» Mais Saül a pour lui Satan et les enfers ;
» David peut succomber sous ces anges pervers,
» Si je n'oppose pas mes efforts à leur rage,
» Et si je l'abandonne à son propre courage.
» Rendons la lutte égale entre ces deux rivaux,
» Et souffre que mes soins protègent ton héros.
Il dit, et le Seigneur accueille sa prière.
Uriel, s'élançant du séjour de lumière,
Traverse, comme un trait, les régions des airs,
Océan sans limite où nage l'Univers.
Il admire, en passant, la multitude immense
De Sphères, de Soleils qui roulent en silence,
Dans l'ordre où les plaça la main du Tout-Puissant,
Quand sa divine voix les tirant du néant,
Au premier né des jours, d'immortelle mémoire,
Ils vinrent à l'envi manifester sa gloire.
De leur noble structure il comprend les ressorts,
Admire l'harmonie et les parfaits accords
Qui règnent dans leur course éternelle et rapide,
Sans que jamais la main qui les pousse et les guide
Se détourne, s'égare et leur laisse franchir,
L'orbite où l'Éternel voulut les retenir.
L'Archange lumineux passant de sphère en sphère,
Arrive vers cet astre à la douce lumière,
Qui du flambeau des jours recevant ses clartés,
Vient éclairer nos nuits de ses feux empruntés.
Alors, dans le lointain, il apperçoit la terre,
Séjour des passions, théâtre de la guerre
Que fait en tous les temps le crime à la vertu :
Il y vole ; et dans l'air quelque temps suspendu,

Son œil perçant, des cieux parcourt l'immense plaine ;
Cherche le surveillant de ce vaste domaine.
A qui Jéhova même, en créant l'univers,
A daigné confier la foudre et les éclairs,
Et la grêle et les vents, et l'onde mugissante
Qu'aux réservoirs des cieux plaça sa main puissante.
Il le cherche long-temps ; car dans les champs du ciel,
Son trône vagabond va d'un cours éternel,
Tantôt à l'occident et tantôt à l'aurore ;
Tantôt vers ces climats que le soleil dévore ;
Ou vers ces champs glacés et sans cesse couverts
Par le sombre manteau des rigoureux hivers.
Sur l'antique Arménie abaissant sa paupière,
L'Archange voit enfin le but de sa carrière :
Il l'atteint d'un seul vol. Au sommet sourcilleux
Du sublime Ararath qui va toucher les cieux,
Et qui, roi de ces monts que sa hauteur étonne,
Ceint son front orgueilleux d'une triple couronne
De nuages, de neige et d'éternels frimats,
L'ange de la tempête avoit fixé ses pas.
Son trône, en ce moment, du mont couvre le faite.
Le diadême obscur qui couronne sa tête,
Est formé d'un métal léger, subtil et pur,
Où le noir effrayant contraste avec l'azur.
Son visage immortel respire la menace ;
Son corps majestueux joint la force à la grace ;
De ses yeux enflammés il lance les éclairs,
Qui sillonnent au loin le vaste sein des airs ;
Et de son bras puissant il élève, il abaisse,
Il dirige à son gré la foudre vengeresse.
Une écharpe de flamme environne ses flancs ;

Les bouts en longs replis flottent au gré des vents ;
C'est d'elle qu'il détache et lance sur l'impie,
Les carreaux éclatans que le ciel lui confie.
Un ténébreux nuage et dont il fait sortir
Ces torrents destructeurs qui vont tout engloutir,
Est le trône orageux où, siégeant en silence,
L'ange terrible veille à son domaine immense.
Il conserve pourtant dans sa sublime horreur,
D'un ministre de Dieu la céleste grandeur.
Il règne sur les vents dont la fougueuse haleine,
Ou s'irrite ou s'appaise à sa voix souveraine,
Et rentre en ses cachots suspendus dans les airs.
L'Archange, au nom sacré du Dieu de l'Univers,
S'approche de son trône et lui tient ce langage :
» Ministre du Très-Haut, vous de qui le partage
» Est de veiller sans cesse aux arsenaux divins
» Qui, sans vous, détruiroient la terre et les humains ;
» Illustre compagnon, qu'avant ce jour unique
» Où le Seigneur créa ce monde magnifique,
» J'ai vu près de son trône avec moi l'adorer,
» A quitter ces climats daignez vous préparer.
» Vous connoissez l'amour que Dieu dans sa sagesse,
» Porte au digne héritier de sa sainte promesse.
» Cependant un farouche et cruel ennemi,
» Poursuit avec fureur son noble favori.
» Dieu qui veut l'éprouver ne veut pas qu'il périsse :
» Protecteur du héros qu'opprime l'injustice,
» J'ai su de sa clémence obtenir qu'aujourd'hui,
» Un moment de David vous deveniez l'appui.
» Mais il nous faut cacher le bras qui le protège,
» De peur que, méprisant le péril qui l'assiège,

» Sûr de vaincre en tous temps, sans avoir combattu,
» Le héros ne ternît sa gloire et sa vertu.
» Il faut qu'à tous les yeux votre appui tutélaire,
» Paroisse des saisons un effet ordinaire.
» Daignez donc, rassemblant vos nuages affreux,
» Diriger votre course aux terres des Hébreux :
» Volez en Engaddi ; que vos sombres tempêtes
» Réunissent leurs traits sur les coupables têtes
» Des nombreux assassins que Saül en fureur,
» Conduit contre David pour lui percer le cœur.
» J'aurai soin du héros tandis que vos orages,
» Au milieu du désert porteront leurs ravages.
Il dit. L'ange s'incline et répond en ces mots :
» Noble habitant du ciel, protecteur d'un héros,
» Vous qui du rang sublime où Dieu même vous place,
» Sans cesse contemplez son adorable face ;
» Et qui dans l'ordre saint des citoyens des cieux,
» Etes un des plus grands et des plus glorieux ;
» Salut. Pour moi vos vœux sont un ordre suprême,
» Puisque tous vos desirs émanent de Dieu même.
» Qu'il soit donc fait ainsi que vous le souhaitez.
Alors, livrant son trône à ces vents irrités,
Qui des airs ébranlés vont parcourant les plaines,
Il vole en Engaddi. Mille foudres soudaines,
Que précèdent de vifs, d'éblouissans éclairs,
Annoncent son passage aux habitans des airs.
De son côté, l'Archange, avec impatience,
Pour veiller sur David, vers Engaddi s'avance.

FRAGMENS DE L'ODE

SUR LA PROVIDENCE.

Par M. DE MONTMEYAN.

Quelle est cette puissance en tous lieux répandue,
Qui fixe d'un regard, dans l'immense étendue,
Tant d'êtres différens, tant de mondes divers?
Et tandis qu'elle veille aux siècles qui s'écoulent,
Aux destins des États, qui s'élèvent, qui croulent,
Tient sur chacun de nous les yeux toujours ouverts?

. . . .

Providence invisible! ainsi tout te décèle:
Tes bienfaits sont toujours la voix qui te révèle;
On l'entend sur la terre ainsi que dans les cieux;
Et bien qu'à te cacher tu sembles te complaire,
Ta présence par-tout, ton pouvoir tutélaire,
Se font sentir au cœur, sans le secours des yeux.

. . . .

Vois-le dans les rayons du soleil qui t'éclaire,
Dans ce foyer brillant de vie et de lumière,
Qui féconde la terre et réchauffe les mers;
Qui pompant dans leur sein des eaux toujours nouvelles
Laisse ensuite les vents emporter sur leurs ailes,
Ce mobile océan dans le vague des airs.

Par la terre altérée, ardemment attendues,
A peine dans son sein sont-elles descendues
Qu'on les voit se presser pour un emploi nouveau;

Quelle main leur creusa ces profondes retraites,
Leur ouvrit sans effort tant de routes secrètes,
Les fit jaillir en source ou couler en ruisseau?

. . . .

Chaque espèce pourtant toujours se renouvelle,
L'individu périt, sa race est immortelle,
Et quel double prodige a frappé mes regards?
Quel bras puissant restreint ces familles atroces,
Qui semblent menacer de leurs instincts féroces
Tant d'êtres désarmés autour d'elles épars.

. . . .

Et voyez cependant avec quelle tendresse
Dans ses moindres enfans, protégeant la faiblesse,
Elle pourvut d'avance à leur sécurité;
A la force les uns échappent par la feinte,
Ceux-là dans leur asyle en évitent l'atteinte,
Ceux-ci la défieroient par leur légéreté.

Avec le même amour, sa bonté prévoyante
Prit soin de préparer pour leur faim innocente
Des mets qui sous leurs pas renaissent chaque jour;
Leurs paisibles hymens et leurs mœurs vertueuses
Multipliant par-tout ces peuplades heureuses,
En ont par-tout de l'homme enrichi le séjour.

. . . .

D'où vient que l'aconit levant sa tête impure,
A ces utiles plants ravit la nourriture?
A quoi bon ces serpens aux dards empoisonnés?
Et pourquoi si souvent cette grêle bruyante

Frappant

Frappant à coups pressés la moisson jaunissante;
Trahit-elle l'espoir de tant d'infortunés ?

Arrête ! Chaque mot est un nouveau blasphème :
Ainsi donc de ton Dieu la sagesse suprême;
Doit compte à la raison de tout ce qu'elle fait!
Que dis-je, la raison, elle admire en silence,
L'homme éclairé se tait, et l'orgueil sans science;
Accuse la nature et l'ignore en effet.

ANALYSE

Du Mémoire de M. QUENIN, *sur les Prairies artificielles, qui a remporté le prix d'Agriculture proposé par la Société des Amis des Sciences, Belles-Lettres, Agriculture et Arts de la ville d'Aix;*

Par M. PONTIER, Inspecteur des Forêts.

La première idée qui dut se présenter aux agriculteurs, lorsqu'ils voulurent remédier à l'épuisement des terres causé par la culture des céréales, fut sans doute de les laisser reposer en les alternant, de manière à n'y semer les mêmes grains qu'après une année de repos, ce qui constitua l'établissement proprement dit des jachères.

Mais bientôt on a dû reconnoître que l'action de l'air et du soleil, les influences variées de l'atmosphère et des saisons ne pou-

voient suffire à fertiliser de nouveau le même terrain, en réparant les pertes qu'il avoit essuyées par l'acte de la végétation. De là l'usage des engrais ordinaires provenant de la décomposition des matières végétales et animales auxquels on eut recours pour y suppléer : l'expérience ayant fait voir ici comme par-tout ailleurs, l'application de ce grand principe de la nature, qui veut que la destruction serve à la reproduction de nouvelles substances.

Il étoit difficile que ces sortes d'engrais pussent suffire à l'étendue immense de nos jachères, eu égard à la petite quantité que pouvoit en fournir la décomposition des pailles et plantes herbacées destinées à les former; aussi l'agriculture languit-elle jusqu'au moment où des cultivateurs plus éclairés imaginèrent de rendre les terres plus fertiles, en confiant à la nature elle-même, le soin de décomposer un certain nombre de plantes annuelles, dont ils firent le choix avant de les enfouir; en observant de ne pas attendre leur maturité, pour qu'elles pussent rendre à la terre plus de principes nutritifs que ce qu'elles en avoient reçu, et augmenter ainsi sa fécondité.

C'étoit là sans doute le premier pas qu'il falloit faire pour suppléer à la disette des engrais et parvenir à abolir le systême des jachères, aussi condamnable dans ses principes que pernicieux dans ses effets; puisqu'au lieu de remédier à la stérilité du sol, il contribuoit à l'entretenir et même à l'augmenter, en favorisant la venue et l'accroissement des plus mauvaises plantes, qu'il falloit ensuite extirper et détruire par des labours trop dispendieux, eu égard aux avantages que l'on pouvoit en retirer.

Mais ce n'étoit point assez d'augmenter ainsi le produit de nos terres à blé pour assurer à l'homme une nourriture plus abondante: il falloit encore, sans diminuer ce produit, trouver le moyen d'associer aux mêmes avantages les bestiaux, dont il ne peut se passer, qui servent également à le nourrir, et dont il a un besoin indispensable pour l'aider dans ses travaux; c'est à quoi l'on est parvenu en substituant aux jachères, des prairies artificielles adaptées à chaque localité. Ce nouveau systême a fait entièrement changer de face à l'agriculture des pays où il a été mis en pratique, et a complètement résolu le problême dont il étoit question.

En effet, le nombre des bêtes à laine et des bêtes de labour s'est multiplié, par la plus grande quantité de fourrages que l'on a obtenue pour les nourrir, d'où il est résulté par une conséquence nécessaire, une plus grande quantité d'engrais pour fertiliser les terres, de sorte que bien loin de diminuer le produit de nos récoltes, ces mêmes produits ont augmenté, et nous avons acquis de plus, de nouvelles richesses par une plus grande abondance de bestiaux. C'est ainsi que la fertilité et l'opulence ont succédé à la stérilité et à la misère.

Telle est en peu de mots, la réforme salutaire que doit opérer le mémoire de M. Quénin; mémoire peu susceptible d'analyse, parce qu'il est entièrement le fruit de ses expériences et de ses observations, et qu'il est indispensable de le lire en entier, pour pouvoir en suivre le fil et l'enchaînement.

Je vais donc me borner à vous exposer le plan de son ouvrage, et je ne me permettrai d'entrer dans des détails que pour mieux vous en faire apprécier le mérite.

L'auteur dans son introduction, jette un coup d'œil rapide sur l'état actuel de l'agriculture de ce Département, qui tient encore

à l'ancienne routine de l'assolement des terres, dont on vient de parler, et qui tend à amener l'épuisement du sol, si on ne se hâte d'y remédier par l'établissement des prairies artificielles.

Il marche sur ce point, sur les traces du célèbre Olivier de Serres, qui avoit déja dit dans son ouvrage immortel, qu'il est à *souhaiter le plus de domaine être employé en herbages, trop n'en pouvant avoir pour le plus grand bien de la mesnagerie*, *et que c'est là-dessus comme sur un ferme fondement, que porte toute l'agriculture*. L'auteur a choisi ce passage pour la devise de son mémoire. Il eût été difficile d'en trouver une qui fût mieux adaptée à son sujet.

Il traite dans le premier chapitre, des prairies artificielles en général, de leurs avantages et du choix des plantes propres à les former.

Il pense que les prairies artificielles doivent leur naissance aux défrichemens des prairies naturelles, qui ont été la suite de l'accroissement successif de la population, et que le véritable thermomètre de l'état de l'agriculture d'un canton, de sa prospérité ou de

sa détresse, consiste dans la multiplicité ou la rareté de ces prairies.

En effet les prairies artificielles exigent moins de labours, ameublissent le sol par l'action mécanique de leurs racines, le fertilisent par les débris de ces mêmes racines et par la dépouille de leurs tiges, détruisent les mauvaises plantes qui infestent les blés, s'opposent par leur ombrage à l'action trop forte du soleil, et empêchent ainsi l'évaporation de l'humidité, sans laquelle il n'y a pas de végétation.

Elles épuisent moins le sol, parce qu'elles prennent plus de l'atmosphère que de la terre, et que l'on arrête la végétation au moment où la reproduction de la graine va s'opérer, époque de la plus grande consommation du carbone, qui est l'agent principal, la base de tous les corps vivans, le principe alimentaire de tous les végétaux, et par conséquent l'élément de tous les engrais.

Il observe qu'étant presque toutes de la famille des légumineuses, elles ont un mode de végétation différent de celui des graminées dont nos champs sont lassés, et qu'elles disposent par ce moyen la terre à recevoir les céréales.

Enfin, elles procurent aux bestiaux une nourriture plus abondante, donnent les moyens de les conserver et de les multiplier, et augmentent ainsi nos profits, nos alimens, nos engrais, et par suite nos récoltes de toute espèce, que les jachères diminuent.

Il n'existe, suivant lui, aucune variété de terre, quelque mauvaise qu'elle soit, qui ne puisse être soumise à la production de quelque fourrage.

Il combat les objections que l'on a faites contre les prairies artificielles, et il prouve que leur emploi au lieu de diminuer la subsistance de l'homme, concourt au contraire à l'augmenter. D'ailleurs, le blé n'étant pas sa seule nourriture, les bœufs et les bêtes à laine lui étant aussi utiles sous ce rapport, il croit pouvoir dire avec fondement, qu'un champ en fourrage produit autant pour nous nourrir, et qu'il donne plus de profit.

Il passe ensuite à l'examen et au choix des plantes employées à la formation des prairies artificielles, il en fait l'énumération; elles sont toutes bonnes, si on a le soin de les circonscrire chacune dans le lieu qui lui convient. Leur grand nombre fait que l'on peut

espérer d'en trouver pour tous les sols et tous les climats.

Les principes qui doivent nous diriger dans le choix, sont la nature du sol, le climat et la température, l'état de notre agriculture, la facilité ou le défaut des arrosages, les rapports qui peuvent se trouver entre les plantes des prairies et celles avec lesquelles on doit les alterner, le système d'exploitation que l'on admet, et l'espèce et le nombre des bestiaux. Il passe en revue ces divers objets, et il en déduit pour conséquence, que l'on doit préférer une plante qui puisse prospérer dans des terrains arides et infertiles; qui les améliore au lieu de les épuiser; qui soit assez forte pour résister à la sécheresse et pourvue de longues racines pour aller chercher au loin l'humidité; qui n'exige pas de grands frais de culture ni d'engrais; qui puisse se passer d'arrosage; dont le mode de végétation contraste les céréales, auxquelles elle est destinée à succéder, et dont la végétation soit assez rapide, pour qu'elle produise dès la première année, et qu'elle soit à la seconde, dans toute sa force; de sorte qu'elle ne fasse perdre que peu ou point de récolte de blé; et qui puisse être consommée en vert sur place, et se conserver

pour l'hiver; que l'on fane avec facilité et qui donne une nourriture saine, abondante et substantielle pour les bestiaux.

Cette réunion de qualités ne se rencontre que dans un petit nombre de plantes; il ne les trouve point dans les graminées annuelles, ni dans les vivaces. Le sain-foin est la seule plante qui réunisse, suivant lui, toutes les qualités requises, sans en exclure aucune. Originaire des montagnes, il a conservé dans les champs la vigueur qu'il avoit dans l'état agreste; il vient dans les plus mauvais terrains, et au moyen de ses longues racines, il va chercher l'humidité à une grande distance, et résiste ainsi à la chaleur et à la sécheresse; il se passe des engrais, des arrosages et des fortes cultures; il donne dès la première année, quelque produit, et se trouve à la seconde, dans toute la force de sa végétation, qu'il peut conserver jusqu'à 15 et 20 ans; il fertilise le sol par le débris de ses feuilles ou de ses tiges, et par la décomposition de ses racines après sa destruction; il dispose le terrain à recevoir les céréales; il fournit le meilleur de tous les fourrages, bon à être mangé vert comme sec. Enfin, suivant l'Abbé Rosier, on peut dire que jusqu'à ce

jour, on n'a trouvé aucune plante pour le remplacer.

Un grand nombre de départemens lui doivent l'état florissant de leur agriculture et leur richesse; il se répand chaque jour davantage dans ceux du Var, de Vaucluse et du Gard, et dans les 2.me et 3.me arrondissemens des Bouches-du-Rhône; on le voit prospérer partout où il est admis.

M. Quenin fut conduit à donner la préférence au sain-foin sur toutes les autres plantes, par les expériences qui suivent :

» Je divisai, dit-il, en trois parties égales » un champ d'environ soixante ares. J'avois » choisi de préférence un terrain non arro» sable, sabloneux et calcaire, avec prédo» minence d'alumine, ce qu'on nomme vul» gairement terre forte. Il étoit médiocrement » fertile, et donnoît annuellement six pour » un de semence. Après avoir fait cultiver » de la même manière et fumé médiocre» ment les trois parties, je les semai en blé » en octobre. Je fis répandre en même temps » dans la première de la graine de sain» foin, et en mars de la graine de luzerne » dans la deuxième, et de la graine de » trèfle dans la troisième. La moisson fut sui-

» vie de quelques pluies qui firent croître
» rapidement mes jeunes plantes, jusqu'alors
» assez basses; je fauchai en septembre. La
» récolte du trèfle fut la plus belle ; celle
» de la luzerne et celle du sain-foin, aussi
» médiocres l'une que l'autre. La deuxième
» année, malgré une sécheresse constante,
» j'eus deux belles coupes de sain-foin, et
» un regain superbe; trois de luzerne et un
» regain médiocre. Le trèfle produisit peu
» et fut cependant fauché trois fois. La troi-
» sième année je crus ne pouvoir me dispen-
» ser de fumer le trèfle et la luzerne. Le
» sain-foin ne les surpassa pas moins, quoi-
» que privé de ce secours. Comme c'étoit la
» dernière année du trèfle, je le défrichai,
» et pour suivre exactement mon expérience,
» je fis de même du trèfle et du sain-foin,
» qui auroit pu subsister encore quelques
» années. Du compte exact des produits res-
» pectifs que j'avois tenu, il résultoit que la
» luzerne avoit donné en trois années, deux
» cent vingt-un myriagrammes de fourrage,
» le trèfle cent soixante-huit, et le sain-foin
» deux cent quatre-vingt-neuf. La différence
» entre ces produits est déjà assez grande;
» mais elle le paroîtra bien davantage si l'on

» fait attention que le sain-foin n'a exigé au-
» cune dépense pour engrais.

» Je semai du blé sur les défrichis de ces
» prairies. Le plus beau fut sur celui qu'avoit
» occupé le sain-foin. Il produisit un quart de
» plus : supériorité qui s'est soutenue dans
» les récoltes suivantes, et qui n'a pas encore
» totalement disparu.

» Il seroit, je pense, inutile de rapporter
» une foule d'autres expériences, que j'ai
» faites sur le même objet, parce qu'elles ne
» seroient que la répétition de la première.
» Tous les résultats ont prouvé la supériorité
» du sain-foin sur les autres plantes des prairies
» artificielles, dans les terrains secs et de mé-
» diocre valeur, tels que la grande majorité
» des nôtres, dans lesquels il vient presque
» sans peine et sans dépense.

» Dans les plus mauvais terrains, où nulle
» autre prairie ne sauroit croître, le sain-foin
» ne donnera pas, j'en conviens, de grands
» produits; mais n'est-ce pas beaucoup que
» de recueillir quelque chose, où l'on n'avoit
» rien autrefois, et de féconder en même
» temps un fonds auparavant stérile ? »

Il traite ensuite dans le chapitre 2.me, de la manière de cultiver le sain-foin, la luzerne,

le trèfle et le fromental, le pré gazon ou pré permanent; des plantes annuelles que l'on cultive pour faucher, ou consommer sur place, ou enfouir comme engrais, tels que la vesce, la *barjelade*, l'ers, le sarrasin, l'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, etc. Il n'oublie même pas de parler de quelques autres parties de végétaux qui peuvent être employées pour fourrages, telles que la pomme de terre, le topinambour, la carotte, la grosse rave ou turneps, et la betterave; les feuilles de la vigne, du mûrier, du saule, du peuplier, de l'orme, etc.

Il cherche en un mot, à ne rien ometre de ce qui peut augmenter nos fourrages et contribuer à abolir entièrement les jachères, qui sont la perte de notre agriculture.

Par-tout on trouve des détails pratiques propres à servir de guide aux cultivateurs qui voudront en faire l'application.

Enfin pour ne laisser rien à desirer de tout ce que le sujet peut renfermer, l'auteur traite succinctement dans les chapitres suivans, des plantes parasites, des animaux et des insectes qui nuisent aux prairies artificielles, et des moyens de les détruire.

Il passe ensuite à l'emploi et à la conser-

vation des fourrages, et donne les meilleures pratiques pour faciliter leur dessication, et il termine son travail par le défrichement et l'assolement des prairies artificielles.

» Il m'eût été facile, dit l'auteur, de sur-» charger ce mémoire de notes et de cita-» tions, tirées des auteurs anciens et moder-» nes, nationaux et étrangers; mais j'ai dé-» daigné ce vain étalage d'une érudition plus » fastueuse qu'utile, aussi ennuyeuse que dé-» placée dans un sujet de ce genre, et j'ai » pensé que la Société désiroit un ouvrage » simple et concis, qui fût à la portée de » la nombreuse classe de lecteurs auxquels il » est destiné. Dans cette vue, j'ai écarté toute » discussion théorique, pour ne présenter que » des faits; et j'ai moins cherché à introduire » des innovations éloignées de nos usages, » et par là même plus difficiles à propager, » que l'application facile de préceptes fondés » sur les résultats successifs de mes expé-» riences, ou de celles d'autres agriculteurs » dont j'ai été le témoin. »

Ce mémoire en effet est basé sur la pratique et l'expérience. Il renferme des détails intéressans, des vues nouvelles et des procédés ingénieux, à la portée des cultivateurs

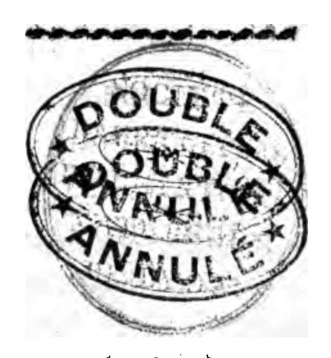
les moins instruits; il décèle des connoissances profondes en agriculture, réunies à une pratique heureuse et consommée. La Société en couronnant cet ouvrage, s'est félicitée d'avoir pu fixer l'attention des agriculteurs sur une branche de l'économie rurale aussi importante que négligée jusqu'à ce jour dans ce département, et dont on doit retirer de si grands avantages.

4

SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 2 Mai 1812.



A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1812.

SEANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 2 Mai 1812, la quatrième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures du matin, dans la grande salle des Assises, à l'Hôtel-de-Ville d'Aix.

M. le Baron D'ARBAUD-JOUQUES, Sous-Préfet du 2.e arrondissement du Département des Bouches-du-Rhône, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

Lorsque dans la première Séance publique de cette Société, j'appelois son attention et celle d'un auditoire éclairé sur une grande vérité littéraire et politique, sur la concordance éternelle de la prospérité des lettres et de la puissance des nations, je cherchois les preuves de cette vérité dans les pages trop souvent incertaines de l'histoire, et je ne pensois pas encore que les circonstances dont

nous sommes tous aujourd'hui les témoins, pourroient m'offrir bientôt la plus évidente et la plus victorieuse de ces preuves.

Pareil à l'homme qui méditant dans le crépuscule, se trouve tout-à-coup surpris et environné de tout l'éclat du soleil naissant, je laisse les clartés douteuses du passé, et entouré des rayons lumineux du présent, je ne crains plus les frivoles objections de l'ignorance et de la jalousie, contre l'utilité des Sociétés savantes et littéraires, dans un moment, où devant nous se déploie un des spectacles les plus nouveaux et les plus singuliers, qui aient jamais fixé les regards de l'observateur attentif, du philosophe, du savant et du politique.

Deux grandes Nations, deux peuples éclairés et puissans, rivaux dès leur origine, opposés par leurs intérêts, dissemblables en tout par leurs mœurs et leur caractère, ennemis comme par instinct, par goût et par habitude, se trouvent engagés dans une lutte terrible, et dont le Génie seul qui nous gouverne peut diriger les chances, prévoir et assurer l'issue.

Ce Génie étonnant voit du premier coup d'œil que ce n'est point ici une guerre ordinaire, et que de ses chances, comme de

ses résultats, dépendent les destinées futures, non seulement du grand Empire dont il a tout à la fois fondé les bases et porté au plus haut degré la puissance et la gloire, mais encore de l'Europe entière, menacée dans un des droits les plus précieux à toute nation, son indépendance commerciale.

Un but si magnanime exige le concours des deux forces humaines, la tête et le bras, l'action et le conseil. Il le sent; et soudain il appelle d'une voix souveraine, non seulement les nombreuses et invincibles phalanges de ses braves guerriers, mais encore toutes les lumières éparses dans son vaste Empire. *Mens agitat molem et magno se corpore miscet.* Aussitôt une noble émulation s'empare de tous les cœurs, vivifie toutes les ames, agite tous les esprits, éclaire toutes les recherches, dirige toutes les méditations, pousse toutes les découvertes.

Tous les Corps savans, toutes les Sociétés littéraires justement énorgueillis de se voir les bataillons auxiliaires d'un si grand Capitaine, et appellés à la profondeur de ses conseils, répondent à un appel si glorieux pour eux, et qui prouve leur importance, proclame leur utilité, et féconde leurs travaux,

L'Agriculture, cette première base de la prospérité publique, cette source assurée de toute véritable force et de toute solide richesse, s'avance la première à ce noble combat. Elle menace de ses produits le monopole anglais, oppose les prodiges du Soc aux extorsions du Trident, et se flatte, non sans raison, de voir les charrues françaises décorées bientôt de ces mêmes lauriers, dont un ancien historien avoit poétiquement embelli les charrues romaines.

A la voix du Père de la Patrie, par-tout où se découvre un besoin, elle fait naître une ressource. Elle ne dédaigne pas même de secourir une habitude, et la satisfait, au moins, par une compensation.

Elle oppose notre kermès animal et notre pastel végétal, à la privation de l'indigo et de la cochenille. Elle montre l'abondance et la qualité de nos tabacs aux colons consternés de la Havane et de la Virginie. Par tout où un climat favorable se rapproche du climat à la fois humide et brûlant des anciennes Colonies, elle produit un coton supérieur à ceux de Malte et de Siam; et là où les variations d'une atmosphère plus froide arrêtent ses efforts pour cette culture, elle y supplée par

l'extension de la culture des lins et des chanvres, par l'amélioration de nos laines, et par l'abondance et la beauté de nos soies.

Unie à la Chymie, elle extrait du suc des fleurs élaboré par l'abeille, et d'une multitude de fruits et d'autres substances végétales, des supplémens à ce sucre, inconnu chez les anciens peuples, et dont une longue habitude a fait un besoin aux peuples modernes; et par ses efforts, une plante commune et potagère, va bientôt rivaliser de richesse et d'utilité avec l'orgueilleux roseau des Indes et des Antilles, et porter un coup mortel, non à la prospérité qu'affecte faussement l'Angleterre, mais au monopole commercial dont elle masque encore ses souffrances intérieures.

J'ai nommé la Chymie, Messieurs. C'est ici encore que vous pouvez suivre avec un étonnement satisfait l'élan patriotique des Sciences, et la direction des esprits éclairés vers les découvertes utiles à la prospérité intérieure et à la puissance nationale.

Les bornes de ce discours ne me permettent point de parcourir toutes les nouvelles richesses et toutes les nouvelles armes, que cette belle science de l'analyse des corps a mises depuis peu de temps à notre disposi-

tion. Je me borne donc à vous citer la savante théorie de la Crystallisation par Romé de l'Isle, et Haüi; l'emploi perfectionné pour nos teintures des acides muriatique et pyroligneux, découverte de Berthollet; celle de plusieurs nouvelles substances métalliques, entr'autres celle du chrôme par Vauquelin, du chrôme qui, trouvé en abondance dans nos contrées par notre savant Collègue M. Pontier, Inspecteur des Eaux et Forêts, a donné à nos manufactures la plus riche des substances colorantes, dont nous manquions même dans le temps où toutes abondoient parmi nous, et qui, rival du Soleil même, enrichit nos émaux de l'éclat de l'émeraude et des feux du rubis.

Je citerai encore l'art de retirer la soude du sel marin, découverte si précieuse à nos savonneries et à nos verreries, et celui de la composition de l'acier qui nous a livré une branche d'industrie dont l'Angleterre jusques-là avoit eu le privilège.

Les Sciences physiques et naturelles ont aussi suivi l'impulsion générale et les pas audacieux de l'Agriculture et de la Chymie.

Les phénomènes généraux de la germination, mieux observés par les savans Saussure,

Humbolt, Hubert, Senebier, et Cuvier, ont produit d'importantes découvertes et de riches acquisitions ; le mûrier rouge du Canada, le nefflier du Japon, le noyer pacanier de l'Amérique septentrionale, et cette variété de la patate du Mexique dont la culture facile et l'heureuse propagation peuvent dans des années stériles, fournir un supplément si utile à nos substances alimentaires.

Enfin, il n'est aucune des Sciences physiques et naturelles qui ne doive les progrès les plus sensibles aux Savans et aux Sociétés littéraires qui les ont cultivées de nos jours. La plûpart ont éprouvé dans leurs théories des révolutions importantes qui les ont éclaircies et simplifiées. Toutes ont fait de grands pas vers la vérité.

La marche des affinités chymiques, ressort général de tous les phénomènes naturels, a été expliquée. La chaleur, leur principal agent, a reçu des lois rigoureuses. L'électricité galvanique est venue ouvrir des régions toutes nouvelles, dont l'œil humain ne peut encore mesurer l'étendue. A mesure que l'étude et le travail montent de hauteur en hauteur, ils voient s'agrandir autour d'eux l'immense horison de la Science, et les nuages

des anciennes erreurs se dissiper aux rayons de la vérité.

L'Anatomie comparée, s'est jointe à la Chymie, pour pénétrer et démontrer ceux des secrets et des variations des forces vitales, qui ne sont point dans les mystères incompréhensibles de l'inaccessible Auteur de la vie et du mouvement. Elle ne s'est arrêtée que devant cette barrière sacrée que tous les efforts de l'esprit humain ne pourront jamais franchir, et contre laquelle le vent de l'orgueil pousse inutilement notre audacieuse poussière.

Je n'oserois, MESSIEURS, aborder avec des connoissances aussi bornées que les miennes, les grandes découvertes que les Sciences exactes et mathématiques ont faites dans ces derniers temps. Si les Laplace, les Zach, les Méchain, nos illustres Correspondans, font servir leurs hautes spéculations à agrandir la sphère de l'esprit humain, en rendant la pensée, cette immortelle partie de nous-mêmes, à sa céleste origine, combien d'autres savans, par le calcul des forces motrices de la matière, n'ont-ils pas facilité l'industrie agricole et commerciale, et augmenté même dans les mains du Gouvernement les moyens d'attaque et de défense?

Les Sciences morales, si toutefois on peut se servir de ce terme, n'ont pas eu une progression moins marquée. Pouvons-nous les passer sous silence, nous qui avons réuni dans cette Société avide de tous les talens, de toutes les connoissances, de tous les moyens d'être utiles à la Patrie et au sol natal, tous les citoyens studieux que cette Ville renferme?

Jamais le travail et l'étude, qui sont à la tranquillité de l'ame, ce que l'exercice et le mouvement sont à la santé du corps, n'ont exercé un empire plus général et n'ont produit des fruits plus utiles et des fleurs plus brillantes. Jamais un goût plus universel n'a entraîné tous les esprits vers les Belles-Lettres et la Poésie; et le regard austère de l'Administrateur même, ne se repose pas sans plaisir sur cette tendance générale des esprits favorisée et dirigée par les Sociétés littéraires; car elle est un signe certain de civilisation intérieure, et un garant assuré d'ordre public. Il sait que ce n'est pas sans une profonde sagesse, que Pythagore autrefois conseilla à un peuple en désordre, de bâtir un temple aux Muses.

Combien vivement, MESSIEURS, je sens le bonheur d'être citoyen d'une ville où de

tout temps fut en honneur le culte des Sciences, des Muses, des Beaux Arts et des Lois! Que je me félicite, en voyant une Société littéraire toute composée d'excellens citoyens, d'être aujourd'hui son organe et d'y signaler des savans utiles, des littérateurs aimables, des fonctionnaires estimés, des magistrats respectables, de profonds jurisconsultes! Cette terre classique pour la science des lois continue à porter des fruits dignes de son antique réputation, et son Barreau chaque jour augmente les richesses littéraires de cette Société.

Les lois, disoit Plutarque, règnent sur la terre et même sur le ciel. Plus éclairés aujourd'hui que ne l'étoit cette sagesse idolâtre, nous disons, les lois viennent du ciel et règnent sur la terre. Elles sont le plus noble effort de la raison humaine et la plus belle expression de la volonté générale éclairée par la raison. Elles fondent le corps social et le conservent. Elles proclament l'intérêt général, en imposant avec une autorité souveraine, aux intérêts privés et aux passions particulières, un silence absolu devant leur majestueuse nécessité. Elles commandent à l'homme le bonheur par la justice, sans laquelle il n'y a ni paix, ni bonheur pour le corps social, ni pour l'in-

dividu. La science des lois a quelque chose de divin : leur observation quelque chose de religieux. Leur ministère est un sacerdoce ; leur magistrature est une dignité.

Telles sont les grandes vérités, MESSIEURS, les utiles occupations, ou les plaisirs nobles et délicats qui remplissent nos Séances particulières, et dont nous aimons à vous rendre un compte fidèle dans chaque Séance publique. Combien notre émulation doit s'accroître quand nous pensons que vous ne l'écouterez pas sans intérêt, et qu'une multitude de réunions semblables, éparses sur toute la surface de l'Empire, animées du même zèle, professant les mêmes sentimens, tendantes au même but, égalent nos efforts et surpassent nos succès !

Qui de vous, MESSIEURS, ne voit dans le tableau rapide que je viens d'esquisser, l'utilité de ces réunions littéraires pour la chose publique en général, et ses avantages, ses agrémens pour les particuliers qui les composent ? Je les sens vivement aujourd'hui que l'honorable confiance de mes confrères m'a donné l'occasion de vous les développer. Vous les sentirez mieux encore, lorsque M. le Secrétaire perpétuel de cette Société, avec son talent accoutumé, dans le compte qu'il va

vous rendre de nos travaux depuis la dernière Séance publique, aura suppléé à l'insuffisance de ce discours, et aura particularisé à cette association ce que j'ai trop foiblement dit sur la généralité des Sociétés savantes et littéraires.

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Quoique l'utilité publique soit le principal objet des réunions pareilles à la nôtre, la contemplation des tableaux variés et magnifiques qui se présentent à nous de toutes parts dans la nature, nous porte bien plutôt à les méditer et à les décrire, qu'à rechercher les vérités qu'elle semble s'efforcer de nous cacher. Il n'est donc pas surprenant que les Belles-Lettres et sur-tout la Poésie, obtiennent parmi nous un culte plus fervent et plus assidu que les Sciences et l'Agriculture.

Le genre d'occupation des habitans d'une ville qui n'est ni commerçante ni manufacturière, les entraîne naturellement vers l'art de parler et d'écrire. L'Éloquence, dont notre

Barreau et le théâtre et le foyer, réveille incessamment dans les esprits le goût de la Poésie, qui n'est que l'Éloquence même dans toute sa parure. Aussi tiendront-elles l'une et l'autre une place étendue et distinguée dans le compte que je dois vous rendre des travaux de la Société.

Cependant quelque riches que nous soyons en ouvrages de pur agrément, nous avons encore à nous applaudir d'une assez grande moisson de productions intéressantes par leur utilité, et par le rapport qu'elles ont avec les vues bienfaisantes du Gouvernement, pour ne pas craindre d'être taxés de frivolité. Nos Littérateurs et nos Poètes eux-mêmes ont quitté quelquefois les sentiers fleuris du Parnasse pour les champs et les pâturages.

L'Astronomie nous a procuré de la part d'un de ses plus célèbres adeptes, M. le Baron de Zach, de nouvelles tables d'aberration et de nutation pour quatorze cent quatre étoiles, une table générale d'aberration pour les planettes et les comètes, et une instruction sur l'usage de ces tables et de plusieurs autres, destinées à faciliter les calculs astronomiques. C'est aux Savans du premier ordre qu'il appartient d'apprécier ce nouveau fruit de la

sagacité et du travail patient et pénible de notre illustre collègue.

Dans un mémoire sur le Bélier hydraulique de Montgolfier, M. Vasse, Inspecteur de l'Académie d'Aix, a proposé d'employer le mouvement des vagues de la mer, pour fournir à des moulins, ou autres usines, qu'on pourroit établir près de ses bords, le courant d'eau qui doit leur servir de mobile. Nous aurons bientôt à regretter ce Collègue, dont les talens et l'aimable caractère faisoient souvent le charme et l'ornement de nos Séances particulières. Il est appellé dans un pays meilleur que le nôtre, aux mêmes fonctions qu'il remplissoit ici. Il y recevra sans doute l'accueil qu'il mérite ; mais j'aime à penser que de nouveaux attachemens ne lui feront pas entièrement oublier les vrais amis qu'il a trouvés parmi nous.

M. de Bec, ancien Capitaine d'Artillerie, s'occupe d'un travail bien précieux dans les circonstances actuelles, où le perfectionnement des mesures de capacité pour les liquides a dérouté la pratique routinière de nos jaugeurs: c'est la solution de plusieurs nouveaux problêmes, qu'il leur étoit difficile de résoudre, et de laquelle dépend néanmoins l'exactitude

des

des opérations journalières, auxquelles un très-grand nombre de citoyens est obligé de les employer. Il est à désirer que M. de Bec, dont les travaux ont toujours pour objet l'utilité publique, livre bientôt à l'impression son *Traité théorique et pratique du Mesurage*, dont les calculs sont presqu'entièrement terminés.

Notre collègue, M. Juramy, qui a fait hommage à la Société du morceau de sculpture dont cette salle est ornée, s'est appliqué avec ardeur et persévérance à inventer plusieurs machines, qui lui ont paru propres à faciliter les opérations de l'Agriculture et des Arts industriels. Il a joint au mémoire qui en contient l'énumération, des échantillons de fil de lin d'une grande finesse, qui a été filé au moyen d'une de ces machines. Ce produit nous a paru très-intéressant, et nous fait désirer que l'auteur obtienne la récompense et les encouragemens qui lui sont nécessaires, pour mettre à exécution les heureuses idées que son génie inventif lui inspire.

L'Art de la Teinture sembloit ne pouvoir jamais se passer de deux substances colorantes, qu'on regardoit comme désormais impossible de remplacer: la *cochenille* et l'*indigo*.

L'industrie nationale, animée par les encouragemens que le Souverain ne cesse d'accorder à tout ce qui peut contribuer à affranchir la France et l'Europe de l'immense tribut, que lève sur elles ce Peuple altier et avide qui s'est arrogé la souveraineté des mers : l'industrie nationale, dis-je, a su profiter des productions que la Nature nous a départies avec tant de largesse, pour suppléer à ces deux substances. Ainsi, le *kermès-animal* ou *vermillon*, et la *guède* ou *pastel*, qui croissent naturellement sur nos collines et dans nos champs, reprennent dans la teinture, par le secours des Arts, la place distinguée que l'intérêt du commerce leur avoit enlevée. M. d'Arbaud-Bachi s'est occupé, ainsi que M. Davin, de cet insecte vraiment précieux, qui rivalisant avec la cochenille, peut seul en tenir lieu dans nos teintures. Il s'est appliqué aussi à faire connoître aux agriculteurs les détails de la culture du pastel, végétal cultivé depuis très-long-temps dans les Départemens voisins du nôtre, mais absolument oublié dans nos contrées, où il croît cependant en abondance. M. de Castelet est parvenu à en tirer une pâte colorante semblable à l'indigo, qu'il a su fixer de manière à la rendre

propre aux usages de la peinture. Il nous en a montré des échantillons, qui sont le fruit d'une suite d'expériences, auxquelles il a soumis un grand nombre de plantes colorantes indigènes, et dont les détails seront communiqués au public, lorsqu'elles auront achevé de remplir l'objet utile que s'est proposé leur auteur.

M. le Baron d'Arbaud, notre Président, dont les talens et les vertus ne peuvent être égalés que par son zèle pour le bien public, a coopéré d'une manière vraiment efficace à l'exécution des projets du Gouvernement pour le remplacement des denrées coloniales, en fournissant aux cultivateurs, non seulement une instruction suffisante pour les diriger dans la culture de la betterave, mais encore une immense quantité de semences, qu'il s'est procurées à grands frais, et sans laquelle il eût été presque impossible aux citoyens les mieux intentionnés, de répondre aux invitations de l'Administration supérieure.

M. de Fonscolombe l'aîné, fidèle scrutateur de la nature, a continué ses recherches et ses observations sur les insectes; et tandis que l'un de ses frères, M. Marcellin, nous rappelle les Anciens dans ses savantes disserta-

tions, son autre frère, M. Charles, agriculteur distingué, que la Société s'est empressée d'admettre dans son sein, dès qu'il en a témoigné le désir, nous a donné d'utiles apperçus sur la nourriture et l'emménagement des troupeaux. Ainsi ces trois frères, dignes successeurs d'un père, dont la mémoire sera toujours révérée parmi nous, marchent sur ses traces, et s'appliquent avec un succès toujours croissant, à mériter la considération et l'estime publiques, qui sont la plus douce comme la plus sûre récompense du travail et de la vertu.

Le même esprit d'ordre et d'amélioration, qui tend toujours au perfectionnement et au bonheur de l'espèce humaine, et qui caractérisoit feu M. de Fonscolombe, avoit inspiré à son gendre, M. d'Olivary, l'entreprise éminemment utile qu'il a heureusement mise à fin, et qui en garantissant à jamais un de ses domaines des ravages de la rivière de l'Arc, a rendu à la culture une vaste étendue de terrain, maintenant couverte de plantations productives, aussi agréables à la vue, que le gravier qu'elles ont remplacé l'étoit peu. L'Académie de Marseille s'est fait un devoir de lui témoigner la satisfaction que lui a causée le mémoire dans lequel M. d'Olivary

a rendu compte de ses travaux et de ses succès, en lui décernant une médaille d'encouragement.

Nos Comités des Sciences et de l'Agriculture se sont occupés avec zèle des différentes questions qui leur ont été adressées par l'organe de M. le Baron d'Arbaud, Sous-Préfet, et qui prouvent la sollicitude paternelle du Gouvernement, autant occupé de la prospérité et du bonheur des Sujets que de la gloire de l'Empire. Il en est résulté des rapports exacts et circonstanciés, faits par MM. de Bec et de Beaulieu, sur diverses cultures particulières et sur l'état général de l'agriculture dans notre arrondissement.

Un de nos membres associés, M. Lion, de Marseille, agriculteur plein de zèle, nous a communiqué les remarques qu'il a faites dans la fameuse propriété d'Hofwil, près de Berne, appartenant à M. de Fellenberg. Il s'est rendu en Suisse, dans le seul objet de s'instruire de ce qu'il pourroit y avoir de vraiment utile et applicable à l'agriculture de notre Département, dans les nouvelles pratiques dont la renommée fait tant d'honneur à M. de Fellenberg; et il est resté pendant six semaines en pension chez ce célèbre Agro-

nome. M. Lion a retiré de son séjour dans cette espèce de terre classique, la connoissance de plusieurs nouveaux instrumens d'agriculture, dont il pense que l'introduction seroit avantageuse chez nous. Les notes et observations qu'il a recueillies dans son voyage, et dont il a fait hommage à la Société, nous ont paru mériter d'être prises en considération et de trouver place dans le premier recueil que la Société se propose de publier, dès que les circonstances pourront le permettre.

Toujours occupé de travaux importans et utiles, M. Pontier, Inspecteur des Eaux et Forêts, a fait des observations sur la nature et les usages des houilles ou charbons de terre de notre Département. On entendra sans doute avec intérêt les notions exactes qu'il va nous donner sur ce combustible, devenu si nécessaire dans les arts, et même dans l'économie générale et particulière.

M. Vasse nous a communiqué les résultats de ses épreuves sur l'usage qu'on peut faire des sirops de raisin du midi de la France, pour donner aux vins du nord le degré de douceur et de force dont ils sont naturellement privés. Nous avons vu et goûté du vin

qu'il avoit fait par le simple mélange d'une certaine quantité de ce sirop, avec du jus de raisins encore bien éloignés de leur maturité, et ressemblant beaucoup à ceux qu'on recueille dans le nord. Ce vin, ainsi composé de sirop et de verjus, nous a paru fort bon. Il est à présumer que le Commerce saura tirer un parti très-avantageux de cette nouvelle application d'un procédé, déjà recommandable par les ressources qu'il offre pour remplacer le sucre de cannes, dans plusieurs des usages auxquels on l'emploie depuis si long-temps.

Notre collègue correspondant, M. Augier, Garde général des Eaux et Forêts, nous a communiqué une notice sur la culture du maïs quarantain, qui se distingue du maïs ordinaire par ses dimensions beaucoup moindres, et par la rapidité de son accroissement, qui est telle, qu'on peut en faire deux récoltes de suite dans la même année. Le grain de cette espèce, beaucoup plus menu que celui du maïs ordinaire, est plus propre à servir de nourriture aux poulets. Il exige moins d'engrais, des labours moins profonds, et il épuise moins le terrain. Cette culture convient par conséquent à un plus grand nombre de

propriétés dans notre arrondissement, où les terrains maigres et peu substantiels sont bien plus nombreux que les autres.

La Société académique de Toulon, avec laquelle nous avons depuis peu l'avantage de correspondre, nous fait espérer, entr'autres acquisitions pour notre agriculture, la naturalisation de la patate douce, racine alimentaire, qui joint aux qualités de la pomme de terre une saveur sucrée, dont les palais délicats sauront apprécier la valeur.

Le Galvanisme et l'Électricité, dont il n'est qu'une modification découverte de nos jours, ont produit entre les mains de M. Davin les effets salutaires que nous promettoient ses premiers succès dans cette carrière. Des maladies de différens genres ont cédé comme par enchantement à ce nouvel agent, dont la puissance, à peine entrevue par la Physique moderne, ne reconnoît encore d'autres bornes que celles que lui oppose l'imperfection de nos appareils.

Directeur des eaux de Sextius, M. le Docteur Renaud, continue à rassembler des observations sur leurs salutaires effets, et à bien mériter de l'humanité et de ses concitoyens, par le zèle éclairé qui le distingue dans l'exercice de sa profession.

M. le Docteur Poilroux, qui sait allier aux travaux de la Clinique, dont il fait sa principale occupation, la culture des sciences auxiliaires de la Médecine, va nous communiquer les recherches qu'il a faites sur les tremblemens de terre, à l'occasion de celui dont la ville d'Aix a ressenti dernièrement des secousses, qui beaucoup plus violentes et multipliées dans la commune de Beaumont, y ont produit les déplorables effets dont tout le monde est instruit. La Société s'est occupée avec intérêt de ce désastre, et a nommé des commissaires, qu'elle a chargés de faire sur les lieux toutes les recherches et les observations, qu'ils jugeront propres à donner des éclaircissemens sur les causes physiques de cette catastrophe, et sur les moyens qu'il pourroit y avoir d'y remédier, ou du moins d'en prévenir le retour. Dès que les circonstances leur auront permis de terminer leur rapport, la Société se fera un devoir d'en communiquer au public tout ce qu'elle croira propre à satisfaire sa curiosité, et sur-tout à rassurer les esprits.

Les membres de notre Société qui suivent avec ardeur les traces de l'Antiquité, et cherchent à découvrir ses vénérables restes, nous

ont souvent fait part de leurs progrès dans cette carrière inépuisable.

M. le Président de Saint-Vincens, dont l'absence nous a privés pendant bien long-temps du fruit de ses études favorites, va nous en dédommager par ses observations sur différens objets d'antiquité.

Nous devons à M. l'Abbé Castellan, entr'autres dissertations sur des monumens antiques, un mémoire aussi curieux qu'intéressant, sur cette touchante institution des Frères Pontifes, qui dévoués par état et par esprit de religion au service des voyageurs, employoient leurs talens, leurs moyens, leur vie entière, à construire des ponts, établir des bacs, fonder et desservir des hospices, pour la commodité, la sûreté et le soulagement de ces voyageurs, dont on ne s'occupe volontiers, de nos jours, que lorsqu'ils sont riches et puissans. Un reste bien précieux de cette admirable institution s'étoit maintenue au sommet des Alpes, et y exerçoit avec de trop foibles moyens, cette hospitalité, que la Religion seule peut inspirer, et qui conserve, soulage et console l'humanité souffrante. Il étoit réservé au Héros qui réunit tous les genres de gloire, d'agrandir et de perfectionner cet an-

fique établissement, et de l'élever, par ses bienfaits, à un degré d'utilité, auquel la plus ardente charité n'auroit jamais osé se flatter d'atteindre. M. l'Abbé Castellan a donné dans ce mémoire l'explication d'une inscription, connue des savans, qui est gravée sur une pierre de la chapelle dite *des Chêvres*, au bord de la Durance, près le bac de Mirabeau. Notre illustre collègue, le Baron de Zach, voyageant dans ces quartiers, s'apperçut de cette inscription; il crut être le premier à la découvrir, et cette découverte fut d'autant plus agréable pour ce savant astronome, que c'est l'énoncé d'une éclipse totale de soleil, qui eut lieu dans le treizième siècle.

M. Marcellin de Fonscolombe a publié un mémoire sur l'inscription antique, qu'on a découverte aux bains de Greoulx, et nous a communiqué la notice qu'il a faite d'une médaille ou monnoie d'Henri III, trouvée au Puy-Sainte-Réparade.

La Société a reçu de M. de Beaulieu, un plâtre moulé sur une statue antique, qu'il a trouvée enfouie avec quelques débris intéressans dans sa terre de Beaulieu, et dont M. de Saint-Vincens a bien voulu se charger de nous donner l'explication.

La Littérature et la Poésie, cultivées à l'envi par plusieurs de nos Collègues, nous ont fourni, dans cette dernière période, des fruits abondans et variés.

M. de Castelet nous a communiqué des réflexions judicieuses sur l'utilité des règles dans les ouvrages d'esprit, et différens morceaux intéressans en prose poétique.

L'Histoire de Florence est un des meilleurs ouvrages de Machiavel. Des traductions imparfaites faisoient désirer qu'un littérateur habile et exercé dans la langue italienne voulût prendre la peine d'en enrichir notre littérature; c'est ce qu'a commencé de faire M. de Montvallon. Digne héritier des talens de ses pères, personne mieux que lui n'est en état de nous faire jouir de ce monument du génie d'un auteur, à qui ses maximes politiques ont fait, peut-être à tort, une réputation odieuse.

M. le Comte Portalis nous a fait part de plusieurs morceaux d'un important ouvrage de sa composition, qui n'est rien moins que l'histoire littéraire et morale du dix-septième siècle. La vraie philosophie semble avoir dicté cette production, dans laquelle un goût sûr, un langage épuré, un style brillant et nerveux, présentent une suite de tableaux qui

ne laissent rien à désirer, ni pour l'ordonnance du sujet, ni pour l'opposition de la lumière et des ombres, ni pour la magie du coloris. La formation de la langue française, les révolutions de la littérature, l'influence de la morale sur les évènemens politiques et de ceux-ci sur la morale : en un mot, tous les élémens et les produits de la civilisation en Europe, et sur-tout en France, non seulement pendant le siècle que l'auteur s'est proposé de faire connoître aux générations présente et futures; mais encore pendant les temps qui ont précédé et préparé cette époque mémorable: tous ces élémens, dis-je, mis en œuvre et coordonnés avec une méthode, dont on n'apperçoit que les heureux effets, ont formé, sous la plume de l'auteur, un exemple du degré de perfection dont l'Histoire est susceptible.

M. d'Arlatan nous a communiqué un apperçu historique, sur la chûte du Gouvernement de Venise. Nous avons retrouvé dans cet ouvrage la sagacité, le jugement exquis et l'élégance qui caractérisent notre ingénieux Collègue.

Je dois vous rappeller encore, Messieurs, parmi les ouvrages de nos membres, les pro-

ductions d'un de nos compatriotes, auquel je tiens par le double lien du sang et de l'amitié, et qui se fait un plaisir, quoique absent, de conserver parmi nous sa qualité de membre résident : M. Éméric-David, Député au Corps Législatif, après avoir remporté le prix de l'Institut, par un mémoire qui a fait époque dans la Littérature des Arts, après avoir été couronné, pour l'éloge de Puget, à l'Académie de Marseille, continue de se distinguer par des ouvrages historiques et didactiques généralement estimés. Chargé de continuer l'entreprise du Musée français, commencée avec un brillant succès par M. Croze-Magnan, M. Éméric-David s'est signalé par les savans discours dont il a accompagné chacune des principales divisions de ce magnifique ouvrage, et par les notices qu'il a jointes aux gravures de chacun des tableaux dont le Musée français est composé. Le Moniteur du 6 mars dernier, en annonçant la 80.e livraison qui termine le quatrième et dernier volume du Musée français, a rendu assez de justice aux talens que M. Éméric-David a déployés dans la composition des différens morceaux de littérature dont il l'a orné, pour que je doive me dispenser d'en dire davantage. J'ajouterai

seulement, que M. Éméric-David a fait hommage à notre Bibliothèque publique d'un exemplaire de son mémoire couronné par l'Institut, et des différentes pièces qu'il a composées depuis la publication de ce premier ouvrage.

Le Comité de Littérature de la Société a fait, à différentes époques, des rapports très-satisfaisans sur les ouvrages qui nous sont parvenus, tant de la part des Sociétés savantes, avec lesquelles nous avons l'avantage de correspondre, que de plusieurs de nos membres associés. Il suffit de rappeller ici les divers programmes et les travaux des Académies et Sociétés de Paris, de Marseille, de Toulouse, de Dijon, de Nismes, de Grenoble, de Caen, de Boulogne : les productions aussi utiles qu'agréables de notre compatriote M. Mollet, Professeur de Physique à Lyon; et de M. Amanton, Président de l'Académie de Dijon; les œuvres littéraires et poétiques de M. Mus, qui des bords de la Gironde a daigné, à deux reprises, nous faire part des fruits du talent qui le distingue depuis nombre d'années.....

La Poésie a toujours fait l'ornement et le charme de nos Séances particulières. La simple énumération des pièces de vers que nous

ont fait entendre MM. d'Adaoust, le Baron d'Arbaud-Jouques, d'Arbaud-Bachi, de Castelet, de Coëtlogon, Diouloufet, Faucon, de Montmeyan, de Périer, Roccas, de Seran, de Valori cadet, allongeroit trop un compte rendu, qu'il est temps de terminer, pour faire place à des lectures, qui vous donneront une bien meilleure idée du talent de nos poètes et de nos prosateurs, que tous les éloges que je pourrois être capable de leur distribuer; mais parmi tant de productions distinguées par tous les genres de mérite, je ne saurois passer sous silence deux grands ouvrages de M. de Coëtlogon : son poëme de David en douze chants, entièrement terminé, dont il nous a lû divers morceaux, qui nous font désirer qu'il le livre bientôt à l'impression; et sa tragédie d'Amalasonte, dont l'auteur a bien voulu nous faire entendre le premier acte.

Je dois m'applaudir en finissant, de n'avoir cette année aucun éloge funèbre à prononcer, et de pouvoir au contraire féliciter la Société, de l'acquisition de plusieurs nouveaux membres, qui l'honorent encore plus par leurs talens, que par les places éminentes, où leur mérite les a élevés.

On

On a lû :

Une Épître sur l'Homme de Lettres, par M. de Coëtlogon, Inspecteur de l'Académie d'Aix ;

Deux Contes en vers, par M. Diouloufet ;

Le Précis d'un Mémoire sur les expériences électro-galvaniques, par M. Davin ;

La Traduction de la 12.me Ode d'Horace, par M. Roccas aîné ;

Un Mémoire sur diverses Antiquités découvertes à Aix ou dans les environs depuis quelques années, par M. le Président de Saint-Vincens, Député au Corps Législatif ;

La mort de Gernand, Épisode de la Jérusalem délivrée, du Tasse, traduit en vers, par M. de Seran ;

Un Mémoire sur les Eaux Thermales, par M. Vasse, Inspecteur de l'Académie d'Aix ;

Deux Fables traduites de Gellert, par M. de Perier ;

Un Mémoire sur la nature et les usages de la Houille du Département des Bouches-du-Rhône, par M. Pontier, Inspecteur des Eaux et Forêts ;

La Traduction en vers de la 1.re Églogue de Virgile, par M. d'Adaoust ;

Un Mémoire sur les Tremblemens de Terre, par M. le Docteur Poilroux;

Le Coq et la Poule, Fable, par M. Faucon;

Une Ode sur l'Espérance, par M. de Montmeyan;

Un Fragment d'un Discours sur la formation de la Langue française, par M. le Comte Portalis;

Une Ode à la ville d'Aix, par M. le Baron d'Arbaud-Jouques, Président.

M. le Secrétaire perpétuel a rappellé à l'Assemblée l'annonce des sujets de prix, qui furent proposés l'année dernière par la Société, et qui ne doivent être décernés que l'année prochaine.

La question d'Agriculture est conçue en ces termes : *Quelle est l'espèce de betterave la plus propre à fournir du sucre, et quelle est la meilleure manière de la cultiver dans le 2.e arrondissement du Département des Bouches-du-Rhône pour obtenir ce résultat?*

La Société exige que les concurrens prouvent par des expériences directes et authentiques la vérité de leurs assertions. Pour donner aux cultivateurs, le temps de faire et de répéter leurs épreuves, elle renvoie à la

fin de l'année 1812, le jugement des mémoires qui lui seront envoyés sur ce sujet, et qu'elle n'admettra néanmoins au concours que jusques au 15 décembre 1812, terme de rigueur, parce qu'il est important que les résultats des expériences soient connus et vérifiés avant l'époque de la prohibition du sucre de cannes, fixée par la loi au commencement de février de l'an 1813.

Le prix sera de 300 francs ou d'une médaille d'or, de la même valeur, au choix de l'auteur couronné.

La question de littérature proposée pour la 3.e et dernière fois est posée comme il suit:

Quelle a été l'influence de la langue et de la littérature provençales, sur les langues et littératures françaises et italiennes ?

Le prix sera double, c'est-à-dire, de 600 francs, ou d'une médaille d'or de la même valeur, et sera décerné, ainsi que celui d'agriculture, le samedi 1.er mai de l'année 1813.

Les mémoires seront écrits en français, et doivent être adressés francs de port, à M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel de la Société académique à Aix, avant le 15 mars de la même année.

Les membres résidens de la Société sont seuls exclus du concours.

Les auteurs des mémoires envoyés au concours sont tenus de ne pas se faire connoître. Ils sont invités à joindre à leurs mémoires un billet cacheté dans lequel seront inscrits leurs noms, leur adresse et l'épigraphe qu'ils auront mise à la tête de leur ouvrage. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il sera annexé aura obtenu le prix, ou un accessit.

5

SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 8 *Mai* 1813.



A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1813.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 8 Mai 1813, la cinquième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. le Comte PORTALIS, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

Mes honorables prédécesseurs ont éloquemment démontré, dans nos précédentes Séances publiques, l'utilité des Académies en général, et de cette Société en particulier. Il nous reste à prouver par nos œuvres, que nous avons répondu à l'importance de notre mission.

Les œuvres d'une Société telle que la nôtre, ne se bornent pas au bien qu'elle fait ; elles se composent encore de tout celui qu'elle inspire. Ce n'est pas dans les ouvrages que ses Membres publient, ce n'est pas même dans

la collection de ses mémoires, que consistent ses services et qu'elle doit uniquement placer sa gloire; mais dans un certain goût d'instruction qu'elle répand, dans l'esprit de lumières qu'elle propage, dans l'émulation salutaire qu'elle excite, dans le mouvement et la vie qu'elle communique à tout ce qui l'entoure.

Aussi, ne seroit-ce pas seulement par les comptes rendus annuels de nos travaux, qu'il seroit équitable de nous juger, quelque satisfaisans qu'ils puissent être d'ailleurs, et quelque intérêt qu'ils empruntent de la plume élégante et correcte du respectable Secrétaire perpétuel de cette Société : écrivain aussi modeste que savant et laborieux, qui a enrichi la littérature française du trésor des observations et des recherches d'une des plus illustres Académies de l'Univers (1), et du fruit précieux des veilles des Priestley, des Kirwan, des Svédiaur, des Fontana, des Franklin et des Ferguson. C'est par les sujets de prix que la Société a proposés; c'est par l'utile direction, qu'elle a cherché à donner aux expériences et aux études, dans la sphère bornée qui circonscrit nécessairement son ac-

(1) La Société royale de Londres.

tivité, que nous désirons qu'on apprécie les efforts qu'elle a faits jusqu'ici, et qu'elle ne cessera jamais de faire, pour bien mériter de la patrie, et justifier la protection de l'auguste Monarque qui en est le Père.

L'Agriculture, mère de la propriété et compagne inséparable de la civilisation, s'introduisit dans les Gaules par la Provence. Les Grecs, fondateurs de Marseille, transmirent aux Gaulois cet inestimable bienfait, qu'ils tenoient des Égyptiens.

Nous voyons au cinquième siècle, nos champs devenus laborieusement fertiles, se peupler de végétaux d'une origine étrangère. Les parfums exquis de l'Arabie s'y mêloient à l'odeur suave des fruits colorés et savoureux, dont la Pomone asiatique remplit sa fastueuse corbeille. Ils s'unissoient avec eux, comme dans la corne d'Amalthée, aux pampres et aux grappes de Bacchus, aux épis de Cérès, à l'olive de Minerve, aux pommes d'or des Hespérides, aux mille rubis que rassemble sous sa couronne jaunissante, la grenade punique; aux productions de la Grèce, patrie des héros, et de la Bétique, séjour des vertus.

Dans ce seizième siècle, qui vit l'Europe

rajeunie s'élancer avec vigueur vers une civilisation nouvelle, pendant que Raoul Spifame provoquoit l'établissement de *Chambres rurales et agraires, pour gouverner et régenter la culture et fécondité des terres* (1); lorsque le Columelle français, le célèbre Olivier de Serres composoit, en Languedoc, son *Traité d'Agriculture*, Pierre de Quiqueran, dans un ouvrage latin, traduit en français sous ce titre: *la nouvelle Agriculture, ou la Provence louée* (2), apprenoit à l'Europe, que l'on commençoit à cultiver à Hyères, les cannes à sucre, et à les y cultiver avec succès, et prouvoit par là que nos ancêtres n'avoient point dégénéré.

Aussi en 1778, l'ancienne Assemblée des Communautés de Provence, persuadée avec Ciceron, que de tous les moyens de s'enri-

---

(1) *Dicæarchiæ Henrici christianissimi progymnasmata.* Arrest 185.e

(2) *Petri Quiquerani Bellojocani, Episcopi Senecensis de laudibus provinciæ, lib. tres.* Traduit en français par Pierre de Niny de Claret, Archidiacre d'Arles. *Arles* 1613. , *Tournon* 1616. in-8.o Pierre de Quiqueran, nommé évêque à l'âge de dix-huit ans, mourut à vingt-quatre. Sa nomination fut la première après le concordat de Léon X et de François I.

chir, il n'en est point de meilleur, de plus fécond, de plus doux, de plus conforme à la nature de l'homme, et à sa dignité, que l'Agriculture, vota l'établissement, dans cette Ville., d'un Bureau chargé de l'encourager.

La nature s'offre par-tout, disoit en exprimant les motifs toujours subsistans d'une pareille institution, un Orateur, que je ne puis citer sans une vive émotion (1), et qui présida la 1.ere Séance publique de ce Bureau; *la nature s'offre par-tout, c'est un livre ouvert à tous les hommes. Elle est même plus près de nous, que des lieux où l'art semble prévaloir sur elle et lui disputer l'empire. On a donc tout à espérer de l'établissement d'une société d'agriculture en Provence. Nous habitons un sol ingrat: il faut que l'industrie nous donne ce que la terre nous refuse: il faut que les connoissances et les encouragemens dirigent et soutiennent les efforts de l'industrie.*

---

(1) Mon père fit, en qualité d'Assesseur d'Aix, le discours d'ouverture de la 1.ere séance publique du Bureau d'Agriculture de Provence. Cette citation est tirée d'un discours imprimé dans le tome 3 du *Dictionnaire de Jurisprudence et des Arrêts, par M. Prost de Royer. Lyon* 1783. in-4.°, page 767.

Notre Société, fière de ces traditions et animée du même esprit, a tourné ses premiers regards vers l'Agriculture ; elle vise à l'affranchir de l'immémoriale tyrannie d'une routine aveugle, et à la régénérer par l'utile naturalisation de pratiques nouvelles, déjà éprouvées avec succès en d'autres lieux.

L'arbre de Cerasonte, parure du triomphe de Lucullus, ces pommes veloutées et fondantes de la Perse, ces fruits parfumés et moelleux de l'Arménie, qui, ornant de riches festons les lances victorieuses des Romains triomphateurs, les transformoient en autant de thyrses joyeux et pacifiques, ne furent pas les seules conquêtes dont leurs armes invincibles aggrandirent leur agriculture. Ce n'étoit là qu'un vain luxe, et ce peuple, dont les héros préféroient les légumes grossiers du Latium, à tous les trésors des Samnites ; ce peuple qui honoroit la charrue, qui protégeoit les animaux utiles au labourage, et qui avoit placé parmi ses plus glorieuses récompenses une humble couronne de graminées, devoit faire des acquisitions plus importantes pour l'économie rurale. Aussi, ne dédaigna-t-il point de rapporter des bords lointains de l'Euphrate et de la grasse Mésopo-

tamie, une herbe modeste, mais abondante en fourrage, la luzerne médique, qui bientôt répandue dans toute l'Italie, et sous les Empereurs dans les provinces, y commença l'usage des prairies artificielles. Avec elles, les troupeaux se multiplièrent, et la multiplicité des troupeaux accrut la fertilité du sol. L'avantage d'une pareille culture ne peut plus être méconnu, quand on en a joui une fois, et les Modernes en ont de bonne heure reconnu l'utilité.

Mais que l'assolement en usage dans ce Département répondoit mal à une pareille doctrine ! Des jachères stériles succédoient par-tout aux plantes céréales, qui épuisent le sol. Rarement quelques semis de grains destinés à nourrir pendant l'hiver les brebis mères, et qu'on laissoit trop souvent monter en graine, venoient-ils interrompre ce sommeil de la terre, très-incertainement réparateur, et qui nous prive avec certitude d'une grande partie de ses produits. Dès-lors, comment accroître les troupeaux, et sans troupeaux comment fertiliser un sol naturellement aride et dévorant ?

Ce déplorable état des choses, attira d'abord l'attention de la Société. Elle demanda

en 1810 aux Agriculteurs et aux Savans : *quelle étoit la meilleure manière de former des prairies artificielles dans le Département des Bouches-du-Rhône.* Cet appel fut couronné du plus heureux succès. En 1811, elle décerna le prix à un excellent mémoire sur ce sujet, et déjà se propage et s'étend la culture de l'*esparcet*, sorte de sainfoin *valeureux*, pour parler comme OLIVIER DE SERRES, qui appartient à une famille de plantes, dont les bouquets rougeâtres fleurissent spontanément sur nos montagnes, et qui conserve quand elle est cultivée la vigueur de l'état sauvage.

A la parole vivifiante de l'Empereur, un zèle salutaire s'étoit emparé de tous les Corps savans, de toutes les Sociétés académiques. Chaque substance végétale étoit soigneusement interrogée. On sollicitoit de toutes parts ces confidences précieuses de la nature, ces découvertes qui changent la face du Commerce et avec lui celle des États. Il s'agissoit de repousser à la fois par les arts de la paix, comme par la force des armes, les spéculations odieuses de cette Nation marchande, qui prétend avec un orgueil plein d'avarice, imposer au monde entier le joug de son mo-

nopole. Nous ne voulumes point rester en arrière, et nous proposâmes la question suivante : *quelle est l'espèce de betterave la plus propre à fournir du sucre, et quelle est la meilleure manière de la cultiver dans le 2.e arrondissement du Département des Bouches-du-Rhône, pour obtenir ce résultat?*

Tout est mystère dans la Nature. Son inépuisable fécondité demande a être ranimée. Les végétaux ne tirent du sein de la terre, que les sucs nourriciers qui peuvent s'assimiler à leur substance; mais lorsqu'elle a pourvu à leurs besoins, et que le grand œuvre de la fructification est accompli, elle demeure appauvrie d'une grande partie de sa fertilité. Alors, elle réclame les secours de l'homme. Il faut d'abord que ses sueurs viennent réparer ce qu'elle a perdu. Il faut encore que son industrie l'alimente et l'engraisse. Il est forcé de recourir au fétide mélange de mille substances diverses, amalgamées par la corruption; mais ces engrais, laborieux et pénibles produits des soins du cultivateur, fournissent-ils à la terre de nouveaux principes de reproduction? C'est ce que la Providence en condamnant l'homme à les mettre en œuvre n'a point voulu lui révéler. Nous connoissons seulement

l'indispensable nécessité de leur emploi. Sa main libérale, qui ne s'est ouverte sur notre pays qu'avec épargne, semble avoir voulu compenser la beauté du ciel, qui permet de persévérantes cultures, par l'indocilité du sol qui les commande. La rareté du bétail, occasionnée par la disette des pâturages, nous force souvent à nous servir de diverses substances peu propres à atteindre le but que se propose le laboureur. Tout ce qui pourroit multiplier parmi nous la matière fertilisante seroit donc un véritable bienfait. Que seroit-ce si l'on pouvoit trouver dans une substance minérale très-commune, sur-tout dans cet arrondissement, un excellent engrais! C'est un des objets qui ont fixé cette année l'attention de la Société. Les plâtrières abondantes qui entourent cette Cité, et que les belles empreintes de poissons et les crystaux de gypse qu'elles renferment recommandent à l'observation des Géologues et des Naturalistes, ont attiré ses regards. En conséquence, elle propose pour être décerné en 1815, un prix de 300 fr. au cultivateur qui aura employé avec succès le plâtre comme engrais, et qui rendra un compte satisfaisant de sa méthode. . . . .

Pouvions-nous oublier l'olivier, l'arbre caractéristique de notre patrie, comme il le fut jadis de l'Attique, et qui donne à notre pays une ressemblance si frappante avec la Grèce? En effet, lorsque nous visitons, sur les pas d'un voyageur moderne, les collines du Péloponèse, d'où l'on apperçoit entre les troncs lisses et sous le feuillage étendu en parasol, de quelques bouquets de pins, ou au travers de la verdure grisâtre d'une forêt d'oliviers, les flots d'azur de la Méditerranée, qui viennent argenter la grève de leur écume blanchissante, quel est le Provençal, qui ne se trompe de patrie, et ne se croie dans son pays natal ? sur-tout s'il voit çà et là des touffes d'un beau laurier, s'élancer en gerbes du creux des rochers, ou du sein des ruines, le romarin, le thym et le lentisque couvrir les côteaux de leurs rameaux parfumés, le figuier sauvage croître en buissons sur les vieux murs, et l'iris, la tulipe des prés, le narcisse poétique fleurir le long des ruisseaux, à l'abri des roseaux touffus, qui murmurent aux timides nayades les infortunes de Syrinx ?

L'olivier couvroit nos côteaux et nos plaines, lorsque le rigoureux hiver de 1709 vint,

pour ainsi dire, le faire disparoître de notre sol. Dans les cantons les plus abrités de ce Département, on n'en connoît point dont la tige soit antérieure à cette grande calamité; et cependant on présume qu'ils peuvent subsister plus de trois siècles. On ne recueille guères, dans beaucoup de Communes, que le tiers de l'huile qu'on y recueilloit avant cette mortalité désastreuse. Plus de cent ans sont écoulés, et nos pertes ne sont point réparées: que dis-je! d'autres hivers ont augmenté la dépopulation de nos vergers. Faut-il s'en étonner, si nous ne possédons d'autres oliviers que ceux qui ont poussé sur les souches, ou sur les racines, des tiges gelées? enfin, si nous n'avons point de pépinières?

La Société d'Agriculture du Département de la Seine, qui ne laisse en arrière aucun genre de bien, et qui étend sa vaste sollicitude sur tout ce qui intéresse l'humanité ou la bonne culture, sous tous les climats du grand Empire, a proposé un premier prix de 3000 fr., et un second de 2000 fr. aux cultivateurs qui auront établi en 1820 une pépinière d'oliviers avec succès; mais c'est nous qui sommes plus particulièrement appellés à provoquer cette utile amélioration, à

faire connoître les encouragemens qui l'attendent, et à décerner l'OVATION, en attendant le jour du TRIOMPHE à ceux qui auront fait les premiers efforts et obtenu les premiers succès. En conséquence, nous proposons *un prix de 600 fr. au cultivateur, qui aura élevé, en mars 1816, le plus grand nombre d'oliviers en pépinière.*

Au reste, on ne doit pas se dissimuler que d'anciens essais ont été infructueux. Le noyau des olives lève avec difficulté. On a souvent tenté inutilement de les semer pour s'en procurer des plants ; mais il ne faut pas se décourager. La Nature abonde en moyens de reproduction. Mille sources de vie jaillissent incessamment du sein nourricier de la terre. Une force vivifiante et mystérieuse ne cesse de réparer les ravages du temps. Une végétation active et universelle revêt le Globe d'une parure vivante et organisée, depuis la mousse déliée, dont les racines imperceptibles arrachent leur nourriture à la dureté des rocs les plus polis, jusqu'à ces sapins gigantesques, qui pèsent sur le penchant escarpé des montagnes de la Norvège.

Mais si nous accordons à l'Agriculture une priorité que réclament l'urgence de nos

besoins et l'intérêt social, nous savons aussi que l'homme ne vit pas seulement d'une nourriture matérielle, et que *son ame*, selon l'ingénieuse expression de VOLTAIRE, *est un feu qu'il faut nourrir, et qui s'éteint s'il ne s'augmente.*

Nous avons pensé que les questions de Littérature mises au concours, devoient se lier aux souvenirs de la Patrie, ou être calculées de manière, que les études préparatoires qu'elles exigeroient pussent être d'une utilité journalière aux concurrens.

Les peuples qui habitoient en deçà de la Loire, civilisés par de nombreuses colonies romaines et plus anciennement honorés du droit de Cité, retinrent le nom de Romains, et une langue, qui n'étoit qu'une transformation de la langue latine. Cette langue fut la langue provençale vulgairement nommée langue *romane* ou *romance*. Car le roman étoit très-distinct du français, comme le prouve cet ancien vers rapporté par MÉNAGE dans ses *Origines françaises* : *Vestu comme françois et sot parler roman.*

De toutes les langues dérivées de la langue latine sous l'influence de la promiscuité de tant de peuples, la langue provençale, par

un heureux concours de circonstances, devoit se perfectionner la première. La Provence, située sous un ciel pur et serein, avoit mieux conservé les bienfaits de la civilisation, parce qu'elle avoit été moins souvent visitée par les Barbares. La féodalité s'y établit plus tard, avec moins d'empire et moins d'universalité, et ses liens s'y relâchèrent plutôt. Le commerce des villes libres de Marseille et d'Arles, et leurs fréquentes communications avec les Arabes y entretinrent le mouvement des esprits et y introduisirent la politesse. Aussi, la langue provençale donna-t-elle naissance à la Littérature vulgaire en Europe; et au 12.e siècle, qui fut l'âge d'or de notre poésie, *inventer* en prose ou en vers, s'appelloit *trouver* ou *romancer*, des noms particuliers à nos poètes et à notre langue nationale.

Bientôt l'italien, l'espagnol, le français s'élevèrent sur les ruines du provençal, et ces filles orgueilleuses firent oublier leur mère. Avec les Princes de la maison d'Anjou, commença la décadence de la langue provençale. Elle n'avoit plus pour eux, comme pour les Comtes de la maison de Barcelone, qui l'avoient reçue de DOULCE de Provence, épouse de Berenger I.er, les charmes et les dou-

ceurs d'une langue maternelle. Les longues guerres, qu'ils eurent à soutenir pour la couronne de Naples, leur laissoient peu de loisir pour encourager les Lettres, et leurs mauvais succès leur en ravirent les moyens. L'heureuse réunion de la Provence à la France porta les derniers coups à notre idiôme national. Le français prévalut en tout. Les débris de la langue provençale, assujettis aux constructions et aux inflexions françaises, s'altérèrent sensiblement, et l'adoption journalière des mots français provençalisés la dépouilla de presque toute son énergie et de ces tournures originales qui lui étoient propres. Elle finit comme elle avoit commencé, par être une langue *rustique*. On en vint jusqu'à ne plus entendre dans leur Patrie le langage des Troubadours : on en vint jusqu'à oublier qu'ils avoient laissé des ouvrages complets tant en prose qu'en vers. Il fallut que les prétentions exagérées des partisans des vieux Trouvères français, obligeassent les Provençaux, sensibles à l'affront que recevoit leur Nation, à exhumer de la poussière des bibliothèques leurs anciens titres de gloire. Papon, dans ses *Observations critiques sur les Trouvères et les Troubadours*, émit le vœu que ses réflexions pussent

faire naître l'idée de comparer l'ancienne Littérature française avec l'italienne et la provençale. Le vœu de Papon, la Société académique d'Aix l'a partagé; et elle proposa pour sujet de prix cette belle question: *Quelle a été l'influence de la langue et de la littérature provençales sur les langues et littératures françaises et italiennes?*

Malheureusement, cette question demandoit pour être traitée à fond, une vaste érudition et des secours qui manquent dans les provinces. La Société ne reçut, la première année du concours, qu'un seul mémoire sur ce sujet important, et il en manquoit une partie, que l'auteur promettoit de fournir. Dans votre Séance publique de l'année 1811, M. le Secrétaire perpétuel rendit compte des motifs qui déterminèrent la Société à n'accorder à son auteur qu'une mention honorable. Aucun autre mémoire ne nous est parvenu. Le même nous a été envoyé de nouveau, revu et augmenté par son auteur; mais la Société s'est vue contrainte à regret de retenir le prix, parce que l'auteur n'a point remédié à l'incohérence et à la confusion qui nuisoient à l'ensemble de son travail, non plus qu'à l'excessive négligence de son style. Le peu de

succès de ce concours a déterminé la Société à retirer ce sujet de prix ; mais elle doit s'applaudir de l'avoir proposé, car il a excité le zèle de ses propres Membres, dont quelques-uns se sont réunis pour travailler de concert à un Lexique de la langue provençale, qu'il faudra placer à la suite du Glossaire de *Ducange*, et avant les Dictionnaires classiques des langues toscane, française et castillane, pour remplir la lacune qui se trouve dans l'arbre généalogique de ces langues, et établir de siècle en siècle leur descendance naturelle de la langue latine.

Cependant, la Société ne voulant point s'écarter de son plan primitif et désirant que le sujet du concours pour l'année 1814 réunisse le double avantage de l'utilité générale et d'une utilité locale, propose le sujet suivant : *Tracer rapidement l'histoire de l'éloquence judiciaire, sur-tout dans les temps modernes, et plus spécialement en France ; rechercher les causes qui en ont retardé la marche* ; *indiquer l'influence que les progrès des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ont exercée sur ce genre d'éloquence, et en déterminer les principaux caractères et les principaux effets.*

La parole est le glaive du Magistrat, de l'Administrateur, du Jurisconsulte.

C'est par elle que le premier manifeste son autorité, lorsqu'il parle au nom du Souverain qu'il représente, et que ses discours comme la loi, enfermant beaucoup de sens en peu de mots, commandent, défendent, distribuent la louange ou le blâme avec une simplicité pleine de noblesse. C'est encore par elle que l'Administrateur s'empare des esprits, dispose des ames, exerce sur les cœurs l'empire de la persuasion ; enfin c'est à son aide que le Jurisconsulte appellé à la défense d'une cause, aggrandit les questions d'intérêt privé, en apparence les plus limitées, par d'importantes considérations d'intérêt public ; qu'il remonte dans chaque affaire aux principes même des Lois, qu'il s'associe à l'esprit du Législateur, et qu'il dissipe, armé de ces hautes lumières, toutes les vaines subtilités d'une chicane ténébreuse.

L'Éloquence est donc dans les emplois civils ce qu'est la valeur dans les emplois militaires.

Mais l'éloquence du Magistrat et celle du Jurisconsulte ont un intérêt de plus pour nous.

Cette Ville, antique siège des Magistratures

romaines, du Conseil éminent des Comtes de Provence et des Cours souveraines de l'ancienne monarchie, est consacrée spécialement, de temps immémorial, au culte de la Justice et à l'enseignement du Droit. Cette grande et belle institution, connue sous le nom de Ministère public, nous a donné les MONCLAR et les CASTILLON, dont les réquisitoires pleins de talens et de lumières, méritent d'être étudiés, et nous offrent une source abondante en doctrines et étincelante en beautés. Notre Barreau, qui reçut de quelques circonstances particulières, liées à l'ancienne Constitution politique de ce Pays, un essor noble et élevé, a produit à la fois des Jurisconsultes profonds, des Orateurs éloquens et des Administrateurs éclairés. Les SAURIN, les PASCAL, les GENSOLLEN, les COLONIA : car il ne m'appartient pas d'ajouter à ces noms des noms plus récens, suffisent pour l'immortaliser. L'éloquence du premier obtint le suffrage de LOUIS XIV, accoutumé aux prodiges de l'éloquence religieuse, dont son règne nous a laissé les plus parfaits modèles. PASCAL, doué d'une éloquence mâle, quelquefois subtile, souvent persuasive, et d'une mémoire toujours présente, disposoit en sou-

verain des lois, des autorités, des exemples. On eût dit qu'il créoit tout ce qu'il citoit, tant ses citations étoient justes, concluantes, appropriées au sujet. GENSOLLEN et COLONIA, plus négligés et moins élevés, séduisoient peut-être plus sûrement leurs auditeurs, parce qu'ils sembloient faire moins d'efforts pour les entraîner, et paroissoient obtenir sans art le plus beau triomphe qu'il soit donné à l'Art de remporter.

Le grand Monarque qui tira la France du cahos de l'anarchie, pour l'élever au sommet de la gloire et de la puissance, et que toutes les Villes de l'Empire considèrent comme leur second Fondateur, reconnut dans la nôtre le caractère particulier qui la distingue; et lorsque la force des circonstances la privoit de plusieurs établissemens publics dont elle avoit été jusqu'alors en possession, sa bienfaisance, guidée par ce coup d'œil du génie, qui saisit comme par instinct les analogies et les rapports, les principes et leurs conséquences, y plaça successivement la Cour suprême qui acquitte en son nom la dette de la justice, et que son choix a composée de Magistrats si distingués; une seconde Cour souveraine; et une École de Droit, destinée à former des

Magistrats et des Jurisconsultes. A la voix régénératrice de ce Héros qui fit sortir du silence et du néant, toutes les traditions devenues muettes, tous les souvenirs éteints dans le tumulte des troubles civils, la Patrie et la Nation se sont recomposées. La vieille Gloire du nom français est venue se fondre et s'unir avec la Gloire prodigieuse de la France de NAPOLÉON, et toutes les sources de l'esprit public et patriotique ont été rouvertes. C'est donc répondre en quelque manière aux intentions réparatrices de l'Empereur, que de faire jaillir du souvenir du passé des étincelles vivifiantes, qui allument dans toutes les ames un feu nouveau. C'est les remplir bien certainemeut, que d'exciter, dans chaque pays et dans chaque profession, l'enthousiasme qui lui est propre, de passionner toutes les volontés pour le devoir, et de les porter avec ardeur vers la tâche immense du bien public.

Après le talent, qui est un don de la nature, c'est l'étude qui forme les Orateurs ; et l'étude pour eux la plus utile est, sans contredit, celle des grands modèles, et de l'histoire de l'art. C'est par elle qu'on s'élève jusqu'à la source du sublime et des véritables

beautés, et qu'on apprend à dédaigner ces artifices puérils, ces tours maniérés, cette sensibilité affectée, que la nature et l'art, qui n'est que l'imitation de la belle nature : disons mieux, qui n'est qu'une nature d'élite, réprouvent également. L'étude approfondie des monumens de l'éloquence judiciaire est donc un but à la fois noble, grand et utile, que la Société propose aux Étudians qui peuplent notre École de Droit, aux Avocats qui essayent leurs forces, aux jeunes Magistrats, que la prévoyante sagesse de l'Empereur a introduits, avant l'âge, dans le sanctuaire de la Justice, pour qu'ils se nourrissent de bonne heure de l'esprit de ses oracles, et que, formés par la sainteté des exemples, éclairés par les vives lumières des maîtres, ils acquièrent cette gravité de mœurs, cette parole magistrale, cette solidité de caractère, cette justesse de jugement, cette fermeté de courage, qui doivent illustrer la Magistrature.

C'est par l'étude approfondie de nos monumens nationaux, que l'on pourra expliquer pourquoi l'éloquence des Magistrats précéda en France celle du Barreau; Comment en des temps reculés leurs harangues pleines de nerf et de vigueur portoient souvent l'empreinte

d'une grande ame; pourquoi LE MAITRE et PATRU, hommes de loi et hommes de lettres, demeurèrent inférieurs à leur siècle, tandis que PÉLISSON, homme de lettres sans être homme de loi, fournit sous LOUIS XIV le seul modèle d'éloquence judiciaire, digne d'être recommandé à la postérité; pourquoi TERRASSON, COCHIN et LE NORMANT n'ont fleuri que long-temps après que l'éloquence de la chaire eut atteint son plus haut degré de perfection; enfin, comment se sont formés parmi nous ces orateurs puissans, dont la Grèce fabuleuse vouloit peindre sans doute le talent soudainement créateur, quand elle représentoit le père et le roi des hommes et des Dieux, faisant jaillir de son cerveau la sage Pallas toute armée, et qui, tels que GERBIER et tant d'autres que le Barreau français a vu fleurir, improvisoient sur l'heure des plaidoyers, où le bel ordre d'une composition réfléchie et long-temps soignée, s'unissoit à la rapidité, à l'éclat, et à la chaleur d'une composition subitement inspirée et débitée sous l'influence actuelle d'un Dieu caché.

De semblables recherches aideront encore à expliquer comment les progrès des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ont étendu

graduellement jusques sur l'éloquence judiciaire, leur salutaire influence; comment elle a participé aux heureux effets de cette alliance universelle qui s'est formée au 18.e siècle entre les Arts et les Sciences; enfin, comment l'esprit d'analyse, l'esprit géométrique, un goût plus sain, une logique plus éclairée, une application plus libérale des principes du droit public et politique, ont pu la perfectionner.

Il sera aisé durant le cours d'un pareil travail, de reconnoître les principaux caractères de l'éloquence judiciaire; de tracer la ligne de démarcation, qui doit distinguer le langage du Magistrat parlant au nom du Souverain, qui est la loi vivante et l'organe de la raison universelle, et celui des Orateurs du Barreau qui ne sont que les organes de la raison individuelle de l'homme. Dans le langage de ces derniers, il sera aisé de discerner encore les différentes nuances qui séparent le ton et le style de la discussion des affaires civiles, du ton et du style de la défense des accusés. Autre chose est de soutenir la validité d'un acte, ou la franchise d'un fonds qu'on prétend grever de servitude ou d'hypothèque; autre chose est de revendiquer l'innocence d'un infortuné, impliqué par la

fatalité de quelques circonstances indépendantes de lui, dans les liens d'une accusation criminelle; et qui compte sur l'éloquence de son Défenseur, comme sur son plus ferme appui, après l'intégrité des Juges et l'impartialité des Jurés.

Ces observations conduiront naturellement à apprécier le mérite de nos divers orateurs judiciaires, et à placer au rang qui leur est dû, ceux que leurs talens et leurs succès destinent à servir de modèles.

Enfin celui qui aura parcouru cette carrière en penseur et en philosophe, pourra prononcer en juge compétent sur l'influence de ces débats publics, qui font d'une cause intéressante un grand spectacle, et qui frappant, pour ainsi dire, des accens d'une voix éloquente, l'oreille de la Nation entière, font que l'injure faite à un citoyen est redressée ou vengée en présence de tous.

Heureuse la France de devoir à l'excellence de ses Lois la publicité des débats judiciaires, et à la publicité des débats judiciaires, l'éclatante manifestation de la majesté imposante de ses Tribunaux, de l'équité invariable de ses Magistrats, et de l'excellence de ses Lois!

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensnite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit ;

MESSIEURS,

Tandis que la Société dont j'ai l'honneur d'être Secrétaire, marche à grands pas dans l'utile et agréable carrière qu'elle s'est ouverte, la tâche qui m'est imposée devient chaque année plus étendue et plus difficile à remplir.

Pour faire connoître et apprécier au Public instruit, les travaux et les progrès, dont la Société académique d'Aix peut s'applaudir, il faudroit que son historien possédât, au moins à un certain degré, toutes les connoissances et tous les divers talens qui distinguent si éminemment les membres actifs dont elle est composée. Il faudroit encore qu'il pût jouir de ce précieux loisir, que la fortune n'accorde qu'à un petit nombre d'élus, qui malheureusement ne savent pas toujours en faire usage, pour le bien général, et pour leur propre bonheur.

Privé de tous ces avantages, je ne puis avoir recours qu'à votre indulgence, pour me faire pardonner l'imperfection du compte que je vais tâcher de vous rendre, des travaux et des acquisitions littéraires de la Société, pendant le cours de l'année académique qui vient de finir.

Les SCIENCES EXACTES nous ont offert, de la part de notre Collègue, M. de Bec, dont le zèle et les connoissances égalent la modestie, une méthode très-utile pour calculer la capacité des futailles, au moyen d'une table, qui facilite les opérations et en assure l'exactitude.

Un de nos compatriotes, établi à Lyon, où ses talens lui ont procuré une existence honorable, M. Mollet, a fait hommage à notre Société, d'un savant traité de Gnomonique. M. de Bec, chargé d'en faire un rapport, s'en est acquitté avec d'autant plus d'empressement, qu'il avoit précédemment publié lui-même un opuscule sur le même sujet.

La science du nivellement est de la dernière importance pour l'exercice de la plûpart des arts industriels. Il n'existoit néanmoins aucun traité élémentaire complet, dans lequel l'élève du Génie pût puiser toutes les

connoissances qu'exige la pratique du nivellement. M. Fabre, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, et maintenant l'un de nos Associés Correspondans, a rempli cette lacune avec le même succès qu'il avoit obtenu dans les autres branches de la Géométrie, et sur-tout dans l'Hydraulique, dont il s'est spécialement occupé. Il est avantageusement connu par un ouvrage sur les Moulins, et par un Traité sur les Torrens et les Rivières, qui dès qu'il parut, fut envoyé par le Gouvernement dans les Bibliothèques publiques des Départemens, pour l'instruction des jeunes gens destinés à l'étude des mathématiques.

M. l'Abbé de Robineau s'est occupé à discuter et résoudre une question d'Optique, qui pourroit au premier coup d'œil, paroître plus oiseuse qu'utile ; mais si l'on considère, que la vérité est toujours le but direct des mathématiques, et qu'il n'est dans cette science, aucun problème, quelque peu important qu'il paroisse, dont la solution ne puisse conduire à la découverte de quelque nouvelle vérité ; on saura gré à notre savant Collègue, d'avoir employé quelques momens de loisir à détruire les erreurs, qui président presque toujours aux jugemens du vulgaire, sur les phénomènes qui lui sont le plus familiers.

Quoique la PHYSIQUE et la CHYMIE soient cultivées avec beaucoup moins d'empressement qu'on ne pourroit le penser, dans une ville, qui réunit tant de moyens d'y réussir, ces deux belles sciences ont cependant produit pour nous quelques fruits. M. Davin, constamment fidèle à ses observations expérimentales sur l'Electricité et le Galvanisme, a trouvé dans ce puissant agent, un nouveau moyen d'analyser les eaux minérales; et ce moyen est d'autant plus précieux, que son action commence là où finit celle des procédés connus jusqu'à ce jour; aussi, promet-il de nous faire pénétrer plus avant dans la connoissance de la composition intime de ces eaux, et de nous conduire à la solution du problême de l'efficacité de certaines eaux thermales, qui paroît si disproportionnée avec la petite quantité de matières actives, que l'analyse ordinaire nous y faisoit découvrir.

Nous devons encore à M. Davin, un mémoire sur les paratonnerres, dans lequel il réfute d'un manière victorieuse l'opinion d'un Savant d'Allemagne, qui proposoit de substituer des pointes de plombagine, ou pierre à crayons, à celles de fer doré, dont les conducteurs sont armés.

M. de Castellet

M. de Castellet nous a lû, sur le même sujet, des observations à l'appui de celles de M. Davin, et dont il conclud, qu'au lieu de l'or, on pourroit avec avantage employer la platine, pour terminer ces conducteurs pointus, qui, en soutirant en détail et par un écoulement continuel la matière de la foudre, garantissent nos édifices de ses ravages.

Les merveilles de l'aimant, ont exercé de tous les temps la sagacité des physiciens qui se sont occupés de ce minéral singulier, auquel la Navigation et le Commerce doivent les étonnans progrès, qu'ils ont faits dans les quatre derniers siècles.... Mais quelque habiles que nous soyons à profiter des effets que la Nature nous présente, et à découvrir et calculer les lois qui règlent ses opérations, la connoissance des causes immédiates et des ressorts invisibles qu'elle met en œuvre nous est interdite, et il ne reste à notre inquiète curiosité, que le vaste champ des hypothèses à parcourir : heureux, quand on peut rencontrer celle qui explique le mieux le plus grand nombre des phénomènes! M. l'Abbé de Robineau nous paroît avoir eu ce bonheur, dans l'explication qu'il a donnée de quelques propriétés de l'aimant. L'ingénieuse dissertation

dont vous allez entendre la lecture vous fera juger jusqu'à quel point l'auteur a fait servir l'expérience, à prouver la vérité de ses conjectures.

Une dissertation sur la forme de la Terre, par M. de Bec, a confirmé par de nouveaux argumens la notion de son applatissement vers les pôles, qui est encore contestée par quelques-uns de nos Géologues.

M. Poilroux nous a communiqué un mémoire sur les Aërolithes : matière encore neuve parmi les physiciens, quoique le phénomène dont il s'agit date de l'antiquité la plus reculée. L'opinion n'est pas encore fixée sur l'origine de ces pierres qui nous tombent des nues : assez rarement, à la vérité, pour nous épargner la crainte d'en être écrasés. Le temps et de nouvelles recherches nous éclaireront sans doute un jour sur ce sujet, qui jusqu'à présent paroît être plus curieux qu'important.

L'Histoire naturelle et l'Économie rurale : principaux objets d'utilité, dont la Société se fait un devoir de s'occuper, nous offrent d'abord une méthode analytique pour la connoissance des insectes. Il est l'ouvrage d'un observateur patient et laborieux, que

la Société s'est empressée de recevoir au nombre de ses Associés. M. Banon, en facilitant l'étude des insectes, sert l'Agriculture et satisfait la curiosité. Ainsi se trouve remplie la double tâche pour laquelle se forment les Sociétés économiques et littéraires.

Un mémoire de M. Dieudé, ancien Curé d'Entrevaux, sur les abeilles, nous a été présenté de sa part. C'est le fruit de trente ans d'expériences sur ces admirables insectes, et tout n'est pas découvert. Nous ignorons encore non-seulement les causes des phénomènes qu'ils nous présentent, mais encore un grand nombre de détails sur leurs actions, leurs mœurs, leur administration.... En attendant qu'à force de les observer, l'homme soit parvenu à connoître tous les faits de leur histoire naturelle, d'habiles Agronomes nous enseignent à l'envi de meilleures méthodes de les multiplier, et de profiter de leur industrie sans les détruire. Ainsi, les Lombard, les Féburier, les Couédic, nous mettent en état de faire, de l'éducation des abeilles, une des branches les plus productives de l'Économie rurale.

M. de Montvallon a fait, sur la culture des pommes de terre, un mémoire dont les

agriculteurs pourront tirer d'utiles connoissances; et M. Pontier, Inspecteur des Eaux et Forêts, nous a donné de son côté des renseignemens précieux, tant sur la culture que sur la conservation de ce comestible en Allemagne, où il est devenu d'un usage général pour la nourriture de l'homme, et pour celle de la plûpart des animaux, auxquels il a tant d'intérêt de fournir une subsistance abondante et assurée.

Le Maïs n'avoit point échappé à l'action vigilante qu'exerce depuis tant d'années sur tout ce qui peut servir à la nourriture, notre célèbre Collègue M. Parmentier. Ce Nestor de l'Économie domestique et rurale, que j'appellerois volontiers *le père nourricier du genre humain*, nous a adressé son ouvrage sur ce grain salutaire, que nous devons au Nouveau Monde, et qui partage avec la pomme de terre le droit de suppléer au froment, et de bannir ainsi de l'Europe la crainte du plus horrible des fléaux.

C'est de l'Asie que nous avons reçu la culture du riz : cet autre supplément des céréales. Elle n'a réussi jusqu'à présent en Europe, qu'aux dépens de la salubrité de l'air, dans les plaines inondées du Milanais et du Piémont.

Notre Collègue, M. Quenin, déjà si avantageusement connu par son mémoire sur les prairies artificielles, a cultivé du riz à l'instar des plantes potagères, sans autre arrosement que celui qu'elles exigent : il en a obtenu des épis mûrs et assez bien nourris, pour faire espérer un succès complet. Je n'insisterai point sur le mérite de cette découverte, qui ne tend à rien moins qu'à détruire un préjugé funeste depuis tant d'années, pour les infortunés habitans des rizières et de leurs alentours.

La SCIENCE SALUTAIRE, qui veille à la conservation de l'espèce humaine, exercée parmi nous avec autant d'ardeur que de succès, n'a cependant produit cette année pour la Société, que bien peu d'ouvrages dont je puisse faire mention. Deux de nos Associés Correspondans lui ont fait hommage du fruit de leurs veilles. L'un, M. Robert, Médecin à Marseille, nous a offert un petit ouvrage sur les eaux de Gréoulx, et un traité topographique et médical très-étendu sur celles de SEXTIUS. Il a ainsi achevé de remplir, avec le plus grand succès, la tâche commencée par feu notre collègue le Docteur Renaud, Directeur de ces eaux, qu'une mort subite nous a ravi au milieu de ses travaux, et peu

de temps après le témoignage d'estime et de satisfaction que je lui donnai, au nom de la Société, dans notre Séance publique de l'année dernière. L'autre, M. Hernandès, Médecin à Toulon, nous a communiqué un ouvrage complet, sur la distinction qu'il regarde comme très-importante à faire entre deux maladies, que le plus grand nombre des gens de l'Art croit devoir confondre en une seule. Ce n'est pas ici le lieu de discuter une question, dont la solution, essentielle sans doute pour les malades, n'est heureusement applicable qu'à un très-petit nombre d'individus.

L'ART VÉTÉRINAIRE, devenu de nos jours d'une importance proportionnée à l'accroissement des besoins et du luxe, a fourni un mémoire sur l'épizootie qui s'est manifestée parmi les bêtes à laine, dans une partie du territoire d'Arles. M. Meyer en faisant hommage de son travail à la Société, qui aura soin de le propager, a rendu un vrai service aux propriétaires et aux conducteurs de ces utiles animaux.

Plusieurs rapports de nos Comités sur divers objets de science et d'économie rurale, ont été lus dans nos Séances particulières. Ainsi, le zèle de nos collaborateurs pour

l'avancement des connoissances, bien loin de se rallentir, prend tous les jours de nouvelles forces.

La LITTÉRATURE ancienne et moderne exige de ma part une mention détaillée des mémoires curieux et intéressans qui nous ont été communiqnés. M. l'Abbé Castelan, Professeur d'Histoire, dont la sagacité s'exerce maintenant sur les monumens de l'histoire ecclésiastique et civile de l'ancienne Provence; dont il prépare une Chorographie complette, nous a fait part de plusieurs fragmens de cet important ouvrage.

Des réflexions sur l'étude de l'Antiquité et des recherches étymologiques, par M. Esprit-Antoine Gibelin, nous ont prouvé que le titre d'Antiquaire, sous lequel il est Correspondant de l'Institut, n'est pas pour lui une vaine dénomination.

Un voyage dans les Alpes, en prose mêlée de vers, écrit avec autant de grace que de gaieté par M. Collomb, Avocat-général, nous a retracé, sans nous le faire regretter, celui de Chapelle et Bachaumont.

M. Collomb nous a aussi fait connoître une notice sur la Rotonde de Simiane, par M. de Mévolhon. Cet ancien monument rappelle cette

époque mémorable de notre histoire, où la force, la richesse, la courtoisie, la gloire et les douceurs de la vie, sembloient s'être concentrées dans une seule classe, laissant le reste des humains dans un état d'abjection, dont il lui eût été peut-être impossible de sortir, si les découvertes de la poudre à canon et de l'imprimerie, n'eussent enfin détruit l'empire du fer, et celui de l'ignorance et de la superstition.

Une dissertation écrite en langue espagnole par le Père Feijoo, sur l'histoire fabuleuse du Juif errant, et traduite par notre Collègue, M. Diouloufet, qui sait se distinguer dans toutes les parties de la Littérature, nous a donné quelques éclaircissemens sur l'origine de ce conte superstitieux, qu'on peut regarder comme un cadre, imaginé par quelque romancier, pour arranger à son gré l'histoire chronologique de tous les Peuples, depuis l'époque de la mort du Sauveur.

M. de St. Vincens, que nous espérons voir bientôt ranimer nos Séances particulières, par la variété de ses connoissances, et par l'agréable tournure de son esprit, nous a fait part du fruit de ses recherches sur un manuscrit curieux du quatorzième siècle, et sur

l'ancienne et belle tapisserie qui orne notre Église métropolitaine, après avoir servi au même usage à Londres, dans la fameuse Basilique de Saint-Paul, avant l'époque de la Réformation.

L'illustre Gassendi avoit publié en latin, parmi les ouvrages philosophiques qui l'ont immortalisé, une notice historique très-détaillée de la ville de Digne sa patrie. Notre savant Collègue, M. Faucon, en a fait une traduction élégante et fidèle, dont il nous a lû les morceaux les plus intéressans.

D'autres traductions françaises nous ont été communiquées par MM. le Comte Portalis et Coetlogon, qui riches de leurs propres fonds, ainsi que nos autres traducteurs, n'ont pas dédaigné de faire valoir parmi nous les productions étrangères, qui pouvoient mériter cette distinction.

M. de Montmeyan fils, par un discours sur la Nature et par d'ingénieuses réflexions sur la comparaison qu'on peut faire du génie de Pascal avec celui de Bossuet, nous a donné une grande idée du fruit que la jeunesse peut retirer du bon emploi du temps, lorsqu'à d'heureuses dispositions naturelles se joignent l'exemple et les leçons d'un père

qui ne se délasse qu'avec les Muses des pénibles fonctions de la Magistrature.

L'éloge de Montaigne, dont M. Jay, notre Associé Correspondant, a fait hommage à la Société, n'a dû laisser à l'Institut, qui lui a accordé une mention honorable, que le regret de n'avoir pas un prix de plus à sa disposition, pour ajouter à cette légère couronne, un poids plus proportionné au mérite de cet ouvrage.

M. Émeric-David a rempli sa promesse, en nous adressant le recueil de ses Discours historiques sur la Peinture moderne. Je joindrois volontiers mon témoignage aux éloges que les Journaux ont faits de cette nouvelle production, si je ne craignois que l'amitié et le sang, qui me lient avec l'auteur, ne fissent paroître suspect le tribut de louanges que j'aimerois à lui offrir.

Nous avons entendu avec tout l'intérêt que peut inspirer le souvenir d'un homme célèbre par ses ouvrages, vénérable par ses vertus, mort victime de son dévouement pour l'humanité, les fragmens intitulés : *Souvenirs de la Suisse*, dans lesquels la plume noble et touchante de M. le Comte Portalis nous a retracé les liaisons qu'il avoit eu le bonheur

de former, ainsi que son respectable père, avec le célèbre Lavater, qu'il suffit de nommer. Ces *Souvenirs*, qu'il vaudroit bien mieux voir publiés que cette foule d'ouvrages oiseux et insipides, dont la librairie est encombrée, ne sont pas, à beaucoup près, les seuls fruits de ses loisirs, dont M. le Comte Portalis ait bien voulu nous faire jouir.

La Poésie dont il est enfin temps de vous entretenir, n'a pas été moins libérale envers nous, cette année, qu'auparavant.

M. d'Adaoust, par plusieurs pièces de vers, fables, contes et discours, nous a prouvé que les nouveaux liens dans lesquels il s'est engagé, bien loin d'éffaroucher sa Muse, la lui ont rendue encore plus fidèle. Je puis cependant dire sans flatterie, que maintenant au lieu d'une il en a deux ; mais de pareilles sœurs ne sauroient être jalouses. Elles lui ont inspiré de concert, en prose harmonieuse et poétique, un conte sur le bonheur. Pour l'homme ainsi favorisé, le bonheur n'est pas un conte.

Malgré les soins vigilans qu'exigeoit de la part de M. le Baron d'Arbaud-Jouques, l'administration, dont il s'acquittoit avec tant d'exactitude et d'activité, son goût éclairé

pour les nombreux objets de notre réunion, et son attachement pour la Société, qu'il a présidée pendant long-temps, le rendoient assidu à nos Séances particulières, dont souvent il augmentoit le charme par la lecture de quelqu'une de ses aimables productions. Je me contenterai de citer cette ode dont il nous a distribué des copies imprimées, au moment de son départ, et dans laquelle respire le plus pur et le plus tendre amour de la patrie. Une promotion, dont nous n'osons nous plaindre, parce qu'elle lui est sans doute avantageuse, l'a éloigné, peut-être pour long-temps, d'une Ville et d'une Société, qui le regretteront jusqu'à son retour; mais du moins, il ne nous a pas été ravi tout entier: ses frères nous restent, et sa correspondance, dont il nous est permis de nous flatter, sera encore un précieux dédommagement des privations que son absence nous impose.

M. de Beaulieu a bien voulu communiquer à la Société, entr'autres ouvrages inédits, composés par son aïeul, l'un des fondateurs de l'Académie de Marseille, plusieurs fables et autres pièces de vers très-agréables, qui, ainsi que divers morceaux de poésie de M. de Castellet, n'ont eu pour nous d'autre dé-

faut que d'être trop rares et trop courts.

Les poëmes épique et dramatique de M. de Coetlogon ont fait quelquefois un heureux complément de lectures attachantes dans nos Séances particulières. Le fragment que vous allez entendre me dispense d'en dire d'avantage.

Des odes, des épîtres, des fables, des contes, des rondeaux, sonnets et autres pièces de vers, dont l'énumération seroit trop longue, par M M. Collomb, Diouloufet, Faucon, de Fontbelle, Gibelin ainé, de Montmeyan père et fils, le Comte Portalis, l'Abbé de Robineau, le Baron de Stassart, l'Abbé Topin, de Valori cadet, et Viennet, en nous prouvant l'étendue et la flexibilité du talent poétique de leurs auteurs, ont contribué à rendre délicieuses la plûpart de nos Séances, et ont toujours assaisonné celles, dont le principal objet étoit d'une nature plus sérieuse et moins attrayante.

Mais, est-il, dans le monde, des plaisirs sans mélange de peines ?... Les cyprès s'élèvent à côté des lauriers; et tandis que nous livrant aux pures jouissances de l'esprit, nous oublions la fragilité de notre organisation, l'impitoyable mort plane sur nos têtes!....

Elle a frappé successivement trois Membres de la Société : l'un, M. Renaud, Médecin distingué par son savoir et son expérience, après lui avoir dérobé, dans une longue et heureuse pratique, un grand nombre de victimes, est tombé lui-même sous sa faulx meurtrière, au moment où une santé florissante sembloit lui promettre une longue et heureuse vieillesse ! Le second, M. Courcière, habile mathématicien, géomètre exercé dans la partie la plus essentielle pour ses concitoyens, celle des rapports, moissonné au milieu de sa carrière laborieuse, a laissé, dans l'enseignement et dans la pratique de son art, un vide vraiment difficile à remplir. Le troisième, Pasteur vigilant et charitable, exerçoit avec toute la ferveur qu'exigent les fonctions curiales, ce ministère respectable et touchant, qui destiné à préparer aux hommes les voies du salut éternel, contribue si puissamment à leur faire supporter les peines et les misères de la vie ! Je n'ajouterai rien à ce simple *memento* du décès prématuré de M. l'Abbé Eimieu, Curé de l'Église Métropolitaine d'Aix, persuadé que parmi les savans et pieux Ecclésiastiques, auxquels il laisse un si bel exemple à suivre, il trouvera d'éloquens panégy-

nistes, qui nous traceront, bien mieux qu'il ne me seroit possible de le faire, l'édifiant tableau de sa conduite apostolique et de ses éminentes vertus.

La Société ne pouvoit mieux commencer à réparer ses pertes, qu'en se hâtant d'admettre dans son sein, ce jeune littérateur, dont j'ai déjà rappellé les ouvrages, et à qui ses talens, et son ardeur infatigable pour le travail, promettent une longue et riche moisson des lauriers du Parnasse.

Rien n'auroit manqué au dédommagement que nous avions à désirer, s'il nous eût été possible de retenir à Aix, M. le Chevalier Siméon, que nous avons eu le bonheur de recevoir au nombre de nos Associés..... A combien de titres ce nouveau Collègue n'a-t-il pas droit à nos sentimens d'affection? Né d'un père, qui honore la Patrie et la Société, par ses talens et ses vertus, plus encore que par la place éminente où son mérite l'a élevé: lié d'amitié, autant que par le sang, avec l'illustre Président, à qui notre Société doit une grande partie de ses succès, son mérite personnel, sans tous ces avantages, auroit suffi pour nous faire désirer de le fixer parmi nous; mais pareil à un météore lumineux, il

n'a brillé qu'un instant à notre vue, pour ne nous laisser, de son passage, qu'un doux et triste souvenir !

On a lû :

La Traduction en vers de l'Ode d'Horace : *Diffugêre nives*, par M. Faucon ;

Un Mémoire de M. Davin sur l'analyse des Eaux de Sextius, par le Galvanisme ;

Un Fragment du 2.me Chant du Poëme de David, par M. de Coëtlogon ;

Une Lettre sur la cause de la direction de l'Aiguille aimantée, et sur la répulsion des Poles semblables, par M. l'Abbé de Robineau ;

Une Ode, par M. de Montmeyan, Avocat-général, sur les avantages de la Retraite et de la Campagne ;

Un Fragment de la Traduction en vers de la Jérusalem délivrée du Tasse, par M. de Séran ;

L'Amour et l'Abeille, Fable, par M. d'Adaoust ;

Un Fragment d'un ouvrage intitulé : Observations sur l'état actuel de la Peinture en France, par M. Alexandre de Parade ;

Une Épître en vers sur les Vacances d'un

Magistrat, par M. Collomb, Avocat-général;

La Traduction en vers de l'Épître d'Horace à *Fuscus*, par M. d'Adaoust;

Un Épisode d'un Poëme intitulé : la Sextiade, par M. l'Abbé Topin;

Le Lapin et le Hérisson, Fable, par M. Diouloufet;

Une Imitation en vers de la 1.re Élégie de Tibulle, par M. de Montmeyan fils;

Un Fragment du 1.er livre d'un Roman de Chevalerie, en vers, par M. le Comte Portalis, Président de la Société.

PRIX D'AGRICULTURE.

La Société académique d'Aix, propose un prix de six cent francs, pour être décerné en mai 1816, au Cultivateur qui aura élevé, par la méthode qu'il jugera convenable, le plus grand nombre d'Oliviers en pépinière. Ce nombre doit être au moins de *mille*.

Pour être admis au concours, le cultivateur sera tenu de faire constater par un procès-verbal en forme légale, l'époque à laquelle il commencera ses opérations, et en mars 1816 il fera constater de même l'état de sa pépinière, et rendra compte à la Société des procédés

qu'il aura employés. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars de l'année 1816 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

La Société propose un prix de trois cent francs, pour être décerné en 1815, au Cultivateur qui aura employé avec le plus de succès le plâtre comme engrais.

Le plâtre est employé sur-tout pour les prairies artificielles de sainfoin, de luzerne et de trèfle. Dans certains pays on le répand cuit à l'ordinaire ; dans d'autres, on lui donne une cuisson particulière, et enfin dans une partie de la Suisse on l'emploie crud, mais toujours réduit en poudre plus ou moins fine.

La dose suivant les Auteurs, est d'environ le double du grain que l'on sémeroit sur une étendue donnée de terrain.

Une condition nécessaire pour le concours, est que celui qui aura employé le plâtre, fasse connoître à la Société les résultats et les détails de ses expériences, constatés d'une manière légale. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1815 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

PRIX DE LITTÉRATURE.

La Société propose un prix de quatre cent francs qu'elle décernera dans sa Séance publique de 1814, à un Discours ou à une Dissertation sur le sujet suivant :

Tracer rapidement l'histoire de l'Éloquence judiciaire, sur-tout dans les temps modernes et plus spécialement en France ; rechercher les causes qui en ont retardé la marche ; indiquer l'influence que les progrès des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ont exercée sur ce genre d'éloquence, et en déterminer les principaux caractères et les principaux effets.

Distinguer le style propre au Magistrat parlant au nom du Souverain, ou dans l'intérêt de la loi, de celui de l'Avocat, soit dans la discussion des affaires civiles, soit dans la défense des accusés.

Apprécier le mérite de nos Orateurs en ce genre, appeler l'attention sur ceux qui doivent servir de modèles, et examiner quelle peut être l'influence de la plaidoirie publique sur la jurisprudence, les mœurs, et l'esprit général d'une nation.

La Société, toujours guidée par ses sentimens patriotiques, verra avec plaisir que les concurrens entrent dans quelques détails historiques et critiques, plus particulièrement relatifs à l'histoire de l'Eloquence judiciaire, dans les anciennes Cours de Magistrature et dans l'ancien Barreau d'Aix; mais en émettant ce vœu, elle ne prétend point en faire une condition du concours. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1814 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

Les mémoires seront adressés francs de port, à M. Gibelin, D. M., Secrétaire perpétuel de la Société, Département des Bouches-du-Rhône.

Les Membres résidans de la Société sont seuls exclus du concours. Les Auteurs sont invités à ajouter au bas de leurs mémoires une devise, et d'y joindre un billet cacheté, contenant la même devise et leur nom. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas, où le mémoire auquel il sera joint aura remporté le prix.

SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,



Tenue le 14 *Mai* 1814.



A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1814.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 14 Mai 1814, la sixième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans l'Eglise du Collège, ci-devant des Andrettes.

M. de Saint-Vincens, Président, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

Après de longs orages, le calme reparoît enfin sur notre terre désolée, de beaux jours se préparent. La France couverte d'un voile funèbre, par la perte d'un grand nombre de jeunes Citoyens, se sent renaître au bonheur. Déjà la Capitale possède dans son enceinte les Princes de la Famille de Bourbon, ces Princes généreux dont la présence a dissipé les nuages qui couvroient encore notre horison: déjà elle contemple avec attendrissement le Chef auguste de cette illustre Maison : son Roi, LOUIS XVIII.

Prince magnanime, vous, le désiré de la Nation française; vous à qui nous rendîmes autrefois tant d'hommages; vous qui recueillîtes dans ces contrées alors heureuses, les bénédictions d'un peuple qui se pressoit sur vos pas; vous qui à la voix de votre Patrie y rentrez pour guérir nos plaies, cicatriser nos blessures et nous donner la paix, recevez ici un nouveau témoignage de notre fidélité et de notre dévoûment. Pénétrés du bienfait de votre heureux retour, nos Orateurs, nos Poètes, nos Musiciens, vont publier vos louanges, et cette enceinte va retentir d'actions de grâces dues à l'Arbitre suprême de la destinée des empires: ce Dieu puissant, qui renverse quand il lui plaît, les trônes que l'on croyoit les mieux affermis, pour les relever ensuite avec plus d'éclat et de gloire.

Je laisse à des mains plus habiles le soin de célébrer cet évènement mémorable, et me renfermant dans mon sujet, je vous prie de m'accorder quelques momens d'attention.

La Société académique d'Aix, dont le domaine s'étend sur les connoissances de toute espèce et sur les Arts, réunit à elle seule dans chacune de ses Séances particulières,

les avantages que n'ont pas plusieurs sociétés littéraires, où, comme vous le savez, MESSIEURS, l'on ne s'occupe que d'un seul objet. Etablie pour accroître parmi nous le progrès des lumières, autant que pour exciter l'émulation dans les différentes classes des citoyens instruits, chacun des Membres qui la composent peut, en s'exerçant dans le genre vers lequel il a dirigé ses études, suivre l'impulsion de son génie, consulter son goût, et offrir au Public à des époques marquées le produit de ses recherches et de ses veilles.

Faire connoître le but, les avantages, ou les inconvéniens des anciennes découvertes; chercher à propager les inventions utiles; prouver aux plus incrédules qu'elles sont moins coûteuses à adopter que les vieilles routines constamment suivies : tel est le travail auquel se livrent depuis l'établissement de cette Société, ceux de nos Collègues qui s'occupent de l'Agriculture, des Sciences physiques, de la Médecine et des Arts.

Les Belles-Lettres, la Poésie et la Musique font le charme et le délassement d'un grand nombre parmi nous; faut-il s'en étonner? Nous foulons le même sol que nos anciens

Troubadours. Héritiers de leur génie, vous avez dû les égaler par votre fécondité, comme vous les surpassez par la pureté du langage. Oui, MESSIEURS, depuis les temps les plus anciens la Provence a été le séjour des Muses. J'en appèle au témoignage du Roi Robert de Naples, notre Souverain, qui fit placer sur le frontispice d'un Collège qu'il avoit fait bâtir à Aix, cette inscription en l'honneur d'Apollon et des Muses :

APOLLINI ET MUSIS.

L'étude de l'Antiquité et des Monumens, celle de l'ancienne Littérature, sont le partage de quelques-uns d'entre nous. J'y ai été introduit par les leçons de mon père : son exemple m'a appris à y employer tous les momens dont mes fonctions publiques m'ont permis de disposer, c'est celle aussi dont je puis parler avec quelque étendue.

La science de l'Antiquité prête un grand secours à toutes les autres ; elle fournit des matériaux aux Historiens, des vues et des modèles à ceux qui s'occupent des Beaux Arts ; elle montre l'origine de nos usages, de nos opinions, de nos lois, la source de la plûpart de nos préjugés.

Notre Provence a fourni un très-grand nombre d'amateurs qui ont recueilli les restes de l'Antiquité, et qui par des dissertations savantes sont parvenus à les expliquer.

Pétrarque fut Poète et Antiquaire. Il fut le premier qui dans nos contrées recueillit des médailles et des manuscrits précieux.

Son frère qui étoit Moine dans la chartreuse de Montrieux, en recueillit aussi.

Il y a eu depuis en Provence, une chaîne non interrompue de Savans qui ont aimé et cultivé l'étude de l'Antiquité.

Fouquet d'Agout, le contemporain et l'ami du Roi René, recueillit dans son château de Sault, les médailles, les épitaphes antiques, et ensuite toutes les inscriptions qui furent faites en l'honneur de son maître.

Honoré Burle, Jurisconsulte d'Aix et Trésorier de France, dans le 16.e siècle, fit dessiner et même graver plusieurs des anciens monumens qu'il chercha à expliquer. C'est d'après le dessin qu'en avoit fait M. Burle, que Dom Martin a publié notre bas-relief de l'accouchement de Léda, dans son livre sur la religion des anciens Peuples. Le Grand Prieur de France, fils naturel de Henri II, Henri d'Angoulême, Gouverneur de Pro-

vence, tué à Aix par Altoviti, en 1585, Prince rempli d'esprit et d'instruction, qui amena avec lui le fameux Malherbe, avoit recueilli à Aix un grand nombre de curiosités, soit en tableaux, soit en antiquités, soit en livres.

Bertrand More, et Jules Raimond de Soliers ont précédé notre Peiresc. Ils firent servir à notre histoire leurs connoissances sur les monumens anciens. Jules Raimond de Soliers composa au milieu d'une vie très-agitée, une histoire générale de la Provence, dont j'ai toute la seconde partie écrite de sa main, et dont son fils a fait imprimer la partie qui traite de l'histoire de Marseille.

Le Cabinet d'antiquités et de tableaux que possédoient MM. Borrily, Citoyens d'Aix, fut visité et enrichi par le Roi Louis XIII. M. de Peiresc, leur ami, leur écrivoit que leur musée étoit un riche supplément du sien.

Peiresc, la gloire de notre Provence, prouva par son exemple que l'étude des Antiquités est pour le Magistrat un délassement aussi noble qu'utile. Il assistoit dans le Parlement aux débats qui s'élevèrent sur l'interprétation d'une des pandectes de Justinien; il en empêcha la fausse application, en mon-

trant une copie de l'original grec qu'il avoit apportée d'Italie, et il prouva que la traduction, qui en avoit été faite dans le Corps du droit, n'étoit pas exacte. Ce trait d'érudition répondoit à la plaisanterie ordinaire du Président du Vair, sur Peiresc : notre ami, disoit-il, sait bien mieux comment étoient vêtus Justinien et Papinien, que ce qu'ils ont écrit.

Après la mort de M. de Peiresc, malgré l'ignorance et l'envie de tout détruire, que montrèrent quelques-uns de ses héritiers, les débris de son musée ont enrichi ou formé un grand nombre de cabinets. Gaffarel, un de ses secrétaires, les Thomassin Mazaugues ses neveux, l'Abbé Lautier, Prévôt de la Métropole d'Aix, Reboul, Maréchal à forge, mais connoisseur en antiquités, formèrent des collections intéressantes des monumens et des livres de Peiresc qu'ils avoient acquis.

La bibliothèque du Roi et celle de Sainte-Geneviève à Paris, le palais Albani à Rome, l'Académie de Nîmes, légataire des précieuses collections de M. Séguier, et la bibliothèque de Carpentras, formée de celle de MM. de Mazaugues, étalent avec complaisance plusieurs des manuscrits autographes de Peiresc, quelques médailles et autres monumens recueillis par lui.

de leurs auteurs, à la suite de la notice sur mon père, et que M. Chardon de La Rochette vient de publier dans son recueil de vers et d'épigrammes grecques. M. Marcellin de Fonscolombe a publié l'inscription de Gréoux, dont nos historiens n'avoient rapporté qu'une partie, et que dans le second siècle de notre ère, Ælia Faustina avoit consacrée aux Nymphes salutaires de Gréoux: *Nymphis Griselicis*. Il a commencé un grand travail sur les inscriptions et sur les monumens qui existent encore dans notre église de Saint-Sauveur. Deux inscriptions du cinquième siècle commenceront ce tableau vraîment intéressant: 1.° l'épitaphe d'un pénitent public; 2.° une inscription qui parle de l'Episcopat de Basile, qui fut le contemporain de Sidoine Apollinaire, et qui délivra le midi de la France de l'invasion des Barbares.

Depuis deux ans, MM. Sallier, de Fonscolombe et moi, faisons un travail dont nous soumettrons tous les détails au savant Prélat Marinis (1), sur une inscription bien impor-

(1) Autrefois Conservateur des livres et manuscrits du Vatican, attaché depuis au dépôt des archives à Paris. Il est auteur de livres savans, entr'autres d'un traité sur le Papyrus.



tante, quoique mutilée, qu'a acquise M. Sallier. C'est une loi des Empereurs Dioclétien et Maximien, ainsi que des Césars qu'ils s'étoient associés, pour arrêter les maltotes des fournisseurs de bled aux Armées romaines. Elle est écrite en latin, dont quelques-unes des lettres ont une forme barbare. La longue table de marbre qui la contient est malheureusement tronquée par les deux extrêmités.

M. Gibelin, que cette Compagnie vient de perdre, à qui elle doit un tribut de regrets et d'éloges, a appliqué aux Arts et à l'histoire des Arts ses connoissances de l'Antiquité, de l'Histoire et des anciens costumes qu'il avoit si bien étudiés. Peintre distingué, il a orné plusieurs édifices publics de grandes compositions; telle est cette belle peinture à fresque, dans l'Ecole de Chirurgie à Paris, où l'on voit des militaires blessés à la suite d'une grande bataille, et la chirurgie qui leur prodigue ses soins : la France présente au Roi le premier Chirurgien avec les principaux attributs de cette science respectable et salutaire.

M. l'Abbé Castellan, qui, consultant les inscriptions et les chartes anciennes, écrit sur l'Histoire ecclésiastique de cette Province; M.

Sans l'étude des titres du moyen âge, on ne peut pas connoître la partie de l'Histoire, la plus ignorée, parce qu'elle est la plus négligée. Ce n'est en effet qu'en commençant par surmonter les dégoûts que présentent d'abord de semblables recherches, que M. Renouard, de l'Institut de France, notre compatriote et notre confrère, s'est acquis une réputation littéraire, par les ouvrages d'Histoire et de Poésie qui en ont été les fruits.

M. Portalis, qui naguère présidoit cette Société, a puisé ses connoissances historiques dans les sources. Jamais il n'a fait de séjour dans un pays, dans une ville, qu'il n'en ait étudié l'histoire, et toujours autant qu'il l'a pu, d'après les titres originaux et les monumens.

Puissent les exemples de tous les siècles et les motifs d'encouragement, que nous venons de présenter à nos concitoyens, propager parmi eux le zèle de la recherche, de la connoissance de l'Antiquité et des monumens de tous les âges! alors se formeront dans le sein même de cette Société et au dehors, des scrutateurs laborieux et de sages critiques. De leurs travaux résulteront des mémoires, des dissertations, des explications utiles et

curieuses,

curieuses, qui seront des supplémens importans à notre Histoire. Alors les restes des monumens enfouis dans la terre, et que la terre nous rend quelquefois, ne seront plus enlevés par lambeaux, ni recouverts ou abandonnés : ils seront expliqués et conservés, s'il est possible, dans un dépôt commun.

Alors seront remplies les intentions des Savans de tous les pays, qui verront avec autant de reconnoissance que de joie, sortir de leur obscurité ces débris des monumens des Arts; monumens qui d'ailleurs attestent le génie et l'habileté des Anciens.

Ne nous abusons pas, MESSIEURS, les Anciens sont nos maîtres: l'Historien, le Poëte et l'Artiste ne sauroient trop les consulter; c'est dans leurs ouvrages immortels qu'ils pourront puiser ces idées de convenance, ce sublime d'expression, qu'on ne se lasse jamais d'admirer.

En les prenant pour vos modèles, si vous avez le bonheur d'être inspirés par eux, suivez l'impulsion de votre génie; choisissez pour le premier sujet de vos éloges, l'auguste Famille des Bourbons. Ulysse trouva un chantre digne de lui, pour célébrer sa constance et sa sagesse pendant les longues années

de son absence. Qu'il seroit glorieux pour notre Provence, si quelqu'un se montroit digne par ses talens de célébrer la parfaite égalité d'ame et les vertus de notre bon Roi ! Le champ de la gloire vous est ouvert ; qui se présentera dans l'arène pour y disputer le prix de l'Histoire et de la Poésie ? qui se chargera de graver sur le marbre ou sur l'airain, les traits de ce Monarque cher à la France? qui retracera ces deux époques mémorables de notre histoire, l'une de Henri le Grand parvenant au trône de France par les secours de la Reine Elizabeth et de l'Angleterre ; l'autre de LOUIS XVIII, son descendant, porté sur les marches de ce même trône par cette nation généreuse et hospitalière, aidée de son Prince chéri, et des forces réunies de tous les Rois de l'Europe ?

Des conquérans ont trouvé des flatteurs pour éterniser des faits d'armes que l'humanité désavoue ; des inscriptions, des bas-reliefs les ont transmis jusqu'à nous : c'est un bien sans doute pour l'Histoire, mais aussi c'est un souvenir bien amer pour les Peuples ! Combien seront plus durables et mieux accueillis les monumens qui vont être élevés par la reconnoissance, à la Gloire de LOUIS XVIII



et de ses généreux Alliés ! Des cendres de notre illustre Puget puisse-t-il sortir un artiste aussi célèbre, qui nous représente notre bon Monarque, environné des symboles de la félicité publique ! Sur la base de ce monument nous lirons avec transport :

Au Prince excellent
Au Père de la Patrie
Qui nous ramène le bonheur.

OPTIMO PRINCIPI
PATRI PATRIÆ
FELICITATIS PUBLICÆ
RESTITUTORI

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

En vous rendant compte, l'année dernière, des travaux de notre Société, je me plaignois de la difficulté de la tâche qui m'est imposée. Cette difficulté ne peut que s'accroître toujours davantage. Comment pourrois-je varier

assez, pour la rendre supportable, une narration, qui ne peut différer de celles des années précédentes, que par la nomenclature des divers objets qu'elle doit indiquer ?...

S'il m'étoit possible de faire connoître, autrement que par leurs titres, les ouvrages dont j'ai à vous entretenir; si leurs auteurs moins modestes, moins soigneux de remporter leurs productions, pour les retoucher et les perfectionner sans cesse, pouvoient se résoudre à m'en confier la copie, eux-mêmes alors rempliroient ma tâche jusqu'à un certain point; parce que j'aurois soin d'emprunter dans mes extraits, leurs propres expressions, pour rendre leurs idées, qu'il ne m'est pas toujours possible de bien saisir, quoique je leurs prête une oreille attentive. Mon travail joindroit alors au mérite de l'exactitude, le charme et les avantages, que le public est en droit d'attendre des talens qui se trouvent réunis dans notre Société.

En attendant que mes laborieux Collègues se défient un peu moins de leurs forces, et me mettent en état de leur rendre toute la justice qui leur est due, je tacherai de vous donner, comme par le passé, une esquisse, la moins imparfaite qu'il me sera possible,

des ouvrages dont nous avons entendu la lecture ou l'analyse ; dans le cours de l'année académique, qui vient de finir bien plus heureusement que nous n'aurions osé l'espérer ; mais pendant laquelle notre Société n'a pu manquer de se ressentir de la situation cruelle et douloureuse où la France a été réduite.

Dans ces temps désastreux, dont il nous sera si doux de perdre le souvenir, une inquiétude concentrée, que le culte des Muses et les entretiens de l'amitié n'avoient pas toujours le pouvoir de suspendre, nous a souvent empêchés de nous réunir en assez grand nombre, aux jours accoutumés, pour tenir nos Séances particulières.... Il ne vous paroîtra donc point étonnant, que j'aie bien moins d'ouvrages intéressans à vous annoncer, que l'année dernière.

Enfin, une aurore de paix et de bonheur nous promet des jours plus prospères. Un Roi légitime, que ses vertus éprouvées ont rendu digne des hommages de l'Univers, mérite déjà notre reconnoissance et notre amour, par les sentimens paternels, dont il nous donne chaque jour de nouveaux témoignages. Puisse-t-il ne rencontrer jamais, dans la plus longue vie, aucun obstacle à l'accomplissement de

ses projets pour le bonheur public, sur lequel est fondée la plus pure félicité des Rois !

Parmi les phénomènes que la Physique nous présente, l'un des plus merveilleux est sans doute cette attraction exclusive, qu'exercent l'un sur l'autre le fer et l'aimant. La nature semble avoir destiné ces deux substances à nous donner un exemple spécial de cette grande et belle loi générale, qui embrassant toute la Création, en règle les mouvemens, et en perpétue l'harmonie. Cet exemple de l'ATTRACTION est en effet bien plus frappant, que celui que nous en donne la pesanteur naturelle des corps, qui par l'habitude que nous avons de la voir s'exercer indistinctement sur tous, en tout temps et en tout lieu, ne fait naître en nous aucune idée particulière sur sa nature et sur sa cause. M. l'Abbé de Robineau a fait de profondes recherches sur le fluide magnétique, et nous en a communiqué des résultats, qui jettent un nouveau jour sur cette matière.

Toujours occupé du bien public, M. Davin a soumis les eaux thermales de cette Ville à un nouveau mode d'analyse, dont il va vous donner lui-même une idée succincte et pré-

cise, ainsi que des résultats qu'il en a obtenus.

L'étude du sol de notre Globe est d'autant plus importante, qu'en alimentant notre curiosité, sur la grande question de la durée des siècles qui ont précédé l'Histoire, elle nous indique les moyens les plus sûrs d'améliorer notre sort, par le perfectionnement des méthodes d'exploitation, qui conviennent aux nombreuses variétés de terrains et de sites, que la nature offre de toutes parts à l'Agriculture. M. Pontier, Inspecteur des eaux et forêts, s'est appliqué avec ardeur et persévérance à cette branche de l'Histoire naturelle. Ses vastes connoissances en chymie et en minéralogie l'ont mis en état de former un système géologique complet de la Provence. Parmi les fragmens de son ouvrage, qu'il nous a communiqués, celui dont vous allez entendre la lecture, vous fera sans doute désirer, qu'il puisse bientôt terminer et rendre publique cette utile et intéressante production.

Pénétré de la vérité de l'axiome, que c'est la pratique qui rend maître et qui perfectionne les Arts et les Sciences, notre Collègue, M. Lion, met en œuvre les moyens que lui suggère son génie actif; et fonde ainsi sur les résultats de son expérience la théorie simple

et lumineuse, qui doit guider les opérations du premier des Arts.... S'il en est un qu'il nous importe de perfectionner, c'est sans doute l'Agriculture, dont nous tirons nos alimens les plus salubres et nos plus nombreuses jouissances; mais c'est aussi celui qui présente le plus de difficultés à surmonter. Le travail constant et pénible qu'exigent ses procédés, en a livré presqu'exclusivement l'exercice à la classe la plus ignorante et la moins civilisée de la société. Peu de propriétaires aisés ont le courage, je ne dis pas, d'exécuter eux-mêmes les travaux champêtres, mais de suivre, diriger et surveiller ceux qui en sont chargés. De là naît le ridicule orgueil du journalier, qui regarde sa routine aveugle comme le *nec plus ultrà* de l'art agricole, et qui répugne en ricanant, à toutes les nouvelles méthodes, qui pourroient améliorer son sort, en augmentant les productions de la terre et les revenus du propriétaire. M. Lion a ce courage, et joint aux connoissances qu'il a puisées dans les meilleures sources, et acquises dans ses voyages, celles que la pratique ne refuse jamais à l'observateur attentif, qui ne néglige aucun des nombreux résultats de ses opérations.



L'éducation des abeilles, qui offrent au Naturaliste un sujet si piquant d'observations physiques, morales, et même politiques, est aussi l'un des plus importans objets de l'économie rurale. Parmi les différens détails de cette éducation, l'un des plus essentiels est la forme et la disposition des ruches, au moyen desquelles il n'est plus nécessaire de détruire, comme autrefois, la peuplade dont on veut récolter le produit. M. de Couédic a proposé de donner une forme pyramidale aux ruches de paille, qui sont les plus économiques; et sa pratique paroît mériter d'être adoptée. nous lui devons de la reconnoissance, pour le soin qu'il a pris de communiquer à notre Société ce nouveau perfectionnement.

Je crois pouvoir faire mention ici du moyen simple, que la forme de ces ruches a donné l'idée d'employer, pour examiner commodément les différens procédés de l'économie naturelle des abeilles. Il consiste à adapter solidement au sommet de la ruche, où l'on a laissé une ouverture suffisante, une cloche de verre blanc, plus ou moins grande et élevée, dans laquelle les abeilles ne manquent pas d'établir bientôt leur atelier. On peut couvrir cette cloche d'un surtout opaque, qu'il soit

facile d'enlever, toutes les fois qu'on veut examiner leur travail. On se passe ainsi des ruches à panneaux de verre, dont les naturalistes se servent pour ces sortes d'observations, et qui ne laissent pas d'être coûteuses et embarrassantes.

Une autre partie bien importante de l'Economie rurale, est celle qui doit donner au produit de l'olivier toute la perfection dont il est susceptible. Parmi les diverses opérations et préparations qu'exige l'huile d'olive, sa clarification est une espèce de problême dont la solution intéresse particulièrement la ville d'Aix. Cette huile, au sortir du pressoir, bien loin d'avoir toute la limpidité convenable, exige un long repos pour se dépouiller des matières extractives qui la troublent; l'on ne peut en faire des envois, qu'après qu'elle a déposé tout ce qu'elle contenoit d'étranger à sa nature; et ce retard forcé est un grave inconvénient pour le commerce de cette précieuse denrée.

On a essayé différens moyens d'accélérer la formation de ce dépôt, et l'on a complétement réussi pour toutes les huiles de qualité inférieure, et bonnes à brûler; mais les divers mélanges, qu'on a dû employer pour opérer

une prompte clarification, ont toujours agi au détriment de la délicatesse, du goût de fruit, et de l'odeur suave, qui font le principal mérite de nos huiles. Il faudroit donc que, sans porter atteinte à la qualité supérieure de l'huile fine d'Aix, on pût abréger le temps qu'elle exige pour s'éclaircir naturellement et par le repos. M. de Castelet a rendu un service réel à l'Agriculture et au Commerce, en s'occupant de la recherche et des moyens qui peuvent conduire à cette découverte.

Les arbres résineux sont pour les pays de montagnes une des principales ressources que la nature ait ménagées à leurs habitans; mais plus ces arbres sont utiles, plus ils sont exposés à une destruction totale, qu'il est important et urgent de prévenir. Nous devons à notre savant Collègue, M. de Fonscolombe l'ainé, la connoissance d'un traité complet, inédit, de la plantation et de la culture des différentes espèces de pins, qui avoit été composé par feu M. son père. Il seroit à désirer que l'Administration paternelle, qui va reprendre les rênes du Gouvernement, voulût bien faire répandre dans toute la France, par la voie de l'impression, cet ouvrage, qui est fondé sur une longue et heureuse pratique, et qui manque encore à l'Economie forestière.

Un homme, dont la disgrace proclama la vertu pendant l'empire de l'irréligion et des vices, M. le Comte Portalis, Premier Président de la Cour Royale d'Angers, a signalé par des travaux de plus d'un genre, le séjour passager qu'il a fait parmi nous. L'année pendant laquelle il présida notre Société, et coopéra au perfectionnement de son organisation, étoit à peine écoulée, que son rappel vint l'enlever à sa ville natale, où il avoit été accueilli avec tant d'empressement et d'affection. Pourquoi faut-il que le retour de l'ordre le trouve placé si loin de nous, et ne puisse nous laisser l'espérance de le posséder un jour de nouveau, sous de plus heureux auspices !...

M. le Comte Portalis nous avoit communiqué, entr'autres productions littéraires et philosophiques, un mémoire *sur l'influence que le climat exerce à la longue sur le goût et l'imagination.* Doué d'une sensibilité rare et d'un goût perfectionné par d'excellentes études, il occupe volontiers ses loisirs des productions des beaux arts, et des beautés de la nature qui leur servent de modèles. Les paysages des montagnes ont pour lui un charme singulier qu'il s'est plu à décrire dans le recueil de ses souvenirs, et dont il a bien voulu nous

faire part, ainsi que de plusieurs fragmens d'un poème de chevalerie, qui ne peut manquer de figurer un jour avec avantage, à côté des productions les plus gaies et les plus ingénieuses de ce genre.

Rendre aux hommes sages et laborieux, qui nous ont précédés dans la carrière des Sciences et des Arts, toute la portion de gloire qu'ils ont méritée, en rappelant leurs travaux et leurs succès, c'est pour le Littérateur équitable une dette sacrée, dont il doit s'acquitter avec empressement. M. Pontier l'ainé, a rempli pour nous cet honorable devoir, et a prouvé les infidélités de l'histoire, dans une notice sur Vallériole, Médecin célèbre du 16.e siècle, que les Biographes ont mal à propos établi dans d'autres villes qu'à Arles, qui fut pendant trente ans, le théâtre de ses succès, dans l'Art le plus utile au genre humain.

L'ouvrage important, dont M. l'Abbé Castellan, Professeur en théologie, nous a communiqué plusieurs fragmens, se recommande aux amis de la vérité, tant par l'exactitude et le bel ordre que l'auteur a mis dans l'exposition des nombreux détails dont il est composé, que par la critique lumineuse qu'il a employée pour vérifier les faits douteux; mais

instruisent : tel est le but noble et utile, vers lequel il s'avance à grands pas, et qu'il ne sauroit manquer d'atteindre.

Nous avons entendu, avec autant de plaisir que d'intérêt, le discours qu'avoit prononcé M. Mottet en novembre dernier, à la rentrée des Ecoles de Droit. Nous devons nous féliciter à cette occasion d'avoir obtenu des Orateurs, membres de la Société, une lecture des discours inédits qu'ils ont été dans le cas de prononcer dans les cérémonies publiques, auxquelles il ne nous est pas toujours possible d'assister. M. Collomb, Avocat général, nous a fait jouir aussi de deux discours qu'il avoit prononcés à la Cour Royale ; et nous devons de plus à sa plume élégante et facile quelques pièces de vers, qui nous ont procuré d'agréables distractions, bien précieuses dans les circonstances pénibles, dont nous sommes à peine sortis.

Si le genre didactique est un des plus utiles à la propagation des connoissances, c'est peut-être aussi le plus attrayant. Nous n'apprenons avec zèle et persévérance que pour enseigner ; et heureusement pour la conservation et l'accroissement du dépôt sacré des Lettres, des

Sciences et des Arts, le nombre des précepteurs du genre humain est incomparablement plus grand que celui des Lettrés égoistes, qui n'amassent que pour leur usage ou leur amusement personnels, les trésors de l'érudition.... M. de Castelet, toujours animé du désir de contribuer aux progrès de l'enseignement public, poursuit avec cette constance, qui triomphe du temps et des obstacles, la composition de son ouvrage sur les principes de l'Art d'écrire.. Les différens morceaux qu'il nous a lus de la partie de son travail qui traite du langage figuré, nous ont donné de nouvelles preuves de son discernement et de son goût dans le choix des exemples, qu'il a puisés dans les meilleures sources, et au moyen desquels il a su rendre agréables et intéressans, des préceptes grammaticaux, dont la sécheresse est ordinairement si rebutante.

M. Diouloufet a exprimé par une allégorie en vers provençaux, les sentimens dont la Société étoit pénétrée au sujet du départ de M. le Comte Portalis; mais ce n'est pas seulement comme poète provençal, que notre nouveau Troubadour mérite nos éloges. Il n'est aucun genre de composition, soit en vers, soit en prose, dont sa muse féconde ne s'ac-

quitté avec succès ; et il nous a même fait connoître, par de bonnes traductions, plusieurs morceaux de littérature et de philosophie, écrits tant en allemand qu'en anglais.

L'histoire du Prophète Elie avoit été, dans le 17.e siècle, le sujet d'un poëme complètement ridicule, dont il existe des copies manuscrites. M. de Montmeyan, Avocat général, a mis en œuvre tous les traits intéressans et merveilleux qu'elle présente, et en a fait un vrai poëme épique, dont il nous a lu quelques épisodes. Ces morceaux, dignes du talent supérieur dont l'auteur a déjà donné tant de preuves, nous ont fait désirer vivement la jouissance du poëme entier.

M. Faucon, toujours zélé pour la Société, a constamment soutenu et ranimé notre courage, par son assiduité, par son exactitude dans la rédaction des procès-verbaux de nos Séances, et par la lecture d'un grand nombre de pièces fugitives de sa composition, très-propres à nous égayer et nous distraire de notre anxiété habituelle.

Une traduction en prose des Catilinaires de Cicéron, nous a prouvé que le génie de M. de Coetlogon, bien loin d'être épuisé par ses travaux et ses succès dans les trois principaux

genres de poésie, épique, tragique et lyrique, conserve toute son énergie, lorsqu'il ose lutter avec le plus éloquent des Orateurs de l'ancienne Rome. Il va vous prouver par la cantate dont il a composé les paroles, que sa muse sait prendre tous les tons, pour célébrer le retour de nos Rois, et faire éclater les sentimens de reconnoissance et d'amour, dont tous les cœurs français sont animés. Notre Collègue M. Roux-Martin augmenteroit, par les sons expressifs et harmonieux de la musique qu'il y a jointe, notre enthousiasme et notre joie, si ces sentimens n'étoient pas déjà parvenus à leur comble.

La Société a fait cette année plusieurs pertes, d'autant plus douloureuses, que le malheur des temps la mettoit moins en état de les supporter.

J'ai particulièrement à déplorer la mort d'un frère chéri, Esprit-Antoine Gibelin, Peintre d'histoire, Antiquaire, Correspondant de l'Institut, Membre honoraire de l'Académie de Parme, Associé de l'Académie Celtique, de l'Académie de Marseille, et l'un des Membres fondateurs et résidens de notre Société. Il aimoit et cultivoit avec fruit les Arts et la

Littérature ancienne et moderne ; et il a mérité par ses travaux et par son zèle pour le bien public, l'estime et les regrets de la Société, et de tous les hommes capables d'apprécier avec justice les talens et la véritable vertu. Je dois laisser à quelque panégyriste moins affecté de sa perte et plus éloquent que moi, le soin de payer à sa mémoire le tribut d'éloges que lui doivent les Arts et la Patrie.

Nous avons encore à regretter un de ses amis notre compatriote, Associé-correspondant de la Société, M. Peyron, Peintre d'histoire, Membre de l'Institut, et de plusieurs Académies, mort depuis peu à Paris, où il jouissoit d'une réputation, fondée sur un grand nombre d'ouvrages du premier mérite.

Si feu mon frére lui eût survécu, l'amitié qui les unissoit, nous auroit valu de sa part un éloge sincère et circonstancié des talens de Peyron, que personne n'étoit mieux en état d'apprécier que mon frère. Quant à moi, il ne m'est permis que de rendre hommage aux excellentes qualités de son ame, dont j'ai eu des preuves multipliées à Paris, pendant plusieurs années d'une liaison familière avec cet estimable Artiste. Je rappèlerai seulement une anecdote, qu'on ne trouve point dans son éloge historique, publié récemment dans les

papiers publics ; et qui cependant peut donner une assez grande idée de son habileté dans le bel art qu'il avoit embrassé. Peyron concourut pour le grand prix de l'Académie Royale de Peinture, en 1772. Parmi ses concurrens se trouvoit le célèbre David. Celui-ci ayant eu l'occasion de jetter un coup d'œil sur le tableau de Peyron, dit à quelques personnes présentes » : ce tableau pourroit bien » obtenir un second prix ». David comptoit sans doute sur le premier pour lui-même. Il se trompa : Peyron eut le premier prix, et fut en conséquence envoyé pensionnaire du Roi à Rome. David n'obtint que l'année suivante cette honorable distinction.

Les Sciences ont perdu le célèbre Parmentier, Membre Honoraire de notre Société, après une longue carrière, signalée par de nombreuses et importantes découvertes en histoire naturelle, en agriculture, et en économie rurale et domestique. C'est aux Orateurs de la Capitale, qui ont eu le bonheur de connoître et de voir de près cet illustre philantrope, qu'il appartient de célébrer dignement les services qu'il a rendus à l'humanité, et d'être les organes de la reconnoissance universelle, qui doit en être la récompense.

Le rappel de M. le Comte Portalis avoit laissé un vide fâcheux dans notre Société. Le départ du reste de la famille d'Arbaud, qui nous avoit en quelque sorte dédommagés de l'éloignement de son chef, fut bientôt pour nous un nouveau sujet de regrets. La défection de quelques autres de nos Collègues, qui ont abandonné la Société, auroit mis le comble au découragement que la situation critique des affaires publiques répandoit dans son sein comme dans toutes les réunions d'amis de l'ordre et de la paix; si l'acquisition de plusieurs nouveaux Membres, tant Associés que Résidens, distingués par les places qu'ils occupent et plus encore par leur mérite personnel, n'avoit soutenu notre utile et consolant établissement, jusqu'à l'heureuse époque du salut de la France et de l'Europe entière.

La Société avoit proposé, l'année dernière, trois sujets de prix, dont deux pour l'Agriculture, qui doivent être décernés l'un en 1815, l'autre l'année suivante, et un troisième pour la Littérature. L'époque du jugement des mémoires sur ce dernier sujet étant arrivée, sans qu'aucune pièce ait été présentée au concours, la Société le propose de nouveau pour l'année prochaine. Les programmes de ces trois

prix seront publiés pour la seconde fois, tant séparément, qu'à la suite du procès-verbal de la Séance publique de cette année.

On a lû:

Une Ode sur le rétablissement des BOURBONS, par M. d'Adaoust;

Un Fragment d'un Mémoire de Géologie sur la source de la Fontaine de Vaucluse, par M. Pontier, Inspecteur des Eaux et Forêts;

Une Epître en vers, par M. Faucon;

Une Notice biographique sur le Médecin Vallériole, par M. Pontier aîné;

Un Fragment d'un Poème de Chevalerie, par M. de Montmeyan fils;

Un Précis d'un Mémoire sur la substance gélatineuse découverte dans les Eaux de Sextius, et du procédé pour obtenir cette substance, par M. Davin;

Les derniers momens de Bayard, Poème, par M. de Coetlogon;

Un Fragment traduit d'un Poème latin, par M. Topin;

L'Esprit et le Génie. — La Rose, pièces détachées, par M. Dioûloufet;

Une Cantate à grand orchestre, sur le retour de LOUIS XVIII, paroles de M. de Coetlogon, musique de M. Roux-Martin.

PRIX D'AGRICULTURE.

I.

La Société académique d'Aix, propose un prix de trois cent francs, pour être décerné en 1815, au cultivateur qui aura employé avec le plus de succès le plâtre comme engrais.

Le plâtre est employé sur-tout pour les prairies artificielles de sainfoin, de luzerne et de trèfle. Dans certains pays on le répand cuit à l'ordinaire; dans d'autres, on lui donne une cuisson particulière, et enfin dans une partie de la Suisse on l'emploie crud, mais toujours réduit en poudre plus ou moins fine.

La dose, suivant les Auteurs, est d'environ le double du grain que l'on sémeroit sur une étendue donnée de terrain.

Une condition nécessaire pour le concours, est que celui qui aura employé le plâtre, fasse connoître à la Société les résultats et les détails de ses expériences, constatés d'une manière légale. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1815 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

II.

La Société propose un prix de six cent francs, pour être décerné en mai 1816, au

cultivateur qui aura élevé, par la méthode qu'il jugera convenable, le plus grand nombre d'Oliviers en pépinière. Ce nombre doit être au moins de *mille*.

Pour être admis au concours, le cultivateur sera tenu de faire constater par un procès-verbal en forme légale, l'époque à laquelle il commencera ses opérations, et en mars 1816 il fera constater de même l'état de sa pépinière, et rendra compte à la Société des procédés qu'il aura employés. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars de l'année 1816 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

PRIX DE LITTÉRATURE

PROPOSÉ DE NOUVEAU POUR 1815.

La Société propose un prix de quatre cent francs qu'elle décernera dans sa Séance publique de 1815, à un Discours ou à une Dissertation sur le sujet suivant:

Tracer rapidement l'histoire de l'Eloquence judiciaire, sur-tout dans les temps modernes et plus spécialement en France; rechercher les causes qui en ont retardé la marche; indiquer l'influence que les progrès des Sciences,

7

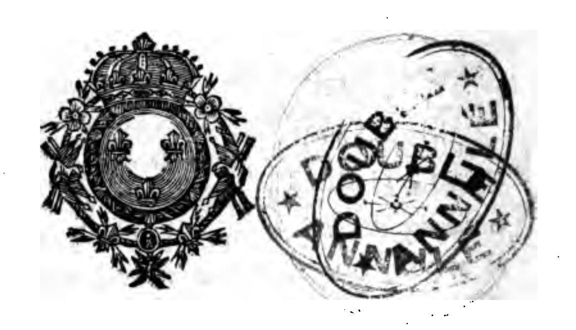
SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 18 *Mai* 1816.



A AIX,

De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1816.

SÉANCE PUBLIQUE

Le Samedi 18 Mai 1816, la septième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures du matin, dans la grande Salle de l'Université d'Aix.

M. de Montmeyan, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

S'il est vrai qu'on ait toujours regardé l'amour des Lettres, des Sciences et des beaux Arts, et celui des champs et de leur culture, comme les goûts les plus propres à adoucir les hommes, à les préserver de ces passions violentes qui font le malheur de leur vie et bouleversent souvent les Etats ; on doit peut-être quelque estime aux Sociétés qui s'occupent exclusivement du soin d'entretenir ou de ranimer autour d'elles l'amour de l'Agriculture et des Lettres.

Et quand dût-on plus vivement désirer qu'il se formât entre tous les hommes honnêtes et éclairés une coalition conservatrice, qu'au moment où à peine échappés au plus terrible des orages, nous n'appercevons plus autour de nous que des débris ?

La barbarie presque sauvage du dixième siècle qui sembloit avoir éteint pour toujours le flambeau céleste des Lettres et des Arts, présentoit-elle un spectacle aussi effrayant, et ne laissoit-elle pas plus d'espérance ?

Alors du moins c'étoit l'ignorance absolue, c'étoit l'oubli total des vrais principes et des bons modèles, qui contrarioient seuls leur renaissance, qui en rendant les hommes si grossiers, sembloient opposer une barrière insurmontable au retour de la civilisation.

Mais, cet abrutissement d'un autre genre dans lequel on paroît être tombé, à la fin du dix-huitième siècle, tenoit à des causes plus funestes.

On étoit encore en possession de tout ce qui avoit manqué à nos aïeux; les sentiers qui avoient lentement ramené leurs descendans, à tout ce qu'il y a de vrai, de beau et d'utile, étoient encore tous ouverts; mais on les a dédaignés, pour chercher au hasard

des routes nouvelles et inconnues, qui ne pouvoient nous conduire qu'à notre perte. Nous avons méprisé l'expérience, et, comme il est toujours arrivé, nous avons été sévèrement punis de ce mépris.

L'ignorance orgueilleuse, et quelque temps polie, de ces derniers jours, paroissoit donc plus incurable, parce qu'elle ne naissoit ni de l'absence des lumières, ni de l'oubli des règles, ni de l'exaltation des passions généreuses, ni du malheur des temps; mais de l'abus des lumières, de l'abandon volontaire des règles, de l'indifférence pour la justice et la vérité, et, en un mot, de la profonde perversité des cœurs.

Aussi, pour que rien ne manquât à notre punition, sommes-nous rapidement tombés dans un état de dégradation, dont les peuples les plus ignorans et les plus barbares auroient eux-mêmes rougi.

Aujourd'hui même que, sous un règne réparateur, un jour plus doux nous luit enfin, deux maladies dangereuses semblent encore travailler la France.

Cette inquiétude presque générale des esprits, dont l'effet est que personne ne se trouve bien à sa place, et que chacun

voudroit en sortir à tout prix comme à tout risque ; et cet amour aveugle et désordonné des richesses, qui fait qu'on les préfère à tout, même à l'honneur et à la vertu ; qu'on les recherche par toute sorte de voies, et qu'on choisit sans hésiter la plus courte et la plus sûre, quoique la moins légitime, et même la plus criminelle.

Que peut espérer d'un peuple toujours inquiet, toujours épris des nouveautés, pour peu qu'on flatte sa cupidité ou son amour propre, le Prince le plus sage et le plus habile ?

Comment pourroit-il recomposer seul, des restes d'une civilisation corrompue, cet édifice social dont nous déplorons la ruine, si la portion saine de la nation, si les sociétés éclairées et bienfaisantes, ne s'empressent de répondre à ses généreux efforts ; si, par leur exemple et leurs leçons, elles ne cherchent à ramener leurs contemporains à l'étude de la nature et à la pratique des vertus, uniques sources des vraies jouissances et des seuls biens réels ?

Tel est le noble désir qui nous a réunis ; tel est le but que nous nous proposons, et vers lequel doit tendre sans cesse toute société véritablement amie des Lettres et des Arts,

qui ne cherche qu'à rendre à leur première destination, ces beaux présens de l'Auteur de la Nature, les plus aimables consolateurs qu'il ait pu laisser à l'homme déchu.

Que ne pouvons-nous sur-tout, contribuer à venger la Littérature, de l'indigne alliance qu'on a voulu lui faire, un moment, contracter avec une prétendue Philosophie, qui, sous prétexte de réformer et d'affranchir l'homme, n'a su que le dénaturer et l'avilir.

Plus modestes, et moins ambitieux, nous n'aspirons qu'à lui rendre ses goûts naturels, qu'à le rappeler à sa véritable destination.

Si l'activité de son esprit, si la vivacité de son imagination, ont besoin d'être occupées, c'est vers des objets qu'il puisse connoître et saisir, qu'il faut les tourner. L'Etre tout-puissant qui l'en a doué, en a fait pour lui des instrumens de bonheur ou de plaisir, pourvu qu'il ne les emploie que dans le cercle qu'il leur a lui-même tracé. Dès-que l'homme en sort, il ne peut plus s'en servir que pour son malheur et pour sa perte.

Ainsi son esprit, capable de pénétrer la plûpart des secrets merveilleux de la Nature, quelquefois même d'en perfectionner les opérations, peut sans danger s'élancer dans cette

immense carrière, parce que son Auteur la lui a ouverte lui-même, parce qu'à côté des sentimens d'orgueil que pourroient lui donner ses découvertes les plus brillantes, il trouve souvent l'occasion salutaire de reconnoître et d'avouer sa foiblesse, et que tout le ramène ainsi à l'admiration qu'il doit à l'intelligence suprême.

Ainsi son imagination elle-même peut lui procurer en grand nombre des plaisirs innocens, s'il ne la regarde que comme un ami qui lui a été donné pour égayer son voyage, pour étendre et pour embellir encore le vaste et riant domaine où la nature l'a placé.

Eh! que lui faut-il de plus, pour être heureux, autant qu'il peut l'être ici-bas, que de savoir jouir de tous les biens qui lui ont été laissés! n'est-il pas justement puni du mépris qu'il en fait, par une pauvreté, par une ignorance plus réelles que celles dont il se plaint?

Qu'il sache surtout faire usage de cette heureuse faculté de sentir qui peut, à chaque instant, étendre et multiplier à l'infini son être! sublime instinct, touchant souvenir, reste précieux de son antique noblesse, qui, seul, rétablit en quelque sorte, ses rapports avec ce monde intellectuel, avec cet ordre parfait

de choses dont il est sorti, mais dans lequel il doit un jour rentrer!

L'exemple des siècles passés ne doit-il pas encore nous servir de leçon? n'a-t-on pas vu, à diverses époques, l'homme porter au plus haut degré de perfection, la Littérature et les Arts, tandis que tous les efforts qu'il a tentés pour faire franchir à son intelligence, à sa raison, leurs bornes immuables, loin de lui être de la même utilité, n'ont servi qu'à l'égarer davantage?

Pour nous qui n'aimons et n'estimons que ce qui peut être véritablement utile à l'homme, si nous parvenions à lui en rendre le goût, nous ne croirions pas avoir employé sans fruit le travail de la plus longue vie.

Quand la multiplicité des Sociétés littéraires ne servirait qu'à désabuser peu-à-peu les hommes de cette fureur de raisonner sur ce qu'ils ne comprennent pas, sur ce qu'ils ne peuvent comprendre; de disputer sans fin et sans utilité, sur ce qu'ils ne sauraient réformer: ne leur rendraient-elles pas un très-grand service?

Qu'elles deviennent comme autant de foyers où se conserve ce feu sacré, cette lumière pure qui répandit un éclat si vif et si doux,

sur les beaux siècles de Périclès et d'Auguste, de Léon x et de Louis xiv : qu'elles forment entr'elles une ligue invincible contre l'ignorance, les fausses doctrines et le mauvais goût.

Qu'elles n'oublient surtout jamais et qu'elles rappèlent sans cesse aux autres, que le champ des connoissances humaines, que celui de la littérature et des arts en particulier, est assez vaste et assez varié, pour que l'homme puisse y déployer librement toutes les forces de son esprit, toutes les richesses de son imagination ; qu'en cherchant inutilement à l'étendre encore, il le laisse se couvrir de ronces et d'épines, il le condamne peut-être à une éternelle stérilité, tandis qu'il ne peut atteindre au-delà, qu'à des régions infertiles et ténébreuses.

Telle seroit la maladresse d'un propriétaire insensé, qui abandonneroit imprudemment la culture d'une terre riante et féconde, pour tenter de s'approprier à force de travaux et de dépenses, des ravins ou des marais sans fond et des rochers inaccessibles.

Ce n'est pas sans doute contre un pareil travers que nous aurons à défendre nos Agriculteurs. Mais la plûpart ne languissent-ils pas dans l'ignorance, ne s'épuisent-ils pas aussi

en efforts impuissans, faute de connoître beaucoup de procédés utiles, de découvertes précieuses? Le plus grand nombre n'a-t-il pas besoin d'être éclairé, d'être encouragé?

Pour en douter, il faudroit pouvoir oublier que l'ambition forcenée d'un seul homme, ne tendoit à rien moins qu'à dépeupler nos campagnes, par ses levées sans terme, et sans mesure, en même temps qu'il les fouloit; qu'il les épuisoit par ses exactions.

Nous savons que dans la science des Agriculteurs, ainsi que dans beaucoup d'autres, il faut être sobre de nouveautés, et se défier de tout ce qui n'est que simple spéculation. Aussi bornons-nous nos soins à recueillir, à comparer, à propager les méthodes utiles, les principes certains et les essais heureux, afin de faire participer à leurs avantages, cette multitude de Cultivateurs isolés ou peu riches qui, sans nous, peut-être, les ignoreroient long-temps, ou ne les connoîtroient même jamais.

Nous ne faisons, si l'on veut, que transmettre ainsi aux uns, ce que nous avons appris ou reçu des autres; mais nos instruc-

tions n'en sont que plus sûres, et cet heureux commerce de conseils et d'expériences réciproques, dont nous sommes en quelque sorte les agens, ne fait circuler, au lieu d'un papier trompeur, et de promesses mensongères, qu'une monnoie effective et de bon aloi.

Heureuse cette classe d'hommes si nécessaires à la Société, et si estimables, non-seulement à cause des services qu'ils lui rendent, mais parce que les vertus et les bonnes mœurs, exilées des villes par leur corruption, habitent long-temps encore parmi eux, avant de quitter tout-à-fait la terre; pourvu qu'ils sachent connoître leur bonheur, qu'ils n'ignorent pas tout ce que leur position leur assure, de paix, de sécurité, de véritables biens et de plaisirs purs et durables.

Heureux nous-mêmes si, par nos travaux, nous pouvons parvenir à diminuer les leurs, à augmenter leur aisance, à seconder leur industrie, à multiplier leurs ressources; le prix que nous décernons aujourd'hui, et sur-tout, la nature de la tentative que nous couronnons, vous prouveront que nous ne perdons jamais ce grand objet de vue. Si la majeure partie de ce prix est due à la munificence d'un

Prince qui ne veut régner que pour réparer tous les maux que nous avons soufferts, et pour nous rendre le bonheur que nous avons perdu, qui ne désire point d'autre bien, et ne recherche point d'autre gloire: ne pouvons-nous pas réclamer l'honneur d'y avoir contribué, soit en ajoutant notre offrande à son Présent Royal, soit par l'application même que nous en avons faite ?

Plus heureux encore, si par nos exhortations et nos exemples, nous pouvions un jour rendre à nos concitoyens les goûts nobles et vertueux de nos vénérables Ancêtres qui, comme les anciens Romains, se partageoient entre la gloire des Armes et la culture des champs, et savoient souvent ajouter, par celle des Lettres et des beaux Arts, à l'éclat de l'une, et au charme de l'autre.

Au lieu de nous énorgueillir d'avoir acquis tant de lumières qui leur manquoient, tant de sciences qu'ils ignoroient, puissions-nous recouvrer la tradition perdue, ou du moins égarée, de celle qui seule pouvoit leur suffire, et dans laquelle ils étoient de si grands maîtres: la science de la vertu, source unique du vrai bonheur!

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Notre séance publique, qui, dans le mois de mai, ranime chaque année, le zèle des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture, et des Arts, n'eut pas lieu l'année dernière. Après l'aurore du bonheur que nous promettoit le retour du meilleur des Rois, telles furent, pendant et long-temps après l'époque de nos nouveaux malheurs, la consternation et la stupeur du public éclairé de cette Ville, qu'il ne parut ni songer à nous demander compte de cette omission, ni même s'en appercevoir.

Les évènemens désastreux, qui signalèrent le retour vraiment incroyable du tyran ; et les sacrifices inouis, que coûte à la France et à son légitime Souverain l'extirpation du despotisme militaire, sont les causes évidentes de cet esprit de défiance et d'incertitude, qui règne encore parmi nous, et qui suspend depuis plus d'un an, les études, les recherches, et les productions littéraires, utiles et

agréables, auxquelles nous devons le plus doux charme de la vie.

Vous ne serez sans doute point surpris d'apprendre, que pendant cette période pénible, dont la France gémira long-temps, nos Séances particulières ont souvent été désertes, et que le découragement général a semblé nous menacer d'une dissolution complète. Cependant, malgré toutes ces causes d'engourdissement, la Société académique d'Aix, n'a jamais entièrement perdu de vue les divers objets de son institution: l'encouragement de l'Agriculture, le progrès des Sciences et des Arts, et le culte des Muses et des Graces.

Déjà l'établissement d'une grande pépinière de cet arbre précieux, auquel l'aride territoire de cette Ville doit la plus grande partie de sa valeur, a fait adjuger au sieur Michel, Pépiniériste distingué par ses connoissances et son intégrité, le prix que la Société doit décerner dans cette Séance, et dont les deux tiers sont dus à la munificence paternelle du Gouvernement. Ce prix est vraiment une couronne civique pour le sieur Michel, puisqu'il est la récompense d'un bienfait, dont tous les citoyens propriétaires, dans le midi de la France, sont appelés à profiter.

Bientôt le résultat d'un nouveau concours que va ouvrir la Société, sur les moyens de propager les meilleures espèces tardives d'amandiers, offrira sans doute le moyen de rendre à l'avenir moins incertaine, une récolte, d'autant plus avantageuse pour le pays, qu'elle n'exige que peu de soins et de frais d'exploitation, et qu'elle utilise les terres les moins fertiles, sans nuire aux autres productions qu'il est possible d'en tirer.

Parmi les autres sciences et arts utiles, ceux qui ont pour objet le soulagement de l'humanité souffrante n'ont pas cessé d'occuper quelques-uns même de nos Membres qui n'en font pas profession; ainsi, M. Davin, perfectionnant toujours ses appareils et ses opérations électriques, à la clarté du flambeau de l'expérience, a continué de compter à très-peu près autant de succès que d'entreprises de traitemens, par la raison sur-tout, qu'il a soin de ne pas compromettre l'agent énergique dont il est le dispensateur, en ne l'appliquant que dans les cas évidemment et réellement susceptibles d'en éprouver les bienfaits. Ses recherches et ses découvertes sur les eaux thermales de Sextius, dont vous allez entendre lire un précis, méritent l'attention

des

des savans et du public, par le rapport intime qu'elles ont avec les propriétés médicinales de ces eaux.

Nous devons à M. Banon notre associé à Toulon, un mémoire sur les vertus médicinales d'une plante qui croît spontanément sur nos collines, et qu'on peut, suivant lui, substituer avec avantage à l'une des plantes exotiques les plus employées comme sudorifiques, dans les maladies rhumatismales et syphilitiques, et qui est la Salsepareille, nommée *Smilax* par les Botanistes. Celle que signale M. Banon est du même genre : ce qui autorise jusqu'à un certain point sa substitution à l'espèce exotique. Les épreuves que notre Collègue en a faites ayant réussi, nous devons nous féliciter d'avoir chez nous, et par conséquent à peu de frais, un remède, dont les vertus sont reconnues et consacrées par une longue expérience. L'espèce dont il s'agit est le *Smilax aspera* de Linné. Ses feuilles en cœur présentent neuf nervures saillantes, et ses tiges ligneuses, grimpantes, et armées à chaque nœud, de petites épines crochues, la distinguent suffisamment de toutes les autres plantes.

M. de Castelet, joignant toujours à l'étude

des Belles-Lettres, qui lui servent de délassement, celle des Sciences et des Arts, dont les productions contribuent à la fois aux besoins et aux agrémens de la vie, s'occupe de cette nouvelle Chymie, qui depuis moins d'un demi siècle, a fait des progrès si rapides et si merveilleux. Il veut bien nous faire jouir du fruit de ses études, en nous communiquant des notices très-exactes sur les découvertes que font journellement, à Paris et à Londres, les Savans, favorisés par tous les genres de secours qu'on ne peut trouver réunis que dans les grandes capitales. M. de Castelet mérite la reconnoissance des amateurs de la Chymie, en les mettant ainsi au courant de l'état actuel de cette belle science.

Quelque attrayantes que soient l'étude et la contemplation de la Nature, telle est l'admirable et heureuse diversité des goûts et des penchans du genre humain, qu'un grand nombre de bons esprits préfèrent d'autres objets de recherches et de méditations. Ainsi, plus empressés de fouiller dans les archives et les monumens de la vénérable Antiquité, que de scruter les phénomènes inexplicables de la Physique, les uns s'appliquent à éclaircir et à rendre ainsi et plus exactes et plus utiles,

les intéressantes leçons de l'Histoire. MM. de St. Vincens, l'Abbé Castellan, de Fontbelle, de Fonscolombe, Pontier ainé, Revoil, nous ont fait part de quelques-uns des fruits de leurs savantes veilles.

D'autres, plus sensibles aux charmes de la Poésie et de l'Eloquence, n'ont presque jamais cessé, au milieu des troubles et des agitations inquiétantes que nous partagions avec toute la France, de contribuer, par leurs productions ingénieuses et souvent édifiantes, à entretenir parmi nous le goût des plus pures jouissances de l'esprit et du cœur, en embellissant de tous les ornemens du langage les préceptes de la Morale et de la Religion, et les sentimens d'affection mutuelle dont tous les hommes doivent être animés. Je dois nommer ici MM. Diouloufet, de Montmeyan fils, de Castelet, Faucon, de Montvallon, et de Montmeyan père, dont le poëme d'Elie suffira sans doute pour immortaliser les talens et les vertus.

Nos respectables Collègues, MM. l'Abbé Christine, l'Abbé Rey, l'Abbé Topin, nous ont communiqué successivement les discours et ouvrages, qu'ils ont prononcés et publiés à différentes époques; et nos Associés

absens, MM. le Comte de Coetlogon, Mollet, Poitevin, le Baron de Stassart, ont donné de précieuses marques de leur souvenir à la Société, en lui faisant hommage de quelques-uns de leurs ouvrages imprimés.

Vous jugerez, Messieurs, de l'intérêt que doivent inspirer les travaux en tout genre dont se sont occupés les membres de notre Société, par les divers morceaux dont vous allez entendre la lecture.

On a lû:

Une Requête de la Violette à la Déesse Flore, par M. Diouloufet;

Des Recherches Physico-chymiques sur les Eaux d'Aix, par M. Davin;

Une Fable intitulée : le Lapin, l'Ecureuil et la Pie, par M. Diouloufet;

Une Epître morale et badine, par M. Faucon;

Une Notice sur les Frères Pontifes, par M. l'Abbé Castellan;

Une Notice biographique sur Vallériole, Médecin à Arles, par M. Pontier ainé;

Une Romance sur Notre-Dame-de-Bon-Secours, ou l'Hermitage au bord de la mer, par M. de Montmeyan, Président.

SUJETS de Prix que propose la SOCIÉTÉ Académique d'Aix, pour les années 1817, 1818 et 1819.

Dans sa Séance publique du 14 mai 1814, la Société avoit proposé trois sujets de Prix, dont deux étoient relatifs à l'Agriculture, et le troisième à la Littérature.

I.

L'un des deux Prix d'Agriculture étoit promis à l'Agriculteur qui auroit employé avec le plus d'extension et de succès, le plâtre comme engrais ; ce prix devoit être décerné dans la Séance publique de la Société, en mai 1815. Les évènemens malheureux, dont la France a été affligée, ayant sans doute mis obstacle aux essais multipliés qu'exigeoit le sujet proposé, comme ils empêchèrent la Société, de tenir sa Séance publique dans cette année si féconde en calamités : aucun Agriculteur ne s'en étoit occupé.

La nécessité des engrais dans notre territoire, et le besoin de les multiplier sont si urgens, que la Société se fait un devoir de

remettre ce sujet au concours. En conséquence, elle se propose de décerner dans sa Séance publique du mois de mai de l'an 1818, un prix de 300 fr., ou une médaille d'or de la même valeur, s'il la préfère, à l'Agriculteur qui aura employé avec le plus de succès le plâtre comme engrais, sur une étendue de terrein de vingt-cinq ares au moins (environ une cartérée, ancienne mesure d'Aix).

Le plâtre est employé sur-tout pour les prairies artificielles de sain-foin, de luzerne, et de trèfle. Dans certains pays, on le répand cuit à l'ordinaire; dans d'autres, on ne lui donne qu'un certain degré de cuite; et enfin dans la Suisse, on l'emploie crud; mais toujours réduit en poudre plus ou moins fine.

La dose, suivant les Auteurs, est d'une mesure double de celle du grain que l'on sèmeroit sur une égale étendue de terrein.

Une condition nécessaire pour le concours, est que celui qui aura employé le plâtre fasse connoître les détails et les résultats de ses expériences, constatés d'une manière légale et irréprochable. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1818 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

L'autre sujet relatif à l'Agriculture étoit l'établissement d'une pépinière d'oliviers. Cette entreprise exigeant des soins et des avances considérables, le prix avoit été porté à 600 fr.; dont les deux tiers sont dus à la bienfaisance éclairée du Gouvernement. C'est le sieur Michel, Pépiniériste distingué de cette Ville, qui l'a remporté. Je ne puis mieux concourir à l'objet d'utilité que la Société a toujours en vue qu'en publiant, à la suite du programme actuel, pour l'instruction des propriétaires ruraux qui voudroient s'adonner à ce genre de culture, un extrait du mémoire que l'Auteur couronné a présenté à la Société, et dont elle a fait vérifier les assertions à différentes époques, par ses Commissaires.

II.

La culture de l'amandier seroit presque aussi importante que celle de l'olivier, dans les terres maigres et arides qui font la presque totalité de l'arrondissement d'Aix, si l'on parvenoit à assurer le produit de cet arbre, en garantissant ses fruits des gelées du printemps qui les détruisent à-peu-près chaque année, soit partiellement, soit en totalité; de

telle sorte qu'on ne compte que sur une bonne récolte sur sept : les six autres étant nulles ou chétives.

Quelques cantons seulement ont eu le bonheur de se garantir jusqu'à un certain point de cette cause générale de stérilité, en s'attachant à multiplier quelques epèces ou variétés d'amandiers, qui fleurissant beaucoup plus tard que les autres, bravent ainsi dans leurs boutons encore serrés et solides, les rigueurs du froid, qui tue les fleurs épanouies et les embryons développés des autres espèces.

La Société ne sauroit trop exhorter les propriétaires ruraux à imiter cet exemple, en propageant par tous les moyens connus de reproduction, et sur-tout par la greffe, ces variétés tardives, qui encore trop peu connues, sont sans doute susceptibles d'être fixées et perfectionnées par l'industrie patiente des Agriculteurs. En conséquence, elle décernera, dans sa Séance publique de l'an 1819, un prix de 300 fr., ou une médaille de même valeur, s'il la préfère, au propriétaire ou fermier qui aura planté ou greffé avec succès, le plus grand nombre d'amandiers de l'espèce tardive, encore peu répandue ; laquelle

fleurit et fructifie la dernière, et se soustrait ainsi, beaucoup plus souvent que les autres, aux intempéries des mois de février et de mars qui, presque chaque année, diminuent ou détruisent entièrement leur produit. Le nombre des plants d'amandiers d'espèce tardive plantés ou greffés, pour être admis au concours, ne doit pas être au-dessous de deux mille; et le prix ne sera délivré, qu'après que l'espèce ou variété d'amandiers aura été reconnue et vérifiée, par des Commissaires de la Société, pour avoir fleuri quinze jours plus tard, que la généralité de ceux de l'espèce ordinaire et précoce, qui se trouveront encore dans le voisinage, et à la même exposition. La Société différera d'une ou deux années, de décerner le prix, si les arbres d'une pépinière, faite pour participer au concours, ne se trouvoient pas encore en âge de fleurir à l'époque fixée ci-dessus.

III.

Le sujet du prix de Littérature qu'avoit proposé la Société pour être décerné en 1814, et ensuite en 1815, étoit relatif à l'Eloquence judiciaire. Aucun mémoire sur ce sujet ne lui étant parvenu, elle le propose de nou-

veau, pour la troisième et dernière fois, dans les mêmes termes que ci-devant, ainsi qu'il suit :

Tracer rapidement, dans un discours ou une dissertation, *l'histoire de l'Eloquence judiciaire, sur-tout dans les temps modernes et spécialement en France ; rechercher les causes qui en ont retardé la marche ; indiquer l'influence que les progrès des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ont exercée sur ce genre d'éloquence, et en déterminer les principaux caractères et les principaux effets.*

Distinguer le style propre au Magistrat parlant au nom du Souverain ou de la loi, de celui de l'Avocat, soit dans la discussion des affaires civiles, soit dans la défense des accusés.

Apprécier le mérite des Orateurs en ce genre, appeler l'attention sur ceux qui doivent servir de modèles, et examiner quelle peut être l'influence de la plaidoirie publique sur la jurisprudence, les mœurs et l'esprit général d'une nation.

La Société verra avec plaisir, que les Concurrens entrent dans quelques détails historiques et critiques, plus particulièrement

relatifs à l'histoire de l'Eloquence judiciaire, dans les anciennes Cours de magistrature, et dans l'ancien Barreau d'Aix; mais en émettant ce vœu, elle ne prétend point en faire une condition du concours.

Les mémoires seront admis à concourir jusques au 31 mars de la même année 1817. Ce terme est de rigueur.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr., ou la même somme en numéraire, au choix de l'Auteur du mémoire couronné. Il sera décerné, dans la Séance publique de la Société, au mois de mai de l'an 1817.

Les Mémoires pour les trois concours, doivent être adressés, francs de port, à *M. Gibelin, D. M., Secrétaire perpétuel de la Société Académique, à Aix, Département des Bouches-du-Rhône.*

Les Membres résidans de la Société sont seuls exclus des concours. Les concurrens sont invités à ajouter au bas de leurs mémoires une devise, et à y joindre un billet cacheté, contenant la même devise, leurs noms et leur demeure. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il sera joint aura remporté le prix.

EXTRAIT du Mémoire présenté à la Société par le sieur Michel, Pépiniériste, qui a remporté le Prix qu'elle avoit proposé pour la multiplication des Oliviers.

L'olivier peut se reproduire, 1.° par ses noyaux; 2.° par ses drageons; et 3.° par ses souchets.

I. Le Semis des noyaux ne réussit que difficilement et imparfaitement, dans l'arrondissement d'Aix.

Dans les contrées plus méridionales et plus abritées, comme dans le Département du Var, les oiseaux qui se nourrissent d'olives, en sèment les noyaux dans les bois et dans les friches, et y font naître ainsi une immense quantité de plants, dont les habitans se servent pour former ou renouveler leurs vergers d'oliviers.

Mais ce moyen de reproduction n'existe pas à Aix et dans les autres territoires, dont l'huile est la meilleure et la plus estimée, par la raison que les olives y sont cueillies dès l'instant de leur maturité, et qu'il n'en

reste jamais assez sur les arbres pour y attirer les oiseaux.

II. Les drageons sont devenus trop rares pour fournir le nombre de sujets qu'exige l'établissement d'une pépinière publique.

L'auteur observe en passant, conformément aux vrais principes, qu'une bonne méthode de multiplier et remplacer les oliviers, pour les propriétaires, seroit de réduire à un seul pied, ou tout au plus à deux, ceux de leurs arbres qui présentent trois ou quatre sujets provenans d'une souche, et de transplanter séparément ailleurs, avec toutes leurs bonnes racines, tous ces pieds de reste, au moment où on viendroit de les arracher. Il assure, d'après sa propre expérience, que chacun des pieds qu'on aura ainsi isolés, rapportera autant et plus d'olives que n'en produiroient ensemble les trois ou quatre dont l'arbre étoit précédemment composé.

III. La méthode des souchets paroît la plus avantageuse.

Les souchets sont des fragmens qu'on enlève de la racine des oliviers à coups de hâche. Cette opération, si elle est faite avec attention et discrétion, bien loin de nuire aux arbres, leur est au contraire très salutaire;

soit en donnant lieu à la découverte et à la destruction d'un grand nombre de gros vers blancs, qui en rongeant les souches des arbres, en apparence les plus sains, y forment de grandes cavités, et finiroient par les faire périr; soit en favorisant l'extirpation de toutes les portions de racines mortes ou viciées, qu'on reconnoît facilement à leur couleur noire, jaune ou marbrée.

L'Auteur observe à ce sujet, qu'il seroit à désirer que tous les propriétaires se déterminassent à faire découvrir de temps en temps les racines de leurs oliviers, pour les néttoyer de toutes ces parties altérées qui sont prêtes à communiquer au reste de la souche l'infection dont elles sont atteintes; et pour détruire en même temps les vers qui rongent de préférence les plus saines, et y forment ces grandes cavités dont la découverte l'a frappé d'étonnement et d'effroi.

L'extirpation de tout ce qui est attaqué des vers et de la pourriture a toujours produit le meilleur effet sur les oliviers du sieur Michel. Il croit ne pouvoir trop le répéter; car bien que cette opération soit connue et expressément recommandée par tous les auteurs qui ont écrit sur l'olivier; quoiqu'elle soit

pratiquée par quelques propriétaires plus avisés et moins avares que les autres, ils sont en si petit nombre, que leur exemple n'a eu encore aucune influence sur la généralité de nos agriculteurs.

Quand la racine d'un olivier est attaquée de cette vermine, et tous y sont plus ou moins sujets, on doit hardiment, à la fin de l'hiver, la cerner de tous les côtés, et en extraire, à coups de hâche, tout ce qui n'est pas parfaitement sain. Il suffit pour le salut et la restauration de l'arbre, qu'un petit coin de sa souche reste sain et intact, pour qu'à la faveur de la bonne terre et du fumier dont on a soin de remplir le grand vuide qu'on a fait à sa base, il reprenne dès là même année toute sa vigueur et sa fécondité. Cette opération fournit nécessairement, au milieu des fragmens de bois gâté qu'on enlève, un certain nombre de souchets sains et en état d'être plantés, dont tout propriétaire soigneux pourra former chez soi une petite pépinière, et entretenir ou renouveler successivement ses vergers, sans avoir besoin de secours étrangers.

La couleur des souchets sains, tels que ceux que l'Auteur a choisis sur un très-grand

nombre pour les planter, est blanche. Leur forme, qui dépend presqu'entièrement du hasard de la coupe, est irrégulière, et leurs dimensions varient de quatre à six pouces de diamètre sur une moindre épaisseur. Il faut qu'ils aient une surface aplatie qui doit être leur base, et que le reste de leur superficie ne soit pas dépourvue de petits mamelons, par lesquels les bourgeons se développent.

Voici la méthode qu'a suivie le sieur Michel dans la plantation des souchets.

Il avoit fait défoncer tout le terrein de sa pépinière à un mètre de profondeur, pendant le mois de novembre 1814, dans l'intention de planter au mois de mars suivant.

A cette dernière époque, le terrein ameubli par les gelées de l'hiver, a été de nouveau béché et aplani. On y a tracé au cordeau des lignes en échiquier à un mètre de distance dans un sens, et à 75 centimètres dans l'autre. A chaque intersection on a pratiqué un trou d'un demi mètre en quarré, et d'un quart de mètre seulement de profondeur, dans lequel l'Auteur a mis à plat un souchet, qu'il a fortement appliqué avec la main contre

le

le fond, afin de le garantir des insectes, qui, sans cette précaution, ne manqueroient pas de s'y attacher. Il l'a ensuite entouré de terreau ou fumier consumé, qu'on a soigneusement pressé de tous côtés, pour ne laisser aucun vide entre le bois et le terrein. Il a fait achever le remplissage du trou avec de la terre émiétée avec soin, pour que la tige nouvelle n'y rencontre aucun obstacle à sa sortie.

En opposition avec les Auteurs anciens et modernes, qui prescrivent d'enterrer les souchets à un demi mètre ou environ de profondeur, le sieur Michel ne les met qu'à un quart de mètre; afin, dit-il, que la nouvelle tige perce plus aisément la terre qui les couvre, qu'ils profitent des rosées de la nuit, des petites pluies, de l'influence du Soleil, des gaz que l'atmosphère dépose, et enfin, qu'étant plus voisins de l'air, ils acquièrent plus de consistance et de vigueur.

L'Auteur applique le même principe à la plantation de tous les arbres d'espèce quelconque; il assure que les sujets plantés superficiellement lui ont donné en tout temps les plus belles tiges, parce que leurs racines n'é-

tant point étouffées sous une trop lourde masse de terre, prennent aisément et rapidement la direction qui leur convient. Quant à la crainte du froid qu'on allègue pour planter les souchets plus profondément, il répond, fondé sur son expérience constante, que le froid, dans nos climats, n'y tue jamais que la partie de l'arbre qui est hors de terre, et que la souche même au niveau du sol a toujours été préservée pendant nos froids les plus rigoureux.

Plus des trois quarts des souchets de sa pépinière, qui en contient environ douze cent, ont poussé de suite des tiges qui en automne avoient déjà environ cinquante centimètres de haut. Les autres sont restés sains et en état de pousser. La suspension de leur végétation extérieure doit être attribuée tant au retard que les pluies trop fréquentes du mois de mars le forcèrent de mettre à l'achèvement de sa plantation, qu'à la constitution naturelle des souchets, qui ne se trouvent pas tous également disposés à pousser dans la première année.

Au reste, l'utilité des pépinières d'oliviers par souchets, a été reconnue dans l'antiquité

comme parmi les modernes. Voyez l'Histoire naturelle de Pline, liv. XV.

L'Auteur s'est déterminé à établir sa pépinière d'oliviers dans un climat plus âpre et plus froid que celui d'Aix, dans l'intention de pouvoir offrir à ses concitoyens des plants, qui, accoutumés à une température moins douce, puissent être transplantés sans danger à toutes les expositions.

Pour ne laisser rien à désirer relativement aux deux autres manières de multiplier l'olivier : savoir, par ses drageons et par les noyaux de son fruit, le sieur Michel a rassemblé, non sans beaucoup de peines et de frais, quelques centaines de drageons de la grosseur du petit doigt à peu près ; d'un autre côté, il a fait venir par les rouliers, des divers cantons du Département du Var qui produisent d'énormes quantités d'huiles de fabrique, et où l'on n'acheve qu'à la fin de l'hiver la récolte des olives ; il en a fait venir, dis-je, trois ou quatre cent de ces plants provenus des noyaux semés par les oiseaux, dont il est fait mention ci-dessus.

Il a joint ces deux sortes de plants à sa pépinière, et s'est ainsi procuré des moyens

de comparaison, dont il s'est engagé à communiquer les résultats à la Société, en lui faisant part des observations que l'éducation de tous ces jeunes arbres ne peut manquer de lui offrir.

4

SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 31 *Mai* 1817.



A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER, rue du Pont-Moreau.
1817.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 31 Mai 1817.



A AIX,
De l'Imprimerie d'Augustin Pontier,
rue du Pont-Moreau.
1817.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 31 Mai 1817, la huitième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. d'Arlatan Lauris, Président, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

L'amour des Lettres, si généralement répandu, n'est plus un sentiment incertain ou une passion sans objet. Tout ce qui mérite d'occuper et d'intéresser les hommes, est aujourd'hui du ressort de la littérature; l'on peut même dire qu'un heureux enthousiasme s'est emparé des esprits, et que le temps est venu où tout homme capable de penser et sur-tout d'écrire, se croit obligé de diriger ses méditations vers le bien public; mais cette carrière n'est-elle point dangereuse à parcourir ? Les mouvemens du cœur, les élans

de l'imagination ne présentent presque aucune borne; les passions sont aussi toujours une mer agitée et remplie d'écueils; il est donc, pour l'homme de lettres, une route à se former; elle est principalement tracée dans les devoirs qui lui sont imposés par ces sentimens primitifs et innés de religion, de morale, de fidélité, et d'une noble indépendance, qui, tous ensemble sont les vrais liens de la Société.

Si j'essaye aujourd'hui de marquer à grands traits cette route, ce ne sera point pour l'indiquer aux membres qui composent cette Société, j'en trouverois bien plutôt la trace parmi eux; mais on ne sauroit trop faire connoître que si on a fondé un empire des Lettres, et si la Littérature a pu porter l'ambition jusqu'à vouloir être l'organe de l'opinion publique, ce ne fut point un système vague ou livré à la fantaisie; au contraire, des règles sont prescrites à l'homme de lettres, par le but auquel il veut parvenir.

Ce but, qui flatte les idées, qui présente des illusions, et promet de la gloire, l'intérêt public, veux-je dire, n'est pas toujours, il est vrai, le seul mobile des littérateurs; l'amour propre personnalise quelquefois leurs

études, et bien des gens trompés par la réputation des grands personnages qui ont eu des succès dans les Lettres, s'imaginent mal à propos, qu'il suffit d'aimer les Lettres pour devenir de grands personnages, et courent alors sans cesse après une gloire qui les fuit.

L'homme de lettres évite cette erreur, lorsqu'il ne veut trouver sa grandeur que dans l'utilité, lorsqu'il reconnoît que le titre de philosophe est bien différent de celui d'homme d'Etat, et qu'en un mot, la gloire de l'homme qui écrit, est de préparer seulement des matériaux à l'homme qui gouverne; bornant ainsi son ambition, on ne l'assimileroit plus à l'orgueilleux fils de Clymène, qui touchant imprudemment au char de la lumière, embrasoit la terre, au lieu de l'éclairer.

Les Littérateurs ne doivent être en effet qu'une classe d'hommes dont l'état est de jouir en paix de leur pensée, et le bonheur, de la rendre active pour le bien public: des hommes qui, séparés de la foule, rassemblent les lumières des pays et des siècles, et dont enfin les idées représentent à la Patrie les idées de l'espèce humaine entière.

Accoutumés ainsi à cultiver leur raison dans la solitude, à réfléchir sur les causes et les

conséquences des évènemens, ils ne troubleront jamais le monde, même pour le rendre plus heureux ; et n'est-ce pas une vérité constante, que les révolutions des Etats n'ont jamais pour but l'établissement d'aucun système ? Au contraire, les factieux intriguent par inquiétude et tourmentent les nations, pour échapper eux-mêmes au tourment d'un infructueux repos.

Pourroit-on penser que la Littérature favorise l'incrédulité ? Cet étrange système ne tend à rien moins qu'à faire croire que la Religion peut avoir pour ennemis les hommes les plus éclairés ; la sublimité de sa doctrine répond assez à cette dangereuse imputation : aussi l'homme de lettres ne verra dans la Religion et la Morale, que des bases d'une éternelle vérité.

Craindroit-on qu'un zèle trop ardent, qui a pu amener la dénomination de *République des Lettres*, cherchât à conduire au même point tous les Gouvernemens ? Mais ne sait-on pas que le plus éloquent défenseur des droits des peuples, l'Auteur de l'Esprit des Lois, se félicitoit de vivre sous un Monarque ? N'a-t-on pas enfin, de nouveau, la preuve que les mœurs des Français sont faites pour la Royauté, parce qu'elles avoient été formées par quatorze siècles de Monarchie.

Ce n'est que l'abus des principes qui a produit des excès ; en détestant les uns, on ne sauroit abjurer les autres : ne conserveroit-on pas les fondations d'un édifice, quoique des ouvriers inhabiles et trop présomptueux n'aient pu parvenir à élever les murs jusqu'au faîte du bâtiment, ou que leurs trop foibles et trop irrégulières constructions aient dû successivement s'écrouler ?

De même, le Littérateur aura l'expérience que donne l'étude de l'Histoire, et non point cette expérience trop tardive des évènemens journaliers, qui fut toujours l'inutile appanage de l'ignorance.

Les plus célèbres témoins des siècles passés lui attesteront, que si les grands conquérans ont épouvanté le monde, les hommes de lettres l'ont civilisé, et que même la Littérature s'allie avec les occupations les plus importantes. Cicéron, après avoir rempli la première place du monde, plaidoit encore les causes des citoyens, écrivoit sur la nature des Dieux, conféroit avec les Philosophes, et laissoit ainsi aux petits esprits leur constante indifférence, qui n'est bien souvent que le masque de la médiocrité. César, au milieu de ses victoires, peignoit lui-même ses exploits et les

mœurs des peuples vaincus. Louis XIV n'a donné son nom au plus beau siècle de notre Littérature, qu'en unissant à la gloire de ses armes le titre de Protecteur des Sciences et des Arts, qui illustrent également une nation.

Le goût des Lettres est en effet propre à tous les temps et à tous les âges ; la jeunesse y trouve l'aliment de son activité, la vieillesse, le soulagement des maux qui l'assiègent, et l'infortune elle-même y apperçoit l'oubli des biens qu'elle a perdus. Il ne se trompoit donc point ce Philosophe qui a dit, que les Lettres font le charme des Cours brillantes, comme de l'humble chaumière.

Mais le Littérateur ne doit cependant s'exposer ni à l'orgueil du crédit qui veut protéger, ni à l'orgueil du crédit qui s'irrite de ce qu'on le dédaigne ; la chaîne de ses pensées doit plutôt lui former un caractère de grandeur et d'indépendance que rien n'altère. Indifférent à cette foule de préjugés qui circulent dans les sociétés, ainsi qu'à ces opinions de circonstance, qui ne sont que trop renouvellées de nos jours, il jouira de la variété féconde et sublime de la nature, dans les différens moyens qu'elle donne pour charmer les hommes, les éclairer, et les servir.

Accoutumé à puiser également dans ses réflexions, et dans celles d'autrui, il ne sera ni seul dans sa retraite, ni étranger dans la société. C'est pour lui sur-tout que rien n'est perdu de ce qui s'est fait de bon et de louable; et s'il sait se refuser à ne jamais proclamer ou soutenir de mauvaises maximes, qui égarent les esprits et sont le poison corrupteur de la Société, il ne craindra point de donner des conseils, même aux puissances de la terre; le titre d'auguste que prend la vérité, doit la placer sur-tout auprès des trônes.

Enfin, quel que soit le travail auquel le Littérateur s'applique, soit qu'il marche à pas mesurés dans le monde intellectuel des spéculations mathématiques et des sciences purement utiles, ou qu'il erre dans le monde enchanté de la poésie; soit qu'il attendrisse les hommes sur la scène, ou qu'il les instruise dans l'histoire; soit aussi qu'il porte des tributs dans le temple des arts, sa route ne peut être que celle de l'homme vertueux et utile à sa patrie; les élémens de ses études, les degrés de gloire qu'il ambitionne, les vues diverses qu'il peut avoir, les chimères même qui peuvent le séduire, tout, on vient de le voir, est à son égard une garantie, parce que le

bien public sera le seul flambeau qu'il apperceyra toujours devant lui. On ne peut ainsi confondre ce sentiment avec ces ambitions d'intérêt particulier, toujours mystérieuses, toujours voilées, et qui sont de véritables frêlons bourdonnant autour de précieux essaims d'abeilles.

Nous, Messieurs, plus particulièrement dévoués aux recherches et aux soins qui intéressent l'Agriculture, nous savons de combien de fleurs la Littérature s'enrichit dans les champs, et combien, à son tour, elle en embellit les travaux. Virgile, Horace, et Delille, ont dû à l'Agriculture, ces heureuses inspirations qui transmettent leurs noms d'âge en âge. Le sévère Caton pensoit également, que la vie de l'Agriculteur est celle qui approche le plus de la vie du Sage. Pourrions-nous craindre alors de nous égarer en cultivant cette Science, aussi ancienne qu'utile, dans laquelle toute vérité est une conquête; toute découverte une jouissance, où la pratique est préférée à la théorie, et dont tous les résultats sont des bienfaits pour l'humanité?

Pourrois-je craindre enfin, moi-même, de m'être trompé en établissant l'influence que les Lettres doivent avoir sur la prospérité des

États, lorsque notre Roi, cet illustre descendant de nombreux Souverains, estime, apprécie la Littérature, et ne dédaigne même point de s'en occuper? Porté sur une terre étrangère par ces tempêtes civiles qui, dans la destinée des empires, frappent de temps à autre les peuples, il voyoit avec le calme de la vertu, la chûte des puissances de ce monde; et pendant cet exil qui fut l'opprobre de la France, mais que pourtant sa bonté a pu oublier, la Littérature lui a offert des consolations; ses méditations se portant sur le passé, examinant le présent, et appercevant l'avenir, avoient préparé cette forme de gouvernement sous laquelle désormais nous avons à vivre: véritable port de salut pour les Français, après le naufrage universel des idées politiques dont nous étions les témoins et les victimes. C'est alors que notre Monarque, balançant les préjugés et les intérêts divers, a montré le vrai caractère du Sage, qui sait mettre le juste prix à chaque chose, et ne vouloir que le bien qui est possible; il sait encore, ce Prince, qui professe une piété pleine de raison, que les vices et les malheurs de la société, sont des suites nécessaires de la barbarie et de l'ignorance. Nous en avons une nouvelle assu-

rance dans la réponse qu'il a daigné faire à la première Société de France, lorsqu'à l'Anniversaire de la Restauration de notre Monarchie légitime, elle a porté ses félicitations aux pieds du trône.

« *L'Académie peut compter* (a dit ce Roi » littérateur), *sur ma constante protection,* » *en continuant à cultiver les Lettres, et à* » *les faire tourner au profit de la morale* » *publique.* »

Voilà tout à la fois, Messieurs, les devoirs qui nous sont tracés par une voix souveraine, le but où nous devons atteindre, l'auguste récompense qui attend nos travaux.

M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

Malgré les nombreuses causes de découragement qui ont pesé dans ces derniers temps sur les habitans de la ville d'Aix, et dont la Société académique a dû nécessairement éprouver l'influence, ses Membres ne se sont pas tous lassés de concourir aux avantages qu'à

déjà produits et que promet encore son établissement. Des circonstances dont il est inutile de rappeler le souvenir, ont à la vérité diminué le nombre de ceux, qui par leur assiduité à nos Séances particulières, et par leur application aux divers genres de travail dont la Société s'occupe, peuvent en être appelés; comme dans la célèbre Académie des Jeux Floraux, les *Mainteneurs* et les *Soutiens*; mais il en reste encore assez pour faire espérer à cette portion distinguée du public qui sait apprécier les fruits des réunions littéraires; que bien loin d'être désormais incapable de remplir ses promesses, la Société, protégée et favorisée par un Gouvernement paternel aussi éclairé que celui qui nous est rendu, ne cessera d'être en état de travailler à augmenter la masse des lumières, et de répandre en même temps tous les bienfaits que la Patrie peut en attendre.

Je n'ai maintenant à vous rendre compte que d'un petit nombre d'ouvrages; et cette pénurie ne doit être attribuée en grande partie qu'à la trop courte durée de notre dernière session académique : la rentrée annuelle de la Société n'ayant pu avoir lieu que vers le mois de février de cette année, à cause du déran-

gement insolite des saisons, qui a retenu dans leurs propriétés rurales bien plus long-temps que de coutume, un grand nombre de nos Collègues; mais le mérite de celles des productions qui nous ont été offertes, dont vous allez entendre la lecture, nous dédommage en quelque sorte de leur rareté, en nourrissant et fortifiant en nous l'espérance d'un avenir toujours plus fertile.

Je ne m'attacherai point à classer des productions, dont un arrangement méthodique présenteroit trop de lacunes, et je tâcherai de suppléer par l'attrait de la variété au défaut d'ordre, dans la distribution du peu de matériaux que je dois mettre en œuvre.

Parmi les fidèles amis des Lettres et des Arts, dont j'aimerois à annoncer des productions multipliées, je nommerai d'abord M. d'Arlatan Lauris notre Président actuel; mais des occupations d'un ordre plus élevé que les travaux académiques, l'ont occupé trop constamment pour lui laisser le loisir d'augmenter nos richesses littéraires. Vous venez, Messieurs, de juger par le trop court apperçu de ses idées ingénieuses sur la Littérature, combien nous devons regretter que les devoirs de la Magistrature, nous dérobent

une si grande partie de son temps. Parmi les pièces fugitives qu'il nous a offertes je ne rappèlerai que le compliment qu'il adressa, au nom de la Société, à S. A. R. Madame la Duchesse DE BERRY, lors du passage de cette Princesse à Aix; et dans lequel il exprima avec tant de délicatesse et de concision, les vrais sentimens de respect, et d'amour qui nous animent pour S. M. le Roi LOUIS XVIII, et pour tous les Princes de son auguste Maison.

Un de nos Collègues à qui toutes les sciences sont également familières, et qui saisit avec empressement les occasions de se rendre utile à la Patrie, soit en nous communiquant les fruits de ses recherches et de son expérience en agriculture, soit en aidant M. le Maire à porter le fardeau de son administration, et en participant ainsi à ses bienfaits: M. de Beaulieu nous a donné des détails sur une des productions lithologiques les plus importantes pour l'architecture dans cette Ville, dont le territoire est si pauvre en substances minérales.

Le plâtre, dont M. de Beaulieu s'est occupé, n'est pas seulement d'un usage presqu'indispensable pour la construction et l'ornement des maisons; ce fossile est encore très-utile

et peut le devenir davantage à l'Agriculture comme engrais ; et je dois à ce sujet faire mention des épreuves que notre savant Collègue, M. Davin, a faites sur cette matière. Le soin qu'il a pris d'en communiquer les détails et les résultats à la Société, est une nouvelle preuve des sentimens de vraie philantropie qui caractérisent cet estimable citoyen, dont la principale occupation a toujours pour objet le soulagement de l'humanité souffrante. Il va vous offrir un exemple frappant des succès qu'il a obtenus dans cette carrière.

Des connoissances qui pour être d'un autre genre, ne méritent pas moins notre attention et notre estime, distinguent depuis long-temps M. l'Abbé Castellan ; elles nous ont procuré de sa part des notices et des mémoires intéressans pour notre Ville, en ce qu'ils nous rappèlent tantôt des personnages qui ont contribué à son illustration, tels que ce Guillaume Duranti à qui on avoit donné le nom de *Speculator* ; tantôt des monumens de l'Antiquité Chrétienne, parmi lesquels étoit l'ancienne Eglise de Notre-Dame de la Seds, autrefois Cathédrale d'Aix, située dans le local qui fut occupé depuis par les Minimes ; et qui est devenu de nos jours le saint asyle des Religieuses

ligieuses du St. Sacrement; tantôt enfin, d'anciennes constructions civiles et militaires, dont les débris sont amoncelés sur divers points du monticule que couronnoit, au temps des guerres civiles, la tour dite d'Entremont, près le chemin de Puyricard.

Je ne saurois, Messieurs, vous parler des Antiquités et de l'Histoire, et passer sous silence les précieux et nombreux travaux de cet illustre Magistrat, dont les loisirs toujours trop courts nous procurent une riche moisson de connoissances et de détails, aussi curieux qu'importans, sur presque tout ce que l'Antiquité sacrée et profane nous a laissé de monumens, échappés à la faux du temps, et aux recherches des savans qui ont précédé M. de St. Vincens.

Animé du même zèle qui inspira tant d'utiles travaux à feu son respectable père, M. Roux-Alpheran continue à bien mériter de sa ville natale, en recueillant avec autant d'intelligence que de soin, tout ce qui peut contribuer à éclaircir et compléter les diverses branches de son histoire. Ainsi, après nous avoir communiqué une notice historique de l'Hôtel-de-Ville d'Aix, il s'est occupé à faire connoître et apprécier l'étendue et l'importance

de l'ouvrage d'un de nos concitoyens, dont je ne dirai pas davantage, pour laisser à notre Collègue la satisfaction toute entière de rendre justice dans cette Séance, à l'homme qui la mérite sans songer à la demander, et dont le travail n'est ni assez connu, ni à beaucoup près estimé à sa juste valeur.

Il existoit dans les archives de la maison de Simiane, à Colongue-lès-Aix, un grand nombre de lettres autentiques de notre bon et ancien Roi René d'Anjou, écrites à diverses personnes, depuis 1468 jusqu'en 1471. M. Roux-Alpheran, ayant appris que Madame la Marquise de Simiane avoit fait présent de ces lettres à son Médecin, M. Lautard à Marseille, s'y est rendu aussitôt, et a obtenu de ce Docteur aussi honnête qu'éclairé, la communication de ce trésor, et la liberté d'en extraire ce qu'il peut contenir d'intéressant et de curieux, relativement à l'histoire de l'époque où ces lettres ont été écrites, et à la biographie de ce Monarque si cher à la mémoire des Provençaux.

De toutes les facultés dont le Créateur a favorisé le règne animal vivant, la vue est tout à la fois la plus précieuse, et celle dont le mécanisme est le plus admirable et le plus difficile à concevoir. M. l'Abbé de Robineau,

à qui la Physique doit des apperçus ingénieux et de nouvelles explications des merveilles de l'aimant, nous a communiqué, cette année, une nouvelle théorie, par laquelle s'expliquent avec la plus grande facilité tous les phénomènes de la vision.

Un de nos Collègues les plus laborieux, M. de la Salle, accoutumé à rendre ses loisirs aussi agréables qu'utiles, ne s'est pas borné à composer une histoire complète de la République des Provinces-Unies. Il s'est occupé d'un travail bien plus intéressant pour les habitans du midi de la France, en nous retraçant l'histoire du règne de plusieurs de nos anciens Comtes des Maisons de Barcelone et d'Anjou, en nous donnant un apperçu de l'état de la Provence sous les Rois d'Arles; et ce qui surtout nous a plus particulièrement intéressés, c'est le précis historique qu'il nous a communiqué sur les anciens Troubadours, et dont vous allez entendre la lecture.

Mais je n'ai rien dit encore de nos modernes Troubadours, dont les productions mélodieuses ont souvent adouci les peines et dissipé les ennuis, que les malheurs politiques de la patrie, et l'inclémence des saisons, nous ont fait éprouver dans ces dernières années. Leurs

noms et plusieurs de leurs ouvrages vous sont déjà connus. Ils nous ont fait jouir de plusieurs nouveaux fruits de leurs talens dans nos réunions hebdomadaires. Vous jugerez, Messieurs, par ceux qu'ils vont vous offrir, du plaisir qu'ils ont dû nous causer.

Parmi ceux de nos Poètes qui méritent plus spécialement le titre de Troubadour, par l'usage heureux qu'ils savent faire de la langue trop négligée de nos jours, que leurs modèles ont illustrée ; je nommerai notre ingénieux Collègue M. Diouloufet, à qui nous devons, dans cet idiôme aussi naïf qu'énergique, des couplets adressés à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, des fables, des contes, des épîtres, et jusqu'à une pièce didactique dont vous allez juger; sans compter plusieurs morceaux de poésie française, qui ne dépareront pas le recueil de ses œuvres.

Un autre Troubadour provençal, notre nouveau Collègue, est M. le Docteur Dastros, frère de ce grand Vicaire et Chanoine de l'Eglise de Paris, recommandable par son dévouement héroïque à la cause du saint Siège, et illustré par la persécution inouïe qu'il partagea avec plusieurs membres de sa famille, et dont ce dévouement fut le prétexte: M. le

Docteur Dastros se délasse avec les Muses provençales, des pénibles devoirs que sa profession lui impose, et il a bien voulu nous faire part de quelques-unes de leurs inspirations.

Malgré les pertes que l'absence de plusieurs de nos Poëtes nous a fait éprouver, les Muses françaises ont encore parmi nous quelques amis; et l'arrivée imprévue d'un des plus distingués, M. d'Arbaud-Jouques, dont nous avons si long-temps déploré l'absence, nous procure aujourd'hui, avec le plaisir de le revoir, celui de jouir avec vous de quelques nouveaux fruits de son heureux génie.

Le nom seul de M. d'Eymar de Montmeyan, suffit à son éloge. Nos séances ont été animées et embellies par la lecture de ses poésies, quand il a bien voulu nous en faire part; mais nous avons été trop rarement, il faut l'avouer, dans le cas d'en jouir; et s'il nous est permis de lui faire un reproche, c'est d'être avare des richesses poétiques qu'il a produites, et qu'il devroit d'autant moins nous refuser, qu'elles sont dignes de paroître au plus grand jour.

Un ancien Magistrat, M. Faucon, ami fidèle des Muses, a toujours ranimé par son assiduité et par son exemple, le zèle de nos

Collègues. Dans les circonstances les plus difficiles, il a souvent égayé nos Séances particulières, en nous communiquant les plus agréables fruits de ses études.

Si la Poésie a des charmes irrésistibles, les beaux Arts n'ont pas moins d'attraits pour les ames éclairées et sensibles. Les tableaux d'histoire qu'un habile Maître, M. Revoil notre Collègue nous a fait admirer pendant sa courte apparition parmi nous, ont donné lieu à M. Alexandre de Parade, Amateur distingué par un talent supérieur dans le même art, de nous expliquer dans un discours analytique très bien fait, le sujet et les beautés de celui des tableaux de M. Revoil, qui représente le Chevalier sans peur et sans reproche, Bayard, pansé de ses blessures et servi par les Dames de la ville de Brescia, qu'il avoit prise d'assaut.

Littérateur distingué par un goût sûr, qui chez lui est autant le fruit d'une constante étude des meilleurs auteurs anciens et modernes, que le résultat naturel d'une heureuse organisation, M. de Castellet nous a fait jouir trop peu souvent de quelques parties des ouvrages didactiques et autres, dont il est si bien en état d'enrichir la littérature.

Les derniers écrits dont la lecture a rendu bien agréables nos Séances particulières, sont des fragmens d'un voyage en Italie et en Sicile, que M. le Marquis de Foresta, Sous-Préfet d'Aix, a bien voulu nous faire connoître. Un style correct, harmonieux et facile, une manière philosophique et bienveillante d'envisager et de peindre les objets et les hommes, en rappelant les souvenirs qu'une vaste érudition lui a fournis, feront rechercher avec empressement l'ouvrage tout entier, si son auteur peut enfin se résoudre à vaincre la répugnance, que sa modestie seule oppose aux instantes prières que nous lui avons faites de le rendre public.

On a lû :

Une Ode sur la Mélancolie, par M. de Montmeyan;

Une Notice de l'ouvrage important et peu connu, de M. le Chevalier Balthazar de Clapiers - Colongue, habitant d'Aix, par M. Roux-Alpheran;

Un Hymne à l'Eternel, par M. l'Abbé de Robineau;

Une Notice sur Notre-Dame de la Seds, ancienne Eglise métropolitaine d'Aix, par M. l'Abbé Castellan;

Une Instruction sur les Vers-à-soie, en vers provençaux, par M. Diouloufet;

Des Observations sur le traitement de l'hémiplégie, par l'électricité, par M. Davin;

Le Paon et le Sansonet, Fable par M. Faucon;

Un Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités, faites auprès d'Aix, en 1817, par M. de St. Vincens;

La Rose naturelle et la Rose artificielle, Fable par M. Diouloufet;

Un Précis historique sur les Troubadours, par M. de La Salle.

SUJETS de Prix que propose le SOCIÉTÉ Académique d'Aix.

La Société a proposé l'année dernière, et propose de nouveau trois sujets de Prix, dont deux pour l'Agriculture, et un pour la Littérature, qui seront décernés, s'il y a lieu, en 1818 et 1819.

I.

PRIX D'AGRICULTURE.

La somme de trois cent francs, ou une Médaille d'or de la même valeur, sera décernée à l'Agriculteur qui aura employé comme en-

grais avec succès, sur la plus grande étendue de terrain, le plâtre, soit crud, soit cuit à différens degrés.

Une condition nécessaire, pour être admis au concours, est, que celui qui aura employé le plâtre, fasse connoître à la Société les détails et les résultats de ses expériences, constatés d'une manière légale et irréprochable. La contenance des terres qui y seront soumises, doit être au moins de vingt-cinq ares (environ une quarterée, ancienne mesure d'Aix), tant en prairies qu'en terres labourables.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1818 : terme de rigueur.

II.

La Société décernera dans sa Séance publique, en Mai 1819, un Prix de même valeur que le précédent, au propriétaire ou fermier qui aura planté ou greffé, avec succès, le plus grand nombre d'amandiers de l'espèce tardive peu répandue, laquelle fleurit et fructifie la dernière, et se soustrait ainsi beaucoup plus souvent que les autres, aux intempéries des mois de février et de mars, qui presque

chaque année diminuent ou détruisent entièrement leur produit.

Le nombre des plants d'amandiers d'espèce tardive plantés ou greffés, pour l'admission au concours, ne doit pas être au-dessous de deux mille; et le prix ne sera délivré qu'après que l'espèce ou variété d'amandier aura été reconnue et vérifiée, par des Commissaires de la Société, pour avoir fleuri une quinzaine de jours plus tard, que la généralité de ceux de l'espèce ordinaire et précoce, qui se trouveront encore dans le voisinage et à la même exposition.

La Société différera, d'une ou deux années, de décerner ce prix, si les arbres d'une pépinière, faite pour participer au concours, ne se trouvoient pas encore en âge de fleurir à l'époque fixée ci-dessus.

III.

Prix de Littérature.

Une Médaille d'or de la valeur de trois cent francs, ou la même somme en numéraire, sera décernée en Mai 1818, à l'auteur qui aura traité de la manière la plus satisfaisante le sujet suivant :

Tracer rapidement, dans un discours ou une dissertation, *l'histoire de l'Éloquence judiciaire, sur-tout dans les temps modernes et spécialement en France ; rechercher les causes qui en ont retardé la marche ; indiquer l'influence que les progrès des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ont exercée sur ce genre d'éloquence, et en déterminer les principaux caractères et les principaux effets.*

Distinguer le style propre au Magistrat parlant au nom du Souverain, ou dans l'intérêt de la loi, de celui de l'Avocat, soit dans la discussion des affaires civiles, soit dans la défense des accusés.

Apprécier le mérite de nos Orateurs en ce genre, appeler l'attention sur ceux qui doivent servir de modèles, et examiner quelle peut être l'influence de la plaidoirie publique sur la jurisprudence, les mœurs et l'esprit général d'une nation.

La Société, toujours guidée par ses sentimens patriotiques, verra avec plaisir que les Concurrens entrent dans quelques détails historiques et critiques, plus particulièrement relatifs à l'histoire de l'Eloquence judiciaire, dans les anciennes Cours de Magistrature, et

dans l'ancien Barreau d'Aix; mais en émettant ce vœu, elle ne prétend point en faire une condition du concours.

La Société n'avoit reçu, sur cette matière, aucun mémoire digne d'attention. Il lui est enfin parvenu au moment de la clôture, un ouvrage dans lequel elle a reconnu l'empreinte d'un vrai talent, et en même temps quelques défauts qu'on peut attribuer en très-grande partie, à la précipitation d'un travail commencé trop tard.

La Société voulant donner à l'auteur de ce mémoire une preuve du cas qu'elle en fait, et lui laisser le temps de le perfectionner, a délibéré de proroger le terme du concours jusqu'à l'année prochaine, et de faire insérer dans le présent Procès-verbal, la conclusion du rapport des Commissaires qui ont examiné cet ouvrage, et dont voici la teneur:

« L'Auteur n'a pas tiré de son sujet tout le » parti qu'on peut espérer de son talent. Il a » un peu trop négligé la partie morale et phi- » losophique de l'éloquence. Il s'est livré à » des digressions étrangères à son objet. On » sent d'ailleurs que pressé par le temps, il » n'a eu le loisir, ni de remplir des lacunes

» importantes, ni de mûrir ses idées, ni de
» soigner sa diction. Néanmoins, malgré les
» défauts que nous avons signalés, son ou-
» vrage nous a paru mériter l'attention de la
» Société. Des caractères bien tracés, des pen-
» sées vraies, des apperçus neufs, et un style
» souvent élégant et animé, décèlent dans
» l'Auteur beaucoup d'esprit, de talent, et de
» connoissances littéraires; et nous donnent
» lieu d'espérer qu'en retouchant son ouvrage
» avec soin, il le rendra digne de la couronne
» académique et de l'estime des gens de
» goût. »

Les Mémoires seront admis à concourir jusqu'au 31 mars de l'an 1818: ce terme est de rigueur.

Les Mémoires pour les trois concours, seront adressés, francs de port, *à M. Gibelin, D. M., Secrétaire perpétuel de la Société Académique, à Aix, Département des Bouches du-Rhône.*

Les Membres résidens de la Société sont seuls exclus des concours. Les concurrens sont invités à ajouter au bas de leurs mé-

moires une devise, et à y joindre un billet cacheté, contenant la même devise, leurs noms et leur demeure. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il sera joint aura remporté le prix.





SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ
Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 2 Mai 1818.



A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1818.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 2 Mai 1818, la neuvième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université d'Aix.

M. le Marquis de Foresta, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

La culture des Belles-Lettres, en s'introduisant chez une nation ingénieuse et frivole comme la nôtre, dut nécessairement s'y propager avec une intensité, disons même avec une indiscrétion, dont on chercherait vainement un autre exemple dans les annales des peuples civilisés.

Les Grecs eux-mêmes tant vantés, ces légers enfans d'Inachus et de Cécrops, les cultivèrent plutôt comme des fleurs brillantes, que comme des plantes utiles : mille temples

fameux dédiés à Minerve, à Bacchus, à Cérès, couronnaient les promontoires de l'attique ; les Muses n'obtinrent qu'un modeste autel sous les Platanes de l'Académie.

Appelées en Italie, ou plutôt traînées à la suite du char de Paul Emile, Rome hésita long-temps à leur accorder le droit de cité : le Peuple-Roi eût rougi de contracter alliance avec des captives ; que si plus tard il entretint avec elles, un commerce adultère, ce fut loin des regards de la chaste Vesta ; c'était sur les rians coteaux de Tibur et de Lucrétile qu'on allait écouter leurs mélodieux accens unis aux doux murmures de l'Anio ; et bien qu'à cette époque la licence eût secoué le joug, on peut encore citer l'exemple du célèbre Atticus qui, trop épris de leurs charmes, se jugea lui-même indigne d'habiter la ville des Scipions, et s'en bannit volontairement.

Ce reste de pudeur ne tarda pas, il est vrai, à disparaître tout à fait devant les progrès de la corruption ; mais cependant où vit-on jamais comme chez nous, les Lettres devenir la grande affaire de la vie, associer leurs petites vanités aux plus graves considérations de la

Morale et de la Politique, se glisser dans le conseil des Rois, peser les destinées des empires, enfoncer les portes du temple, et d'une main sacrilège, finir par déchirer le voile qui couvrait l'arche sainte ?

Accourues dans nos contrées à la voix des Médicis et des Valois, ces filles de l'Attique et de Rome, formèrent l'audacieux projet de donner des fers aux descendans de Brennus, comme pour justifier ces paroles mémorables qu'un barbare avoit proférées sur les ruines d'Athènes : *laissons*, dit-il, *aux Grecs ces futilités qui les rendent si faciles à vaincre*. Grande leçon de politique ! Un précurseur d'Alaric l'avoit donnée ; des générations éclairées la dédaignent encore ; faut-il donc s'étonner si les Français du 15.e siècle ne la comprirent pas ? Peut-être Louis XI en eût-il pénétré la sagesse ; mais le Roi-chevalier, Prince loyal, spirituel et galant, séduit par les attraits de ces femmes étrangères, n'apperçut pas le piége, et lorsque le scandale de leurs déportemens eut manifesté le péril aux moins clairvoyans, il n'était plus temps d'en arrêter les progrès.

Que d'artifices, d'ailleurs, n'employèrent-elles

pas pour établir leur domination ! Naturellement adulatrices, elles flattèrent long-temps la puissance avant de se montrer dédaigneuses et hautaines, comme nous les voyons aujourd'hui.

D'abord, disons-nous, timides, modestes, parées de tout l'éclat, de toute la fraîcheur de la jeunesse, elles surent plaire par des grâces naïves, par un aimable enjouement, par une simplicité charmante.

Louis XIV sut leur donner de la dignité ; il leur imprima, comme à tout ce qui l'approchait, un caractère de noblesse et de majesté. De même qu'on avait vu les courtisans d'un Roi myope, pour mieux lui plaire, feindre la même infirmité, de même ceux du grand Roi, pour réussir, se crurent obligés d'avoir du mérite ; car, dans ce siècle, il fallait être grand, sous peine d'encourir la disgrâce du maître. Bienfaisante action du pouvoir ! Heureux despotisme, qui sait tirer parti de l'adulation, qui sait ennoblir les penchans les plus vils !

Le Régent, comme on sait, se montra beaucoup moins difficile avec ses courtisans : un peu d'esprit et le goût de la débauche, c'est, dit Saint-Simon, tout ce qu'il en exigeait;

et comme en France la Cour eut toujours le privilège de donner le ton, la ville et les provinces ne tardèrent pas à suivre cette funeste direction. Les écrits licencieux se multiplièrent d'une manière effrayante ; toutefois ce n'était encore là qu'un prélude aux grandes hostilités que l'orgueil humain méditait d'entreprendre, sous les bannières de la raison, et sur le terrain de l'indépendance. Quelques libertins engagèrent le combat ; les sophistes accoururent bientôt pour le soutenir, armés de tous les argumens de l'impiété. *Guerre à l'infâme* fut le cri de ralliement que fit entendre leur chef : cet écrivain doué par la nature d'un génie si universel, et qui fit de ses talens un si criminel usage, dans la croisade qu'il avait le premier osé prêcher contre le Christianisme ! A sa voix, mille champions s'élancèrent dans l'arène ; ce fut à qui immolerait un préjugé, c'est-à-dire, à qui ébranlerait un des dogmes fondamentaux de la Religion révélée : à qui vouerait au mépris les vieilles maximes de la sagesse de nos pères. Tout fut infecté ; la corruption, il faut le dire avec douleur, pénétra même dans le Sanctuaire. On

vit des hommes parjures à l'autel dont ils étoient les ministres, proférer leurs *charmans blasphèmes* dans ces brillantes coteries de la Capitale, érigées en tribunaux suprêmes, où furent cités les Peuples et les Rois, les institutions et les croyances; dans ces boudoirs célèbres, graves conciles, où l'on discuta les dogmes naissans du philosophisme, et qui lancèrent anathème contre *les sectateurs* de la loi du Christ. Dès-lors l'incrédulité devint à la mode, je dis plus, devint comme une espèce de convenance, qu'un homme de bonne compagnie n'eût point osé braver, pour peu qu'il eût de prétention à l'esprit et au bon goût. On eût été honni, persiflé, méprisé; et l'on sait que ces Français si braves, si intrépides sous le feu d'une batterie, n'osent point affronter le ridicule; ils suivront d'un œil calme le boulet qui va les frapper; mais ils se troublent, chancellent, reculent devant une flèche légère que la malignité leur décoche; de sorte qu'on pourrait, si j'ose dire, qualifier de confesseur de la Foi, le courageux Chrétien qui, à cette époque, osa chez nous ne pas rougir de l'Evangile.

Tant que l'homme reconnoît sa faiblesse,

qu'il s'en excuse et ne la justifie pas, il y a de la ressource ; mais lorsque l'orgueil ose ériger l'immoralité en système, il ne reste plus qu'à gémir. Ne tentez pas de le combattre ; n'essayez pas d'argumenter ; il faut attendre patiemment les déplorables résultats de ces doctrines ; alors et seulement alors, une affreuse lumière vient éclairer la conscience du sophiste ; heureux encore, s'il reconnoît sa défaite, et ne tente pas de résister à l'évidence !

Pourrait-on me demander à quoi se rattachent ces réflexions ? Ma plume se serait-elle écartée du sujet qu'elle avoit abordé ? non, Messieurs, ce n'est point ici une digression ; je parle toujours des Lettres, et comment ne pas reconnaître leurs funestes ravages dans les honteux excès que j'ai essayé de retracer. Hélas ! elles ne s'en tinrent pas là, car dans les voies de l'iniquité la pente est rapide : on les vit tour-à-tour flatter l'hérésie, encourager les vices, s'associer à l'impiété, et finir par contracter une monstrueuse alliance avec le crime. On les vit entonner l'hymne sanglant de la liberté, proclamer le culte insensé de la Raison, allumer ces torches dévorantes qui

escortèrent les funérailles du Roi-martyr. Mégères forcenées, on entendit leurs affreux hurlemens dans les antres révolutionnaires, dans ces repaires d'où sortit un Orateur, qui, par l'élégante contexture de ses phrases sanguinaires, mérita et s'enorgueillit d'être appelé l'*Anacréon de la Guillotine.* Parlerai-je de ces Clodius du Faubourg St.-Antoine, de ces Démosthènes de la Rapée ? Mais quoi ! Chaque société populaire, chaque village n'eut-il pas les siens ? Car l'on sait qu'à cette époque il n'était si chétive bourgade, qui ne se crût appelée à reproduire les destinées de Rome, de Sparte ou d'Athènes.

Quel fut le dénouement de ce drame atroce et ridicule ? Un soldat heureux vint renverser un peu brusquement le tréteau ; la toile tomba sur des monceaux de cadavres ; quelques acteurs encore debout s'associèrent à la fortune du nouveau maître, et le chœur des muses, détachant son affreux cothurne, crut cacher la honte de sa défaite, en exaltant la gloire du triomphateur. Admises dans cette Cour qui, pour me servir de l'heureuse expression d'un homme de goût, ressemblait si bien à un camp en partance, on les vit sans cesse prosternées

sur les marches du trône, y brûler des parfums, dont la vapeur suffocante flattait agréablement les organes du moderne Sicambre.

Mais faut-il rappeler tant de turpitudes, et en quel lieu osai-je tenir un pareil langage? Blasphémer dans le sanctuaire! et choisir le jour même d'une de ces solennités littéraires où l'on a coutume de parer de guirlandes les statues des Muses! Non, Messieurs, je ne dédaigne point leur aimable culte; mais j'aime à trouver en elles des vierges timides, modestes, qui ne réçoivent qu'un chaste hommage, et non ces femmes sans pudeur, courtisannes déhontées toujours prêtes à prostituer leurs charmes; et non ces furies infernales, qui portèrent la flamme dans les palais de Priam et de Turnus.

Il est, je le sais, des bienséances qui souvent nous imposent le sacrifice d'une vérité offensante, d'un reproche mérité, ou même seulement d'une juste improbation. Tels sont la plûpart des devoirs de la politesse, difficiles quelquefois à concilier avec la franchise. Sans doute il convient de les respecter; mais n'est-il jamais permis de les enfreindre? Oui, certes, il est des occasions où un honnête homme

doit savoir les immoler courageusement à des devoirs d'un ordre supérieur, et c'est ici, Messieurs, le cas où je me trouve : le fauteuil que j'occupe semblait m'imposer un tout autre langage ; cette salle en effet, n'avoit encore retenti que du panégyrique des Belles-Lettres; heureux mes devanciers d'avoir pu contenir ou ne pas éprouver l'indignation qu'elles m'inspirent ! Mais telle est la véhémence de ce sentiment, que je ne saurais, sans mentir à ma conscience, leur prodiguer les mêmes éloges, quand je sonde la plaie profonde qu'elles firent à la Patrie ; quand je considère les outrages dont elles abreuvèrent une Religion si digne des respects et de l'amour des hommes; quand j'envisage enfin, les calamités sans nombre que nous leur imputons si justement. Osons leur dire la vérité, osons nous la dire à nous-mêmes. Il est des crimes dont on ne saurait trop conserver le salutaire souvenir. Hélas ! que servirait de nous tromper? L'Histoire nous regarde, l'inexorable postérité nous attend ; nous n'échapperons pas à la sévérité de ses jugemens.

Et quel si grave intérêt d'ailleurs nous obligerait à tant ménager l'amour propre irascible

des Muses ? Elles sont d'un sexe sur lequel la flatterie exerce un funeste empire. Dans le délire de leur ambition, n'osèrent-elles pas aspirer au pouvoir suprême ; oubliant qu'elles étaient femmes, et qu'à ce titre la loi salique les exclut du trône? Elles sont femmes, dis-je, qu'elles en aient les qualités aimables, alors nous essayerons d'oublier leurs coupables écarts. Leur destinée c'est de plaire, c'est de charmer, d'exercer le doux empire de la persuasion et non la funeste autorité de la violence. Une vertu fit long-temps leur plus bel ornement, et seule aujourd'hui peut les sauver du juste mépris qu'elles ont encouru; c'est la Piété, sentiment céleste qui prête un si grand charme au génie. Qu'elles aillent donc sur les saints parvis abjurer leurs coupables erreurs, implorer la clémence du Dieu de miséricorde. Faut-il prescrire une noble tâche à leur repentir ? qu'elles considérent cette génération encore empreinte de la pâleur du crime, encore agitée des frissons du remords ; une funeste langueur la consume ; n'osent-elles entreprendre de la rappeler à la vie ? Les passions effervescentes semblent s'être calmées ; mais cette autre passion la plus abjecte de toutes, et d'autant plus pernicieuse qu'elle

cache ses affreux ravages sous l'hypocrite apparence du calme et de la modération, le froid égoïsme, disons-nous, glace toutes les ames ; eh bien ! qu'elles tentent cette cure si difficile ; qu'elles essayent de redonner la vie à des ossemens desséchés.

C'est à ces efforts généreux que nous reconnaîtrons la sincérité de leur retour au bien ; et qu'elles ne pensent pas nous éblouir encore par les brillantes promesses qu'elles firent à nos pères ! Le temps des illusions est passé ; il ne s'agit plus de faire des expériences sur la Société humaine, de remettre en problème ce qui fut reconnu vérité par la sagesse des siècles, de livrer le destin des Nations aux chances périlleuses de mille vains systèmes, tous également insensés. Un reste d'habitude nous retient encore, il est vrai, sous le funeste empire de la phrase, cette grande puissance du siècle ; mais son pouvoir usurpé chancelle, et la raison ne tardera pas à reprendre ses droits. Sachons enfin l'écouter, cette raison si étrangement méconnue, alors sur-tout qu'on lui dressait des autels ! elle nous dira qu'une nation sur laquelle naguère encore soufflait le vent de la colère céleste,



doit dans son noble deuil, ne plus se livrer qu'à de sérieuses pensées, à de graves méditations, à d'utiles travaux, et dédaigner ces petites argumentations littéraires, futiles délassemens d'un peuple dans la prospérité; mais qui au jour de la tempête deviennent ridicules; mais qui ne le seraient pas moins maintenant qu'il faut se hâter avant tout, de recueillir les débris échappés au grand naufrage des doctrines.

Et qu'est-ce après tout que cet amour des Lettres dont on fait tant de bruit? Une vanité mal déguisée. Ne pouvant mériter l'estime qui s'attache aux actions généreuses, on court après les applaudissemens prodigués aux succès de l'esprit. Un noble sentiment coûterait trop à des ames dégénérées; il est plus facile d'acheter des suffrages au prix de quelques pensées ingénieuses; et c'est bien moins d'une réputation honorable, que d'une brillante renommée qu'on est jaloux. Les vanités se sont emparées de tout, aspirent à tout, revendiquent tout. On n'entend parler que des droits du talent: sa vaste ambition ne laissera bientôt plus de place à l'humble mérite. Tels sont les tristes effets de la décadence des

mœurs, sinistre présage de la dissolution des Empires ! tel est le déplorable état où les lumières nous ont conduits !

Cette opinion, je ne l'ignore pas, trouvera des contradicteurs. Long-temps elle fit crier au paradoxe ; mais alors une funeste expérience ne nous avait point encore éclairés, et l'on put ne voir qu'un sophisme de plus dans les argumens de l'éloquent écrivain qui, le premier chez nous, osa attaquer les Lettres.

Quant à moi, Messieurs, sincèrement attaché à la doctrine du vieux Portique, mais dépourvu de cette heureuse sagacité, de ce coup d'œil pénétrant qui sait dévoiler des vérités encore inaperçues, je n'eus d'autre intention que d'en reproduire une déjà bien commune, et qui cependant ne l'est point encore assez pour le repos des Nations. En conclura-t-on que je préconise l'ignorance, que je veux cacher sous le boisseau, des lumières si chèrement acquises, et priver les esprits d'un aliment devenu nécessaire à leur activité? Ce serait, d'un principe incontestable, déduire une fausse conséquence. Signaler un écueil fertile en naufrages fameux, n'est pas décrier l'art si précieux de la navigation. Oui! cultivons

cultivons les Lettres comme un doux délassement ; mais soyons en garde contre les pièges de ces Sirènes, bien autrement enchanteresses que celles dont les perfides louanges perdirent les malheureux compagnons d'Ulysse. Dépositaires du feu sacré, craignons sans doute qu'il ne s'éteigne ; mais craignons plus encore qu'il n'embrase le temple et ne consume l'édifice social. A peine sommes-nous échappés à l'incendie ; un rien peut le rallumer ; la cendre est encore tiède ; les décombres fument encore ; mais que dis-je ? rassurons-nous ; les mains habiles du royal Architecte, que la Providence nous a rendu, quand elle a voulu nous rendre au bonheur, s'occupent à les remettre en œuvre. Déjà le monument s'élève, et bientôt l'auguste labarum de Clovis en couronnera le fronton, pour apprendre aux Nations chrétiennes que cette noble terre de France est toujours sous la protection du Très-Haut, toujours sous le Sceptre paternel des pieux descendans de St. Louis.

tructions pratiques, les plus étendues et les plus satisfaisantes sur l'emploi du plâtre comme engrais. Ce prix devait être décerné cette année; mais la sécheresse inouie qui, depuis deux ans, désole presque tout le midi de la France, ayant mis obstacle aux expériences suivies qu'exige une pareille recherche, la Société s'est déterminée à proroger indéfiniment le concours sur ce sujet, jusqu'à ce que le dérangement des saisons ait fait place à leur cours régulier, le plus ordinaire dans nos contrées.

Parmi les nombreux objets dont l'Agriculture s'occupe, un des plus essentiels pour nous, l'Olivier, a donné lieu à une controverse bien importante par la grande influence qu'elle doit avoir, tant sur la qualité que sur la quantité de son produit. Croirait-on que depuis que cet arbre précieux est naturalisé et cultivé en Provence, on n'est encore d'accord ni sur les époques où il doit être taillé, ni sur d'autres circonstances de cette opération indispensable? les uns, et c'est le plus grand nombre, prétendent qu'il ne faut le tailler qu'une fois en deux ans, et ne pas ménager le gros bois; tandis que les autres enseignent que la taille

annuelle est préférable, et ne doit consister qu'en un simple élagage. Un Agronome du siècle dernier, à qui nous devons plusieurs ouvrages estimés, et dont je ne puis, sans émotion, rappeler le souvenir, feu M. Antoine David, mon oncle, était de cette dernière opinion, qu'il a solidement établie dans son opuscule sur l'olivier, et que nous avons vue reproduite depuis peu, dans une lettre de M. Yvaren, Notaire à Arles, dont nous devons la communication à l'un de nos Collegues, qui s'intéresse et contribue le plus aux progrès de l'Agriculture, M. de Beaulieu, premier Adjoint à la Mairie d'Aix.

La vigne qui moins précieuse que l'olivier, nous offre néanmoins des produits bien plus abondans et plus certains ; la vigne, dis-je, ne pouvait être négligée par les membres de cette famille respectable et chérie, qui depuis tant d'années ne cesse de se distinguer, soit par ses qualités sociales, soit par les objets utiles dont elle s'occupe avec succès. L'un d'eux, M. de Fonscolombe l'aîné, cherche à propager, par son exemple et ses exhortations, une pratique dont les avantages, généralement reconnus, ne l'ont pas rendue, à

beaucoup près, aussi commune qu'elle devrait l'être. Je veux dire la greffe des ceps, au moyen de laquelle on en perfectionne les espèces, d'autant plus sûrement, que l'opération étant faite au sein de la terre, à l'abri de tout accident, son succès est infaillible.

M. Charles de Fonscolombe, spécialement occupé de l'Agronomie, a pris soin de nous faire jouir des observations et des préceptes qui nous sont régulièrement adressés par la Société d'Agriculture de Paris, en nous en communiquant des extraits et des résumés, qui nous en facilitent l'intelligence, et nous mettent en mesure de profiter des découvertes qui peuvent s'appliquer à notre climat.

Ce n'est pas seulement de son indispensable nécessité que l'Agriculture tire son prix. Ne contribue-t-elle pas autant à l'agrément, qu'au soutien de la vie? et puisque c'est à ses procédés que nous devons l'amélioration de tous nos fruits et le perfectionnement indéfini de toutes les productions de la terre, ne peut-on pas dire qu'elle ne cède à aucun des Arts agréables dont les Nations civilisées font leurs délices?... Nous devons à notre honorable Collègue, M. de la Boulie, l'utile correspondance

de M. Laure, Agronome, domicilié à la Valette, où il cultive avec succès la vraie patate d'Amérique. Ce nouveau collaborateur nous a fait parvenir un mémoire instructif sur la culture et la propagation de ce végétal si recommandable par la saveur sucrée et la qualité nutritive de sa racine. Il y a joint l'envoi de quelques-uns de ses tubercules, dont la multiplication a été confiée à ceux d'entre nous, qui sont le plus à portée de donner à ces précieuses racines, les soins particuliers et assidus qu'elles exigent.

Un autre de nos Membres associés, savant aussi renommé par ses qualités sociales et généreuses, que par l'étendue de ses connaissances, M. Gouffé de la Cour, Directeur du Jardin de Botanique à Marseille, a fait hommage à la Société, d'un mémoire qu'il a publié sur les végétaux exotiques qui sont susceptibles d'être naturalisés en France, en commençant par nos Départemens méridionaux. Dans cet ouvrage, il a donné des détails curieux et instructifs sur l'Histoire naturelle et la culture des plantes les plus rares et les plus précieuses. La plûpart de ces plantes ont fleuri et fructifié à Marseille, tant chez lui

que chez plusieurs autres amateurs ; et surtout dans le Jardin Royal des Plantes de cette Ville, si avantageusement située pour acclimater et propager les nouvelles richesses végétales, que le Commerce lui apporte incessamment de toutes les parties du globe.

La Science, qui rappelant aux hommes la mémoire des siècles passés, lui procure le plaisir pur et sans cesse renaissant, de découvrir des vérités plus ou moins importantes, mais toujours utiles, que le Temps semble ne laisser sortir qu'à regret de la poussière des monumens qu'il a détruits : la Science, dis-je, de l'Antiquité est toujours l'objet principal des études et des travaux de plusieurs de nos Collegues. Parmi les fruits des veilles de M. de Saint-Vincens, je dois rappeler 1.° une notice servant à rectifier et à compléter celle qui nous a été communiquée de la part de M. Roland, amateur de l'antiquité, au sujet d'une plaque d'or votive, qu'il a trouvée en faisant des fouilles dans ses propriétés rurales à Cadenet, et qui paraît être un vœu fait par un nommé *Quartus Secundus*, à la Déesse *Dexiva*. 2.° Une dissertation sur le Phallus, qui a été découvert depuis peu dans un jardin situé hors des murs de la Ville.

3.° Un mémoire sur l'état du Commerce en Provence, et spécialement à Marseille, dans le cours des 15.e et 16.e siècles de l'ère chrétienne.

Marchant avec autant de succès que de persévérance sur les traces de son savant modèle, M. Marcellin de Fonscolombe a lu dans nos Séances particulières, une dissertation dans laquelle, à force de recherches, d'études et de méditations, il a rétabli et complètement expliqué une longue inscription gravée sur une table de marbre qui a été apportée d'Egypte. Elle appartient à cet Amateur éclairé des Lettres et des Arts, M. Sallier, notre Collègue, à qui la ville d'Aix doit en grande partie ses plus utiles établissemens, et dont le nom consacré dans la Bibliothèque publique, rappelera les bienfaits à la postérité.

Nous devons à M. l'Abbé Castellan, entr'autres produits de ses savantes recherches, des éclaircissemens sur les deux combats, dans lesquels Marius défit et extermina les Ambrons, les Teutons et les Cimbres, qui, déjà parvenus dans la Province romaine, menaçaient d'envahir l'Italie toute entière.

Celui de nos Collegues qui s'occupe avec

le plus d'ardeur de l'Histoire proprement dite, M. de La Salle, a continué de nous communiquer les fruits de ses loisirs. On ne saurait trop applaudir à ce genre de travail, qui tend à corriger les mœurs de la génération présente, en lui offrant l'exemple et les leçons que nous ont léguées nos ancêtres.

M. le Marquis de Foresta, Sous-Préfet d'Aix, Président de la Société, nous a lu cette année, quelques fragmens du journal de ses voyages en Italie et en Sicile. Ils n'ont rendu que plus vif le désir que la Société lui témoigna l'année dernière, de voir paraître au jour la totalité de cet intéressant ouvrage.

Après la faible esquisse que je viens de tracer des travaux scientifiques et purement littéraires de la Société, je n'ai qu'un mot à dire des agréables productions de ceux de ses Membres, qui savent orner de tous les charmes de la Poésie les leçons, quelquefois austères, de la Sagesse, et embellir par d'ingénieuses fictions, jusqu'aux arides préceptes de l'économie rustique. Nos Collegues, dont les talens poétiques sont si bien connus, MM. de Montmeyan, Diouloufet, Faucon,

Dastros, nous ont communiqué dans nos Séances particulières, un bon nombre de nouvelles pièces de vers, fables, allégories, épîtres, etc., tant en français, qu'en provençal: dans lesquelles nous avons trouvé réunies aux principes de la plus saine morale, les graces ingénues et piquantes du langage des Troubadours, et la majestueuse douceur de cette langue, si universellement chérie, dont tant d'auteurs immortels ont posé les limites.

Je dois, en finissant, faire une mention spéciale du poème didactique sur les vers-à-soie, en langue provençale, dont un épisode va dans cette Séance, vous donner une idée, et que l'auteur, M. Diouloufet, déjà si avantageusement connu par ses talens et ses ouvrages, s'est déterminé à publier incessamment par la voie de l'impression.

On a lu :

Un fragment d'un Mémoire sur le Commerce, en Provence, dans le moyen âge, par M. de Saint-Vincens;

Une Notice historique, sur Guillaume Duranti, surnommé *Speculator*, par M. l'Abbé Castellan;

au concours, est, que celui qui aura employé le plâtre, fasse connaître à la Société les détails et les résultats de ses expériences, constatés d'une manière légale et irréprochable. La contenance des terres qui y seront soumises doit être au moins de vingt-cinq ares, (environ une carterée ancienne mesure d'Aix), tant en prairies qu'en terres labourables.

II.

La Société proroge de même indéfiniment le concours pour un Prix de 300 fr. ou d'une Médaille d'or de cette valeur, à décerner au Propriétaire ou Fermier qui aura planté ou greffé avec succès le plus grand nombre d'Amandiers des variétés tardives, encore trop peu répandues, qui fleurissent et fructifient les dernières, et qui se soustraient ainsi, beaucoup plus souvent que les autres, aux intempéries des mois de février et de mars, qui presque chaque année détruisent entièrement ou du moins diminuent beaucoup la récolte des amandes.

Le nombre des plants d'amandiers de variétés tardives, plantés ou greffés pour être admis au concours, ne doit pas être au-dessous

de deux mille; et le Prix ne sera adjugé qu'après que la variété d'amandiers plantés ou greffés aura été reconnue par des Commissaires de la Société, pour avoir fleuri au moins quinze jours plus tard que le plus grand nombre des amandiers ordinaires et précoces, qui se trouveront encore dans le voisinage et à la même exposition.

Les mémoires sur l'un et l'autre sujet seront admis au concours, jusqu'à ce que la Société ait reçu des mémoires et certificats qui l'aient mise dans le cas d'adjuger les récompenses promises.

Les Membres résidans de la Société sont seuls exclus des concours. Les concurrens sont invités à ajouter au bas de leurs mémoires une devise, et à y joindre un billet cacheté, contenant la même devise, leurs noms et leur demeure. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il sera joint aura remporté le prix.

Les mémoires et certificats doivent être adressés, francs de port, à M. Gibelin, D. M., Secrétaire perpétuel de la Société Académique, à Aix, Département des Bouches-du-Rhône.

RÈGLEMENT

De la Société académique, établie à Aix, Département des Bouches-du-Rhône, sous le titre de Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, tel qu'il a été renouvelé dans les dernières Séances de la Société, et envoyé à son Excellence le Ministre de l'Intérieur, en Mai 1817.

ARTICLE PREMIER.

La Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, sera composée :

1.° *De Membres résidans*, en nombre indéterminé, qui seront seuls éligibles à ses charges.

2.° *De Membres associés correspondans*, aussi en nombre indéterminé, que la Société élira parmi les Savans, Littérateurs, Agronomes et Artistes de tous les Pays, et auxquels après leur réponse, elle enverra un diplôme de Membre associé.

3.° *De Membres honoraires*, habitant hors de la ville d'Aix et de son territoire, et choisis au nombre de   parmi les personnages éminens, soit par les places qu'ils occupent, soit par leurs qualités personnelles; et dans le cas où ils viendront établir leur domicile à Aix, ils seront reçus dans la Société à l'instar des Membres résidans.

ART. II.

La Société s'assemblera une fois par semaine, à cinq heures après midi, dans la Salle ordinaire de ses Séances, pour s'occuper des divers objets de son institution, tel jour, qui sera fixé pour tout le cours de l'année académique, dans la Séance de rentrée, indiquée ci-dessous; et chaque Séance pourra durer jusqu'à huit heures du soir.

La Société entrera en vacances au mois de Juillet, époque où les Propriétaires ruraux sont appelés à la campagne, et reprendra ses Séances vers la fin de Novembre, temps où la cessation des travaux ordinaires de la campagne ramène les habitans dans la ville.

La Séance de rentrée de la Société aura lieu au moyen de la convocation générale de ses Membres, qui sera faite par le Secrétaire perpétuel, lorsque la majorité des Membres sera retournée à la ville; et dans cette Séance, la Société fixera le jour de chaque semaine, où il lui sera le plus expédient de tenir sa Séance ordinaire.

ART. III.

La Société tiendra chaque année une Séance publique pendant le mois de Mai, le jour et dans le local qui auront été fixés dans une de ses Séances particulières. On y entrera par billets. Il y sera rendu compte des travaux et des acquisitions littéraires qu'aura faits la Société, pendant l'année précédente, et on y lira les divers ouvrages qui auront été exa-



minés par un Comité nommé *ad hoc*, et approuvés par la Société.

ART. IV.

Le Bureau de la Société sera composé d'un Président, de deux Vice-Présidens, d'un Secrétaire, de deux Secrétaires-adjoints, et d'un Trésorier. Le Secrétaire seul sera perpétuel.

ART. V.

Le Bureau sera renouvelé chaque année dans la Séance hebdomadaire, qui suivra immédiatement la Séance publique, et pour laquelle il sera fait une convocation générale, par billets. Les Membres du Bureau ne pourront pas être confirmés et ne seront éligibles de nouveau, pour les mêmes places, qu'au bout de trois ans. Les élections seront faites à la majorité absolue des suffrages, et par la voie du scrutin. Il suffira que le nombre des votans soit de vingt, le Bureau compris.

ART. VI.

Le Président, et en son absence, celui des Vice-Présidens qui sera arrivé le premier, occupera le fauteuil; il proposera les sujets de délibération, et recueillera les suffrages, et en cas de partage, sa voix sera prépondérante.

ART. VII.

Le Secrétaire perpétuel inscrira les ouvrages à lire, dressera les délibérations, sera chargé de la correspondance. Il ouvrira la Séance par la lecture du procès-verbal de la Séance précédente, lequel ne sera inscrit sur

les registrés, que lorsque sa rédaction aura été approuvée par la Société, et en cas d'absence des trois Présidens, il occupera le fauteuil, jusqu'à l'arrivée de l'un d'eux, et l'un des Secrétaires adjoints tiendra la plume.

ART. VIII.

Afin de procurer à chacun de ses Membres le moyen de suivre, avec plus de facilité, la carrière qu'il affectionnera le plus, la Société sera distribuée en deux classes : savoir, la classe de l'Agriculture, des Sciences et des Arts, et la classe de la Littérature, de la Poésie et de l'Histoire; et chaque Membre s'inscrira pour la classe qu'il voudra choisir, ou pour l'une et l'autre.

ART. IX.

Il sera formé un Comité de travail dans chacune de ces deux classes, et les Membres inscrits pour l'une et l'autre pourront être en même temps des deux Comités.

Chaque Comité sera composé de douze Membres non compris son Président, qui sera toujours l'un des Vice-Présidens de la Société, et qui pourra assembler, à son choix, les Membres de son Comité chez lui, ou dans la Salle des Séances hebdomadaires. En son absence, le plus âgé des Commissaires tiendra sa place, et la réunion de trois d'entr'eux, suffira pour le travail.

ART. X.

Les attributions de chaque Comité seront :

1.° L'examen tant des ouvrages reçus en pur don par la Société, que des mémoires



destinés à concourir pour ses prix. A cet effet, le Bureau de la Société aura soin de renvoyer ces ouvrages, et ces mémoires au Comité de la classe à laquelle ils appartiendront.

2.° Des rapports ou des recherches à faire sur tous les objets qui lui seront désignés par la Société, et sur lesquels il proposera les vues et les projets qu'il croira pouvoir répondre à ses vues.

3.° La proposition des sujets de prix pour les concours, lorsque la Société aura déterminé à quelle classe ils doivent appartenir.

4.° Le soin de recueillir dans les ouvrages périodiques les articles qui peuvent être intéressans, et d'en donner l'analyse.

Le Comité d'Agriculture, en particulier, s'occupera à former un tableau général des pratiques remarquables, qui déjà en usage dans différentes communes du Département, peuvent mériter par leurs bons effets, d'être plus universellement répandues; et à compléter autant qu'il sera possible, les connaissances locales dont se compose la Statistique.

Les Comités doivent enfin donner à ces premières bases de travail, toute l'extension que leur zèle pour le progrès des lumières en tout genre pourra leur suggérer. Chacun de leurs Membres est invité à former et entretenir des correspondances particulières, tant pour se procurer des renseignemens utiles et des matériaux à mettre en œuvre, que pour communiquer et répandre en même temps les résultats des travaux de la Société.

ART. XI.

Le renouvellement de chaque Comité aura lieu par moitié chaque année, dans la première Séance particulière de la Société, après sa rentrée.

La première fois, le sort décidera des sortans, qui seront remplacés par la voie du scrutin : à l'avenir, les six anciens sortiront et seront remplacés de la même manière. Tous pourront être confirmés.

ART. XII.

Il ne sera lu aucun ouvrage adressé par des étrangers à la Société, avant qu'il ait été soumis à l'examen du Comité, aux attributions duquel la matière de l'ouvrage sera relative, pour qu'il en soit fait un rapport, et lorsque la pièce admise devra rester à la Société, il en sera délivré un récépissé au Membre qui l'aura présentée.

ART. XIII.

La Société s'interdit à jamais toute discussion sur les Dogmes religieux et sur le Gouvernement. Elle ne se rend nullement responsable de ce que ses Membres pourraient publier par la voie de l'impression.

ART. XIV.

L'admission des Membres, soit résidans, soit associés de la Société, se fera à l'avenir au scrutin, sur la présentation d'un Membre, auquel le Candidat aura témoigné le désir d'être reçu. Il faudra pour être admis, réunir la majorité absolue des votes des Membres



présens, qui devront être au moins au nombre de vingt, le Bureau compris.

ART. XV.

On ne pourra être proposé pour Membre résidant, qu'en présentant un ouvrage quelconque dont on sera l'auteur, et qui sera renvoyé au Comité compétent, pour en faire le rapport.

Nul ne pourra être reçu, s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, sauf les exceptions que voudra faire la Société, en faveur des fils de ses Membres qu'elle en jugera dignes.

Lorsqu'un Candidat aura été admis, il fera une visite au Président de la Société; et dans la séance qui lui sera indiquée, pour sa réception, le récipiendaire fera un discours auquel le Président répondra.

ART. XVI.

Les Membres honoraires, ainsi que les personnes à qui la Société croira devoir donner le titre de Membres associés, soit sur leur réputation, soit en reconnaissance des dons qu'elle pourra avoir reçus, ne seront pas soumis au scrutin, et seront élus par acclamation; mais aucun Membre ne pourra proposer leur admission, qu'après en avoir conféré avec le Bureau et les deux Comités, et avoir obtenu leur assentiment.

ART. XVII.

Chaque Membre résidant payera annuellement, pour fournir aux dépenses indispensables de la Société, une cotisation dont le mon-

tant sera fixé chaque année, dans la dernière Séance du mois de Décembre. Le Trésorier en percevant cette cotisation, en délivrera un reçu, qui servira de carte d'entrée aux Sociétaires.

ART. XVIII.

Toutes les dépenses délibérées par la Société, seront payées par le Trésorier, sur mandats signés par le Président, ou par l'un des Vice-Présidens, et par le Secrétaire perpétuel.

ART. XIX.

Il sera fait un catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits, appartenans à la Société. Ceux de ses Membres qui voudront emprunter quelques-uns de ces ouvrages, seront tenus de s'inscrire sur un registre *ad hoc*, qui doit rester sous la garde du Secrétaire perpétuel. Les manuscrits pourront être communiqués, mais sans déplacement, à moins que les Sociétaires qui voudraient les avoir pour quelque temps chez eux, n'en aient obtenu la permission, par écrit, tant de l'auteur, s'il n'est pas absent, que de la Société; et dans ce cas, ils en donneront un récépissé au Secrétaire perpétuel.

ART. XX.

Il pourra être ajouté des articles supplémentaires et fait des changemens au présent Règlement; mais ils ne seront admis qu'après avoir été discutés et approuvés dans une Assemblée générale de la Société.

10

SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ
Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 22 Mai 1819.



A AIX,
Chez AUGUSTIN PONTIER, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.
1819.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 22 Mai 1819, la dixième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. P. Révoil, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

De tous les genres de célébrité, recherchés par les Nations civilisées, celui que procure la perfection dans les Arts, n'est pas le moins estimable ni le moins éclatant aux yeux des hommes. L'Egypte qui seconda le premier essor du génie de la Sculpture, s'est acquis une renommée aussi durable que le granit et le porphyre, façonnés par les mains de ses enfans. C'étoit au milieu de ses sables brûlans, que naguère, une armée accablée de lassitude, faisoit éclater spontanément les transports du plus vif enthousiasme, à la vue de cette Thèbes

fameuse, dont les temples et les colosses imposans ont bravé le temps, et occupent encore un si grand espace dans le désert. Les Rois de l'Europe se sont disputés tour-à-tour, la possession des principaux chefs-d'œuvres de l'Antiquité. Quatre superbes chevaux d'airain ont été promenés pompeusement par la Victoire, de Corinthe à Bisance, de Bisance à Venise, de Venise à Paris, et de Paris à Venise. Eh! qui pourroit ne pas exalter le talent des Grecs! de ces ingénieux créateurs d'un peuple entier de statues, qui a traversé les siècles avec Homère, comme pour transmettre d'âge en âge, les règles du dessin le plus correct, et du goût le plus épuré?

Si l'Italie a tant de charmes pour le voyageur instruit, elle le doit bien moins à la beauté de son climat et à la majesté de ses sites, qu'à ses nombreux monumens et aux ravissantes peintures qui décorent ses palais et ses basiliques. Les tableaux de Rembrant, de Teniers et de leurs émules, conservent la valeur des diamans les plus précieux, et la Hollande et la Flandre se glorifient, avec raison, d'avoir vu produire de semblables merveilles.

Aujourd'hui, grâce aux efforts d'un grand

nombre d'Artistes très-habiles, la France jouit elle-même de cette sorte de gloire qui ne coûte du moins ni du sang, ni des larmes. Son école de Peinture, de Sculpture, et d'Architecture, est la plus savante, comme la plus considérée entre toutes ses rivales. Rien ne peut être comparé à la magnificence de ce Louvre, où une foule innomblable de curieux de tout sexe et de tout rang a payé le tribut de la plus juste admiration, aux tableaux des Horaces, des Sabines, de Marcus Sextus, de l'Hôpital de Japha, du Déluge et de l'entrée de Henri IV à Paris; où l'on vit paroître avec tant d'éclat, les Statues de Léonidas, de Cyparisse, pleurant sur sa biche expirante; d'Hercule, vainqueur de l'hydre, et d'Ajax, menaçant les Dieux.

Ce n'est pas seulement la représentation des grands traits de l'Histoire et de la Mythologie qui attire les regards, au milieu de cette réunion d'ouvrages recommandables. Notre Religion sainte, si abondante en sujets touchans, a retrouvé d'excellens Peintres et de savans Sculpteurs, empressés de la célébrer, et de travailler à faire disparoître de ses Autels, les marques affligeantes du délire de l'impiété. Des débuts brillans, récompensés solennellement par une main

puissante, ont fait présager, à la dernière exposition, des succès plus grands encore, dans une carrière si favorable. au développement de toutes les ressources de l'Art.

Si les Anciens peignoient sur la toile, ou gravoient sur le marbre les belles actions de leurs Grands Hommes d'Etat et de leurs illustres Capitaines, il appartenoit de même à l'Ecole française, de retracer les faits et gestes de nos Rois et de nos anciens Chevaliers; de faire revivre à nos yeux, ces rares modèles de foi, de vaillance et de courtoisie, ces Héros enfin, dont la mémoire ne peut cesser d'être honorée par ceux qui savent véritablement aimer la patrie et la vertu.

A côté de ces attachantes compositions, inspirées par l'Evangile et l'Histoire, tout bon Français reconnoît avec émotion les portraits des dignes fils de St. Louis et celui de l'auguste fille des Rois et des Césars. Le génie a saisi le caractère de majesté et de douceur qui distinguent ces objets de nos profonds respects : on aime à penser que des traits si chéris passeront à la postérité avec les noms des grands Maîtres qui les ont fidèlement exprimés.

Le Public éclairé sait apprécier dans le rang

qu'elles occupent, les aimables productions de *nos Hollandais de Lyon et de Paris*; il prend plaisir à examiner les détails de quelques scènes familières, rendues avec une finesse et une vérité surprenantes. Plus loin, il est charmé par la magie du clair-obscur, par le jeu piquant de la lumière, dans l'intérieur d'un ancien cloître où de pieux Solitaires méditent et prient en silence. Il reconnoît ici les principaux édifices de la Capitale ; il admire la représentation spirituelle et vraie des scènes variées de la vie de nos guerriers au milieu des camps. Là, il se plaît à contempler l'image fidèle des riantes campagnes, des sombres forêts, ou d'un volcan vomissant des flammes. Ailleurs, il est tenté de cueillir des fleurs qu'un pinceau délicat vient de rendre immortelles; et il ne sort pas de ce Louvre enchanteur sans avoir revu et loué vingt fois, ces ouvrages gracieux, où l'art de Petitot semble avoir épuisé tous ses moyens de séduction.

Non, jamais les Beaux Arts ne brillèrent chez nous d'un plus vif éclat, et l'on peut dire à cet égard, que le seizième siècle seroit vaincu par le dix-neuvième, si de même que sous les règnes de François I.er et de Henri II, l'industrie française avoit su par-tout mettre à

profit les ressources que lui présente l'étude du dessin. Mais nous le confessons à regret : la plupart de nos bijoux, de nos meubles et des ornemens de l'intérieur de nos maisons, stérilement imités de l'Antique, sont loin de pouvoir être comparés avec avantage, aux inventions si pitoresques et si variées des excellens ouvriers qui florissoient à l'époque de la renaissance des Arts.

Le Dessin étoit alors la base du savoir de ces hommes industrieux. Maître Jean Duvet, de Langres, Orfèvre du Roi Henri II, ciseloit sur des vases d'or et d'argent, des reliefs encore plus précieux que ces matières, et il publioit son livre de l'*Apocalypse figurée*, premier monument français de l'art de graver en taille-douce, précédemment inventée par Mazo Finiguerra, ouvrier de la même profession.

Vers ce même temps, Antoine Jacquart, Fourbisseur et Dessinateur habile, modelant le fer à l'aide du marteau, enrichissoit les armures des Chevaliers, de figures, de rinceaux, de chimères et d'emblêmes ingénieux. François Abriot, simple Potier d'étain, excelloit dans la forme de ses aiguières, et l'on sait que, fier du succès de ses ouvrages, il adaptoit son portrait en bas-relief, en dessous des pièces marquantes qui sortoient de son attelier.

Le savant Bernard Palissy, dirigeoit une Poterie, où l'argile étoit façonnée avec une délicatesse inconnue à Faenza. Dans Limoges, les frères Laudin fabriquoient des vases et des médaillons d'émail, sur lesquels ils répétoient avec un goût exquis, les sublimes peintures de Raphaël et de ses élèves, ainsi que les portraits des grands personnages de leur temps.

Jean Bullant et Androuet Ducerceau, avoient formé d'excellens Menuisiers, inventeurs et sculpteurs de cabinets, tables, sièges et bahuts, réhaussés d'architecture et de reliefs infiniment curieux. Lyon et Tours, étaloient les plus riches brocards; les moindres objets de luxe ou de nécessité, susceptibles de recevoir quelques ornemens, portoient alors l'empreinte du talent et du goût: aussi les nations voisines se disputèrent-elles ces produits d'une industrie qui devoit au Dessin sa renommée et son prix.

En rappelant l'habileté et les succès des Artisans du XVI.e siècle, nous sommes loin toutefois, de vouloir méconnoître l'heureuse direction de certains établissemens qui méritent toute la célébrité dont ils jouissent aujourd'hui. La Manufacture de porcelaine de Sèvres continue à produire des pièces d'une richesse et

d'une élégance qui les rendent aussi précieuses chez nous que l'étoient autrefois à Rome les vases *Murrins*, tant vantés. Un plateau sorti de cette Fabrique, décoré au centre d'une très-belle copie de la divine *Jardinière* de Raphaël, a fixé tous les regards au Salon de 1817: nous aimons à redire, qu'une Dame française étoit l'auteur de cet ouvrage immortel.

De magnifiques pavés en mosaïque, d'une exécution supérieure à celle des Anciens, font honneur à un établissement nouveau, fondé à Paris, sous la protection du Gouvernement. Quelques Orfèvres de Paris se font distinguer en Europe par la beauté et le fini de leurs ouvrages. Lyon prouve dans toutes les occasions, que ses dessinateurs d'étoffes brochées, n'ont besoin que d'être encouragés convenablement, pour inventer et faire fabriquer des tissus d'une magnificence digne de la demeure des Rois.

Aux Gobelins, la laine de nos brebis est incessamment métamorphosée en une sorte de toison d'or, dont il n'est donné qu'aux Grands de la terre de pouvoir faire la conquête. Les tableaux couronnés au Louvre, sont imités et reproduits pour la postérité, dans cette Manufacture vraiment Royale : à l'as-

pect de ces admirables tentures, les Filles de Minée, Pénélope et Minerve elle-même, seroient forcées de se déclarer vaincues.

Il est beaucoup d'autres exceptions honorables que les bornes de ce discours ne nous permettent pas de citer; elles nous empêchent également, de rechercher ici la cause de l'insouciance d'un si grand nombre d'ouvriers, à l'égard de l'étude du Dessin, devenue pourtant si indispensable à la prospérité de plusieurs branches de notre Commerce. Nous nous contenterons donc de faire observer en ce moment, combien notre supériorité seroit grande, si nous mettions mieux à profit les ressources infinies que nous procure la Munificence Royale, et qu'elle a placé, pour ainsi dire, sous nos mains. Les étrangers polissent les métaux avec autant de patience et d'adresse que nous; ils mépriseroient nos étoffes de soie et nos toiles peintes, si elles ne leur offroient pour tout agrément que la continuelle répétition des insipides fleurs, des bizârres palmettes tracées à Cachemire par la routine et l'ignorance orientales; ils imiteroient sans effort avec le rabot et le secours de quelques estampes, nos meubles d'acajou poli, si fastidieusement renouvelés des Grecs et des Romains.

Mais non, à la voix d'un Monarque protecteur, le génie des Arts va pénétrer dans tous les atteliers ; il apposera bientôt son sceau remarquable, sur chaque ouvrage susceptible de le recevoir. Les Ecoles publiques de Dessin, de Paris et des Provinces, seront plus assidûment et plus long-temps fréquentées par les enfans des Manufacturiers. Nos grands Peintres, à l'exemple de ceux du XVI.e siècle, consacreront leurs loisirs à seconder les progrès de l'industrie française, et la Lithographie, prostituée à sa naissance par l'émission d'une nuée de caricatures dégoûtantes, recevra une destination vraiment utile et patriotique, en servant à multiplier des modèles et des plans de toute espèce.

Ce sera sans doute alors, Messieurs, que sous le règne paisible du meilleur des Rois, jouissant pleinement de cette célébrité louable dont la perfection de tous les Arts est la source, la France pourra montrer avec le même orgueil, et les chefs-d'œuvre de ses Artisans, et les immmortelles productions de ses Artistes.

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :



MESSIEURS,

Malgré les distractions inévitables que répand dans toutes les classes des citoyens cette politique intérieure, dont on s'occupe, même sans le vouloir, parce qu'elle nous touche tous d'une manière plus ou moins intime, la Société Académique d'Aix, n'a pas entièrement négligé les utiles et intéressans objets de son institution.

Un petit nombre de vrais Amis des Sciences, des Arts et des Lettres, resté fidèle à leur culte, semble même avoir redoublé de zèle pour leur propagation et leurs succès.

Les Sciences exactes, qui sont le complément des connoissances auxquelles il a été donné aux hommes de parvenir, et qui seules peuvent mettre, pour ainsi dire, le sceau de la certitude à toutes les autres, sont toujours cultivées avec fruit par notre savant et modeste Collègue, M. de Bec. Cédant à la fois aux charmes de la vie champêtre et à l'attrait non moins puissant des Mathématiques, il occupe les loisirs que lui laisse l'exploitation de ses propriétés rurales, à une recherche bien importante, puisqu'elle ne tend à rien moins qu'à ramener, sous le domaine de la Géomé-

trie élémentaire, les problèmes les plus difficiles de la Géométrie transcendante; en sorte qu'il soit facile au simple géomètre de pénétrer dans les plus hautes conceptions de l'Astronomie, par une voie déjà bien connue et dans laquelle il ne puisse jamais s'égarer. Si, comme nous avons lieu de l'espérer, notre honoré Collègue réussit dans son entreprise, il aura rendu, aux jeunes gens qui entrent dans cette noble et pénible carrière, un service d'autant plus signalé, qu'on a dû jusqu'ici le croire impossible.....

Le premier et le plus nécessaire des Arts industriels a continué d'occuper spécialement la Société; et jamais l'importance de l'Agriculture n'a été plus vivement sentie, qu'à cette époque calamiteuse de l'année dernière, où, dans notre territoire sur-tout, une sécheresse obstinée a forcé un si grand nombre de Cultivateurs à consacrer au charroi de l'eau, indispensable à leur famille et à leurs bestiaux, une partie de leur temps et de leurs moyens; et où plusieurs Propriétaires ont été obligés par la même cause, de retourner à la ville et d'abandonner leurs domaines, dans la saison où l'œil du maître y est si nécessaire.

Ce qui semble augmenter l'inquiétude et les

regrets du maître et du fermier, dans ces années d'aridité constante, si fréquentes en Provence, c'est de voir près de nous de magnifiques courans d'eau, fournis par la Durance, fertiliser les pays assez heureux pour avoir autrefois obtenu du Gouvernement la construction des Canaux qui les arrosent; et de voir en même temps cette fougueuse rivière ravager dans ses crues les immenses vallées qu'elle parcourt: tandis qu'au moyen des saignées multipliées dont elle est susceptible, elle iroit au loin faire succéder l'abondance et le bonheur à la plus déplorable stérilité.

Le territoire d'Aix, dont les oliviers n'occupent plus que les côteaux, depuis que le refroidissement des plaines a forcé de les en exclure, ne peut plus indemniser le Cultivateur de ses avances et de ses peines, si ce n'est dans les années rares, où la saison est favorable à ses productions; mais lorsque, suivant le cours ordinaire, il ne pleut pas assez en automne et en hiver, les ondées du printemps ne peuvent y suppléer, et l'été qui suit, dessèche et brûle tout; à moins que des irrigations abondantes, fournies par des courans permanens, n'humectent la terre, et ne rafraîchissent par leur évaporation l'atmosphère environnante.

Pénétrée de ces tristes vérités, la Société ne peut s'empêcher de s'en occuper quelquefois dans ses Séances particulières, et de former des vœux pour la reprise et l'achèvement de l'ancien Canal de Provence, dont l'importance et la nécessité sont démontrées depuis si long-temps, et dont la construction, dans le siècle dernier, fut suspendue par des causes vraiment scandaleuses. Telles furent, 1.° la jalouse cupidité de quelques puissans propriétaires de domaines arrosés, qui, redoutant la diminution du prix des denrées, dont les menaçoit l'abondance que promettoient les grandes irrigations, ne cessèrent de déclamer et d'intriguer contre cette entreprise; 2.° l'infidélité de quelques préposés, dépositaires de fonds, qui au lieu de les employer au paiement des ouvriers, se les approprièrent, et s'étant refugiés en pays étrangers ne reparurent plus. Ces deux causes, dont l'une agissoit sourdement et sans relâche, et l'autre frappa vivement les esprits, firent la plus fâcheuse impression sur les Actionnaires. Entièrement découragés, ils resserrèrent leurs bourses, cessèrent de *nourrir* les actions... et le travail cessa....

Cependant, le plus difficile étoit fait. On étoit

étoit parvenu à établir dans le roc vif, au pied d'une montagne, dont la rivière ne peut jamais s'écarter, une prise indestructible, invariable, capable de recevoir à volonté tout le volume d'eau que peut exiger l'exploitation d'un Canal d'arrosement, de flottage et de navigation, tel que le désirent l'Agriculture et le Commerce, pour vivifier toute cette importante partie du Département des Bouches-du-Rhône, qui, s'étendant depuis les bords de la Durance vers Mirabeau, jusqu'à la Mer de Marseille, comprend plusieurs grands territoires presqu'entièrement dépourvus d'eau courante. Au reste, ce Canal si bien commencé existe sur environ deux myriamètres de longueur, dont le sol appartient maintenant à notre honorable Collègue, M. d'Arbaud-Jouques.

Quelque avantageux que puisse être l'établissement du Canal dont il s'agit, pour l'Etat en général, et pour le Département des Bouches-du-Rhône en particulier, on ne peut se dissimuler qu'il n'offre pas aux capitalistes spéculateurs, qui ne visent qu'à retirer de leurs fonds un bénéfice considérable et immédiat, un assez grand intérêt pour les déterminer à les y destiner; et que par conséquent

jamais aucune Compagnie particulière ne se présentera pour l'exécuter. Mais, si le Gouvernement, qui ne peut désirer et ne désire que le bien général, veut que toute la partie aride, mais arrosable, de la Basse-Provence, atteigne le degré de prospérité auquel elle est appelée par sa position géographique et géologique, et concoure ainsi à l'accroissement des richesses foncières et réelles du Royaume; le Gouvernement, dis-je, se fera rendre compte des détails historiques et économiques du projet et du commencement d'exécution du Canal de Provence, pour prendre ensuite, dans sa sagesse, les mesures, tant administratives que financières, qui ne sont au pouvoir d'aucune association particulière; et qui peuvent seules en assurer l'achèvement. Telle est du moins notre espérance....

Un objet bien important encore pour l'arrondissement d'Aix, et dont la Société s'est occupée, sur la recommandation de M. le Préfet du Département, est la multiplication de la soie, et par conséquent des plantations de mûriers.

Pour répondre aux questions qui lui ont été proposées à ce sujet, elle a dû rechercher les causes qui semblent jusqu'ici avoir mis

obstacle à ces plantations. La principale, et peut-être la seule, est la pénurie et la défectuosité des plants.

Il n'y a et ne peut y avoir assez de pépinières dans un pays aussi aride que le nôtre, où leur établissement et leur entretien sont nécessairement très-dispendieux. Les principales pépinières de mûriers ne sont établies que dans les territoires arrosés. C'est de là qu'il nous arrive, aux époques des foires du 4 décembre et du 9 février, plusieurs charrettées de plants de mûriers assez beaux en apparence, mais mal pourvus de racines. Ils sont cependant presque tous enlevés au prix moyen de deux francs pièce, et on est heureux lorsqu'il en réussit plus de la moitié. On ne sera pas surpris de ce déchet, si l'on considère que les Agriculteurs, voisins de ces pépinières, ont soin en s'y approvisionnant, de choisir et d'enlever les plus beaux et les meilleurs sujets; que les arrachant eux-mêmes, ou présidant à cette opération, ils ont soin de conserver, autant qu'il le faut, les racines et leur chevelu, et de mettre ces plants en terre, avant que les intempéries de l'atmosphère aient pu altérer leur vigueur; tandis qu'ils ne laissent parvenir à nos foires que les sujets de rebut,

auxquels on a soin d'enlever beaucoup de racines pour les alléger, et diminuer d'autant les frais de transport.

Des pépinières de mûriers établies aux environs d'Aix, nous affranchiroient des inconvéniens et nous présenteroient les avantages dont je viens de parler ; et encore celui de fournir des plants accoutumés à notre climat : ce qui rendroit possible l'exécution du projet que paroît avoir le Gouvernement, de doubler la récolte de la soie dans nos contrées, où elle est de très-belle qualité.

Mais, pour que les pépiniéristes puissent être encouragés à en faire l'essai en grand, et d'une manière vraiment utile, la Société a pensé qu'il conviendroit de leur allouer une prime de vingt-cinq centimes pour chaque plançon de mûrier qu'ils piqueroient en terre, laquelle prime leur seroit comptée d'avance, à titre d'encouragement, sur leur déclaration du nombre qu'ils se proposeroient d'en rassembler ; et sous la condition qu'ils ne pourroient vendre ensuite les plus beaux sujets de leurs pépinières, au-delà d'un franc septante-cinq centimes. Le Public y trouveroit ainsi l'avantage du bon marché, avec celui d'être assuré de la reprise et du prompt accroissement de ses plantations.

L'Economie rurale est encore bien en arrière dans nos cantons, sur une de ses branches les plus importantes : l'éducation, la conservation et la multiplication des mouches à miel. Livrée à l'ancienne routine, elle n'a fait à cet égard presqu'aucun progrès ; mais pour détruire les préjugés des Cultivateurs, qui s'opposent toujours aux doctrines nouvelles, jusqu'à ce que leur intérêt les force enfin à s'y soumettre, la Société ne peut que s'en rapporter à l'Administration départementale, à laquelle seule il appartient de provoquer et d'éclairer sur cet objet l'industrie des Agriculteurs, en faisant instruire à Paris dans cet Art si perfectionné de nos jours, et à l'école du S.r Lombard, quelque jeune campagnard, qui pourra dans la suite, moyennant un modique salaire, propager dans nos campagnes, les méthodes ingénieuses et économiques qu'il se sera rendu familières.

Fidèle à remplir ses promesses, notre savant et industrieux Associé - Correspondant, M. Laure, nous a donné, sur la culture de la Patate douce (*Convolvulus Batatas*), et sur les moyens d'en conserver les tubercules en hiver, des instructions d'autant plus nécessaires, que c'est la grande difficulté qu'on a

éprouvée, jusqu'ici, à garantir de la putréfaction ces précieuses racines, qui a mis le principal obstacle à sa propagation.

Par un moyen bien simple et à la portée de tout le monde, M. Lauré est parvenu à maintenir dans leur état de fraîcheur et de santé, les Patates destinées à être plantées au printemps.

Dès qu'il les a retirées de la terre en automne, il les couvre entièrement de graine de petit millet, dans des boëtes à couvercle, qu'il suffit de tenir dans un endroit à l'abri de la gelée, de l'humidité, et des souris, qui en sont très-friandes. On ne retire ces tubercules de leur asile qu'au printemps, au moment où l'on veut les planter.

M. Lauré a eu la complaisance de nous envoyer, dans du millet, quelques patates qu'il avoit ainsi conservées. Nous nous sommes empressés de les mettre en terre conformément à ses instructions, et avec l'espérance bien fondée de parvenir enfin à acclimater et multiplier dans notre territoire, quoiqu'il soit bien moins favorable que celui qu'il habite à la naturalisation des plantes exotiques, cette excellente racine, objet, depuis long-temps, des désirs de tous les Amateurs du jardinage.

Parmi les utiles travaux dont se sont occupés ceux de nos Collègues qui cultivent les Sciences naturelles, je dois rappeler un mémoire de M. de Fonscolombe l'aîné, sur les insectes qui dévorent l'olivier; déjà plusieurs Agriculteurs en avoient signalé quelques-uns; mais quoique leurs observations soient exactes et précieuses, sous le rapport de l'économie rurale, des connoissances plus étendues en Entomologie ont mis M. de Fonscolombe en état de faire connoître à fond l'histoire naturelle de ces insectes, et de trouver les moyens de dérober à leurs ravages notre plus importante récolte.

M. Pontier, ancien Inspecteur des Forêts, à qui la Minéralogie doit déjà tant de travaux et de découvertes utiles, a fait part à la Société, du fruit de ses recherches sur la composition et la manière d'agir des différentes sortes d'engrais en usage. L'étude approfondie de la Théorie chimique des opérations de la Nature, l'a conduit sans effort au perfectionnement des méthodes pratiques, qui doit être l'objet final des recherches en Agriculture.

Un autre Physicien, recommandable par son zèle pour le bien public, M. Davin, en continuant à soulager l'humanité souffrante,

par d'ingénieux procédés électriques, n'a pas négligé non plus d'appliquer à l'Agriculture les connoissances physiques dont il se fait une si douce et si louable occupation. L'art des engrais, dont notre territoire incessamment épuisé par l'ardeur du soleil, ne peut jamais se passer, doit aux expériences de M. Davin des améliorations, propres à rendre, avec moins de frais, nos récoltes plus abondantes et plus sûres.

Ce n'est pas pour se faire un stérile amusement de la théorie des Sciences naturelles, que M. de Castelet se livre à leur attrayante culture. Son objet principal est d'en faire d'utiles applications aux Arts industriels; et c'est sur-tout à l'art de teindre, et à celui de fabriquer des couleurs pour la peinture, qu'il a cherché à mettre à profit ses connoissances en Chimie. Il nous a exposé, dans un mémoire très-détaillé, de nouvelles vues expérimentales sur l'extraction des matières colorantes d'un assez grand nombre de ces plantes tinctoriales, dont la Nature a été si libérale dans nos Départemens méridionaux; et sur les moyens, fondés sur les nouvelles découvertes en Chimie, qui conduisent à donner de la fixité à des couleurs, jusqu'à présent très-peu solides. Les

bornes qui me sont prescrites ne me permettant pas d'analyser à fond l'ouvrage de notre savant Collègue, il me suffira de dire qu'il emploie pour fixer ces couleurs, tant l'hydro-chlorate d'étain, que quelques autres oxides métalliques et minéraux, suivant la différente nature des matières colorantes, sur lesquelles il fait ses expériences.

L'étude des Monumens de l'Antiquité n'a point partagé cette stagnation qui s'est établie chez nous dans les autres poursuites scientifiques et littéraires; et M. le Président de Saint-Vincent nous a prouvé, par ses divers mémoires sur d'anciennes inscriptions, et par une description élégante et concise de tout ce que la Ville de Sextius offre de curieux aux étrangers, amis des Sciences et des Arts, qu'avec une santé chancelante on peut conserver toute la force et la sagacité d'une excellente tête.

M. l'Abbé Castellan nous a fait connoître, par des mémoires rédigés avec l'exactitude et la clarté qui caractérisent ses savantes productions, les antiquités de Tourves et de ses environs, et tout ce qu'on peut désirer de savoir sur l'ancienne Abbaye de Sylvacanne, qui étoit située vers le bord de la Durance, et dont il existe encore d'intéressans vestiges.

Un zèle ardent pour les découvertes, et cette perspicacité patiente, qui les complette et les perfectionne, ne se sont point démenties chez M. Marcellin de Fonscolombe. Il a poursuivi ses recherches dans le voyage qu'il vient de faire en Italie. D'intéressantes notices sur les antiques monumens dont cette terre classique est, pour ainsi dire, jonchée, nous ont déjà prouvé combien notre savant Collègue étoit capable de l'explorer avec fruit; et nous promettent encore des jouissances, que nous nous ferons un devoir de faire partager, par la voie de l'impression, aux Amateurs de la vénérable Antiquité.

L'Histoire, cette belle partie de la Littérature, qui, en satisfaisant la première et la plus constante passion de l'homme, la curiosité, s'applique à le rendre meilleur et plus heureux, l'Histoire, dis-je, est toujours l'objet des travaux de M. de la Salle. Indépendamment de la peine qu'il a prise de faire une traduction française de l'ancien historien Florus, il s'est attaché à rassembler et rédiger des mémoires curieux sur diverses époques de l'histoire de la Provence, et de la ville d'Aix en particulier. Je citerai, entr'autres pièces que M. de la Salle nous a communiquées, son mémoire

sur le *jeu de Comus*, qu'avoit institué à Aix, avec tant d'autres cérémonies bizârres, notre bon Roi René d'Anjou. M. de la Salle s'est occupé de plus à réunir dans un seul corps d'ouvrage l'*Histoire des Comtes de Provence*, dont on n'a jusqu'à présent que des mémoires incomplets ou sans méthode; et il a consenti à l'impression de cet ouvrage, qui manquoit à notre Littérature.

J'arrive chaque année avec un nouvel empressement, au compte que je dois vous rendre, des productions de nos modernes Troubadours. Souvent gaie, toujours ingénieuse, leur poésie a quelquefois charmé les ennuis, qu'une politique rembrunie semble prendre à tâche de répandre dans toutes les Réunions, et dont heureusement la Société Académique d'Aix a presque toujours eu le bonheur d'éviter les atteintes.

Diverses pièces de Poésie, comme Odes, Epîtres, Fables, etc., dont il m'est impossible de vous donner une analyse satisfaisante, nous ont été lues ou communiquées dans nos Séances particulières, par MM. d'Adaoust, d'Arbaud-Jouques, Audiffret, Bose, de Coëtlogon, Diouloufet, de Montmeyan, de Stassard.... Il vous sera facile de juger du mérite de ces ouvrages,

et du plaisir qu'ils nous ont procuré, par les morceaux dont vous allez entendre la lecture.

Mais je ne puis me défendre de rappeler le charmant poème provençal, sur les Vers-à-soie, que son auteur, M. Diouloufet, cédant aux sollicitations de ses amis, s'est enfin déterminé à publier. Je dois laisser au Public éclairé, qui jouira bientôt de cet ouvrage, le soin de l'apprécier. Je me bornerai à observer, que ce n'est pas seulement par l'élégance naïve du langage, par la fraîcheur du coloris, par le choix heureux des expressions, et par l'intérêt des épisodes, que se recommande ce poème (1); mais que vraiment didactique, il présente les préceptes les plus exacts et les plus propres à assurer le succès des soins, que l'économie domestique et rurale doit consacrer à cette précieuse génération d'insectes; de telle sorte, qu'en prenant pour guide ce

(1) Un Artiste du premier ordre, M. Révoil, n'a pas dédaigné d'ajouter un nouveau prix au poème sur les Vers-à-soie, par un dessin qui nous retrace notre bon Roi René, et qui a été gravé à Paris. Une belle épreuve de cette gravure sera jointe à chacun des exemplaires qui seront tirés sur papier vélin grand raisin, et qui ont été proposés par souscription, chez M. Pontier, Libraire à Aix, B. D. R., au prix de sept francs, brochés.

poème seul, auquel l'Auteur a eu soin d'ajouter en note toutes les explications que le texte peut exiger, la bonne ménagère pourra se passer de tous les autres moyens d'instruction, pour retirer de cette lecture autant de profit qu'elle lui procurera de plaisir.

J'ajouterai, qu'un Littérateur très-distingué de la Capitale, d'autant meilleur juge d'un poème en langue provençale, qu'il est provençal, lui-même, M. Raynouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, s'intéresse tellement au succès de cet ouvrage, que non-seulement il en a examiné le manuscrit, mais qu'il se donne encore la peine d'en corriger les épreuves, qui lui sont régulièrement envoyées par la poste.

Après la foible esquisse que je viens de tracer, des productions littéraires, dont la Société s'est occupée pendant l'année académique qui se termine par cette Séance publique, je ne saurois mieux achever de remplir ma tâche, qu'en vous entretenant un instant des nouveaux tableaux de notre savant Collègue et Président M. Révoil. Le discours sur les Beaux Arts que vous venez d'entendre suffiroit sans doute pour vous donner une grande idée des succès qui devoient marquer ses pas

dans cette carrière aussi difficile que glorieuse, si son talent supérieur, déjà manifesté par des peintures de la plus grande beauté, ne paroissoit avec un nouvel éclat dans les deux Tableaux d'Histoire qu'il est sur le point de terminer, et dont l'un représente Jeanne d'Arc bravant avec une noble fierté, la cruelle bassesse des Anglais, qui vont la condamner; l'autre nous retrace l'Aïeul et la Mère du grand Roi Henri, dans une circonstance piquante de leur histoire. J'exhorte ceux de mes auditeurs, amis des Arts du Dessin, qui n'ont pas eu le plaisir de voir et d'admirer ces deux belles compositions, à tâcher d'obtenir de l'Auteur cette véritable jouissance, dont la ville d'Aix ne pourra bientôt plus être le théâtre: ces deux Tableaux étant destinés à orner la Capitale.

On a lû :

Une Fable et un Conte en vers français, par M. Diouloufet;

Une Notice historique sur l'Abbaye de Sylvacanne, par M. l'Abbé Castellan;

Une Pièce de vers intitulée: la Chaîne des Êtres, par M. d'Arbaud-Jouques;

Une Epître, en vers provençaux, à M. Ray-



nouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, par M. Diouloufet;

Une Observation sur l'Electricité Médicale, par M. l'Abbé Davin;

Une Ode sur l'Ambition, par M. de Montmeyan;

Une Notice historique sur Magdeleine de Venel, Sous-Gouvernante des Enfans de France, par M. de la Salle;

Une Notice abrégée de la vie et des travaux de feu Pierre Pontier, célèbre Chirurgien, à Aix, par son fils aîné.

PROGRAMME

Des Prix proposés par la Société Académique d'Aix, Bouches-du-Rhône, pour les années 1815 et 1816.

PRIX D'AGRICULTURE.

I.

La Société académique d'Aix, propose un prix de trois cent francs, pour être décerné en 1815, au cultivateur qui aura employé avec le plus de succès le plâtre comme engrais.

Le plâtre est employé sur-tout pour les prairies artificielles de sainfoin, de luzerne et de trèfle. Dans certains pays on le répand cuit à l'ordinaire; dans d'autres, on lui donne une cuisson particulière, et enfin dans une partie de la Suisse on l'emploie crud, mais toujours réduit en poudre plus ou moins fine.

La dose, suivant les Auteurs, est d'environ le double du grain que l'on sémeroit sur une étendue donnée de terrain.

Une condition nécessaire pour le concours, est que celui qui aura employé le plâtre, fasse connoître à la Société les résultats et les détails de ses expériences, constatés d'une manière légale. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1815 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

II.

La Société propose un prix de six cent francs, pour être décerné en mai 1816, au cultivateur qui aura élevé, par la méthode qu'il jugera convenable, le plus grand nombre d'Oliviers en pépinière. Ce nombre doit être au moins de *mille*.

Pour être admis au concours, le cultivateur sera tenu de faire constater par un procès-verbal en forme légale, l'époque à laquelle il commencera ses opérations, et en mars 1816 il fera constater de même l'état de sa pépinière, et rendra compte à la Société des procédés qu'il aura employés. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars de l'année 1816 inclusivement, Ce terme est de rigueur.

PRIX DE LITTÉRATURE

PROPOSÉ DE NOUVEAU POUR 1815.

La Société avoit proposé en 1813 un Prix



de Littérature, qu'elle devoit décerner dans sa Séance publique de l'année 1814 ; le terme préfix étant passé sans qu'elle ait reçu aucun mémoire sur le sujet proposé, elle le remet au concours. Ce prix sera de Quatre cent francs ou d'une Médaille d'or de cette valeur, et sera décerné dans sa Séance publique de l'an 1815, à un Discours ou à une Dissertation sur le sujet suivant :

Tracer rapidement l'histoire de l'Eloquence judiciaire, sur-tout dans les temps modernes et plus spécialement en France ; rechercher les causes qui en ont retardé la marche ; indiquer l'influence que les progrès des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ont exercée sur ce genre d'éloquence, et en déterminer les principaux caractères et les principaux effets.

Distinguer le style propre au Magistrat parlant au nom du Souverain, ou dans l'intérêt de la Loi, de celui de l'Avocat, soit dans la discussion des affaires civiles, soit dans la défense des accusés.

Apprécier le mérite de nos Orateurs en ce genre, appeler l'attention de ceux qui doivent servir de modèles, et examiner quelle peut être l'influence de la plaidoirie publique sur

la jurisprudence, les mœurs, et l'esprit général d'une nation.

La Société, toujours guidée par ses sentimens patriotiques, verra avec plaisir que les concurrens entrent dans quelques détails historiques et critiques, plus particulièrement relatifs à l'histoire de l'Eloquence judiciaire, dans les anciennes Cours de Magistrature et dans l'ancien Barreau d'Aix; mais en émettant ce vœu, elle ne prétend point en faire une condition du concours. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1815 inclusivement. Ce terme est de rigueur.

Les mémoires seront adressés francs de port, à M. Gibelin, D. M., Secrétaire perpétuel de la Société, à Aix, Département des Bouches-du-Rhône.

Les Membres résidans de la Société sont seuls exclus du concours. Les Auteurs sont invités à ajouter au bas de leurs mémoires une devise, et d'y joindre un billet cacheté, contenant la même devise et leur nom. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas, où le mémoire auquel il sera joint aura remporté le prix.

A AIX,
De l'Imprimerie D'AUGUSTIN PONTIER. 1814.



SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue le 3 Juin 1820.



A AIX,

Chez Augustin Pontier, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.

1820.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi 3 Juin 1820, la onzième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. l'Abbé Davin, l'un des Vice-Présidens de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant;

MESSIEURS,

Chargé de porter la parole au nom de la Société Académique, devant l'Assemblée la plus respectable, je ne puis me dissimuler que je n'ai aucun des titres qu'avoit mon prédécesseur (*) pour remplir dignement les fonctions honorables qui me sont déléguées en ce jour.

Je remplace un estimable Collègue dont les talens vous sont connus, et qui avoit des droits bien précieux pour espérer avec confiance d'obtenir vos suffrages.

(*) M. Révoil, Peintre d'Histoire.

Artiste habile, Littérateur distingué, les Beaux Arts, enfans du Génie, ne pouvoient trouver un plus digne panégyriste.

Chaque phrase de son discours vous rappeloit que les Lettres sont les compagnes inséparables des Beaux Arts, et les hommages qu'il rendoit aux Artistes célèbres qui l'avoient précédé, ne pouvoient qu'augmenter vos sentimens d'admiration pour les chefs-d'œuvres que nous devons à son pinceau.

Vous aimiez à penser que les hauts faits de nos Rois, de nos braves Chevaliers, qu'il a retracés sur la toile avec autant de noblesse que d'énergie, passeroient à la postérité, et que nos derniers neveux y puiseroient d'utiles leçons pour affermir leurs pas dans la carrière de la vertu, de la gloire et de l'honneur.

Pouvons-nous nous flatter, qu'après vous avoir rappelé ces ouvrages du génie, dont quelques-uns ont été créés sous vos yeux, et dont vous connoissez tout le prix, vous daignerez écouter avec quelqu'intérêt des observations qui n'ont rien de séduisant, et qui ne peuvent être recommandables qu'à raison de leur utilité ?

Oui, Messieurs, nous espérons que vous

voudrez bien nous honorer de votre attention, et surtout que vous ne nous refuserez pas votre indulgence.

Souvent, après avoir parcouru un de ces jardins délicieux où l'art et la Nature semblent s'être concertés pour faire briller à nos yeux toutes les richesses de Flore : pendant que notre imagination nous retrace encore les objets rians qui nous ont fait éprouver les plus douces émotions, nous nous arrêtons pour contempler une vaste campagne qui ne nous offre, pour toute parure, que les précieux dons de Cérès.

Cette idée a quelque chose de rassurant pour nous ; elle ranime notre confiance, et semble promettre un accueil favorable à des considérations qui se rattachent à nos premiers besoins. Parmi les vues d'utilité publique qui ont fixé l'attention de notre Société, tout ce qui tend à perfectionner et à faire fleurir l'Agriculture, a constamment obtenu la préférence que réclamoit l'importance de son objet.

Les prix proposés aux Agriculteurs ; les mémoires qui ont été imprimés ; les ouvrages qui ont été lus dans nos Séances publiques ; prouvent combien nous sommes jaloux de

faire jouir nos concitoyens des avantages que leur procuroit l'ancienne Société d'Agriculture que nous nous sommes proposés de remplacer.

Nous espérons parvenir à ce but, avec d'autant plus de confiance, que notre zèle est puissamment secondé par un Gouvernement protecteur, qui regarde l'Agriculture comme le premier des Arts et la vraie source des richesses d'un Etat.

En effet, Messieurs, jamais la culture des terres n'avoit été envisagée sous un point de vue aussi favorable que de nos jours : nous ne craignons pas de dire, qu'elle est rentrée dans ses droits primitifs qui avoient été longtemps méconnus ; qu'elle a repris le rang que la nature elle-même lui avoit assigné, et qu'aucune branche de l'industrie humaine, ne sauroit lui ravir, sans que l'utilité générale fût compromise par une pareille usurpation.

Oui, Messieurs, un Gouvernement sage et attentif à saisir l'ordre des rapports de la Nature et de la Société, ne refusera pas ses premiers soins à la culture des terres.

« Si j'avois un homme qui me produisît » deux épis de blé au lieu d'un (disoit un » Monarque), je le préférerois à tous les » génies politiques ».



Ces paroles rapportées par le Philosophe Swift, trouvent leur juste application dans la personne du Prince auguste qui nous gouverne. Grâces à ses soins paternels, les hommes éclairés sur les vrais intérêts de leur pays, ne sont plus réduits à faire des vœux impuissans pour la prospérité de l'Économie rurale. Sa main libérale soutient et encourage ces Fermes expérimentales dont la direction confiée à des hommes aussi actifs qu'intelligens, assure les progrès de l'Agriculture.

C'est dans ces établissemens dont l'utilité devient de jour en jour plus sensible, que la culture de nos plantes indigènes se perfectionne; et qu'on parvient à naturaliser des plantes exotiques par des méthodes si conformes aux vues de la Nature, qu'on croiroit volontiers qu'elle a révélé ses secrets à ces observateurs agricoles qu'elle a choisis pour ses interprètes.

Les travaux qui ont pour objet nos premiers besoins, ne sont plus abandonnés à une simple routine, qui ne sachant que répéter ce qu'elle a vu faire, laisse tout dans le même état où elle l'a trouvé, et ne soupçonne même pas qu'on puisse faire mieux qu'on n'a fait par le passé.

Aujourd'hui une théorie lumineuse vient éclairer la pratique, et nous épargne bien des tâtonnemens, qui sont indispensables quand on s'engage sans guide dans des routes qu'on ne connoît pas.

Les expériences se font d'après des principes qui permettent d'en prédire les résultats, et ces résultats sont d'autant plus certains qu'ils dérivent des lois de la Nature, qui ne varient pas.

C'est en étudiant ces lois, et en observant d'en faire une juste application, que nous osons nous flatter de ne pas nous être égarés dans nos recherches multipliées sur divers points importans d'Économie rurale, mais particulièrement sur l'emploi des substances minérales comme engrais.

Les substances minérales offrent des moyens bien précieux pour fournir à la terre les sucs fertilisans dont elle a besoin pour seconder les travaux du Cultivateur.

Parmi ces substances, la marne est une des plus recherchées. Son usage remonte aux époques les plus reculées, et son utilité a souvent excité nos regrets dans ces contrées où il est assez rare d'en rencontrer. Mais si ce mélange calcaire nous a été refusé, ses



principes constituans ne nous manquent pas.

L'espoir de parvenir à les utiliser nous a déterminés à faire différens essais qui tournent au profit de l'Agriculture.

Nous n'avons point prétendu égaler les opérations de la Nature, dont nous ne pouvons être que de bien foibles imitateurs : elle a su donner à ses ouvrages un degré de perfection que nous ne pouvons qu'admirer, et auquel l'insuffisance de nos moyens ne nous permet pas de pouvoir atteindre. De la réunion naturelle des principes constituans de la marne, il est résulté une combinaison, au lieu que notre travail se réduit à un mêlange mécanique ; mais si ce mêlange est propre à féconder les terres, notre but est rempli.

Les détails circonstanciés qu'exigent des expériences suivies et fort variées, seront consignés dans un mémoire que nous offrirons au public, comme un témoignage du désir que nous avons de concourir aux progrès de l'Agriculture, dont la prospérité a toujours été l'objet de nos vœux.

Nous nous sommes souvent demandés comment il a pu se faire que la culture des terres ait langui si long-temps dans une espèce d'oubli !

Le Commerce étoit protégé; les Manufactures encouragées, mais l'Agriculture ne partageoit point de pareilles faveurs. L'on se montroit presqu'indifférent sur le soin de faire prospérer un Art qui mérite d'être regardé comme la base de toute société civilisée.

De temps en temps des écrivains distingués et amis de leur patrie, élevoient leurs voix en faveur de l'Agriculture : ils tâchoient de persuader à leurs concitoyens qu'un sol bien cultivé, bien défriché, est une source intarissable de richesses : ils s'étonnoient que la France consentît à être tributaire de l'étranger pour des objets de consommation qu'elle pouvoit obtenir de son propre sol;

Qu'elle osât se reposer sur le secours toujours incertain des subsistances étrangères pour l'approvisionnement de ses villes ; qu'elle se contentât d'une existence précaire, tandis qu'elle pouvoit se maintenir dans une heureuse indépendance, en travaillant à se procurer les produits abondans que lui promettoient des cultures plus étendues et mieux dirigées;

Qu'elle s'occupât des moyens les plus propres à ranimer son commerce, sans penser à augmenter les productions de ses campagnes;

Qu'elle voulût faire prospérer ses manufactures, sans songer que c'étoit son territoire qui devoit principalement alimenter ses fabriques;

Qu'elle pût se promettre de soutenir la concurrence avec l'industrie étrangère, en demandant à l'étranger les matières sur lesquelles devoit s'exercer l'industrie nationale.

La voix de ces hommes vertueux, de ces génies bienfaisans, est enfin parvenue jusqu'aux pieds du Trône : un Roi digne de l'amour et de la vénération de tous les bons Français, accorde la protection la plus spéciale, les distinctions les plus honorables aux Sociétés agricoles établies sur tous les points du Royaume.

C'est par les rapports qui existent entre ces différentes Sociétés, que les lumières se propagent, et que l'Agriculture suit les progrès des sciences naturelles qui lui servent de guide et de flambeau.

Chaque Société se fait un devoir de recueillir les divers procédés agricoles qui présentent des vues utiles : elle les vérifie; elle tâche de concourir à les perfectionner; elle cherche à en assurer le succès en ne les publiant qu'avec les modifications qu'exigent les convenances de localité.

C'est par l'influence de ces Sociétés, que les découvertes deviennent en quelque manière populaires, et que le simple cultivateur, toujours en garde contre ce qui choque ses anciennes habitudes, parvient enfin à se familiariser avec des pratiques, dont la nouveauté seule auroit suffi pour lui inspirer de la défiance.

Jusqu'ici, Messieurs, nous n'avons considéré la Société Académique, que sous des rapports agricoles : nous ne devons point terminer ce discours sans nous souvenir qu'elle a des attributions d'un ordre tout différent, qui nous sont bien précieuses.

Si, ne consultant que les premiers besoins de nos concitoyens, nous eussions borné nos études à des recherches sur la culture des terres, l'on n'auroit point contesté l'utilité de nos travaux ; mais nous aurions été comme isolés, et, en quelque manière, étrangers dans une ville dont les habitans se sont toujours distingués par leur amour pour les Sciences, les Lettres et les Arts.

Ces considérations n'échappèrent point aux Membres fondateurs de notre réunion académique : ils pensèrent qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux que de se prêter aux incli-

nations et aux goûts de leurs concitoyens, et que le vrai moyen pour leur faire chérir l'Agriculture, consistoit à la rapprocher des Sciences, des Lettres et des Arts.

Au moyen de ce rapprochement qui fut unanimement applaudi, Cérès et Pomone vinrent prendre place parmi les neuf sœurs: Apollon et Triptolème furent réunis dans un même temple, et la plus heureuse harmonie fut le résultat d'une pareille réunion.

L'Agriculture conserva tous ses droits; les Sciences, les Lettres et les Arts ne perdirent aucune de leurs prérogatives: l'on aima à se dire qu'il étoit très-vrai (comme l'observe un ancien Philosophe), que tous les Arts qui ont pour objet le bien de l'Humanité, tant au physique qu'au moral, sont unis entr'eux par une espèce de lien d'affinité. C'est dans la vue de rendre ce lien indissoluble, que nous nous rassemblons chaque année dans le sanctuaire même des Sciences et des Lettres: nous y venons unir, en quelque manière nos travaux avec ceux de ces Professeurs estimables qu'il nous est aussi satisfaisant qu'honorable d'appeler nos Collègues.

Nous tâchons de leur prouver combien nous sommes jaloux de prendre quelque part à leur

tendre sollicitude pour les élèves confiés à leurs soins : nos intentions ne sauroient être équivoques ; on peut en juger par les sujets de littérature que nous présentons au concours, et par les hommages publics que nous rendons à ces dignes Magistrats, qui ont bien mérité de leur Patrie par leurs talens, leurs vertus, et leur attachement inviolable à la Religion de nos pères.

Puisse, l'exemple de nos vertueux et illustres concitoyens, que nous proposons pour modèle à une Jeunesse studieuse destinée aux plus nobles fonctions, lui inspirer un ardent désir de marcher sur les traces de ces Jurisconsultes célèbres, de ces Magistrats intègres dont le nom ne se prononce qu'avec respect, et dont le souvenir restera long-temps gravé dans le cœur des habitans de cette Cité.

M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit:

MESSIEURS,

L'année académique, qui se termine aujourd'hui, n'a pu nous mettre en état de vous offrir une moisson abondante de productions littéraires; et ce n'est ni au refroidissement du zèle des Membres de la Société, ni à leur négligence, qu'on doit imputer cette disette: Trop de causes de distraction bien légitimes ont occupé leurs loisirs et exigé leur attention, pour qu'ils aient pu encourir un seul reproche fondé.

L'intempérie des saisons, en diminuant les produits de l'Agriculture, en avoit retardé les travaux, au-delà du terme ordinaire du séjour de la plûpart de nos Collègues à la campagne. La rentrée de la Société n'eut lieu que vers la fin de décembre dernier, quoique les vacances eussent commencé dès le mois de juillet.

Une autre cause, dont nous sommes bien éloignés de nous plaindre, a suspendu nos Séances; mais pouvoient-elles être plus avan-

tageusement remplacées, que par une Mission solennelle, dont les pieux exercices ont appelé ceux d'entre nous, qui dévouoient ordinairement leurs loisirs aux réunions académiques, et aux lectures agréables ou utiles, qui en sont l'objet et la plus puissante amorce? Une éloquence entraînante, qui dans les sujets qu'elle traite, dans les motifs qui la dirigent, dans le but qu'elle se propose, est d'un ordre bien supérieur à toutes les inspirations des Muses profanes : cette éloquence, dis-je, ne pouvoit manquer de l'emporter sur nos plus piquantes compositions; aussi, avons-nous tout quitté pour entendre la parole divine, sortant de ces bouches inspirées, comme un fleuve, tantôt impétueux, prêt à engloutir dans ses flots irrités les méchans et les impies; tantôt majestueux et tranquille, réjouissant les âmes religieuses, en leur offrant l'image d'un Dieu bienfaisant, prêt à récompenser leurs vertus et leur foi......

Depuis le départ de ces Orateurs évangéliques, dont les talens ne peuvent être égalés que par le zèle infatigable, et l'admirable conduite, dont ils nous ont laissé l'édifiant souvenir, d'autres objets importans ont encore

mis

mis obstacle aux travaux chéris de deux des Membres de la Société, dont les productions nous intéressent et nous instruisent le plus : c'est l'examen qu'ils ont eu à faire, des mémoires qu'elle a reçus et admis à concourir pour les prix de Littérature et de Physique.

Neuf éloges du Philosophe moraliste Vauvenargues sont parvenus à la Société. Il en est trois, qui ont paru vraiment supérieurs aux autres, et entre lesquels il s'est agi de décider : 1.° quel est le meilleur ; 2.° si le meilleur même est assez exempt de défauts, et offre assez de beautés, pour mériter la palme académique.

C'est à répondre à ces questions, que les Commissaires examinateurs, choisis par la Société, ont mis le plus grand soin et la plus scrupuleuse attention. Le résultat de leur examen sera publié dans un nouveau programme, et joint au procès-verbal de cette Séance, à la suite du présent compte rendu. Je dois, en attendant, annoncer au Public éclairé qui daigne m'écouter, que la Société, en rendant justice aux talens et au travail des auteurs des trois mémoires qu'elle a distingués, a jugé convenable de donner à ces auteurs le temps et le moyen de mettre la dernière

main à leurs ouvrages respectifs : sans cependant écarter aucun de ceux qui voudront encore entrer en lice. Elle proroge en conséquence le concours pour l'éloge de Vauvenargues, jusqu'au 31 mars de l'an 10. Les candidats trouveront dans les observations des Commissaires examinateurs, approuvées par la Société, la révélation de quelques fautes (il en échappe aux auteurs les plus exercés et les plus attentifs), avec l'indication de ce qui a paru nuire, à quelqu'égard, à l'effet général, à l'harmonie, et au complément de leurs compositions. Quoiqu'ils en pensent, ils pourront toujours, et la Société les y invite, améliorer encore leurs ouvrages, et en envoyer une nouvelle copie.

Voici les devises des trois pièces qui sont inscrites dans nos registres, sous les n.os 4, 8, et 9, comme supérieures aux autres.

N.o 4. *Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence?*

VOLTAIRE.

N. 8. *Les maximes des hommes décèlent leur cœur.*

VAUVENARGUES, 107.e maxime.

N.° 9. *Je résolus d'être homme, de souffrir, et de faire le bien.*

Pensées de MARC-AURÈLE par THOMAS.

Le prix est porté à la somme de cinq cent francs, soit en numéraire, soit en une médaille d'or de la même valeur.

Il n'est parvenu à la Société, qu'un seul mémoire sur la correction ou l'élimination des gaz dangereux, qui s'élèvent dans les fabriques de soude factice ; et il n'a pas donné beaucoup à faire aux Commissaires chargés de l'examiner. Il peut, au fond, être très-bien pensé, et devenir infiniment utile ; l'auteur y a même joint le plan linéaire des constructions qu'il propose de faire, tant pour la neutralisation, que pour l'élimination de ces gaz ; mais l'essentiel y manque, et conformément au rapport de l'habile Chimiste, M. Henri Pontier, qui l'a examiné, je dois dire que ce mémoire ne remplit pas l'objet du programme. L'auteur n'a eu recours à aucune expérience chimique, propre à démontrer la validité des moyens qu'il propose, pour neutraliser les vapeurs qui s'exhalent abondamment des fabriques de soude, et n'a pas même cherché à déterminer la nature de ces vapeurs. La

théorie, sans l'expérience, peut bien conduire à des conjectures plus ou moins vraisemblables; mais les résultats restent toujours incertains; et ce sont précisément les résultats, qu'il étoit essentiel de constater, et de faire connoître. Aucune recherche n'ayant été faite à cet égard, la Société remet le même sujet au concours, et invite l'auteur du mémoire en question, qui porte pour devise: *Mentes et validas in noxia vertite vires*, ainsi que tous les autres concurrens qui voudront traiter cet important sujet, 1.° à faire eux-mêmes l'épreuve des opérations qu'ils croiront capables de produire l'effet désiré; 2.° à les décrire exactement dans leurs mémoires; et surtout à ne pas négliger d'en constater le succès d'une manière authentique.

Malgré tant de causes de distraction et de dérangement pour les Membres de la Société, elle a produit quelques fruits. Entr'autres objets relatifs au premier des Arts, elle s'est occupée de l'instrument, vrai pivot de l'Agriculture, auquel l'Europe doit en grande partie sa subsistance. La CHARRUE n'a pas encore atteint dans nos contrées le degré de perfection dont elle est susceptible, et n'y a même



pas reçu, à beaucoup près, toutes les diverses formes, qui sont très-multipliées dans les pays du nord, et plus près de nous, dans la Suisse, où au moyen des différentes métamorphoses qu'on lui fait subir, elle facilite et abrège la plupart des opérations agricoles, qui exigent chez nous beaucoup de travail et de temps, et nuisent ainsi aux intérêts du propriétaire, en diminuant le produit net de ses domaines.

Toujours empressé de contribuer à la propagation des inventions utiles, M. de Beaulieu nous a fait connoître une nouvelle charrue, originaire de Flandres, qui après avoir subi quelques modifications, a été mise à l'épreuve dans nos champs, et a parfaitement réussi. Elle a paru offrir le triple avantage de faire un meilleur travail, en moins de temps, et en exigeant moins de force motrice, que les meilleures charrues en usage dans notre arrondissement. Ce nouvel instrument a reçu par les soins de M. de Sinety, des perfectionnemens, qui calculés sur les différences du climat, du terrain, et de l'industrie des ouvriers, nous font espérer d'en retirer dans nos terres, les mêmes services qu'on en obtient en Flandres. L'ouvrier intelligent, le Sieur Daumas, Fabri-

cant de charrues, établi à Aix, qui a construit celle dont il s'agit, a le mérite d'avoir trouvé le moyen d'exécuter, avec précision et solidité, un perfectionnement dont M. de Sinety, qui n'est pas forgeron, ne pouvoit que sentir la nécessité, et proposer la forme générale, sans être en état d'en diriger les détails. Heureusement, le Sieur Daumas a bien saisi les idées de l'Agronome distingué, qui s'est adressé à lui ; et il est résulté de cet accord un instrument ingénieux et utile, dont M. de Sinety a publié une description détaillée, accompagnée de figures gravées en taille-douce. Le Sieur Daumas nous en a présenté un modèle en petit, exécuté par lui avec beaucoup de soin et de propreté. Les amateurs pourront l'examiner à l'issue de la Séance actuelle.

M. Davin, dont le nom rappèle les salutaires travaux en Physique, s'est particulièrement attaché à la multiplication des engrais, si indispensables dans nos terres. Il nous a communiqué les utiles résultats de ses expériences et des connoissances étendues, qu'il a puisées dans la constante étude du livre de la Nature.

Un Amateur botaniste consommé, M. de la Cour Gouffé, Directeur du Jardin des Plantes

à Marseille, Membre associé de la Société, nous a communiqué deux mémoires qu'il a publiés; l'un sur le Prunier, l'autre sur le Sumac. La Prune est d'une assez grande importance dans l'Économie rurale, pour que l'auteur n'ait pas hésité d'entrer dans des détails aussi étendus qu'utiles et curieux, tant sur les nombreuses espèces ou variétés du Prunier, que sur les diverses méthodes qu'on doit employer, pour tirer le produit le plus avantageux de leurs fruits respectifs, si différens entr'eux.

Le Sumac, arbre indigène dans notre territoire, où il a été presque universellement détruit, mérite d'être distingué de tous les autres, par son utilité dans les Arts, et par l'extrême facilité qu'on auroit de le multiplier, à la faveur de son prompt accroissement et de sa faculté de drageonner dans toute sorte de terrains et d'expositions. Aussi l'auteur nous en recommande-t-il le rétablissement sur nos côteaux arides, et dans nos friches stériles, qu'il parviendroit bientôt à rendre productifs.

Indépendamment des rapports que nous a faits M. Henri Pontier, sur les diverses communications que la Société a reçues de ses correspondans et surtout de la Société Royale

té centrale d'Agriculture de Paris, ce laborieux observateur, à qui rien n'échappe, a trouvé, à l'occasion du froid excessif qui a fait tant de dégât dans les provisions alimentaires mal garanties, une manière sure de rétablir, dans un état de conservation très-satisfaisant, les pommes de terre gelées; à l'effet de pouvoir continuer à les faire consommer successivement aux bestiaux qu'on en nourrit. Le moyen simple qu'il a employé lui a offert de plus l'avantage de pouvoir extraire de ces mêmes tubercules gelés, que tout le monde a jusqu'ici fait jeter dans les cloaques comme entièrement corrompus, la fécule amylacée qu'ils contiennent. Il l'obtient même plus abondamment, en moins de temps, avec moins de travail, et tout aussi parfaite que celle qu'on retire communément des pommes de terre.

Son procédé ne consiste qu'à faire blanchir un instant dans une chaudière d'eau bouillante, les pommes de terre gelées, dont on a rempli un panier d'osier, qui sert successivement pour toute la provision frappée du froid. On les met à sécher au sortir de ce panier, à l'ombre sur des claies, sans les y entasser. Elles restent alors dans un état de souplesse,



peu différent de celui des pommes de terre cuites : elles se rident bientôt, et ne sont plus susceptibles de se putréfier, ni de germer ; mais elles n'ont plus assez de saveur, pour servir de nourriture à l'homme.

M. Faucon, dont le zèle pour les connoissances et les objets utiles ne s'est jamais démenti, a communiqué à la Société quelques observations précieuses, qu'il a reçues d'un Agriculteur du Département de Vaucluse, sur la culture des amandiers et sur la manière de provigner les vignes surannées, dans ce fertile Département.

Je ne dois point quitter l'Agronomie, sans faire mention de la demande patriotique et encourageante, que nous a adressée l'Administration supérieure ; et qui consiste à faire connoître annuellement, à M. le Préfet, les noms et demeures des Agriculteurs, qui pendant le cours de l'année écoulée, se seront distingués par des observations, des découvertes et des succès constatés, en Agriculture et en Économie rurale... Une pareille demande n'exige de notre part aucun commentaire. Elle montre assez les dispositions vraiment paternelles du Gouvernement, et l'intention qu'il a de soutenir et relever le plus nécessaire et

peut-être le moins honoré de tous les Arts. Elle est surtout d'un heureux augure, pour l'exécution et le succès du grand projet, dont j'ai maintenant quelques mots à vous dire.

Les observations dont j'eus l'honneur de vous faire part dans la Séance publique de l'année dernière, sur le projet du Canal de Provence, semblent n'avoir pas été entièrement infructueuses. L'Administration départementale, pénétrée de l'importance d'une grande irrigation dans nos climats brûlans, s'est déterminée à faire exécuter, aux frais publics, la première et indispensable opération, sans laquelle on ne peut ni rien faire, ni même rien résoudre; c'est-à-dire, l'examen géologique et géométrique du trajet que pourroit parcourir le Canal, tant en plaine, qu'au sein des montagnes.

Le Sieur Plaignol, Ingénieur des Ponts et Chaussées, fut chargé, dès l'année dernière, de faire les opérations préliminaires, qui doivent servir de base, non-seulement à l'exécution du projet, mais encore à la détermination définitive qu'on doit prendre à cet égard. Le résultat des nivellemens et des relèvemens presqu'innombrables que cet habile Ingénieur a exécutés et répétés jusqu'ici, est aussi satisfaisant qu'on pouvoit l'espérer.

Son travail, poussé jusqu'à la partie extérieure des murs de la Ville, qui descend de la porte Notre-Dame, vers le Faubourg, lui a donné pour niveau du fond du Canal, le seuil de la porte extérieure du jardin dit *de Grassi*, appartenant à la maison de Gueidan. Il seroit donc possible que ce Canal, qui dans sa direction naturelle doit parcourir l'espace compris entre la porte Saint-Louis et la porte Bellegarde, fût creusé exactement dans le milieu des deux rangs d'arbres, qui ornent cette partie de la lice, où il n'auroit qu'une profondeur dont on ne pourroit s'effrayer; tandis que ce courant d'eau animeroit et embelliroit cette promenade.

Avant d'arriver à ce point, le Canal, soutenu à toute la hauteur possible, auroit arrosé et vivifié toute la partie du levant et du nord de notre territoire, tant en-delà qu'en-deçà de la petite rivière de l'Arc, qu'une des principales dérivations du Canal auroit traversée.

Jusqu'ici, tout est en espérances; mais elles paroissent un peu mieux fondées qu'autrefois, parce que le Gouvernement, plus porté qu'il ne l'a jamais été, à favoriser tout ce qui tend à établir la prospérité publique sur des bases réelles et solides, sait très-bien que

l'IRRIGATION est le seul moyen de salut et de bonheur dans les arides campagnes de la basse et moyenne Provence ; et surtout depuis que les oliviers l'abandonnent..... La Société Royale et centrale d'Agriculture de Paris, nous a fait assurer par son Secrétaire perpétuel, » qu'elle joint ses vœux à ceux de la » Société Académique d'Aix, pour que ce » grand ouvrage soit bientôt conduit à sa fin ».. Puissions-nous au moins en voir commencer l'exécution !

Les Sciences physiques ont produit sous la savante plume de notre Collègue M. Mollet, un Traité complet de Mécanique physique, qui par sa précision, son exactitude et sa clarté, rend aussi facile aux jeunes gens l'étude de cette branche importante de la Physique, que l'ont été celles du Ciel et de l'Hydraulique, au moyen des précédens ouvrages du même auteur. La Société a pris d'autant plus d'intérêt au rapport de ce traité, qu'il nous a été fait par un Collègue, M. Vasse, dont nous avons été long-temps privés, et que des circonstances, qu'il doit nous permettre de nommer heureuses, ont enfin ramené parmi nous.

Nous devons encore à M. Mollet un mémoire, sur la capacité des gaz pour le calorique : matière abstruse, dont un rapport satisfaisant nous a été fait, et ne pouvoit l'être plus convenablement, que par M. Henri Pontier.

L'Archéologie, cette belle Science, qui semble ajouter à notre courte carrière, une longue série de siècles écoulés, dont elle nous révèle les mœurs et les usages, en nous montrant les débris de leurs monumens : l'Archéologie a perdu parmi nous l'un de ses plus illustres amateurs ; et sa mort n'est pas la seule que nous ayons à déplorer ! Je dois laisser au disciple chéri, qui suit avec tant de zèle et de succès les traces de feu M. de St.-Vincens, le triste mais consolant avantage d'offrir à sa mémoire le tribut de reconnoissance, d'estime, et de regrets que nous lui devons. Les Antiquaires qui nous restent n'ont pu, cette année, se livrer aux pénibles recherches qu'exige cette Science. A peine M. Marcellin de Fonscolombe, profondément affligé de la perte de son modèle, a-t-il trouvé le temps de remplir la tâche qu'il s'est imposée, et qui n'est rien moins qu'une notice

historique de la vie et des travaux de M. de St.-Vincens : ce qui doit faire la matière d'un mémoire étendu, dont l'auteur ne peut donner, dans les limites de la présente Séance publique, qu'un court apperçu, se réservant de publier l'ouvrage entier dans le prochain recueil des mémoires de la Société. Nous n'avons pu d'ailleurs obtenir de M. Marcellin, que quelques détails sur les monumens qu'il avoit observés dans son voyage en Italie, et un rapport du mémoire de notre savant Associé, M. Champollion Figeac, contenant l'explication de la date égyptienne d'une inscription grecque trouvée en Égypte.

Nous avons obtenu de M. l'Abbé Castellan, de nouveaux fragmens de l'Histoire ecclésiastique de Provence, dont il continue de s'occuper, et que nous espérons voir un jour entièrement achevée.

M. de La Salle a lu, dans nos Séances particulières, plusieurs morceaux de différens ouvrages historiques, objets constans de ses travaux.

Je ne puis mieux commencer le court exposé des productions de la Société dans la Littérature, qu'en faisant mention d'un mé-

moire, qui nous a été lu par un de nos nouveaux Collègues, M. l'Abbé Roman, Chanoine de la Cathédrale. Ce Littérateur distingué, après avoir rempli avec autant de succès que d'honneur des fonctions de la dernière importance, dans la carrière épineuse de l'enseignement public, n'a pas dédaigné d'échanger le Canonicat dont il étoit titulaire dans l'Église de Paris, contre celui qu'il occupe à Aix. Ce témoignage de prédilection, auquel la Cité entière doit être sensible, n'a pu qu'ajouter la reconnoissance aux sentimens d'estime et d'attachement, que son caractère et son mérite déja connus lui avoient préparés parmi nous.

Dans le mémoire dont il a bien voulu nous faire part, M. l'Abbé Roman a su établir et prouver d'une manière victorieuse, la possibilité de cultiver dans les Départemens, les Lettres, les Sciences et les Arts, avec autant de succès, quoique avec moins de secours, que dans la Capitale.

M. de Castellet nous a communiqué un fragment de sa traduction des Controverses de Senèque, précédé d'un discours sur la vie et le style de cet Auteur; mais quoiqu'il n'ait

fait qu'augmenter par là notre empressement pour tout ce que sa plume est en état de produire, nous ne saurions néanmoins l'accuser de négligence envers la Société. Nous le trouvons toujours disposé à lui consacrer ses loisirs et ses lumières, dans l'examen analytique et approfondi des mémoires et autres ouvrages, dont il veut bien ensuite prendre la peine de nous rendre compte.

Je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse en abordant cette brillante partie des productions de l'esprit humain, qui, après avoir été dans son origine la première et la plus utile, n'a jamais cessé d'être la plus attrayante comme la plus difficile. La Poésie me rappèle encore trop vivement la perte d'un autre Membre de la Société, qui nous fut cher à si juste titre, pour que je puisse être en état de rendre à sa mémoire l'hommage de nos regrets et des éloges qui lui sont dus. Un de nos plus laborieux Collègues, M. de La Salle, a bien voulu se charger, à notre invitation, de remplir aujourd'hui ce doux et pénible devoir, dont il m'eût été impossible de m'acquitter. Mais en m'écartant des cyprès du Parnasse, je dois m'arrêter quel-

ques

ques instans auprès des lauriers que méritent incessamment les Poètes distingués qui nous restent.

L'un, Magistrat incorruptible et infatigable, dont les lumières égalent les vertus; malgré l'importance et l'étendue des devoirs de sa place, n'a jamais entièrement déserté l'humble et paisible sanctuaire où notre Société se dévoue au culte des Muses et des Arts. Des trois seuls ouvrages que les circonstances aient permis à M. de Montmeyan de nous communiquer, le premier est une Ode sur un sujet qu'aucun talent humain ne peut atteindre, puisque l'infini le sépare de l'homme; mais dans cette magnifique composition, l'auteur donne la plus grande et la plus consolante idée du souverain Maître de l'Univers. La seconde pièce est un éloge funèbre en vers, à l'honneur des braves Guerriers français, auxquels on a élevé un Cénotaphe à la Barrière du Trône à Paris. Quant au troisième Ouvrage, qui est une Ode sur la navigation, vous allez en entendre la lecture.

Un autre Collègue, dont les Ouvrages trop peu nombreux, qui ornent les divers recueils et opuscules de la Société, font regretter que des intérêts et des travaux plus importans l'em-

pêchent de nous en communiquer davantage, M. d'Arbaud-Jouques ne nous offre cette année qu'une seule pièce de vers. En-vain chercherois-je à vous donner une idée des beautés qu'elle renferme. Heureusement, la lecture que l'auteur veut bien nous en faire lui-même aujourd'hui, en fera mieux sentir le prix, que tout ce qu'il me seroit possible d'en dire.

Le Poète Troubadour, à qui les Muses ont accordé le rare don de parler en plusieurs idiômes le langage des Dieux, M. Diouloufet, n'a pas autant ranimé nos Séances particulières et enrichi nos cartons, que nous l'avons toujours désiré ; mais s'il a quelquefois négligé la Société, dont il est un des plus fermes appuis, nous devons néanmoins lui rendre grâces, d'avoir suppléé bien souvent au vide inquiétant de nos réunions, en nous faisant jouir des charmans morceaux, que son talent facile et ingénieux fait éclore chaque jour. Je ne saurois d'ailleurs vous donner le détail de chacune des pièces qu'il a produites : comme fables, allégories, imitations, apologues et cantiques, soit en français, soit dans cette langue vulgaire, trop peu connue et estimée, dont les grâces, l'énergie et la naïve simpli-



cité animent et signalent toutes les productions de notre moderne Troubadour. Ces cantiques, dont nos Temples retentissoient, pendant les exercices d'une Mission sainte, ont sans doute contribué en quelque sorte aux édifians effets qu'elle a produits.

M. Diouloufet ne s'est pas borné à la Poésie, qui par les succès qu'elle lui prodigue, sembleroit vouloir le revendiquer tout entier. Je dois encore lui faire honneur d'une dissertation importante, fondée sur les vérités historiques les mieux établies ; dans laquelle il trace la véritable origine, les progrès, l'état florissant, et enfin la décadence de la Langue et de la Littérature *Romanes*, ou des anciens Provençaux. Cet ouvrage, dont l'auteur nous a communiqué le manuscrit, est fait pour tenir une place distinguée dans la STATISTIQUE du Département des Bouches-du-Rhône.

Un ancien Militaire qui sut toujours entrelacer les lauriers d'Apollon aux palmes de la Victoire : Monsieur le Général Pascalis, Président de l'Académie de Marseille, notre nouvel Associé, veut bien, en nous honorant aujourd'hui de sa présence, y joindre la lecture d'une pièce de vers, qui va nous laisser,

après un très-grand plaisir, le regret très-grand de ne plus l'entendre.

Si des pertes douloureuses ont tari quelques-unes des sources de nos meilleures productions, nous en avons en quelque sorte été indemnisés, par l'acquisition de plusieurs Membres, dont la Société s'applaudit chaque jour davantage.

La première, à laquelle nous avons toujours attaché le plus grand prix, est celle de M. le Chevalier Dubourguet, Maire d'Aix, à qui la Société a dû, depuis qu'il occupe cette place si pénible, des marques signalées d'intérêt et de bienveillance, auxquelles nous avons été d'autant plus sensibles, qu'elles ont contribué en très-grande partie aux plus utiles résultats de nos travaux.

Un autre nouveau Membre résident, M. le Docteur Dastros, Praticien exercé, qui n'a pas besoin de l'avantage d'une heureuse naissance, pour être recommandable parmi nous, n'est pas seulement une acquisition utile et agréable pour notre Société, dont il étoit Membre-Associé: son établissement à Aix est un évènement important pour la population entière de cette Ville, où la classe des anciens Mé-

decins, qui ont le plus de droits à la confiance publique, est très-peu nombreuse, relativement à la masse entière des hommes qui y exercent l'art de la Médecine.

Un Homme de Lettres, fait pour honorer toutes les Sociétés littéraires, M. Rainouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, a bien voulu accepter avec empressement une des places de Membre Honoraire de notre Société; à laquelle il a fait hommage d'un exemplaire de son Ouvrage sur l'ancienne Langue des Troubadours.

Parmi quelques Littérateurs, qui ont désiré de s'associer à nos travaux, à titre de Membres correspondans depuis l'année dernière, je dois nommer M. Jauffret, Bibliothécaire en chef au Lycée de Marseille, et Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville, avantageusement connu dans la République des Lettres par des Ouvrages aussi agréables qu'importans.

On a lu:

Un Fragment du Poème intitulé: la Journée de Fontainebleau, par M. le Général Pascalis, Président de l'Académie de Marseille;

Le Massacre des Prêtres dans l'église des Carmes, à Paris, le 2 septembre 1792, Élégie, par M. d'Arbaud-Jouques;

Le Bonheur, Momus et l'Innocence, Allégorie, par M. Diouloufet;

Une Imitation libre de l'Épode d'Horace, *Beatus ille qui procul negotiis*, etc., en vers provençaux, par le même;

Une Notice historique sur feu M. Pierre-Auguste d'Adaoust, par M. de La Salle;

Une Traduction en vers de la 4.me Ode du 1.er livre d'Horace, par M. Roccas;

Une Ode sur la Navigation, par M. de Montmeyan;

Une Notice historique sur feu M. de St.-Vincens, par M. Marcellin de Fonscolombe.

PROGRAMME

DES sujets de Prix que propose la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, établie à Aix, Bouches-du-Rhône, pour les années 1821, et suivantes.

I.

PRIX DE LITTÉRATURE.

LA Société avoit proposé pour sujet d'un Prix à décerner en mai 1820, *l'Éloge du Philosophe moraliste VAUVENARGUES.*

Aucune des neuf pièces, qu'elle a reçues sur ce sujet ne lui ayant paru mériter la palme académique, elle a prorogé le concours sur ce sujet jusqu'au 31 mars de l'année prochaine 1821; et a porté le Prix à la somme de 500 fr. en numéraire, ou en une Médaille d'or de la même valeur.

La Société a cependant distingué trois de ces éloges, qui lui ont paru mériter la préférence sur les six autres. Voici leurs devises respectives, jointes aux n.os sous lesquels ils ont été inscrits dans nos registres.

Sous le n.° 4, Devise : *Par quel prodige avais-tu à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie Philosophie et la vraie Éloquence !*

Voltaire, Éloge des Officiers.

Sous le n.° 8, Devise : *Les maximes des hommes décèlent leur cœur.*

Vauvenargues, 107.e maxime.

Sous le n.° 9, Devise : *Je résolus d'être homme, de souffrir, et de faire le bien.*

Pensées de Marc-Aurèle par Thomas.

En rendant le compte des travaux de la Société, qui a été publié dans le procès-verbal de la Séance publique du 3 juin 1820, j'ai annoncé que les Auteurs des trois éloges désignés ci-dessus trouveroient, dans le programme actuel, un précis des observations auxquelles avoit donné lieu l'examen de leurs ouvrages, et qu'ils pourroient en profiter pour y faire les corrections qu'ils jugeroient à propos; mais la Société a pensé que ces candidats montroient dans leurs compositions trop de talent et de connoissances, pour qu'il fût convénable d'entrer dans le détail de ces observations. Elle m'a prescrit en conséquence, de m'en tenir au peu de mots qu'on va lire, sur chacun de ces trois éloges.

N.° 4. *Par quel prodige, etc.*

On ne peut reprocher à l'Auteur de cet

éloge, dont le style est d'ailleurs digne de son sujet, que quelques expressions recherchées ou inexactes, qu'il est inutile de relever, et qui ne manqueront pas de frapper l'Auteur, s'il veut revenir sur son travail. On a cru reconnoître qu'il s'est quelquefois un peu trop rapproché des idées et même des expressions de la Notice historique, qui est à la tête d'une dernière édition des Œuvres de Vauvenargues; mais ces emprunts sont faits de manière, qu'on ne pourroit sans injustice les taxer de plagiats, pour en faire un crime à l'Auteur.

N.° 8. *Les maximes des hommes, etc.*

Il y a dans cet éloge, qui se présente sous une forme dramatique, quelques négligences et incorrections, qui ne sont sans doute que des inadvertances. Il ne sera pas difficile à l'Auteur de les faire disparoître, s'il relit attentivement son ouvrage.

N.° 9. *Je résolus d'être homme, etc.*

L'Auteur paroît ne s'être pas assez occupé de remplir l'objet annoncé dans son exorde. L'éloge est presqu'entièrement tiré des Œuvres de Vauvenargues, dont on peut le regarder comme un extrait fait avec soin, quoiqu'un peu sec. Il ne sera pas difficile à l'Auteur de perfectionner son ouvrage: 1.° en revoyant les jugemens qu'il a portés sur les Moralistes précurseurs de Vauvenargues; 2.° en donnant à son style, qui d'ailleurs est assez correct, plus de mouvement et d'élévation; 3.° et surtout en réformant ces énumérations mo-

notones, dont il résulte des phrases d'une longueur importune.....

II.

Prix de Physique et Chimie.

La Société n'ayant reçu qu'un mémoire incomplet sur la question qu'elle avoit proposée l'année dernière, au sujet des fabriques de soude et d'acide sulfurique, remet au concours la question suivante :

« Peut-on remédier aux inconvéniens résultans des vapeurs ou gas corrosifs et délétères ; » qui s'exhalent de ces fabriques, dans l'acte » de la décomposition du soufre et du muriate » (hydro-chlorate) de soude, ou sel marin, » par les agens dont on se sert ? Le peut-on ; » soit en opérant dans des vaisseaux clos, soit » autrement, de manière que ces émanations » soient parfaitement coërcées ou neutralisées ; » et ne puissent, en aucun temps, ni incommoder les propriétaires et habitans voisins de » ces fabriques, ni leur causer aucun dommage ? »

Les personnes qui voudront répondre à cette question seront tenues de détailler les expériences, sur lesquelles sera fondée leur réponse, et de décrire exactement les appareils et les matériaux qu'ils auront employés dans leurs recherches.

III.

Prix d'Agriculture.

La somme de trois cent francs, ou une médaille d'or de la même valeur, sera décernée, à l'Agriculteur, qui, dans un mémoire écrit en français, rendra un compte exact et authentique des circonstances et du succès des épreuves qu'il aura faites du plâtre (sulfate du chaux), comme engrais. La contenance des terres qui y seront soumises, doit être au moins de vingt-cinq ares (environ une carterée, ancienne mesure d'Aix), tant en prairies, qu'en terres labourables. Les mémoires seront reçus jusqu'au 31 mars 1821, inclusivement, terme de rigueur.

IV.

Autre Prix d'Agriculture.

Un Prix de la même valeur sera décerné, à la même époque, ou plus tard si les circonstances l'exigent, à l'Agriculteur qui aura planté ou greffé avec succès le plus grand nombre d'amandiers, des espèces ou variétés connues pour être les moins sensibles aux gelées du printemps, qui, presque chaque année, détruisent ou diminuent nos récoltes d'amandes.

Le nombre des plants d'amandiers des espèces ou variétés privilégiées, pour être admis au concours, ne doit pas être au-dessous

de deux mille : et le prix ne sera délivré, qu'après qu'il aura été vérifié par des commissaires de la Société, que ces nouveaux plants, ayant fleuri beaucoup plus tard que la généralité de ceux de l'espèce commune, existans dans le voisinage et à la même exposition, ont été mis par là hors de l'atteinte des frimats du printemps.

La Société différera d'un ou deux ans de décerner le Prix, si les arbres d'une pépinière, faite pour participer au concours, ne se trouvoient pas encore en âge de fleurir à l'époque fixée ci-dessus.

V.

Prix d'encouragement pour l'Agriculture.

La somme de deux cent francs, ou une médaille d'or de la même valeur, sera décernée au Propriétaire Agriculteur, qui, à l'époque du 31 mars 1821, aura cultivé avec le plus d'étendue et de succès la Garance (*Rubia tinctorum*), dans le territoire d'Aix, où cette plante si importante pour la teinture, n'est pas, à beaucoup près, aussi propagée qu'elle mérite de l'être.

Les concurrens auront soin de justifier légalement de l'exacte vérité des détails du compte qu'ils rendront de leurs opérations et des succès qu'ils auront obtenus. Leurs mémoires et certificats seront reçus jusqu'au 31 mars 1821 : terme de rigueur.



Pour être admis aux concours, les divers mémoires et certificats doivent être adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de la Société Académique, à Aix, Département des Bouches-du-Rhône, à qui ils devront être parvenus à l'époque fixe du 31 mars de chaque année désignée pour terme des concours.

Les Membres résidans de la Société sont seuls exclus des concours. Les concurrens sont invités à joindre à leurs mémoires une épigraphe ou une devise qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leurs noms et leurs adresses, lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il se trouvera attaché aura remporté le prix ou un accessit.

GIBELIN, *D. M.*,
Secrétaire perpétuel.

A AIX,
Chez AUGUSTIN PONTIER, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.
1820.

12

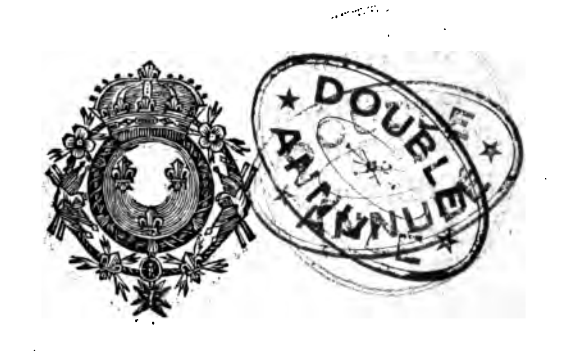
SÉANCE PUBLIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ

Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue à Aix, B. D. R., le 7 Juin 1821.



A AIX,
Chez AUGUSTIN PONTIER, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.
1821.

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Jeudi 7 Juin 1821, la douzième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université d'Aix.

M. l'Abbé Roman, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

Le premier des arts fut aussi le premier objet de nos travaux, l'Agriculture, qui réunit les hommes errans dans les forêts, fonda leur bonheur sur leurs besoins, exerça leur industrie, développa leurs talens, et tira de cette mine féconde les élémens des lettres, des sciences et des lois ; l'Agriculture, cet art qui découvrit dans les entrailles de la terre des métaux pour embellir sa surface, qui interrogea les astres et apprit de leurs mouvemens qu'il soumit au calcul, l'ordre des saisons et de ses opérations ; cet art enfin, l'ami du peuple, de la santé et des mœurs,

qui semble associer l'homme à la Providence, puisqu'il orne, augmente et modifie sur la terre, tout ce que le Créateur lui ordonna d'y produire.

Malgré tous les efforts du laboureur heureux mais ignorant, les premiers fruits de l'Agriculture, enfans du tâtonnement et du hasard, plutôt que de la réflexion et de l'expérience, se seraient bientôt flétris ou desséchés, si les principes des lettres, des sciences et des arts ne lui eussent procuré des secours plus efficaces, pour réparer les pertes de la terre, dont une longue virginité avait préparé l'abondance, mais qui appauvrie par sa fécondité même, devait nécessairement s'épuiser.

Tout art est créé ou perfectionné par une science, et les lettres, les sciences et les arts, issus d'une mère commune, l'intelligence, liés par des rapports intimes de besoins et de secours, concourent au même but, s'éclairent, s'échauffent mutuellement, et semblent se confondre pour se servir.

Ainsi, l'Agriculture aidée et fortifiée par les sciences et les arts, ne produit pas seulement ce qui est agréable à nos yeux, ou nécessaire à nos besoins; elle ne se borne

pas à fournir aux malades des remèdes salutaires et des sucs bienfaisans, aux arts ses diverses couleurs, au commerce toutes ses productions ; elle prépare des alimens substantiels pour les pauvres, elle rapproche les climats, dévance l'ordre des saisons pour les riches, et couvre leurs tables de ces primeurs, qui flattent leur vanité souvent aux dépens de leur goût.

Elle nous procure des avantages d'un ordre bien supérieur ; elle s'offre au génie parée de tous ses charmes, elle lui présente le tableau de ses opérations et de leurs résultats ; le génie reconnaissant l'admire ; l'admiration est voisine de l'enthousiasme, il la peint ; nous lui devons l'ouvrage le plus parfait du Virgile latin et du Virgile français.

Enfin la terre ouvre son sein, et les sciences et les arts y recueillent à l'envi une moisson de nouvelles richesses : des pierres précieuses, des fossiles, des minéraux, des engrais, des sels, des huiles, des monumens pour l'histoire de la nature, pour l'histoire de notre patrie et même pour celle de nos familles ; les tombeaux de nos pères, leurs droits à nos regrets et à notre reconnaissance, gravés sur les débris d'une pierre sépulcrale.

Des monumens plus antiques et non moins précieux, dépositaires des grandeurs et du néant des hommes toujours moins avides de bonheur que de gloire, révèlent à l'érudition qui sait entendre et traduire le langage muet de ces témoins irrécusables, la fondation, l'élévation et la chûte des empires, et nous rendent, comme l'histoire dont ils sont les garans, contemporains de tous les siècles.

Convaincue par l'expérience, des utiles services que l'Agriculture pouvait retirer du concours des sciences, des lettres et des arts, la Société accueillit avec empressement et admit parmi ses membres les littérateurs et les savans de tous les genres : et dans un pays où tous les talens sont indigènes, cette réunion dut être nombreuse. Mais les secours que peuvent se prêter réciproquement les sciences et les lettres, compensent-ils les dangers de leur alliance ? Les puissances limitrophes respectent-elles toujours avec fidélité leurs frontières respectives ?

Sans doute le génie des sciences ou l'esprit philosophique peut exercer sur la littérature une influence salutaire. La dialectique, en condensant les idées, leur donne plus de

force et souvent plus d'éclat ; l'analyse prévient ou arrête les écarts du génie ; la logique prescrit des règles excellentes, mais plus subtiles encore pour discerner le raisonnement juste et le sophisme captieux ; elle procède avec méthode et sévérité, dans la recherche de nos erreurs et l'examen de nos jugemens ; mais, ne sortant jamais du domaine de l'intelligence, elle ne parle ni à l'imagination ni à la sensibilité.

Les mathématiques conduisent d'un point connu à un point inconnu, par le chemin le plus court, mais le plus aride ; et quoique parvenues à une hauteur transcendante, elles exigent une grande force d'imagination, une force égale et même supérieure à celle que demande la littérature ; elles ne peuvent avoir ni ses brillantes couleurs, ni les moyens de l'apprécier.

La métaphysique, si on la sépare de ses abstractions, où l'on ne marche que dans les ténèbres, présente à l'homme le sujet le plus digne de ses méditations : son ame et Dieu.

En général, les sciences et les arts, ou la réunion de plusieurs réflexions dont l'enchaînement tend à un but utile ou agréable,

sont une imitation de ce que la nature morale et physique a de plus capable de frapper les sens, la raison, l'imagination et le cœur. Mais, tout est simple et borné dans le monde physique, tout est infini dans le monde moral; unique et riche compensation des avantages et des moyens que les sciences ont sur les lettres et les arts, et que les Lettres et les Arts ne peuvent ni se donner ni emprunter des sciences. Les savans de tous les siècles travaillent successivement un seul et même ouvrage. Dans les divers genres que produit le domaine de l'intelligence, les connaissances acquises appartiennent également aux auteurs qui en ont fait la découverte et aux auteurs qui se proposent d'en reculer les limites, et qui souvent trouvent leur point de départ fixé par une démonstration; les littérateurs et les artistes au contraire ne voient dans les auteurs qui les ont précédés, que des modèles ou des rivaux, qu'ils s'efforcent d'imiter ou désespèrent de vaincre. Dans les sciences d'ailleurs, l'esprit agit seul, dans les lettres ou les arts, il est subordonné aux sens; l'intelligence leur commande, l'imagination les consulte et leur obéit.

L'ame, substance spirituelle, réfléchit sur les sensations qui lui sont communiquées, elle les compare, en forme des idées, saisit leurs rapports les plus immédiats, s'élève à des principes généraux : ces opérations appartiennent à la raison, comme toutes celles qui sont purement du ressort de l'intelligence. L'imagination au contraire, la plus brillante de nos facultés, la plus active et la plus puissante, embrasse les rapports les plus éloignés des idées, les aggrandit et les colore, sans parcourir les anneaux de la chaîne qui les lie. Aussi hardie et féconde que sa rivale est prudente et timide, elle franchit les barrières de la nature, s'élance dans l'empire du merveilleux, le peuple des êtres qu'elle crée, et leur prête une ame, des formes, un langage, des sentimens.

La raison sans ornemens n'est pas toujours sans dangers ; le cœur a tant de moyens de l'affaiblir ou de la corrompre ! On a dit : rien n'est beau que le vrai, mais puisque le vrai est beau, il doit avoir des charmes. Que la raison emprunte quelques grâces de la littérature, qu'elle emploie dans ses discussions la langue de Pascal, et dans ses méditations le style noble et souvent su-

blême de Malebranche; mais qu'elle n'usurpe point une dictature universelle sur les lettres et les arts; qu'elle ne prétende pas les asservir à des règles qu'elle n'a pas imaginées, mais que les littérateurs, plutôt que les savans ont puisées dans les chefs-d'œuvre de la Grèce, de Rome et du grand Siècle. Un examen rapide des prétentions de cet esprit philosophique, instrument quelquefois utile, plus souvent pernicieux, va nous en montrer les inconvéniens.

Et d'abord, l'analyse à laquelle la raison veut soumettre la littérature, peut-elle s'appliquer à toutes ses parties? L'éloquence et la poésie ont une perspective comme la peinture; vues de trop près, leurs beautés s'effacent, leurs traits sans proportion avec nos yeux, deviennent grossiers et difformes: soumettez au microscope la peau la plus délicate, la plus unie, la plus douce, elle se crevasse et se couvre d'écailles; le sublime lui-même ne peut supporter cette épreuve: Ajax n'est plus qu'un insensé, le vieil Horace un barbare, le diamant s'évapore dans un creuset; et comment l'esprit philosophique pourrait-il analyser les fictions placées hors de son domaine, et souvent hors de

celui de la nature, dans les régions du beau idéal ? Comment pourrait-il analyser ces grâces fugitives, fines et légères qui sourient au sentiment et se dérobent à la réflexion ? Comment pourrait-il analyser le goût ? Pour avoir du goût, dit Vauvenargues, il faut avoir de l'ame ; et s'il est vrai que l'aridité des calculs dessèche l'imagination et la sensibilité, que deviendraient ces deux puissans ressorts de la littérature et des beaux-arts, soumis à une stérile et froide analyse ? Je suis loin d'adopter une opinion démentie par des exemples nombreux et célèbres ; j'observerai néanmoins, que vers le milieu du dernier siècle, lorsque la philosophie ou le dépit voulut déposséder le legislateur du Parnasse français de sa gloire littéraire, les adeptes avaient à leur tête quatre géomètres.

De cette prétention sur tous les genres de littérature dérive celle de l'universalité des connaissances. Semblables à ces astres qui apparaissent à des époques éloignées, inspirent l'admiration ou la terreur, et s'enfoncent dans l'immensité des cieux, les génies capables d'embrasser l'universalité des sciences et des lettres, ne se montrent que ra-

rement sur la terre, pour sa gloire ou pour son malheur. Mais, il est des temps où ces connaissances plus répandues et plus accessibles, frappent de plus près les imaginations et l'orgueil, détournent les esprits de la route où les appelait la nature, et les jètent dans une vaste forêt, où mille sentiers se coupent, s'entrelaçent, se confondent et ne conduisent à aucune issue. Ils découvrent à travers les feuillages une immense surface, mais qui n'a point de profondeur.

Éblouis par cet horison qui se développe vaguement devant eux, ils prophétisent aux lettres, aux sciences, aux arts et même aux mœurs, les merveilleux effets d'une perfectibilité indéfinie et imaginaire; mais la perfection est parmi nous une plante exotique qui ne peut se naturaliser sur la terre. Sans doute, les sciences doivent enrichir l'esprit hnmain de nouvelles découvertes; sans doute, l'imitation des grands modèles et surtout de la nature, peut porter les lettres et les arts au degré de perfection auquel il nous a été donné d'atteindre; mais à l'esprit humain comme à la mer, Dieu a prescrit des bornes qu'il leur a défendu de franchir.

Eh! quels seraient pour l'homme les fruits de ce perfectionnement, s'il était possible?



une espèce de mort : il n'aurait plus de proportion avec le reste de la nature ; les charmes de ses fictions, ses projets, ses espérances, ses regrets, ses souvenirs, source féconde d'attendrissement et de larmes, les jouissances de la pitié, les motifs des sacrifices ; tout s'anéantirait avec l'imagination, la sensibilité, le beau idéal et le bonheur.

Que dis-je ? aurais-je oublié les grandes et utiles découvertes qui de nos jours ont illustré la France ? Non sans doute, et je leur rends avec plaisir un hommage d'admiration et de reconnaissance. Mais, je dois aussi un juste tribut de regrets aux découvertes perdues pendant le long sommeil de l'esprit humain, et que depuis son reveil il n'a pu retrouver. Mon dessein n'est pas de rouvrir une carrière parcourue si laborieusement par Madame Dacier, et si légèrement par La Mothe. Le goût et les nations ont prononcé par rapport aux lettres et aux arts ; et par rapport aux sciences, Newton a fermé la discussion. Qu'il me soit permis néanmoins, de citer des noms qui ont traversé les siècles avec l'autorité de la raison elle même, Hippocrate, Aristote, et cet Archimède dont le miroir ardent n'a paru

si long-tems une fable, que parcequ'il est plus commode de nier certains faits que facile de les comprendre. On peut appliquer cette ressource de l'impuissance présomptueuse à la période luni-solaire de 600 ans, rapportée par Josephe, sur la foi de Manethon et de Berose, démentie par les savans comme absurde, et dont Dominique de Cassini, après plus de trois mille ans, a démontré la justesse et par conséquent la possibilité.

Je ne parlerai point de la peinture incorporée au verre, avec tant d'éclat et de solidité, de ces grandes et magnifiques rosaces qui s'adaptaient si heureusement à l'élégance et à la majesté de nos vastes et antiques basiliques, tempéraient l'ardeur d'une lumière trop vive, donnaient au jour une teinte plus douce, plus moëlleuse, plus favorable à la méditation, au recueillement et à l'imposante gravité de nos cérémonies religieuses. Je ne parlerai pas du feu grégeois aussi indigne de nos regrets, que les fusées à la congrève sont peu dignes de notre estime : mais, il est un art qui rapproche toutes les parties du globe, et n'en fait pour tous les peuples qu'une seule patrie, la navigation. On connaît ses immenses progrès ; n'eussent-ils pas

été rapides, si la principale propriété de l'aimant indiquée par Homère (1), eut dirigé les expériences des savans et des voyageurs. Ce secret révélé par le prince des poètes, n'avait pas échappé à une nation, la plus fière de son antiquité, et qui pouvait l'être à plus juste titre de ses découvertes (2). Tous les peuples naviguent ; on a fait plusieurs fois le tour du globe, et des tentatives souvent réitérées au nord des deux continens, pour trouver un passage de l'un à l'autre : et cependant nous n'avons point de système positif sur les variations de l'aiguille aimantée. On les a vus en France, on les a admirés ces chevaux transportés de Corinthe à Venise, et la chimie qui a pris un essor si élevé, n'a pu nous rendre cet airain plus brillant, plus précieux, plus beau que l'or ; cet airain le plus sonore, le plus élastique, le plus inaltérable de tous les métaux. L'imprimerie doit désormais prévenir ces pertes ; mais,

(1) Homère, dans l'Odyssée, assure que les Grecs se servirent de l'aimant pour diriger leur navigation vers Troie.

(2) Les Chinois. Leurs auteurs assurent que la déclinaison de l'aiguille aimantée était connue depuis plus de 300 ans.

l'imprimerie en transportant sur tous les points du globe les remèdes de l'ame, y transporte aussi ses poisons ; et la décadence des mœurs entraîne la décadence des arts et même celle des sciences. De tous les ressorts qui agissent sur l'ame, le plus puissant c'est la vertu. Le beau n'a de principes que dans l'ordre ; le charme de la littérature naît de la pureté de la morale, c'est la grandeur des sentimens qui fait la sublimité des idées. Ce qui était arrivé à la Grèce après la mort de Périclès, se renouvella à Rome, sous les premiers empereurs ; un débordement de sophistes corrompit les mœurs et renversa les lois : on préféra le difficile au naturel ; Lucain remplaça Virgile ; Sénèque Cicéron, et bientôt l'esprit aux ordres du luxe, ne servit plus que le plaisir. Pour un Mécène on compta cent Lucullus ; le goût avait disparu sous les ronces de la métaphysique, le flambeau des arts s'éteignit dans l'écume du vice.

Que deviendrait la morale abandonnée aux prétentions de l'esprit philosophique ? La raison peut instruire les hommes à marcher d'une manière digne de l'homme ; elle peut lui conseiller de s'élever au dessus de lui-même ; elle ne saurait lui en fournir les moyens.

La religion révélée, développement parfait de la religion naturelle, cette chaîne bienfaisante de consolations et de devoirs, dont le premier anneau part du ciel et vient aboutir à notre cœur : la religion, qui seule montre à l'homme ce qu'il doit faire, éviter et devenir, peut seule aussi lui prescrire l'abnégation de soi-même, et produire les grands talens sans ostentation, les sublimes actions sans intérêt personnel ; *elle est l'unique lampe qui éclaire nos pas, et sert de lumière à nos sentiers.* (Ps. 108).

Il est des genres qu'on peut appeler *mixtes*, parcequ'ils exigent ou admettent le concours de la philosophie et de la littérature. Les historiens de la nature recueillent des faits, forment des théories, établissent des systèmes sur des calculs abstraits, sur des analogies et des spéculations métaphysiques ; ils abandonnent le scalpel de l'analyse, broyent les couleurs, prennent les pinceaux de la poésie, et nous représentent dans le vaste et magnifique tableau de la nature, sa variété, sa monotonie, ses grâces, ses convulsions, ses jeux, son courroux, ses charmes, ses bienfaits, ses caprices et ses passions ; c'est une alliance entre l'imagination et la

raison, que rarement accompagnent les succès.

Si dans cette classe on ne peut ranger Aristote, parce que cet esprit immense, mais toujours vrai, sage et méthodique, décrit plutôt qu'il ne peint les grands et les petits objets qu'il embrasse avec une égale facilité, on ne trouvera pendant la durée des siècles, que deux grands génies dignes de fixer l'attention. Pline, infiniment plus varié, peint la nature avec la hardiesse des pensées, l'énergie des expressions, la vivacité et les mouvemens de la plus haute éloquence ; mais rarement vrai, parcequ'il est toujours exagéré, sans nuances, sans flexibilité ; son style est trop serré et souvent obscur : c'est le Juvenal de la nature. Plus digne de la peindre, mais moins heureux avec un plus beau génie, Buffon, dans de brillantes hypothèses, consulte moins sa raison que son imagination ; peintre admirable et philosophe systématique, il met dans ses tableaux plus de magie que de ressemblance, et dans ses théories plus d'art que de vérité.

Un écrivain littérateur et philosophe, doué d'infiniment d'esprit et d'un esprit infiniment flexible, mais qui en abuse souvent dans ses

lettres, ses jugemens et ses poésies, a su allier avec succès, les systèmes et les hypothèses astronomiques avec les grâces d'un dialogue facile, enjoué, ingénieux et toujours délicat. Il descend de la voûte des cieux dont il a mesuré l'étendue et pesé les globes; il joue avec les fleurs qui émaillent un parterre; se promène sous la voûte d'une allée ceintrée en berceau, et sourit aux mondes qu'il imagine : il n'a point eu de successeurs; Algarotti a voulu imiter Fontenelle, il n'a su que le contrefaire.

Il est donc bien rare que l'association des lettres et des sciences produise d'heureux effets. L'homme sage, qui veut être utile, cultive les moyens que la Providence lui a départis, et s'applique à remplir les devoirs que sa profession lui impose; il ne cherche dans les sciences et les beaux-arts, qu'un délassement nécessaire à des méditations profondes ou à des travaux pénibles.

Si pourtant le génie vous tourmente, soyez célèbre : un grand homme est une grande décoration pour sa patrie. Suivez Newton dans les cieux, couvrez de statues et de tableaux la nudité de nos Temples; rendez à leur majesté religieuse ces monumens de

la piété de nos pères, que la faulx du tems avait respectés, que la main de l'homme a dispersés dans la poussière.

Détronez l'argent; réhabilitez l'honneur; peignez les horreurs du vice, jamais les yeux ne furent plus accoutumés à sa difformité; peignez les charmes de la vertu, jamais elle n'eut plus besoin de sa parure.

Voulez-vous des prodiges ? chantez les lis renaissans de leurs cendres; chantez la naissance de cet enfant miraculeux, seul consolateur de la France, qui en deviendra le père et en fera le bonheur et la gloire; chantez le caractère non moins miraculeux de son héroique mère, qui le nourrira de sagesse et de magnanimité.

Ce sujet étonne votre génie intimidé ? Abaissez votre vol; descendez dans les ateliers de la nature, observez ses procédés, surprenez ses secrets; appliquez sa méthode aux arts, à l'agriculture, au commerce; assurez à la France une victoire facile sur ses rivaux, devenus ses tributaires.

M. Jauffret, Avocat, Secrétaire général de la Faculté de Droit dans l'Académie d'Aix, ayant été admis hier au nombre des Membres Résidans de la Société, a demandé à en témoigner aujourd'hui sa reconnaissance, et M. le Président lui ayant accordé la parole, il a dit :

MESSIEURS,

Dans toutes les situations de la vie, l'étude des Belles-Lettres fait le bonheur de ceux qui les cultivent. Elles leur procurent des jouissances paisibles dans le recueillement de la solitude ; mais il est des circonstances passagères qui sans être le but principal de l'étude, sont pour elle un puissant motif d'encouragement. L'homme de lettres pourrait-il se dire l'ami des muses, si son cœur ne palpitait pas à l'idée d'un triomphe littéraire? Ne profanerait-il pas les sentiers du parnasse, celui qui compterait pour rien les palmes d'Apollon?

La nature jeta dans l'ame de tous les hommes un levain d'amour-propre plus ou moins actif ; et cet amour-propre, qui n'est autre chose que le désir de la Gloire, a produit les plus belles actions,

comme il a fait éclore les plus beaux talens. Le soldat intrépide, qui tressaille au récit des hauts faits de ses frères d'armes, est, dans son rang inférieur, un autre Alexandre jaloux des exploits de son père; mais combien son mâle courage ne serait-il pas abattu, si ses vertus guerrières devaient rester ensevelies dans la nuit de l'oubli! combien ne redouterait-il pas les dangers qu'il affronte, s'il n'était consolé d'avance du trépas, par l'idée flatteuse que ses cendres reposeront honorablement à l'ombre du laurier de la victoire! Et les amis de l'étude, n'est-ce pas aussi l'espoir de se faire un nom, qui entretient en eux le feu du génie, et leur fait enfanter des merveilles? C'était pour enlever les suffrages des Athéniens, que Démosthène consacrait à un travail opiniâtre les heures du repos et du sommeil. C'était moins pour son plaisir que pour la gloire d'éclairer son siècle, que le laborieux Pline l'ancien, donnait à l'étude le temps même de ses repas; et Cicéron ne serait pas devenu le prince des Orateurs Romains, s'il n'eût eu dans Hortensius un rival digne de lui. C'est ainsi, que nous trouvons dans les palmes littéraires un bonheur plus vif et

j'ose dire mieux senti, que le bonheur ordinaire de l'étude; et si elles ont moins d'éclat que celles de la victoire, au moins ne sont-elles pas, comme celles-ci, conquises au prix du sang, et arrosées le plus souvent des larmes mêmes du vainqueur.

Ah! puisse la jeunesse française, à l'exemple du Monarque chéri qui nous a rendu la paix, chercher la gloire dans la tranquillité de l'étude, plutôt que dans le tumulte des armes! Puisse-t-elle puiser dans les Belles-Lettres un attachement inviolable aux saines doctrines, une éloquence persuasive pour faire triompher les bons principes, une dialectique profonde pour terrasser les sophistes; et que l'univers n'apprenne encore qu'elle est terrible dans les combats, que dans le cas où sa valeur deviendrait nécessaire à la défense de l'auguste famille des Bourbons, et au salut de la patrie, qui en est inséparable!

Entre les différentes manières d'honorer l'étude des Belles-Lettres, il en est une qui sans être moins éclatante que les autres, ni moins satisfaisante pour celui qui en est l'objet, contribue, j'ose le dire, plus efficacement encore à faire naître l'émulation, en joignant à l'attrait de l'étude la nécessité de

s'y livrer, et de ne considérer les travaux passés que comme un gage des travaux à venir. Vous sentez, Messieurs, que je veux parler de l'admission dans les Sociétés Littéraires. Réunion brillante des hommes les plus recommandables par leur savoir et leurs talens, un cercle académique est justement regardé comme l'aréopage de l'éloquence et des beaux arts ; et je ne sais si celui qui obtient l'honorable distinction d'être admis dans son sein, doit être plus pénétré de l'honneur qu'il reçoit, que de l'importance des devoirs que cet honneur lui impose.

En effet, Messieurs, s'il est des degrés dans les honneurs du même genre, par rapport à mille particularités, qui peuvent agrandir ou réduire à nos yeux les distinctions, apanage ordinaire du mérite : je ne dois point oublier que cette Ville fut de tout temps célèbre par son amour pour les lettres et les arts. Je dois me rappeler, qu'une des premières de la Gaule narbonnaise, elle sortit des ténèbres de la barbarie, et que la Cour d'amour établie dans son sein la fit regarder, dès les siècles chevaleresques, comme le siège de la politesse et du bon goût. A ces brillans souvenirs viennent se joindre les souvenirs de ces

derniers temps ; et dans toutes les époques, je vois la Capitale de la Provence accueillir avec enthousiasme tous les talens , et s'illustrer par les grands hommes qu'elle produit. Nulle part , l'honneur que je reçois de devenir Membre d'une Société Académique , ne pouvait être plus flatteur pour moi ; mais nulle part , je ne pouvais trouver plus difficile d'en paraître digne , et de le justifier.

Que sera-ce , Messieurs , si après ces considérations , j'ose porter un regard timide sur la savante compagnie qui veut bien me recevoir au milieu d'elle ? Je vois dans ses honorables membres la plus profonde érudition réunie aux talens les plus distingués, ce que l'antiquité offre de plus curieux , l'histoire de plus intéressant, l'éloquence de plus relevé, la poésie de plus gracieux, rien n'est étranger à la Société Académique d'Aix, et les connaissances en agriculture y occupent le rang dû au premier des arts. Il est impossible , Messieurs , que la conscience de mon peu de mérite ne vienne se mêler à la satisfaction que j'éprouve, de me sentir au milieu de vous.

Je dois donc en ce moment me borner à vous témoigner ma reconnaissance. Mon uni-

que désir est que nul de vous ne doute de ma sincérité, et s'il me reste un regret, c'est de ne pouvoir l'exprimer avec assez d'éloquence. Vous me permettrez toutefois, Messieurs, d'en offrir un tribut particulier à M. le Président et à M. le Secrétaire perpétuel. Ce n'est point leur éloge que je veux faire; tout ce que je pourrais dire de flatteur pour eux n'a pas besoin de mes faibles paroles pour être connu, et connu bien au-delà du cercle de cette assemblée; mais je me trouve heureux d'avoir une occasion de rendre à deux hommes également recommandables par leurs vertus modestes et par leurs talens supérieurs, un hommage que je leur devais depuis long-temps. J'acquitte aujourd'hui ma dette bien faiblement sans doute; mais j'aime à faire retentir ici la voix de ma gratitude et de ma sensibilité. Comblé de leurs bontés en mille occasions essentielles, honoré de leur part d'un attachement que je pourrais appeler paternel, c'est aussi sous leurs auspices, que j'ai le bonheur d'entrer, jeune encore, dans le sanctuaire des Sciences et des Belles-Lettres; leur bienveillance m'y avait déja assuré la vôtre. Ils ont daigné d'avance me promettre leur suf-

frage, et le suffrage de deux hommes de ce mérite, vous a portés, Messieurs, à m'accorder comme encouragement une distinction flatteuse, que je ne pouvais mériter comme récompense.

M. le Président lui a répondu en ces termes :

MONSIEUR,

L'éloge des Belles-Lettres que vous venez de prononcer par un sentiment de reconnaissance, on pourrait l'attribuer à un motif d'intérêt personnel, si une modestie sincère n'était pas la compagne fidèle des talens véritables. Objet de vos prédilections, presqu'au sortir de votre enfance, les Belles-Lettres ont donné à votre jeunesse la maturité de l'expérience ; à l'âge des passions vous avez su préférer le bonheur au plaisir.

Qu'il est doux pour un vieillard, qui ne vivant plus que de souvenirs n'ose concevoir de nouvelles espérances, qu'il est doux de voir se développer dans un jeune homme qu'il aime, ces germes précieux de l'ordre et de l'étude ! Je vous dois cette satisfaction ; vous avez prolongé mon avenir ; l'attache-

ment que vous m'aviez inspiré m'associait à vos succès : vous avez réveillé dans mon ame l'illusion de la gloire, dont les ans m'avaient désabusé : je partagerai la vôtre, et mes cheveux blanchis par tant d'hivers, pourront s'orner encore de quelques feuilles de laurier qui se détacheront de votre tête ; je fonde cet espoir sur vos titres, votre admission à l'Académie de Marseille, et les diverses pièces que vous avez déposées dans le Mercure latin. La traduction des fables de Monsieur votre père, cet hommage d'un cœur excellent et d'un excellent esprit, je l'ai lu avec ses yeux, et pourtant avec sévérité, et j'ai vu la copie toujours à côté de l'original, marcher avec les mêmes graces et la même facilité.

Aujourd'hui votre confrère, j'acquiers un nouveau droit que je recommande à vos talens ; je me félicite d'être dans cette circonstance l'organe de la Société que j'ai l'honneur de présider, je la félicite elle-même ; j'ose lui garantir, dans le jeune Associé qu'elle admet dans son sein, un esprit judicieux, un caractère sûr, une connaissance profonde de la langue d'Horace, de Cicéron, de Virgile, un goût formé sur ces modèles ;



une assiduité constante à ses assemblées, et des moyens de l'enrichir de productions fréquentes, qu'elle pourra bien néanmoins trouver un peu trop rares.

M. le Docteur GIBELIN, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société comme il suit :

MESSIEURS,

L'année académique qui se termine aujourd'hui, ne brillera pas dans les annales de notre Société, par le nombre des productions littéraires de ses Membres.

Les uns, entraînés par l'importance des questions politiques qui agitent et divisent encore la France, quoique leur foyer semble devoir diminuer d'intensité en se propageant chez d'autres peuples : les uns, dis-je, n'ont plus le temps ni la volonté de rendre aux Muses le culte assidu qu'elles aiment, et dont leurs faveurs sont la récompense ; d'autres, frappés des funestes coups que les intempéries ont portés aux principales productions du territoire de cette Ville, sont forcés de se borner aux soins, aux études et aux recherches agronomiques, qui peu-

vent les conduire à réparer leurs pertes : soit en suppléant par de nouveaux produits à la privation totale des huiles ; soit en employant les meilleures méthodes pour hâter et assurer la régénération des oliviers : objet de tous nos vœux. Il ne nous reste, cependant, à cet égard, qu'une espérance bien faible, depuis que les défrichemens, imprudemment autorisés, ont complétement détruit les arbres et arbustes, qui protégeaient nos vergers, et assuraient à nos champs les bienfaits de la pluie, plus encore qu'ils n'embellissaient nos montagnes et nos coteaux.

Ces importans objets ont été presque les seuls dont les Sociétés Littéraires et économiques du midi de la France, aient dû et pu s'occuper. Plusieurs, comme celle d'Aix, ont cherché à ranimer l'espérance et le courage des propriétaires et des cultivateurs, en leur indiquant les meilleurs procédés à mettre en usage, pour conserver et élever les jeunes oliviers.

Parmi les documens qu'on peut leur offrir, je me fais un devoir d'indiquer ceux qu'a laissés, il y a peu de mois, un agronome distingué, feu M. l'Abbé Couture, Membre de notre Société Académique. Une longue

expérience lui avait enseigné les meilleurs moyens : 1.° de remédier, autant que possible, aux effets pernicieux du froid sur cet arbre délicat, suivant les divers degrés d'altération qu'il en avait soufferts ; 2.° de favoriser sa reproduction, par le gouvernement raisonné des nombreux rejetons, que la nature prend soin de faire naître de ses racines. Les préceptes qu'a laissés M. Couture et qu'on doit regarder comme un legs précieux, dont sa patrie est appelée à profiter, sont consignés dans le manuscrit autographe d'une nouvelle édition du *Traité sur l'Olivier*, que l'auteur avoit soigneusement corrigé et enrichi du fruit de ses dernières observations.

M. Mouret, dépositaire de ce manuscrit, croit avec raison faire une offre avantageuse et agréable au public, en proposant de le publier par souscription, et d'en commencer l'impression, aussitôt qu'il aura réuni un assez grand nombre de signatures, pour couvrir une partie de ses avances.

Les craintes, que le dérangement des saisons avait fait naitre, semblent devoir se prolonger indéfiniment, puisqu'une gelée meurtrière vient de détruire dans une matinée,

le 29 mai dernier, les pousses d'un grand nombre de vignes et de légumes, situés dans les bas-fonds. Ces craintes forcent l'homme des champs à porter une partie de ses soins et de ses espérances, vers la Parmentière, ce tubercule d'autant plus précieux, qu'il est plus commun et plus abondant, et qu'indépendamment de son emploi pour la nourriture des bestiaux de toute espèce, il remplace, pour l'homme, l'usage du froment dont la classe du peuple la plus nombreuse, comme la plus indispensablement utile, ne peut presque plus se nourrir. Vous savez, Messieurs, que ce n'est pas la seule privation qu'elle ait à souffrir depuis que le bas prix, auquel les grains ont été ravalés, par l'indiscrète introduction d'une énorme quantité de blés étrangers, enlève au propriétaire foncier, les moyens de pourvoir aux besoins des journaliers qu'il voudroit employer, et dont il n'est bientôt plus en état de payer le travail.

L'importante nécessité des bestiaux, soit dans l'exploitation des domaines ruraux, soit pour les autres usages les plus nécessaires et les plus agréables de la vie, a porté plusieurs de nos collègues à s'occuper de

l'amélioration



l'amélioration et de la multiplication des fourrages. Nous avons surtout désiré tous, de nous procurer et de propager, dans notre aride territoire, cette fameuse herbe de Guinée (*Panicum altissimum*), qui est déjà cultivée avec avantage dans le Var et ailleurs, et dont la renommée semble nous promettre de grands succès, parce qu'elle croît et foisonne dans des climats encore plus secs et plus chauds que le nôtre; et nous ne sommes pas sans espérance de faire bientôt cette précieuse acquisition.

Un nouveau sujet d'expériences bien essentiel, a été proposé en dernier lieu à notre Société, par notre savant collègue M. Vasse. C'est de rechercher par des essais décisifs, quel effet produirait sur les prés et sur les autres champs, le *Muriate calcaire* : produit chimique très-abondant, qui jusqu'à présent est sans utilité et sans emploi dans le Département des Bouches-du-Rhône. Ce nouveau composé pouvant devenir un excellent engrais, offrirait un dédommagement capable d'indemniser les propriétaires, du dégat qui rend si dangereux pour la végétation le voisinage des fabriques de soude artificielle. Des commissaires ont été nommés dans la

Société, pour s'occuper de cette recherche, qui exige trop de soins et de temps, pour que nous puissions espérer d'en connaître bientôt le résultat. Il sera d'ailleurs à propos de revenir sur ce sujet, lorsque la Société aura reçu, en réponse au problême chimique qu'elle a proposé relativement aux fabriques de soude, l'exposé des travaux qui, à sa connaissance, ont été entrepris pour cet objet.

Notre ingénieux Collègue, M. de Castellet, donnant à la chimie une autre direction utile, s'en sert avec succès pour perfectionner les moyens d'appliquer les végétaux à l'usage des arts industriels. Il nous a communiqué en conséquence, un mémoire sur la manière d'extraire et de fixer les principes colorans des plantes tinctoriales, à l'effet de les rendre propres à être employées, concurremment avec les plus belles couleurs du règne minéral, avec plus de fruit et plus généralement, qu'ils ne l'avaient encore été, par les teinturiers et même par les peintres : avantage dont il n'est sans doute pas nécessaire de faire valoir l'importance pour l'Agriculture.

M. Davin, toujours recommandable tant

par son zèle et sa sagacité dans l'administration du puissant agent, qu'il fait servir au soulagement de l'humanité souffrante, que par l'application qu'il sait faire de ses connaissances minéralogiques et physiques aux procédés de l'Agriculture, va nous faire part de quelques-uns de ses progrès dans cette utile carrière.

Un Gouvernement vraiment paternel, et sans-cesse occupé à réparer les maux inévitables que le ciel mêle souvent à ses faveurs, nous a adressé à plusieurs reprises, suivant les ordres de son Excellence le Ministre de l'Intérieur, et par les soins de Messieurs de la Société Royale et centrale d'Agriculture de Paris, diverses communications importantes, tant pour l'amélioration de notre agriculture, que pour le perfectionnement de la statistique particulière de notre arrondissement. Nous en avons reçu de plus, un envoi de semences de différens végétaux, nouveaux pour nous, et propres à réussir dans notre territoire. Parmi ces semences, le riz des montagnes de l'Inde, semble devoir l'emporter sur tout le reste. Ses nombreuses variétés, toutes à peu près égale-

ment estimées dans leurs contrées natales, au lieu de l'immersion permanente des rizières du Piémont, de la Lombardie, du Levant et de l'Amérique septentrionale, n'exigent qu'une exposition libre au soleil, dans un terrain argilo-sablonneux ; et se contenteront, à ce qu'on nous fait espérer, de l'irrigation naturelle que promettent nos pluies du printemps, pour croître et fructifier dans nos climats.

Ces diverses semences ont été distribuées parmi ceux de nos concitoyens, qui ont désiré de les cultiver, et promis de nous communiquer un état exact de leurs opérations et des résultats de leurs essais.

Les utiles découvertes chimiques, qui sont souvent le fruit des recherches de M. de Castellet, ne l'empêchent pas de donner, à des occupations purement littéraires, assez d'attention et de temps, pour mettre la dernière main à un ouvrage important, auquel il travaille depuis quelques années, et dont il a eu la complaisance de nous communiquer divers morceaux. Il l'a intitulé : *de l'Influence des Sciences tant exactes que naturelles, sur la Littérature, les Mœurs et les idées Religieuses.* Ce titre suffit pour

donner une idée de son importance, et en faire connaître la nature et le but.

» Je ne crois pas exagérer l'importance » de mon sujet, » dit l'auteur dans sa préface, « en le présentant comme l'un des plus » dignes d'être offerts aux méditations du » philosophe. Il tient en effet, » ajoute-t-il, » aux plus grands intérêts de la vie, et se » rattache aux plus hautes questions de la » Morale et même de la Législation. »

M. de Castellet traite dans cet ouvrage, de tout ce qu'un pareil sujet peut renfermer d'essentiel et de piquant. Indépendamment des considérations générales que l'auteur présente sur l'influence morale des sciences, il s'attache à les défendre des imputations de l'impéritie et de la mauvaise foi, en prouvant par des argumens sans réplique, autant que par son propre exemple, que loin de refroidir l'imagination, d'arrêter les progrès des belles-lettres, et de conduire à l'incrédulité, l'étude des sciences fournit à la raison les plus solides fondemens de la croyance religieuse; et en donnant à l'esprit une connaissance plus étendue et plus exacte des merveilles de la création, elle le rend plus sensible aux charmes de la littérature, qui n'est fondée,

comme tous les autres produits de l'intelligence humaine, que sur l'imitation de la nature. Un style élégant et pur sans affectation et sans recherche, noble sans enflure, précis sans obscurité, ne peut manquer de rendre très-attachante la lecture de cette composition, lorsque l'auteur voudra se résoudre à nous en faire jouir sans réserve.

Peu d'autres ouvrages de littérature ont été lus dans nos Séances particulières, et je ne ferai mention que d'un mémoire vraiment intéressant de notre Collègue, M. Diouloufet, sur la langue et la littérature provençales : matière dont personne n'était mieux en état de tirer un grand parti, que notre moderne Troubadour.

Son nom me conduit naturellement à vous rappeler les fables, et autres productions ingénieuses en langue vulgaire, dont il a continué, quoique trop rarement, d'enrichir notre littérature locale, si peu cultivée dans ces derniers temps, malgré l'énergie, l'abondance et la naïveté de notre idiôme. Outre les pièces que M. Diouloufet a composées pour célébrer l'heureuse Naissance, et ensuite l'auguste cérémonie du Baptême du Royal Enfant, espoir de la France, je puis

citer une pièce touchante en vers provençaux, intitulée : *le Chien de l'Hospice du grand St. Bernard.*

La poésie française nous a valu de la part de notre nouveau Collègue, M. le Général Pascalis, la jouissance de quelques fragmens des belles compositions qu'il recèle dans son porte-feuille. Nous aurions trop à regretter de n'en avoir obtenu que des échantillons, s'il ne nous laissait l'espérance de les posséder bientôt en entier ; vous jugerez, Messieurs, par ce qu'il veut bien nous en lire aujourd'hui, combien à cet égard notre impatience est fondée.

Un objet important, qui depuis assez long-temps a fixé l'attention et occupé tous les loisirs de la Société Académique, c'est l'examen et le jugement de six éloges du Philosophe moraliste Vauvenargues, qui nous sont parvenus, pour participer au concours de littérature, dont le prix devait être décerné cette année.

Cet examen, les lectures qu'il a exigées, et les débats auxquels il a donné lieu, ont duré d'autant plus long-temps, que ces éloges ayant tous quoiqu'à divers degrés beaucoup de mérite, et présentant, au premier apperçu,

des beautés de différens genres, on ne pouvait apprécier leurs valeurs respectives, qu'au moyen d'une analyse exacte et rigoureuse, tant des qualités qui les distinguent, que des fautes dont ils ne sont et ne peuvent être exempts. La Société a dû, en conséquence, confier ce travail à des commissaires. Ils s'en sont acquittés avec tout le talent dont ils nous ont si souvent donné des preuves, et toute l'attention qu'exigeaient la justice et l'impartialité. Enfin, après avoir entendu une dernière lecture de tous les éloges, et le rapport analytique qu'en a fait au nom de tous, l'un des Membres de la Commission, la Société extraordinairement convoquée à cet effet, le jeudi 24 mai 1821, a prononcé comme il suit son jugement sur les six éloges en question :

1.° L'éloge inscrit n.° 5, portant pour devise ces mots :

Doctrina viri per patientiam noscitur,

a obtenu la Couronne académique ; la Société a décerné à son auteur, M. Thiers, Avocat en la Cour Royale à Aix, le Prix de cinq cens francs, qu'elle avait destiné au vainqueur.



2.° L'éloge inscrit n.° 6, ayant pour épigraphe ces mots :

Je voudrais d'un laurier faire hommage à ma mère,

a été jugé digne du prix d'ACCESSIT, et la Société a décerné à son auteur, M. Charles de St. Maurice, à Paris, une médaille d'or, valant 200 francs, ou cette somme, à son choix.

3.° L'éloge inscrit n.° 3, portant pour devise ces mots :

Je résolus d'être homme, de souffrir et de faire le bien,

et dont l'auteur est le même M. Thiers, vainqueur du concours, a été jugé digne d'une MENTION HONORABLE SPÉCIALE.

4.° Quant aux trois autres éloges qu'elle a eus à examiner, la Société les a déclarés tous dignes d'une MENTION HONORABLE, et bien loin de refuser son estime à leurs auteurs, elle les invite à ne pas se décourager, et surtout à ne pas renoncer à une carrière, dans laquelle pour avoir été devancés une fois, ils ne sont pas moins en état de remporter à l'avenir des palmes, que mériteront

à coup sûr leurs talens et leurs nouveaux efforts.

Le concours pour les prix d'Agriculture et de Physique, est prorogé indéfiniment à raison de l'importance des sujets et du long espace de temps qu'exigent les opérations et les épreuves, dont les divers succès peuvent seuls servir de base au jugement de la Société.

En attendant la terminaison des expériences importantes, qui ont été entreprises à grands frais pour l'assainissement du voisinage des fabriques de soude, et les résultats encore incertains des lentes opérations de la nature, dont l'homme ne peut aspirer qu'à devenir le ministre en agriculture comme dans l'art de guérir : la Société met au concours pour l'année 1822, un prix de Littérature dont le sujet est la question suivante :

Quel est dans l'état actuel de nos connaissances, de nos lumières et de nos mœurs, le genre de MERVEILLEUX le plus propre à l'épopée?

On trouvera dans le programme des prix de la Société, qui sera inséré à la suite du procès-verbal de la Séance publique de

ce jour, quelques détails sur les développemens dont ce sujet est susceptible. Le Prix sera une Médaille d'or valant 300 fr., ou la même valeur en numéraire, au choix de l'auteur couronné.

Il ne me reste plus qu'un triste mais consolant devoir à remplir, celui de rendre un hommage de souvenir, de regrets et de reconnaissance à la mémoire de cinq Fondateurs de notre Société, qui ont payé le tribut à la nature, dans le courant de l'année académique qui finit aujourd'hui.

Le premier, M. le Baron Baffier, premier Président Honoraire de la Cour Royale, juge aussi intègre qu'éclairé, avait parcouru avec honneur et distinction les divers degrés de la magistrature, et s'était élevé par son mérite, à travers les troubles de la révolution, jusques au premier rang. Il n'a joui que peu de temps du repos qu'une honorable retraite lui avait ménagé. Il n'avait jamais été marié.

Un autre Jurisconsulte consommé, M. Bernard, avait obtenu dans la même carrière et par les mêmes moyens, les places honorables de Président de première instance, et de Conseiller à la Cour Royale. Magistrat recommandable par sa délicatesse autant que

par ses lumières, citoyen vertueux, père de famille sensible, il a laissé parmi nous, un fils digne héritier de ses talens et de ses vertus.

Un troisième de nos fondateurs, M. d'Albert St. Hippolyte, né et élevé dans la haute Magistrature, remplit après quelques années d'épreuves dans les degrés inférieurs, la charge de Président à Mortier, qui était héréditaire dans sa famille, et qu'il exerça comme ses ayeux, avec tout le succès que l'homme élevé dans les principes de la plus exacte probité, de la morale la plus pure, et pénétré de l'importance de ses devoirs, ne saurait manquer d'obtenir. Il est mort sans enfans, laissant une veuve inconsolable de la perte d'un époux chéri, qui unissait l'extrême bonté du caractère à la pratique de toutes les vertus.

Des deux Collègues décédés dont je dois encore faire mention, l'un M. Roure, Docteur Médecin et Chirurgien, a mérité pendant une longue carrière de travaux et de succès dans les différentes branches de l'art de guérir, et surtout dans la pratique aussi délicate qu'importante des accouchemens, l'estime et la reconnaissance publiques. Sa

perte et les regrets qu'elle nous cause sont heureusement adoucis par les talens et les vertus du successeur qu'il nous a laissé, dans la personne du Docteur Arnaud son gendre, qui depuis plusieurs années le remplaçait avec tant d'avantages ; l'autre, M. Ouvière, Docteur en Médecine, moissonné au milieu de sa carrière, par une maladie de langueur, lorsqu'il commençait à jouir d'une réputation, que ses études et ses talens n'auraient pas manqué de porter au plus haut période, a laissé en proie aux plus légitimes regrets, une veuve intéressante et un fils en bas âge...

Ces pertes douloureuses ont cependant été adoucies par les nouvelles acquisitions dont la Société doit d'autant plus s'applaudir, qu'en embellissant son existence elles en assurent la durée.

Il m'aurait été doux de nous féliciter d'avoir admis parmi nous, cette année, le digne fils de l'aimable et éloquent Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, que nous avons eu l'avantage de recevoir parmi nos Membres Associés l'année dernière ; mais il m'a lui-même interdit la parole à son sujet, par l'éloge trop flatteur pour moi qu'il vient de prononcer dans cette Séance.

On a lu :

Un Fragment d'un Poème sur le Mont *Viso*, par M. le Général Pascalis ;

Le Tableau de l'Histoire Littéraire de la ville d'Aix, par M. de La Salle ;

Les Animaux malades de la Peste, Traduction libre de La Fontaine, en vers provençaux, par M. Dastros, D. M. ;

Un Mémoire sur différens Engrais végéto-terreux, par M. l'Abbé Davin ;

Une Traduction en vers d'une Ode d'Horace, par M. Roccas ;

Un Extrait du Rapport de la Commission, concernant les Eloges de Vauvenargues, admis aux concours ; et quelques morceaux les plus distingués des Eloges couronnés.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'AIX, B. D. R.

PROGRAMME

Des sujets de Prix que propose la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, établie à Aix, Bouches-du-Rhône, pour les années 1822, et suivantes.

I.

Prix de Littérature.

Sujet : « Quel est dans l'état actuel de » nos connaissances, de nos lumières et de » nos mœurs, le genre de MERVEILLEUX le » plus propre à l'ÉPOPÉE ? »

La Société désire que les Concurrens distinguent les différentes sortes de *Merveilleux*; qu'ils en exposent les sources, les effets, les avantages et les inconvéniens, d'après l'exemple des poètes anciens et modernes qui les ont employées; qu'il recherchent les nouvelles sources de *Merveilleux*, que peuvent offrir les phénomènes de la

nature, les prodiges de l'art, les religions, les croyances et les préjugés populaires, dans les différens siècles et chez les diverses nations; qu'ils indiquent le parti qu'on pourrait tirer du *Merveilleux* qu'ont employé les poètes du Nord, les bardes écossais, scandinaves, islandais, les romantiques modernes, etc. ; qu'ils établissent les règles qui doivent déterminer le choix d'une espèce particulière de *Merveilleux*, suivant la nature du sujet que l'on traite, l'époque à laquelle il appartient, et le lieu dans lequel l'action se passe ; qu'ils spécifient les cas où il peut être permis au poète d'employer simultanément, dans le même poème, différentes sortes de *Merveilleux*, et ceux où ce mélange serait vicieux et condamnable. Ils pourront encore rechercher les causes morales du plaisir, dont le *Merveilleux*, ou le surnaturel, est la source, lorsque l'invraisemblance ne détruit pas l'illusion qu'il présente à l'esprit. Cette dernière partie de leur travail pourrait leur fournir des observations neuves et intéressantes, et des vues vraiment philosophiques, propres à compléter la poétique de ce genre de poème.

II.

Prix de Physique et Chimie.

Sujet : « Peut-on remédier aux inconvé-
» niens résultans des vapeurs ou gas corrosifs
» et délétères, qui s'exhâlent des fabriques de
» soude, dans l'acte de la décomposition du
» soufre et du muriate (hydro-chlorate) de
» soude, ou sel marin, par les agens dont on
» se sert ? Le peut-on, soit en opérant dans des
» vaisseaux clos, soit autrement, de manière
» que ces émanations soient parfaitement
» coërcées ou neutralisées, et ne puissent,
» en aucun temps, ni incommoder les pro-
» priétaires et habitans voisins de ces fabri-
» ques, ni leur causer aucun dommage ? »

Les personnes qui voudront répondre à cette question seront tenues de détailler les expériences, sur lesquelles sera fondée leur réponse, et de décrire exactement les appareils et les matériaux qu'ils auront employés dans leurs recherches.

Les mémoires, munis de leurs pièces justificatives, seront reçus jusqu'au 15 avril 1822; et si à cette époque aucun mémoire n'est parvenu à la Société, le concours sera prorogé jusqu'à l'année suivante.

III.

PRIX D'AGRICULTURE.

Le sujet du plâtre, employé comme engrais, n'ayant donné lieu à la réception d'aucun mémoire, pendant plusieurs années, la Société le retire du concours.

Il n'en est pas de même du sujet relatif aux amandiers, dont l'importance, dans nos contrées plus exposées qu'autrefois aux frimats tardifs, est incontestable; et la Société propose de nouveau une Médaille d'or, valant 300 fr., ou le même prix en numéraire, à l'Agriculteur « qui aura planté ou » greffé avec succès le plus grand nombre » d'amandiers, des espèces ou variétés con» nues pour être les moins sensibles aux ge» lées du printemps, qui, presque chaque » année, détruisent ou diminuent nos récoltes » d'amandes. »

Le nombre des plants d'amandiers des espèces ou variétés privilégiées, pour être admis au concours, ne doit pas être au-dessous de deux mille: et le prix ne sera délivré, qu'après qu'il aura été vérifié par des commissaires de la Société, que ces nouveaux plants, ayant fleuri beaucoup plus tard que la généralité de ceux de l'espèce

commune, existant dans le voisinage et à la même exposition, ont été mis par là hors de l'atteinte des frimats du printemps.

La Société informée qu'il existe des essais en grand, qui ont été entrepris dans l'intention de remplir son objet; et dont les résultats sont retardés par les intempéries meurtrières, qui ont frappé toutes les plantations spéciales du midi de la France, croit devoir donner aux concurrens tout le temps que pourra exiger le progrès de la végétation des plants destinés au concours. Elle en ajourne en conséquence indéfiniment le terme, jusqu'à ce qu'elle ait reçu sur ce sujet un mémoire muni de ses pièces justificatives.

Autre Prix d'Agriculture.

Une Médaille d'or du prix de 200 fr., ou la même somme en numéraire, sera décernée au propriétaire agriculteur qui, à l'époque du 15 avril 1822, aura cultivé avec plus d'étendue et de succès, la garance (*Rubia tinctorum*), dans le territoire d'Aix, où cette plante si intéressante pour la teinture, est encore peu connue.

Les concurrens auront soin de justifier légalement de l'exactitude des détails du

compte qu'ils rendront de leurs opérations et des succès qu'ils auront obtenus, ou qu'ils seront en droit d'attendre. Leurs mémoires et certificats seront reçus jusqu'au 15 avril 1822 : terme de rigueur.

Pour être admis à concourir, les mémoires et certificats doivent être adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de la Société Académique d'Aix, B. D. R., avant l'époque fixe du 15 avril de chaque année, désigné pour terme du concours, dont les Membres résidans de la Société sont seuls exclus.

Les concurrens sont invités à joindre à leurs mémoires une épigraphe ou une devise qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leurs noms et leurs adresses, lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il se trouvera attaché aura remporté le prix ou un accessit.

GIBELIN, *D. M.*

Secrétaire perpétuel.

SÉANCE PUBLIQUE
DE
LA SOCIÉTÉ
Des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts,

Tenue à Aix, B. du R., le 15 *Juin* 1822.



A AIX,
Chez AUGUSTIN PONTIER, Imprimeur du Roi, rue du Pont-Moreau.
1822.





SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi, 15 Juin 1822, la treizième Séance publique annuelle de la Société a eu lieu à dix heures et demie du matin, dans la grande Salle de l'Université d'Aix.

M. le Général Pascalis, Président de la Société, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

Les Académies de province sont essentiellement consacrées au progrès de l'Agriculture, et des arts qui s'alimentent de ses productions. La Littérature n'est pour elles qu'une sorte de luxe : éloignée de la capitale sa véritable patrie, c'est une fleur exotique qu'un petit nombre d'amateurs cultivent avec plus ou moins de succès, et sans autre prétention que d'en recueillir quelques jouissances privées. Cependant, quand une nation s'est élevée, comme la France, au plus haut degré de la civilisation, qu'elle a porté la gloire des lettres au niveau de sa puissance

politique, et qu'elle renferme dans ses annales un des plus beaux siècles dont puisse s'honorer l'esprit humain, l'homme qui aime les lettres ne peut s'empêcher de s'intéresser à la conservation du goût, qui est comme l'essence de la littérature française. Il ne saurait être indifférent aux atteintes qu'on lui porte, et voir sans s'affliger l'inconcevable séduction qu'exercent parmi nous des doctrines étrangères, qui ne tendent qu'à le corrompre. Est-ce l'impuissance de se distinguer sur les traces de nos grands maîtres qui détourne de la bonne route nos jeunes littérateurs? Je ne le crois pas. Quelques uns se sont annoncés avec les dispositions les plus heureuses, mais la plupart sont entraînés par la manie de l'innovation, cette maladie du temps; et tout ce qui tient aux principes des anciens, tout ce qui parle avec l'autorité des siècles et de la raison, semble fatiguer leur indépendance. Le genre, ou plutôt la confusion des genres, voilà l'idole du jour; ses adorateurs s'élancent après elle dans le vaste empire du vague, pour y chercher du neuf, du pittoresque, du romantique enfin: on veut étendre à tout prix le domaine des sensations, sans s'inquiéter si c'est au dépens

de la morale et du bon sens. C'est de ces régions fantastiques que nous tombent ces poèmes romanesques et ces romans poétiques dont nous sommes inondés. C'est à cette subversion du goût et de la vérité, que nous devons la déplorable métaphysique du lord B***, et les bizarres productions de ses imitateurs. Elles ont quelques momens de vogue, grâce à l'exaltation où nos orages politiques ont monté les esprits ; mais ces sombres météores, cette atmosphère ossianique, ne sauraient attrister long-tems les vallons délicieux où se plaisent nos muses.

Une erreur beaucoup plus grave nous menace dans l'adoption irréfléchie des nouvelles doctrines qui conspirent contre notre système théatral, et cherchent à ébranler le plus beau monument de notre gloire littéraire. C'est ainsi que les grandes révolutions bouleversent les idées d'un peuple. On attaque les principes des arts après ceux des institutions politiques ; on croit voir entr'eux des rapports dont on se croit offensé. Les détracteurs de Louis XIV voudraient faire rejaillir sur son siècle l'antipathie qu'ils ont pour sa personne. Jaloux d'une gloire littéraire à laquelle ce monarque eut tant de part, on

les dirait honteux que le génie, en France, ait été contemporain de ce qu'ils nomment un despote, et ils sont prêts à rougir pour les grands hommes qui ont contribué à la splendeur de son règne. La littérature du jour a ses faiseurs comme la politique : ceux-ci rêvent des constitutions, ceux-là improvisent des poétiques dans le même esprit, ou embrassent avidement celles qui leur paraissent propres à seconder leurs vues, mais qui ne sauraient nous convenir quelque admirables qu'elles puissent être pour d'autres nations. *Les raisonnemens des autres peuples*, dit l'abbé Dubos, *peuvent nous persuader le contraire de ce que nous voyons, mais non pas le contraire de ce que nous sentons.* Les productions de l'esprit ont leur climat comme celles de la terre.

M. Schlegel, dans son cours de littérature dramatique, fait preuve de la plus vaste érudition ; il embrasse dans son plan, analyse et apprécie toute la littérature dramatique ancienne et moderne, mais il ne semble puiser à tant de sources que pour étayer un système chimérique, arrêté d'avance, et dont tout le prestige de son talent ne sauroit dissimuler le vice radical. Le savant professeur aspire à la gloire de reformer le



théatre allemand, et de l'élever aux proportions de la haute philosophie de Kant. Ainsi, quoiqu'il convienne d'abord que tous les genres de poésie ont été perfectionnés par les anciens, il prétend que les modernes doivent suivre une autre route. *Le génie statuaire*, dit-il, *est le domaine des grecs; leur tragédie est un groupe comme le Laocoon; de-là l'unité qu'on remarque dans leurs conceptions. Le génie pittoresque est le domaine des modernes; de-là les sublimes conceptions romantiques. Comme dans un vaste tableau, les modernes ont la nature entière à leur disposition.* Il résulte de cette définition, que les français se sont évidemment trompés en prenant les grecs pour modèles, et c'est d'un pareil danger que M. Schlegel veut préserver l'Allemagne.

C'est sans doute une grande et belle idée de représenter la tragédie grecque sous l'emblème de Laocoon; c'est dans une seule image réunir toute la perfection de l'art: les unités qu'il prescrit, la noblesse qu'il exige, la terreur et la pitié qu'il doit inspirer. M. Schlegel me paraît beaucoup moins heureux, quand il compare la tragédie moderne à la peinture, qui ne peut offrir qu'une situation, qu'un sentiment unique, tandis que

dans la tragédie, le développement des passions varie à chaque scène la situation des personnages, et fait naître de cette péripétie l'intérêt de l'action tragique.

L'art et la poésie antiques, poursuit M. Schlegel, *n'admettaient jamais le mélange des genres hétérogènes....... L'inspiration des anciens était simple, claire et semblable à la nature dans ses œuvres les plus parfaites; le génie romantique, au contraire, se plaît dans un rapprochement continuel des choses les plus opposées; il présente tout en désordre; mais ce désordre même est plus près du secret de l'univers... Il consacre ces notions mystérieuses qui tiennent à la partie la plus élevée de nous-mêmes, et sont peut-être une révélation de la divinité.*

On est surpris de rencontrer ces idées étranges dans un ouvrage qui d'ailleurs renferme des notions justes, et des aperçus neufs, qui ont dû frapper les hommes de lettres. Dans quelles erreurs peut entraîner l'esprit systématique!

C'est contre les règles surtout que s'est armé M. Schlegel. L'unité d'intérêt est la seule qu'il admette, mais avec une extension

qui la rendrait illusoire. On peut en juger par cette allégorie. *La tragédie*, dit-il, *est un torrent qui renverse toutes ses digues; il se divise quelquefois; plus souvent encore il reçoit les ruisseaux étrangers qui se trouvent sur la route de ses flots, et finit par se perdre dans l'immensité de l'Océan. N'est-ce pas toujours un seul et même torrent?*

Non seulement M. Schlegel rejète les unités, il dédaigne les préceptes d'Horace et de Boileau, qui proscrivent les longs développemens, les détails minutieux, et désirent dans la tragédie une marche rapide vers l'événement. *L'impatience*, dit-il, *n'est pas une disposition favorable au sentiment; il y a dans la vie de certains momens que l'âme solennise en jetant un regard mélancolique sur le passé et sur l'avenir; ce sont ces momens religieux, cette consécration d'une émotion profonde que je ne trouve nulle part.* Comment M. Schlegel peut-il espérer de rencontrer au spectacle des esprits contemplatifs qui se plaisent à rêver et à se livrer à des méditations mystiques?

Eschyle est surtout chez les grecs l'objet de l'admiration de M. Schlegel; il lui trouve

même des rapports avec Shakespear. *Eschyle*, dit-il, *cherchait à maintenir la poésie à ce degré, où elle s'allie aux choses du ciel, et il évitait à dessein de la rabaisser au niveau des arts, laborieusement perfectionnés par les hommes.* C'est prouver évidemment que la perfection où Sophocle porta la tragédie après Eschyle, fut un commencement de décadence.

Euripide a excellé dans la peinture des passions, mais il a servi quelquefois de modèle à Racine : il ne peut trouver grace devant M. Schlegel.

Il se déclare l'admirateur passionné des anciens ; nos grands écrivains du siècle de Louis XIV les ont pris pour modèles. Comment se sont-ils égarés sur leurs traces ? C'est qu'il ne fallait pas les suivre ; c'est qu'il fallait imiter Shakespear ou être original comme lui.

Shakespear est, suivant M. Schlegel, *le Titan de la tragédie : il attaque le ciel ; il menace de déraciner le monde. Le monde naturel et le monde surnaturel lui ont confié leurs trésors. C'est un demi-dieu pour la force, un prophète pour la divination, un génie tutélaire qui plane sur l'humanité.*

Voilà des mots pompeux : ils prêteraient à la plaisanterie, si le goût modifié par tant de causes chez les différens peuples, et surtout si le génie ne méritaient des égards. L'admiration constante des anglais pour Shakespear est fondée sur d'éminentes qualités. Il créa leur théâtre par l'impulsion de son génie, et sans aucune connaissance des règles; il n'eut ni modèles ni rivaux, et s'éleva quelquefois jusqu'au sublime. Il traça, avec une mâle énergie plusieurs caractères qui ne se démentent jamais ; quelques traits profonds semés dans ses drames, annoncent une grande connaissance des hommes. Les français rendent justice à son génie. Ils conviennent que si Shakespear eût vécu dans un meilleur temps, il aurait suivi vraisemblablement d'autres principes, et serait devenu un modèle parmi les modernes : mais les beautés qu'ils admirent dans Shakespear ne les éblouissent pas au point de leur cacher les défauts dont ses drames informes sont remplis ; l'absence des unités qui fondent la vraisemblance théâtrale ; l'intervention des êtres surnaturels qui préviennent l'illusion; l'usage de faire succéder des scènes boufonnes aux effets les plus tragiques, ce qui blesse le goût et n'est

point dans la nature ; ces scènes d'horreur où Shakespear introduit des assassins, des bourreaux et l'instrument même du supplice, spectacle plus propre à donner des commotions nerveuses, que les émotions agréables qu'on va chercher au théâtre ; d'ailleurs nulle connaissance de l'histoire ni des mœurs étrangères, et des anachronismes intolérables; dans l'exécution, des longueurs, des incohérences, des comparaisons, des proverbes, des équivoques indécentes, des calambours, etc. Les français ne portent point l'enthousiasme de l'admiration jusqu'à considérer toutes ces imperfections comme des beautés que savent apprécier les romantiques ; ils sont loin de regretter, comme M. Schlegel, de ne pas rencontrer des scènes d'opéra-comique dans les tragédies de nos grands maîtres (1); de les accuser d'avoir altéré la mythologie et défiguré l'histoire, en donnant nos mœurs aux nations qu'ils ont peintes ; de n'envisager en eux que des imitateurs

---

(1) La scène de Raoul sire de Créqui, où les enfans du geolier font échapper le prisonnier.... *Combien je souhaiterais*, dit-il, *à la tragédie des français un peu de cette vie dans les détails.*

des grecs, qui ne brillent que par l'absence des fautes, et enfin, de considérer le genre romantique comme le seul propre à peindre les mœurs chevaleresques du moyen âge, et à représenter dignement les sujets poétiques fondés sur le christianisme. Quoi! la tragédie de Polyeucte est-elle moins sublime parce que Corneille en a tracé le plan d'après les règles prescrites par Aristote? les mœurs chevaleresques ont-elles perdu quelque chose de leur délicatesse héroïque, parce que, dans la tragédie de Tancrède, Voltaire a suivi les mêmes principes? La noble pureté des formes, le beau idéal antique seraient-ils incompatibles, sous le rapport de l'art, avec les grandes scènes du christianisme? Pour avoir formé son dessin sur les chefs-d'œuvre de la sculpture antique, Raphaël en est-il moins admirable dans les tableaux où il nous représente les divins mystères de la religion? Soyons de bonne foi, si le génie a des droits à l'admiration des hommes, quelque irrégulières, quelque monstrueuses que soient les productions où il se laisse appercevoir, doit-il perdre ce privilége, quand éclairé par la raison, dirigé par le

goût, il brille d'un éclat sans nuage dans ses œuvres les plus parfaites?

M. Schlegel découvre le premier germe de l'invention tout-à-fait originale du drame romantique, dans les pièces allégoriques que l'on représentait avant la renaissance des lettres, sous le nom de moralités et de mystères. Les lumières, comme on voit, n'ont pas éclairé son berceau; mais il n'a jamais été original, selon lui, que chez les anglais et chez les espagnols. Le génie de Shakespear et celui de Lopez de Vega l'ont fait fleurir chez ces deux peuples à peu près en même temps, vers la fin du seizième siècle. Des rapports si remarquables entre ces auteurs chez des peuples de mœurs si diverses, et vivant sous un ciel et un gouvernement si différens, ne semblent-ils pas signaler dans l'inspiration poétique, exempte de toute servitude, une tendance innée vers le genre romantique? Pourquoi chercher une cause merveilleuse à ces rapports, qu'il est si simple d'expliquer, en ne voyant dans cette conformité de goûts qu'une suite de l'ignorance et de la superstition qui regnaient encore à cette époque parmi le peuple en Angleterre et en Espagne? C'est du moins ainsi



qu'en ont jugé Pope (1), Lopez de Vega (2) lui-même, et le célèbre Cervantes. Les français n'ont dû peut-être un meilleur goût

(1) On conviendra que de tous les genres de productions, les pièces dramatiques sont plus particulièrement destinées à plaire au peuple, et que leurs succès dépendent plus immédiatement des suffrages du vulgaire. On ne s'étonnera donc point que Shakespear ne bornât ses efforts à flatter le goût dominant. La lie de la nation formait le grand nombre des spectateurs, et conséquemment c'était de cette classe que le poète devait tirer ses tableaux..... Ses pièces même historiques sont strictement calquées sur de vieux contes ou sur les petites traditions du vulgaire.... On peut ajouter, que non seulement le gros des spectateurs n'avaient aucune notion des règles de l'art d'écrire, mais que le nombre de ceux qui se piquaient de goût et de délicatesse, dans les rangs supérieurs, fut très-borné, etc. (*Pope, préface des œuvres de Shakespear.*)

(2) Les vandales, les goths dans leurs écrits bizarres
Dédaignèrent le goût des grecs et des romains;
Nos ayeux ont marché dans ces nouveaux chemins;
Nos ayeux étaient des barbares.

....

Je me vois obligé de servir l'ignorance,
D'enfermer sous quatre verroux,
Sophocle, Euripide et Térence:
J'écris en insensé, mais j'écris pour des fous.

Imité par Voltaire.

qu'à l'avantage d'être venus plutard. Cinquante ans s'écoulèrent à peine entre Shakespear et Corneille ; mais que d'événemens dans ce demi - siècle , que de progrès dans la connaissance de l'homme et des lettres ! Les troubles de la ligue avaient développé de grands caractères ; des hommes d'état s'étaient montrés ; quelques magistrats avaient répandu des lumières , d'autres donné l'exemple d'une magnanime fermeté. De grands crimes , de grandes vertus avaient exalté les imaginations ; des femmes célèbres avaient joué un rôle dans les intrigues politiques , et associé l'amour aux conspirations ; d'autres avaient eu de l'ascendant sous la minorité de Louis XIII , et conservaient de l'influence sous le ministère du Cardinal de Richelieu. D'un autre côté, l'érudition s'était éclairée ; les anciens étaient mieux connus ; une admiration raisonnée avait succédé à l'aveugle superstition ; tout annonçait une révolution dans les esprits. Richelieu , jaloux de tous les genres de gloire , voulait en être l'âme , comme Ministre et même comme poète. Il protégeait les gens de lettres ; il fondait l'académie au moment même où parût le Cid... Ce prodige inespéré à cette

époque, le succès éclatant qu'il obtint alarma le cardinal, mais la persécution dont il honora le jeune poète, ne fit que hâter la maturité de son talent. Frappé par le spectacle des révolutions récentes qui lui présentaient de si grandes idées dramatiques, Corneille pouvait-il fouiller dans la barbarie du moyen age, pour exhumer quelques héros obscurs, qu'il n'aurait peut-être pas même osé mettre sur la scène, sous la dépendance d'un ministre absolu. Il puisa donc dans l'histoire romaine, si riche en grands caractères, des sujets propres à réveiller dans le cœur des français, et surtout des gouvernans, les vertus les mieux adaptées aux circonstances, l'amour de la patrie, la clémence envers ses ennemis, nobles sujets de ses premiers chefs-d'œuvre; il reproduisit la vertu et non la tragédie antique.

Non! Corneille n'imita pas les grecs; nul poète n'eut jamais un plus grand caractère d'originalité. C'est lui qui, substituant au fatalisme des anciens le ressort plus actif, plus varié des passions, et concentrant l'action tragique dans le cœur de l'homme, créa le vrai système dramatique moderne, et l'éleva par son génie jusques à des beautés inconnues

aux anciens. Comment serait-il créateur sans être original? Il connut les anciens sans doute: il étudia Sophocle, il médita la poétique d'Aristote; il l'a commentée; il diffère même quelquefois du philosophe; alors, il le combat avec le sentiment de ses forces; il fait mieux, il prouve par un chef-d'œuvre la justesse de ses raisonnemens, et c'est à cette diversité d'opinion que nous devons Rodogune. Si les règles, auxquelles il soumit son génie, l'eussent trop gêné dans les savantes combinaisons de ses plans, il les eut dédaignées; il en eut inventé d'autres, et son nom les aurait consacrées: mais il sentit que ces règles avaient été puisées dans la nature même; que la contrainte des unités, en fondant la vraisemblance de l'action tragique, donnait plus de chaleur au développement des passions, plus de force à l'opposition des incidens, plus de vivacité à la progression de l'intérêt, et comme il avait des ressources inépuisables d'invention, il justifia la vérité des principes par une exécution admirable, et fortifia d'un grand exemple l'antique autorité des règles. Corneille ne ressemble à personne; il ne ressemble pas à lui-même. Il semble se multiplier par la

fécondité de son génie. Qu'on lise le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Rodogune, Nicomède; quelle variété de mœurs, de passions, de style et de dialogue! quels beaux contrastes de caractères entr'eux et de caractères avec les situations! quelle hauteur de pensées et de sentimens! quelle noblesse d'expression! quelle énergie, et quelle foule de mots sublimes qui ne peuvent sortir que d'une âme héroïque! C'est partout la couleur des temps et des lieux, mais rien ne se ressemble moins. Si l'on pouvait ignorer que ces pièces sont de Corneille, il serait difficile d'y découvrir la même main, et si l'on parvenait à la reconnaître, ce ne serait qu'à la supériorité de génie qui est la même dans ces immortelles productions. Cependant, M. Schlegel ne trouve de beau dans Corneille que le Cid imité, comme on sait, de l'espagnol, et sorti conséquemment d'une source romantique. *Dans Cinna*, dit-il, *la fiction est descendue de la Sphère idéale; Polyeucte manque d'enthousiasme*, etc. Après avoir censuré de la sorte le théâtre de Corneille, il conclut: *Que ce poète semble oublier le premier but de la poésie tragique, la révélation des mystères de l'âme et de la destinée*

humaine. Mais c'est juger Corneille d'après des lois qui ne lui sont point applicables ; Corneille n'a jamais considéré la tragédie comme une méditation philosophique sur la condition de l'humanité. Ce n'est point des mystères de l'âme qu'il s'est occupé, mais bien des mystères du cœur humain, qu'il a pénétrés avec une étonnante profondeur d'esprit, et qu'il a révélés dans des vers sublimes, tels que celui-ci d'Auguste, que Racine ne se lassait point d'admirer.

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Et ceux-ci, du récit d'Achorée, qui peignent si énergiquement l'impression qu'éprouve César, et qu'il n'est pas le maître de dissimuler, au moment où Ptolomée lui présente la tête de Pompée.

Quelque maligne joye en son cœur s'élevait,
Dont sa gloire indignée à peine le sauvait.

Corneille est rempli de beautés de ce genre.

Racine a répandu un grand charme dans sa poésie.... dit M. Schlegel. *Il exprime les émotions tendres avec des nuances délicates et une heureuse harmonie. Il ne faut peut-être pas évaluer trop haut le mérite de la*



sage modération, qui le porte à observer en tout une juste mesure, car il n'avait pas de surabondance d'énergie : son penchant naturel le portait plutôt vers le genre de l'élégie et de l'idylle que vers le genre héroïque. Est-ce là rendre justice à Racine? Il fait entendre, et l'on a dit d'après lui : *Racine a copié les grecs ; c'est l'imitation d'une imitation qu'il nous a donnée.* Ce n'est là qu'un sophisme ; les grecs ont fondé les principes des beaux arts sur l'imitation de la nature choisie. Racine n'a point copié les grecs ; il a copié la nature avec le même discernement du vrai, la même pureté de goût que les grecs. Il a traité trois sujets d'après Euripide ; mais à quelques beautés de détail empruntées de ce poète, il en a mêlé un si grand nombre tirées de son propre fond, qu'il en a fait des créations nouvelles. Il n'a pris dans l'andromaque que la douleur de cette illustre veuve ; il l'a exprimée, il est vrai, avec plus de noblesse, un caractère plus royal, si j'ose m'exprimer ainsi, mais sans dédaigner la simplicité grecque qu'il rappèle d'une manière si touchante dans plusieurs situations de la pièce. Mais Hermione, cette sublime conception, où

Racine l'a-t-il prise ? Il ne l'a trouvée que dans son cœur.

Racine a imité dans sa Phèdre, Euripide et Sénèque; mais c'est surtout dans cette tragédie qu'il s'est élevé fort au dessus de ses modèles. Il doit principalement cette supériorité à l'idée originale d'avoir détourné sur la passion criminelle de Phèdre, l'intérêt que les deux poètes anciens semblent ne porter que sur Hippolyte. Il a tenté de rendre les remords plus touchans, plus pathétiques que l'innocence même, et il y est parvenu. C'est de cette conception qu'est sorti le rôle le plus dramatiquement beau qui soit au théâtre. Ici Racine, ce prétendu imitateur, a fait l'opposé de ses modèles et a perfectionné le même sujet, en l'envisageant sous un autre point de vue, et avec une plus profonde connaissance de l'art.

Il s'est moins écarté d'Euripide, dans Iphigénie; mais encore, n'en a-t-il pas perfectionné le plan ? ne l'a-t-il pas enrichi de cette magnifique scéne entre Agamemnon et Achille, qu'il a puisée dans Homère ? Quel charme n'a-t-il pas répandu sur le personnage d'Iphigénie ? aussi M. Schlegel ne saurait voir dans cette pièce qu'une tragédie grecque habillée à la française. *Eriphile*, dit-il, *est une intrigante*;



Eriphile est l'épisode le plus parfait qui soit au théâtre ; cette princesse fait le dénouement de la pièce sans qu'on puisse jamais le prévoir, et loin de détourner un moment l'intérêt du personnage d'Iphigénie, elle sert à le rendre plus vif par le danger où sa jalousie entraîne sa rivale. *Achille amoureux*, ajoute M. Schlegel, *ne peut se supporter* ; mais sur quel théâtre moderne pourrait-on offrir Achille comme il est peint dans l'Iliade ?

Racine connaissait trop bien les anciens, pour n'avoir pas observé que Sophocle et Euripide, profitant des fautes d'Eschyle, n'avaient point peint, comme Homère, les héros grecs qu'ils avaient transportés sur la scène ; qu'en leur conservant les principaux traits de leurs caractères, ils en avaient adouci l'expression, pour les rapprocher des convenances du genre, et surtout des mœurs de leur siècle (1). Il avait remarqué que le sage Virgile avait suivi cet exemple dans l'Enéïde, où tout respire la magnificence et le goût du siècle d'Auguste. Racine a donc fait ce qu'à sa place aurait fait Sophocle, Euripide, et

(1) On peut s'écarter des mœurs trop incohérentes des temps anciens sans sortir de leur goût. (*Brumoy, théâtre des grecs*).

Virgile ; il était digne d'être imité par ces grands hommes.

Accueilli à la Cour pour les grâces de son esprit, Racine y fit naturellement une étude des grands personnages qu'il devait émouvoir, de leur manière de sentir et de s'exprimer. Doué de cette sensibilité exquise, favorable à l'intelligence des tendres passions, il s'ouvrit une autre route, et ajusta la tragédie aux mœurs de cette cour qui dominait son siècle par le double ascendant de l'urbanité et de la gloire : mais, en cédant à ce que le goût réclamait de lui, manqua-t-il au respect des traditions dans les principaux caractères qu'il mit en œuvre ? à l'énergie des passions qu'il avait à peindre ? au but moral qu'il se proposait ? n'eut-il pas plutôt l'art admirable de fondre, aux riches, aux fortes couleurs de la mythologie et de l'histoire, les couleurs plus douces plus délicates d'une époque illustre qui touchait aux bornes de la civilisation? Sans revenir sur ses tragédies grecques dont je viens de parler, les caractères d'Agrippine, de Néron, de Burrhus, de Narcisse, ne sont-ils pas tracés vivans d'après Tacite ? Acomat et Roxane, n'ont-ils pas les mœurs et les passions du sérail ? Mithridate n'eut-il pas cette haine implacable contre les

romains, et cette jalousie féroce d'un despote asiatique ? Et dans Esther, dans Athalie, où Racine ne pouvait admettre d'autres ornemens que les richesses de l'écriture, n'a-t-il pas saisi merveilleusement les mœurs hébraïques, et porté jusqu'à l'illusion la vérité des couleurs locales ? Il paraît donc prouvé que la tragédie a pris sous ses pinceaux la couleur poétique convenable à son siècle, sans altérer les beautés de tous les temps qui prédominent dans ses chefs-d'œuvre.

Voltaire n'est pas plus heureux auprès de M. Schlegel, quoiqu'il soit le premier poète français qui ait reconnu le génie de Shakespear, et qui ait emprunté de lui quelques traits épars dans ses tragédies de Brutus, de la mort de César, et de Sémiramis. Il s'écarte entièrement, selon lui, du goût pur et sévère des anciens. La catastrophe de l'Œdipe français lui paraît bien foible auprès de celle de l'Œdipe grec; Mérope n'a pas l'esprit antique. Il condamne surtout les remords de Clytemnestre, dans la tragédie d'Oreste. *Et c'est ainsi*, dit-il, *que les terribles exemples de la fable sont perdus pour nous.* Sans doute les remords de Clytemnestre, souillée du sang d'un époux, sont moins touchans que ceux de Phèdre; mais comment l'endur-

cissement dans le crime pourrait-il offrir, en morale, un exemple plus terrible que les remords ?

Dans ses tragédies historiques, il ne voit que celle de Brutus, esquissée en Angleterre sur le modèle du Jules César de Shakespear, qui soit remarquable par une grande vérité de couleur, et c'est, parmi les pièces de Voltaire, la seule de ce genre, dont le plan lui paraisse raisonnable.

Il est moins difficile d'échapper à la critique de M. Schlegel dans des pièces d'invention, surtout quand on les adapte aux siècles du moyen âge et au règne de la chevalerie. Aussi Zaïre, Alzire, et surtout Tancrède, semblent désarmer son inflexible prévention. Il admire avec raison les belles scènes du second acte de Zaïre ; mais après les larmes que ces scènes religieuses ont fait répandre, *qui peut désirer sérieusement*, dit-il, *l'union de Zaïre avec Orosmane ?* Cette réflexion est très-juste en morale ; mais au théâtre rien ne peut triompher du prestige des passions, quand elles sont peintes avec la chaleur, l'abandon et le naturel dont s'exprime l'amour d'Orosmane.

M. Schlegel remarque avec plus de justesse que l'ambition d'agir sur l'esprit de son siècle



et de populariser le goût qui se manifestait pour les pensées philosophiques, domina Voltaire au point d'oublier que ce but, étranger à l'art, devait troubler la pureté de l'impression que produisent ses tragédies. En effet, le genre philosophique, si évidemment adopté par Voltaire, est encore sujet à d'autres inconvéniens. Il répand nécessairement une teinte uniforme sur l'ensemble d'un ouvrage; il expose aussi le poète à prendre souvent la place du personnage qu'il met en action (1). Car, comment se dissimuler que c'est Voltaire qui parle, quand on entend, au sérail une jeune esclave du treizième siècle, en amérique une péruvienne, en asie une chinoise, raisonner sur des questions morales et religieuses comme un philosophe français au dix-huitième siècle. A ces tâches près, Voltaire est irréprochable dans son théâtre: il a conservé et maintenu le bon goût du grand siècle, et s'il n'a pas atteint à la profondeur et à l'élévation de Corneille, au naturel, au charme, à la perfection de Racine, il fera toujours un grand effet sur la scène, par la force des situations et du pathétique

(1) La plus mauvaise couleur de toutes dans les drames, est la couleur personnelle du poète. (*L'abbé Batteux.*)

qu'il a portée au plus haut degré, surtout dans les troisièmes actes de Mérope et d'Alzire, dans le quatrième de Mahomet, et dans le cinquième de Zaïre.

Toutefois, il vécut assez long-temps pour voir la corruption du goût suivre celle des mœurs, et la décadence du théâtre accélérée par les erreurs philosophiques qu'il contribua si fort à propager, mais que sous le rapport de l'art dramatique, il était bien loin d'approuver. Une des plus grandes en ce genre fut d'appliquer la métaphysique aux arts de l'imagination, avec la prétention d'éclairer le génie et de découvrir des routes inconnues. C'est de cette épreuve que sortirent les drames et l'école de Diderot. Ils eurent peu de succès en France, mais ils firent fortune en Allemagne (1). Condillac a dit, et il faut l'en croire : *L'empire de l'imagination finit où celui de l'analyse commence.* Il faut donc renoncer à la jouissance des productions poétiques, si la métaphysique usurpe l'empire du goût, et s'érige en législatrice du Parnasse; mais les hommes négligent ce qui est à leur portée, et font grand cas de ce qui n'y est

(1) Lessing, qui a si fort dénigré le théâtre français, fut l'admirateur de Diderot.

point. Les sublimes beautés de la poésie sont des secrets que l'âme ne révèle qu'au génie dans les brûlans transports de l'enthousiasme; comment une froide méthode pourrait-elle les pénétrer? Le prisme, en décomposant la lumière, détruit l'harmonie des couleurs. Les fleurs du Parnasse, sont comme ces fleurs délicates dont le parfum subtil est inséparable de leur substance, et se dérobe à tous les procédés de l'analyse. On peut enseigner à penser, mais on n'enseigne point à sentir. On peut disséquer la pensée jusques dans ses derniers élémens, mais on ne peut atteindre la fibre, qui, selon l'expression de Longin, rend un sentiment sublime comme le son d'une grande âme. L'inspiration poétique s'adresse au sentiment: l'aptitude à saisir les idées qu'éveille l'émotion qu'elle cause, cette intelligence du cœur, si j'ose m'exprimer ainsi, est un pur don de la nature. C'est toute la science du poète. Enfin, la poésie parle à l'âme avec un langage et une logique qu'elle apprit de l'âme même. C'est donc à l'âme à juger ce qu'elle seule peut inspirer.

Oui, Messieurs, le goût, cet organe du sentiment, est un juge infaillible en matière

de poésie ; les principes des beaux arts qu'il fonda, chez les grecs, sur l'imitation de la belle nature, sont éternels, invariables comme elle, tandis que la philosophie a vu naître et mourir des milliers de systèmes, et qu'en cherchant la vérité, elle n'a fait souvent que multiplier les erreurs humaines. (1) Eh! quand fut-elle moins propre à diriger la noble mission du vrai poète ! Heureux encore si ses égaremens n'attentaient qu'à la littérature ; mais est-il rien de si sacré parmi les hommes qu'elle n'afflige et ne profane? Les philosophes du dernier siècle qui jetèrent les germes de cette dépravation de l'esprit, seraient consternés eux-mêmes de leurs succès s'ils revenoient au monde. Quand par une ingénieuse fiction, Condillac se flatta d'expliquer l'organisation humaine et l'histoire naturelle des idées, en donnant nos sens, l'un après l'autre, à une statue, il ne se doutait pas que ses disciples

(1) Une pièce de théâtre qui peint vivement les mœurs du siècle, *a dit un grand métaphysicien*, et qui présente un fidèle tableau de la nature, est un ouvrage qui passe à la dernière postérité, au lieu qu'un système, physique ou métaphysique, doit ordinairement son succès à la nouveauté, et n'est pas plutôt approfondi, qu'on découvre sa faiblesse. *Hume.*

un jour, appliquant son hypothèse à l'homme même, et le dépouillant successivement de ses sens, finiraient par ne trouver en lui qu'une statue, et reproduiraient, avec sa métaphysique, le prodige de la tête de Méduse. C'est dans l'éducation surtout que cette philosophie des sens a reçu la plus funeste application. Grâce aux idéologues de nos jours, on apprend de bonne heure que toutes nos connaissances nous viennent par les sens. Ils semblent craindre que l'enfance ne s'aperçoive trop tard de leur puissance, et que les premières lueurs de la raison ne l'égarent, et ne lui fassent soupçonner l'existence de l'âme. Avec de tels maîtres, l'éducation deviendrait un piège au lieu d'être un bienfait, et les premiers pas de l'enfance seraient les plus périlleux de la vie. Heureusement, la sagesse du gouvernement, éclairée par la présence même de l'expérience, a pris de sages mesures contre de si tristes résultats. Pénétrée de cette vérité incontestable, que le perfectionnement de l'homme est le premier et le plus noble objet des sciences et des arts, et que tout principe qui tend à l'immoralité ne peut être fondé que sur des sophismes, elle s'est hâtée de replacer la morale

sur la base immuable de la religion, et de revenir aux saines doctrines qui ont formé les grands hommes du siècle de Louis XIV. Eh! quelles vertus, quels sentimens généreux, quelles conceptions sublimes pourraient honorer l'humanité sans la religion! C'est dans cette vue, que la puissance instituée pour veiller au bonheur de tous, a dû consacrer par son approbation, les principes qui doivent préparer l'enfance aux devoirs de l'homme; c'est dans cette vue, qu'elle a choisi des maîtres dignes de ce ministère public, le plus important peut-être; c'est dans cette vue enfin, qu'elle a soumis les corps enseignans à la surveillance pastorale, pour adoucir l'autorité par la bienveillance évangélique, et la fortifier par l'exemple des vertus chrétiennes. Puisse une tâche aussi glorieuse animer le zèle de tous les membres de l'instruction; puissent-ils considérer et cultiver l'enfance qu'on leur confie, comme de tendres fleurs destinées à purifier les mœurs publiques, à illustrer notre littérature, si le génie leur ouvre cette noble carrière, et surtout à consolider la restauration de la monarchie. C'est l'espoir de la France, c'est le vœu le plus cher des pères de famille, c'est enfin

l'intention

l'intention de l'Auguste chef de l'état. Puisse cette révolution salutaire, après tant d'orages que sa prudence aura dissipés, devenir le prix de sa magnanime sollicitude pour son peuple, et lui élever dans tous les cœurs le monument le plus digne de ses vertus, une reconnaissance, un amour sans bornes.

M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel, a ensuite rendu compte des travaux de la Société, comme il suit :

MESSIEURS,

En remplissant la tâche annuelle dont je m'acquitte aujourd'hui, j'avais autrefois à craindre, dans un compte rendu, peu susceptible des ornemens du style qui excitent et soutiennent l'attention de l'auditeur, de ne pouvoir vous donner une idée suffisante de tous les travaux académiques des membres de la Société. Ma tâche alors était d'autant plus difficile, que je devais, comme aujourd'hui, ménager le temps et la bienveillance, que daigne accorder à notre Séance un auditoire distingué par son rang, par ses lumières et par son goût, pour tous les genres de connaissances.

« Depuis quelques années j'éprouve la difficulté contraire ; le dérangement des saisons qui semble vouloir se perpétuer dans nos contrées, des craintes de tous genres ; sans doute exagérées, ont tellement découragé les citoyens, et répandu parmi nous l'indifférence pour les études et les ouvrages de pur agrément, qu'il ne nous a été offert dans nos séances particulières que bien peu de productions de ce genre, dont je puisse faire honneur à notre Société.

Mais, pourrait-on nous faire un reproche de cette pénurie, lorsqu'à la rigueur d'un climat qui frustre si fréquemment les espérances du propriétaire et du colon, se joint l'avilissement permanent du prix des produits qui nous restent, et dont la valeur soutenue à un taux modéré, pourrait seule favoriser l'agriculture, et ranimer l'espoir de l'agriculteur.

Dans ce pénible état des choses, l'amélioration des champs et le perfectionnement de leur culture ont dû devenir les principaux objets de notre sollicitude, et c'est pour diriger les esprits vers cette carrière utile et profitable à tous, que nous avons offert des prix d'encouragement à l'industrie agricole.

Nos efforts à cet égard n'ont pas été infructueux. Parmi plusieurs propriétaires qui ont essayé d'introduire dans l'arrondissement d'Aix la culture de la garance, sujet de l'un des prix d'Agriculture proposés par la Société, nous avons distingué le sieur Etienne Michel, qui ayant cultivé en grand cette plante tinctoriale, dans des terrains de nature diverse et à différentes expositions, nous a communiqué un relevé exact des expériences et observations que cette culture l'a mis à portée de faire, et qu'il a répétées et diversifiées autant que l'exigeait l'importance du sujet.

Les principaux résultats de son travail, paraissent démontrer : 1.° que les terrains les plus propres à la réussite des plantations de garance, sont les sols légers, et si ingrats qu'à peine on peut en retirer quelque chétive récolte de seigle ;

2.° Qu'indépendamment du privilége de prospérer dans les plus mauvais terrains, moyennant des avances et des soins qu'on prodiguerait vainement à tout autre genre de productions, ce précieux végétal a de plus l'avantage d'être entièrement à l'abri

des intempéries et des variations de l'atmosphère.

Ces deux prérogatives que la garance ne partage avec aucun autre végétal soumis à la culture, doivent la rendre d'autant plus recommandable pour nos agronomes, qu'en la propageant dans les friches stériles, si nombreuses dans le terroir d'Aix, leurs propriétaires en retireront un produit assuré, qui leur fournira de nouveaux moyens de faire valoir leurs bonnes terres, dont ils ne seront tentés de ne soustraire aucune à la production indispensable des dons de Cérès, de Bacchus et de Pomone.

Cette nouvelle culture présente un autre avantage, dont la bienfaisante humanité sentira tout le prix; c'est de mettre le propriétaire aisé en état de donner du travail, en hiver, dans ses plus mauvais terrains, et sans risquer de perdre ses avances, à de nombreuses familles de journaliers, qui manquent alors d'occupations, et que la misère expose à l'irrésistible tentation de se procurer des alimens par la maraude et le vol dont elles contractent ainsi la dangereuse habitude.

La Société a décerné au sieur Etienne Michel le prix de deux cents francs qu'elle

avait destiné à l'encouragement des plantations de garance dans le terroir d'Aix. Elle aura soin de publier dans le Recueil de ses Mémoires, un précis des observations du sieur Michel qui, plus sensible à l'honneur d'être utile à ses concitoyens qu'à l'intérêt pécuniaire, a préféré la médaille en nature à la somme qu'elle représente. Cette médaille n'est pas encore arrivée de Paris où elle a dû être frappée. Nous sommes privés aujourd'hui de la satisfaction que nous éprouverons plutard, en lui délivrant cette marque authentique de l'estime et de la reconnaissance qu'il mérite.

La destruction générale des bois est bien plus déplorable et difficile à réparer que partout ailleurs dans le midi de la France, où la rareté des pluies et l'aridité du sol opposent tant d'obstacles à leur reproduction. Cette dévastation dont rien n'arrête le cours, rendrait bientôt inhabitables par le déficit total des combustibles, nos villes et nos campagnes, si la nature n'y avait suppléé par les diverses sortes de houilles ou charbons fossiles qu'elle a pris soin de répandre avec profusion dans le sein de la terre, comme pour épargner et assurer à l'homme, pendant

depuis une longue suite de siècles, l'immense quantité de bois de toute espèce qu'il s'est fait une indispensable nécessité d'employer à tant d'usages utiles ou agréables, et qu'il serait forcé de réduire en cendres ; si les houilles n'existaient pas ; mais si l'homme veut jouir de ce précieux supplément, ce n'est qu'au moyen de son industrie perfectionnée par l'étude et l'exercice de l'art du mineur, qu'il parvient à l'extraire de ses gîtes pour l'appliquer aux différens usages qu'il est propre à remplir.

Cet art que dirige avec distinction, dans l'arrondissement d'Aix, notre nouveau Collègue, M. Blavier, ingénieur des mines, nous a valu de sa part un mémoire vraiment intéressant, par son objet et par la manière dont il est traité, sous le modeste titre de *Notice sur la composition géologique du bassin houillier du département des Bouches-du-Rhône, et sur les différentes espèces de houilles qu'il renferme.* Elle sera publiée dans le prochain recueil des mémoires de la Société.

M. Blavier, appelé par l'administration des mines dans un poste éloigné, et sans doute plus avantageux pour lui que celui qu'il occupait ici, nous fait éprouver les regrets d'une



perte difficile à réparer. Il nous reste l'espérance d'en être dédommagés par son successeur, M. Furgaud, dont les connaissances et le zèle pour le progrès des sciences et des arts, nous font présumer qu'il s'empressera de s'associer à nos travaux.

Quoique très-occupé des services habituels qu'il rend à l'humanité souffrante, notre honoré Collègue, M. d'Astros, nous a communiqué quelques mémoires de physique et de phytologie. Il a cultivé dans ses instans de loisir la Muse provençale. Vous allez juger, Messieurs, qu'elle n'a pas dédaigné son hommage; ses Fables, en trop petit nombre, nous font regretter que ses loisirs soient si rares et si courts.

Notre savant Collègue, M. Vasse, Inspecteur de l'académie universitaire d'Aix, nous a fait part de plusieurs ouvrages utiles qu'il a consacrés au perfectionnement des arts mathématiques et physiques, tels que l'art du jaugeur et celui de chimiste fabricant de soude artificielle et d'acide sulfurique.

Il s'est de plus signalé dans l'une des branches les plus importantes de l'éducation publique, en parvenant à abréger les longues et pénibles routes de l'enseignement du latin,

Il a inventé dans cet objet une méthode d'autant plus utile, qu'à l'avantage de rendre plus facile et plus prompte aux enfans l'interprétation du latin, elle ajoute celui de les dispenser de l'inutile et ennuyeuse tâche de faire des thêmes, qui ne les conduisait en dernière analyse et après beaucoup de temps perdu, qu'à l'intelligence des auteurs classiques latins, dont la nouvelle méthode leur met à l'instant sous les yeux, et leur rend ainsi familières les règles et les difficultés.

M. de Castellet, que son goût pour la Littérature n'a jamais détourné de l'étude des sciences physiques et chimiques dont il s'occupe depuis long-temps avec succès, et qu'il s'est déterminé à rendre immédiatement utiles à la jeunesse, en acceptant la chaire de professeur de ces deux sciences, dans l'académie universitaire de cette Ville ; a rendu compte à la Société d'un phénomène qu'il a observé dans le terroir du Puyricard ; c'est l'affaissement d'une coline, connue sous le nom de *San-Peire* ; elle paraît avoir baissé de plus de 10 toises dans l'espace de cinq années. La Société à chargé M. de Castellet de continuer ses observations à ce sujet. Il nous a lu aussi un mémoire relatif à l'aimantation,

par le moyen du gaz oxigène. Il est parvenu à communiquer la vertu magnétique à des aiguilles d'acier non aimanté, en soumettant ces aiguilles à un courant de gaz oxigène. Des courans de gas hydrogène et d'air atmosphérique, n'ont produit aucun effet; ce qui semblerait indiquer que l'oxigène, qui joue d'ailleurs un si grand rôle dans la nature, possède seul la propriété de communiquer le magnétisme. Cette découverte est d'autant plus intéressante, qu'elle se lie à celles que le célèbre Oërsted vient de publier sur le magnétisme.

Profitant avec autant de bonheur que de sagacité des mauvais succès qu'ont éprouvés d'autres Physiciens dans leurs expériences, notre Collègue M. l'Abbé Davin, ami constant et actif de l'humanité, a su faire tourner au soulagement des êtres souffrans et au profit de la science, les tentatives infructueuses et même nuisibles des savans qui avaient appliqué le galvanisme au traitement des maladies de l'œil. La lecture qu'il va faire du mémoire concis qu'il a écrit sur ce sujet, et qui sera inséré dans le nouveau Recueil de nos Mémoires, me dispense d'entrer dans de plus grands détails, qui ne pourraient rien

ajouter au mérite de son travail, et à la reconnaissance publique, dont l'auteur n'a jamais cessé de se rendre digne.

M. l'Abbé Castellan, toujours adonné aux recherches sur les antiquités et sur l'histoire ecclésiastique de la Provence, a occupé plusieurs de nos séances, par la lecture de divers mémoires qui ont fait désirer à la Société qu'il fasse jouir bientôt ses concitoyens du fruit de ses veilles, en livrant ses ouvrages à l'impression.

M. de La Salle, livré à l'étude de l'histoire qui, en nous rappelant nos anciens usages, nous fournit des modèles à comparer, va vous donner quelques détails sur une institution du Roi René, dont le nom seul suffirait pour mériter notre attention et nos suffrages, s'ils n'étaient d'ailleurs légitimement dus au modeste et laborieux auteur de l'*Essai sur l'histoire des Comtes souverains de Provence.*

La poésie provençale qui, par ses grâces naïves et piquantes, fit les délices de nos aïeux dans les siècles précurseurs du renouvellement des Lettres en Europe; cette poésie si originale, a conservé dans le midi de la France un attrait qu'elle a dû perdre dans les pays où l'usage, et même la connaissance

de la langue des Troubadours, ne se sont pas maintenus : mais cet attrait n'a jamais été assez fort pour altérer le goût qu'inspirent à tous nos poètes les nombreux chefs-d'œuvre dont la langue française a reçu tant d'éclat.

Aussi, puis-je rappeler avec un sentiment de satisfaction et même de vanité, les morceaux de poésie que nous ont communiqués ceux de nos membres qui consacrent leurs loisirs au culte de la muse française.

Je puis citer des odes, des fables, des fragmens de poèmes épiques et dramatiques de MM. d'Arbaud Jouques, de Montmeyan, Pascalis, Roccas, etc., qui, après avoir fait le charme de nos réunions particulières, orneront les recueils de nos mémoires, sans compter ceux que la modestie de leurs auteurs retient encore dans leurs porte-feuilles.

En remplissant dans ses momens de loisir la tâche délicate et difficile que s'est proposée M. Roccas aîné, de traduire en vers français les odes et autres œuvres d'Horace, il a su leur conserver cette élégante et harmonieuse précision qui signale les immortelles productions du poète de la raison et des grâces.

La Société avait proposé pour sujet d'un prix de Littérature, la question suivante :

Quel est dans l'état actuel de nos connaissances, de nos lumières et de nos mœurs, le genre de MERVEILLEUX *le plus propre à l'épopée ?*

Cette question était bien moins facile à résoudre, que propre à exercer l'esprit des concurrens, et à les engager a faire des recherches littéraires toujours plus ou moins utiles. Elle a procuré à la Société cinq mémoires qui ont été soumis, suivant la règle invariable des concours, à un examen attentif et rigoureusement impartial. Tous ont prouvé que leurs auteurs avaient fait d'excellentes études, et puisé dans les meilleures sources; mais aucun n'ayant réussi à résoudre complètement une question dont leurs travaux même tendraient à faire croire qu'elle est insoluble, et aucun n'étant d'ailleurs assez supérieur aux autres pour être jugé digne de la couronne académique, la Société a réservé le prix et retiré le sujet du concours.

Elle propose pour l'année 1823 les sujets de prix dont le programme est annexé à la suite de ce verbal.

PROGRAMME

Des sujets de Prix que propose la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, établie à Aix, Bouches-du-Rhône, pour les années 1823 et suivantes.

I.

Littérature.

Premier Prix.

La Société propose pour sujet d'un Prix de 300 fr., ou d'une Médaille d'or de la même valeur, la question suivante :

« Quels seraient les moyens de rappeler et » de fixer le bon goût dans les ouvrages d'es- » prit, chez une nation qui s'en serait écartée. »

Deuxième Prix.

Un Prix de 200 fr. sera décerné à l'Auteur de la meilleure Pièce de 100 à 200 vers, sur le sujet suivant :

« Quelle influence la Poésie peut-elle avoir » désormais en France sur les Mœurs. »

II.

PRIX D'AGRICULTURE.

La Société propose de nouveau une Médaille d'or, valant 300 fr., ou le même prix en numéraire, à l'Agriculteur « qui aura » planté ou greffé avec succès le plus grand » nombre d'amandiers, des espèces ou va» riétés connues pour être les moins sensibles » aux gelées du printemps, qui, presque » chaque année, détruisent ou diminuent » *nos récoltes d'amandes.* »

Le nombre des plants d'amandiers des espèces ou variétés privilégiées, pour être admis au concours, ne doit pas être au-dessous de deux mille; et le prix ne sera délivré, qu'après qu'il aura été vérifié par des Commissaires de la Société, que ces nouveaux plants, ayant fleuri beaucoup plus tard que la généralité de ceux de l'espèce ordinaire, existant dans le voisinage et à la même exposition, ont été mis par-là hors de l'atteinte des frimats du printemps.

La Société informée qu'il existe des essais en grand, qui ont été entrepris dans l'intention de remplir son objet; et dont les résultats sont retardés par les intempéries meurtrières qui ont frappé toutes les plantations

spéciales du midi de la France, croit devoir donner aux concurrens tout le temps que pourra exiger le progrès de la végétation des plants destinés au concours. Elle en ajourne en conséquence indéfiniment le terme, jusqu'à ce qu'elle ait reçu sur ce sujet un mémoire muni de ses pièces justificatives.

III.

PRIX DE PHYSIQUE ET CHIMIE.

La Société remet au concours, pour une Médaille d'or du prix de 300 fr., la question suivante :

« Peut-on remédier aux inconvéniens résultans des vapeurs ou gaz corrosifs et délétères qui s'exhalent des fabriques de soude, dans l'acte de la décomposition du soufre et du muriate (hydro-chlorate) de soude, ou sel marin, par les agens dont on se sert ? Le peut-on, soit en opérant dans des vaisseaux clos, soit autrement, de manière que ces émanations soient parfaitement coërcées ou neutralisées, et ne puissent en aucun temps, ni incommoder les propriétaires et habitans voisins de ces fabriques, ni leur causer aucun dommage ? »

Les personnes qui voudront répondre à cette question, seront tenues de détailler les expériences sur lesquelles sera fondée leur

réponse, et de décrire exactement les appareils et les matériaux qu'ils auront employés dans leurs recherches.

Les mémoires munis de leurs pièces justificatives, seront reçus jusqu'au 15 avril 1823; et, si à cette époque aucun mémoire n'est parvenu à la Société, le concours sera prorogé jusqu'à l'année suivante.

Pour être admis à concourir, les mémoires et certificats doivent être adressés francs de port, au Secrétaire perpétuel de la Société Académique d'Aix, B.-du-R., avant l'époque fixe du 15 avril de chaque année, désigné pour terme des concours, dont les Membres résidans de la Société sont seuls exclus.

Les concurrens sont invités à joindre à leurs mémoires, une épigraphe ou une devise qu'ils répèteront dans un billet cacheté et impénétrable à l'œil, renfermant leurs noms et leurs adresses lisiblement écrits. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il se trouvera attaché aura remporté le prix ou un accessit.

GIBELIN, *D. M.*, *Secrét. perp.*

A AIX,
Chez Augustin PONTIER, Imprimeur du Roi,
rue du Pont-Moreau. 1822.

On a lu :

Une Traduction, en vers français, d'une Ode d'Horace, par M. Roccas ;

Le Précis d'un mémoire sur l'application du fluide galvanique à l'organe de la vue, par M. l'Abbé Davin ;

Une Traduction en vers provençaux de deux Fables de La Fontaine : *le Corbeau et le Renard — Le Fermier, le Chien et le Renard*, par M. d'Astros, D. M ;

Une Notice sur Tourves l'ancien, *Turris* des Romains, par M. l'Abbé Castellan ;

Une Ode sur l'Imagination, par M. de Montmeyan ;

Une Notice sur le Jeu de Momus, qu'avait institué à Aix le Roi René, par M. de La Salle ;

La Cigüe et le Laurier, fable, par M. le Général Pascalis.

